GRÈVE À LA RÉGIE DES ALCOOLS

Avec une unanimité remarquable, les quelque 3,000 employés de la Régie des Alcools du Québec ont décidé hier soir de déclencher une grève dès ce matin. Au cours d'assemblées tenues simultanément dans six villes de la province, reliées entre elles par téléphone, les syndiqués ont opté pour la grève dans une proportion de 100% en Abitibi, 100% au Lac-St-Jean, 100% dans la Mauricie, 95% en Gaspésie, et 98.7% à Québec. A Montréal, où les syndiqués avaient rempli les 1875 sièges de l'auditorium du Plateau, une assistance d'un enthousiasme délirant a voté à 98.7% pour la grève, avec 23 dissidents.

Les dirigeants syndicaux ont recommandé ce geste en précisant qu'ils y étaient forcés par l'insouciance des représentants patronaux à la table des négociations, par leur manque de sérieux qui démontrait que les négociations, entamées le 1er septembre, après que les employés aient lutté 4 ans pour obtenir la reconnaissance syndicale, n'aboutiraient à rien.

"Le gouvernement du Québec est en train de perdre tout le mérite qu'il a eu il y a quatre ans à lancer l'idée de revalorisation de la fonction publique," a déclaré à l'assemblée de Montréal M. René Chartrand, président du syndicat des fonctionnaires de la Régie (CSN). "Si les autorités provinciales croyaient ce qu'elles disaient, pourquoi n'ont-elles pas commencé sérieusement à préparer les politiques de négociations dès que le syndicalisme a commencé à pénétrer la Régie, il y a quatre ans."

Le vice-président du syndicat, M. Jean Galibert, a déclaré pour sa part que les profits nets de la Régie ont passé de $32,857,926 en 1953 à $62,139,851 en 1963. La Régie a-t-il dit, fait des profits nets de l'ordre de 43.81% du chiffre d'affaires. "Qu'ils ne viennent pas ensuite nous dire qu'ils n'ont pas d'argent pour nous payer," en a-t-il conclu.

Le syndicat avait précédemment fait savoir que les salaires moyens des quelque 3,000 employés de la Régie, d'après une enquête de la CSN, seraient de $57 par semaine alors que les distilleries et brasseries canadiennes versent des salaires moyens de $111.16 par semaine.

M. Pierre Vadeboncoeur, qui dirigeait l'équipe de négociations syndicales dans les pourparlers qu'elle a avec la Régie depuis le premier septembre, a dit qu'en 15 ans d'expérience comme négociateur syndical, il n'avait jamais vu une irresponsabilité comparable à celle dont ont fait preuve les représentants de la direction de la Régie.

Les représentants patronaux, a-t-il dit, ont refusé de faire quelque offre que ce soit sur toutes les questions monétaires — salaires, temps supplémentaire, vacances, horaires, congés maladie, primes, sous-contrat, etc. Ils prétextaient qu'ils présenteraient leurs offres sur ces points lorsque les questions non-monétaires seraient réglées. "Seulement ils ne réglaient pas les autres questions", a noté M. Vadeboncoeur, relatant que les négociateurs patronaux ne voulaient discuter qu'à "des heures de sénateurs" et étaient toujours debout pour quitter la salle de négociations, "comme de vrai jumping jacks".

Le gouvernement devait savoir ce qui se passait dans les négociations à la Régie, a dit M. Vadeboncoeur, ou s'il ne le savait pas, il aurait dû s'en enquérir. D'ailleurs un "conseiller personnel de M. Lesage" a assisté à quelques séances et a bien pu constater — ce n'était pas difficile — "qu'il ne se passait rien là".

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 287

MONTRÉAL, SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE

Samedi, nuageux, neige légère; froid. Dimanche: ciel dégagé et froid.
Max.: 20 — Min.: 12

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR

S. SABBAS, abbé

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Le juge Brossard, chargé d'enquêter sur l'affaire Coffin, présente son rapport:

Les accusations de Jacques Hébert sont fausses et l'enquête tend à confirmer le verdict du procès

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Un an exactement après la parution du volume de M. Jacques Hébert, "J'accuse les assassins de Coffin," le gouvernement rend public le rapport de la commission d'enquête Brossard sur cette affaire.

La conclusion du volumineux rapport de 754 pages est nette: les accusations portées par M. Hébert contre l'ex-premier ministre, M. Duplessis, l'ex-solliciteur général, M. Antoine Rivard, la police et les représentants de la Couronne sont fausses. Seuls quelques griefs demeurent fondés.

Le juge Roger Brossard soutient que l'ensemble de la preuve soumise à la commission d'enquête ne tend qu'à confirmer le verdict du jury de Percé et les décisions des tribunaux qui ont abouti à la pendaison de Wilbert Coffin, le 10 février 1956.

Le rapport conclut en affirmant que "le procès Coffin n'a pas été une injustice. L'affaire Coffin en a été une; plusieurs personnes ont contribué à la perpétration de cette injustice."

Le juge se montre particulièrement sévère à l'égard de certains journalistes qui ont été à l'origine de cette affaire.

Le commissaire-enquêteur remarque que M. Hébert a lancé "des injures nombreuses, violentes, venimeuses et incompréhensibles à moins qu'elles soient un produit causé par une haine incontrôlée de tout ce qui touche à l'administration de la justice."

Il ne va pas jusqu'à recommander une sanction précise contre l'auteur de "Coffin était innocent" et de "J'accuse les assassins de Coffin."

Cependant, il réfère le gouvernement aux lois existantes sur le libelle diffamatoire et autres sujets connexes.

Rappelons que l'assistant procureur général, Me Charles-E. Cantin, l'inspecteur Alphonse Matte et Me Noël Dorion viennent d'inscrire en Cour une poursuite en dommages de $120,000 contre M. Hébert.

Parmi les nombreuses recommandations du juge Brossard, citons les suivantes:

1) L'examen par le Barreau de certains faits et gestes de Me Raymond Maher et Me François de B. Gravel, les deux principaux procureurs de Coffin;

2) Amendement à la loi des coroners et à la loi des jurés;

3) Modification à la loi du libelle diffamatoire et à la loi de la presse;

4) Amendement des règlements du Barreau;

5) La création d'un corps professionnel des journalistes.

Voir page 22: Les accusations

Le juge Brossard est nommé à la Cour du banc de la reine

OTTAWA — Le ministre de la justice, M. Guy Favreau, a annoncé hier la nomination du juge Edmond Roger Brossard, de la Cour supérieure du Québec, de Montréal, au poste de juge de la Cour du banc de la reine dans la province de Québec et pour ladite province, en remplacement du juge Bernard Bissonnette, décédé récemment. Cette nomination entre en vigueur le 14 décembre 1964.

M. Favreau a annoncé en même temps la nomination de Me François Auclair, C.R., de Montréal, au poste de juge de la Cour supérieure pour le district de Montréal, pour rem-

Voir page 22: Le juge Brossard

Recommandations de la commission Brossard — page 24

Lévesque aux patrons des mines:

Jouez votre rôle social ou nous interviendrons

MALARTIC — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a prévenu les compagnies minières du Québec qu'elles devront assumer leurs responsabilités sociales et ne pas tirer de l'arrière, sinon le gouvernement sera forcé d'intervenir.

M. Lévesque a participé jeudi, à Malartic, à une réunion qui avait pour but de discuter une formule de compensation pour les quelque cent mineurs qui seront bientôt privés de leur emploi à cause de la fermeture de Canadian Malartic Gold Mines. S'inspirant de la formule qui avait été mise au point le printemps dernier, sous l'instigation de la CSN, pour faciliter le reclassement des 600 mineurs de l'amiante mis à pied à Thetford Mines et Black Lake, le syndicat des métallusgistes unis d'Amérique avait demandé que M. Lévesque intervienne à Malartic.

Le ministre a souligné, au cours de la rencontre, que le genre de mesures d'urgence mises au point dans l'Estrie et maintenant à Malartic ne pourront pas toujours être inventées à nouveau chaque fois que se présente un problème. Il faudra, a-t-il dit, adopter une législation créant des dispositions permanentes pour faire face aux congédiements massifs résultant de transformations industrielles.

Des représentants de la direction de la Canadian Malartic Gold Mines, du syndicat des métallos, du ministère de l'éducation, du service national de placement, du Conseil d'orientation économique régional de l'Abitibi et de la municipalité de Malartic participaient à la rencontre avec M. Lévesque.

Les parties ont convenu de créer un fonds spécial pour financer le déménagement des mineurs qui devront quitter Malartic pour se trouver un nouvel emploi et pour donner des cours accélérés aux jeunes mineurs qui pourraient bénéficier d'un programme de formation professionnelle adéquate.

D'autre part, M. Lévesque a invité fortement la compagnie à améliorer radicalement la formule de compensation qu'elle avait déjà mise au point pour compenser les employés mis-à-pied. A l'origine, la compagnie offrait aux employés âgés de moins de 50 ans une compensation égale à deux jours de salaire par année de service; pour les plus de 50 ans, la compensation aurait été de trois jours de salaire par année de service. Les employés auraient reçu en moyenne un montant de $500. La compagnie a accepté en principe la suggestion du ministre de hausser cette compensation, particulièrement pour les travailleurs plus âgés qui ne pourront trouver d'autres emplois dans les mines. La Canadian Malartic a été ouverte en 1935 et certains mineurs qui y étaient au début s'y trouvent encore.

Le fonds spécial qui sera créé pour aider au déménagement et au reclassement des employés s'inspire des principes du fonds créé à Thetford Mines. Toutefois, contrairement à ce qui s'est produit à Thetford, le gouvernement accorderait une aide financière seulement, et ne s'occupera pas de l'administration de la caisse.

Les contributions viendront de la compagnie, du gouvernement, du syndicat du conseil d'orientation économique régional et de la municipalité de Malartic. Les contributions des trois derniers organismes seront toutefois symboliques.

Moins d'armes plus de paix, dit Paul VI

BOMBAY — Au lieu d'investir des sommes importantes dans les armements, consacrez plutôt une partie de votre budget de défense à soulager la faim et la misère du monde. C'est, en substance, ce que le pape Paul VI a dit hier aux nations nanties par le truchement des journalistes qu'il a rencontrés la veille de son retour d'Inde.

L'appel que le pape a confié à la presse donne tout son sens à la visite de Paul VI en Inde. Par delà le caractère strictement religieux de cet événement, déjà extraordinaire par lui-même, la mission du pape dans le continent le plus peuplé de la terre prend la valeur d'une mission universelle de paix.

En demandant aux gouvernements de tous les pays de consacrer à l'aide aux pays en voie de développement les ressources qu'ils laissent engloutir dans la préparation d'armes, d'engins de destruction, le pape incarne les aspirations des grandes masses de ce continent et de tous les autres déshérités de la terre. La journée d'hier aura d'ailleurs été chargée d'indications qui faisaient présager l'appel du soir.

Wagner commente la commutation de peine de Marcotte

"La pendaison sert d'exemple. Favreau ne m'a pas consulté"

par Réal PELLETIER

M. Claude Wagner a déclaré hier qu'il s'oppose à l'abolition de la peine de mort. En deuxième lieu, il a vertement critiqué la décision fédérale de commuer la sentence de mort prononcée contre Marcotte. Enfin, il a affirmé qu'une deuxième accusation de meurtre (contre le deuxième policier tué dans le vol de St-Laurent) sera portée contre Marcotte, "à moins, dit-il, que nous apprenions d'ici là que les autorités fédérales aient l'intention de commuer également cette peine"...

C'est avec la mine d'un homme qui vient de subir une grande défaite que le procureur général a présidé hier après-midi à l'inauguration des travaux de construction, à Montréal, du centre de la Sûreté provinciale, qu'on érigera au coût de $25 millions: "Le plus moderne du monde", devait en dire son architecte, M. Jean Gélinas. Dans l'entourage du ministre, des gens disaient que ce dernier était fâché.

Sur un ton des plus grave, le ministre a déclaré: "Vous savez, tout ce qui touche à la justice nous touche de près, nous empêche même de dormir parfois, comme c'est arrivé la nuit dernière."

Le procureur général raconte ensuite:

"Je suis allé prier près des deux constables de St-Laurent littéralement sciés par les balles. Je me suis approché de l'épouse d'un des constables et je lui dis: Madame, avec mes prières, je vous dis que la justice a toujours le dernier mot".

Et le procureur général ajoute, toujours sur le même ton austère:

"Un soir, dans la grande salle sombre des Assises, aux environs de minuit, un verdict de meurtre venait d'être prononcé contre un accusé. Je ne peux m'empêcher de me rappeler le rire sur ses lèvres quand il a été condamné à être pendu".

Avant et après son court exposé, M. Wagner a répondu aux questions des journalistes.

"La peine de mort demeure la façon exemplaire, le moyen d'éviter ces crimes atroces", a-t-il dit en parlant des meurtres des policiers.

Le procureur général a aussi reproché — tout en s'en défendant — au ministre fédéral de la justice de ne pas être entré en contact avec lui avant de commuer la sentence.

"Favreau, dit-il, n'a pas communiqué avec moi pour prendre sa décision; et pourtant, je sais moi quel crime il a commis, je connais les circonstances dans lesquelles il les a commis. Il est le criminel qui a obtenu le plus de recours dans l'histoire judiciaire..... Vingt-neuf juges en tout et douze jurés l'avaient reconnu coupable. La décision fédérale est une décision ultime qui n'est pas de nature à nous aider dans la lutte contre les criminels... La population attend des autorités l'exemple; elle attend de nous que la loi soit respectée, quand les juges se sont prononcés... Sous Dielenbaker, il y a eu 52 commutations de peine; où est-ce que ça va s'arrêter?... Je me demande si à l'avenir la police ne sera pas une cible facile pour les criminels."

Et M. Wagner déclare, en désignant du doigt, les autorités policières qui participaient à la cérémonie: "Regardez l'air abattu des policiers... La peine de mort demeure de façon exemplaire le moyen d'éviter ces crimes atroces."

Parlant de la fameuse lettre de Fournel qui, selon le procureur de Marcotte, Me Yves Mayrand, aurait amené le cabinet à commuer la sentence, M. Wagner a déclaré: "Je ne pense pas qu'un homme sérieux

Voir page 22: Wagner

L'URSS serait prête à contribuer "discrètement" aux Nations unies

NEW YORK — L'Union soviétique semble prête à verser à un "fonds de secours" spécial des Nations unies une somme qui permettrait, dans l'immédiat, d'éluder le problème de son droit de vote à l'Assemblée générale des Nations unies, à condition que cette contribution volontaire ne soit pas liée à un arrangement à long terme concernant les opérations de l'ONU pour le maintien de la paix.

Tel semble être l'un des principaux résultats des entretiens bilatéraux qui ont eu lieu à New York entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, dont une troisième édition aura lieu cet après-midi à New York.

Ces entretiens, croit-on savoir dans les milieux généralement bien informés, ont permis de déceler de la part du ministre des affaires étrangères soviétique une certaine tendance à éviter tant la crise qui menaçait au sein des Nations unies qu'à rechercher les moyens de diminuer les tensions internationales.

Voici, selon ces mêmes milieux, un bilan provisoire des entretiens Rusk-Gromyko, en marge de l'assemblée de l'ONU et relativement au financement des Nations unies; l'URSS est prête à verser une certaine somme à un "fonds spécial" afin de permettre à l'assemblée générale de poursuivre "normalement" sa tâche et de procéder aux votes qui sont impératifs, notamment sur le budget et l'élection des membres non permanents du conseil de sécurité. Le moratoire qui a été tacitement accepté et qui a permis l'ouverture du débat général devrait être maintenu jusqu'aux fêtes de fin d'année, mais pourrait éventuellement être prolongé si une formule de versement n'était pas trouvée auparavant.

Le débat sur le drapeau durerait jusqu'à Noël

OTTAWA — Le débat sur le drapeau menace de se continuer jusqu'à Noël aux Communes.

C'est du moins l'opinion émise hier par deux députés, l'un conservateur, l'autre libéral, alors que se terminait une semaine de discussions sur le rapport du comité spécial sur le drapeau recommandant l'adoption d'un drapeau unifolié rouge et blanc et sur l'amendement conservateur soumis par M. Waldo Monteith (PC — Perth) demandant la tenue d'un référendum à l'occasion des prochaines élections.

M. J.-Ernest Pascoe (PC — Moose Jaw-Lake Center) a déclaré que si le premier ministre Pearson continuait à accorder la priorité au projet de drapeau, le débat durerait certainement jusqu'à Noël.

"Ce délai donnera le temps à tous les députés de se prononcer en faveur ou contre la tenue d'un référendum et pourquoi".

M. Pascoe a ajouté qu'une division profonde s'installera au pays si le drapeau projeté est adopté sans référendum.

Jeudi soir, les conservateurs ont tenté, mais en vain, d'ajourner le débat. La motion présentée en ce sens par M. Smallwood (PC — Battle-River Camrose) a été défaite par 129 voix contre 55.

Camisole de force

M. Ralph Cowan (L. — York-Humber) a également déclaré que le débat durera jusqu'à Noël. Seul membre de son parti à opter en faveur d'un référendum et du maintien du Red Ensign comme drapeau canadien, M. Cowan a accusé le gouvernement d'avoir placé le parlement dans une camisole de force avec son projet.

Il a ajouté que le projet avait été mis de l'avant afin de cacher l'inaction du gouvernement et il l'a accusé d'avoir retraité sur ce projet également. "J'ai été libéral jusqu'à ce que ce mot de retraite me vienne tout naturellement."

Le gouvernement étant minoritaire, a ajouté M. Cowan, il n'a pas le droit d'adopter un nouveau drapeau pour le Canada sans d'abord consulter la population, soulignant qu'il n'avait aucun doute que le Red Ensign serait le choix de la majorité.

Le député libéral est allé plus loin en affirmant que la liberté du vote n'existait pas chez les libéraux, à cause des ambitions de certains qui veulent aller au Sénat, être nommés juges ou faire de beaux voyages".

"Le vote libre ne peut exister aux Communes canadiennes."

M. Eric Winkler (PC — Grey Bruce) a affirmé de son côté que l'été dernier, il n'était pas trop en faveur de la tenue d'un référendum et était satisfait de la décision de déférer la question à un comité.

Référendum "indispensable"

"Mais aujourd'hui, la tenue d'un référendum est indispensable à cause de la façon dont la question a été traitée par le gouvernement."

Il a accusé le gouvernement d'avoir créé lui-même ce problème, de l'avoir empiré jusqu'à l'état de crise et de blâmer l'opposition pour ce faire, puis de tenter de le résoudre et d'en prendre tout le crédit.

Voir page 22: Le débat sur

MORGAN
JOURS d'AUBAINE de DECEMBRE

Idées nouvelles et originales de cadeaux pour Noël!

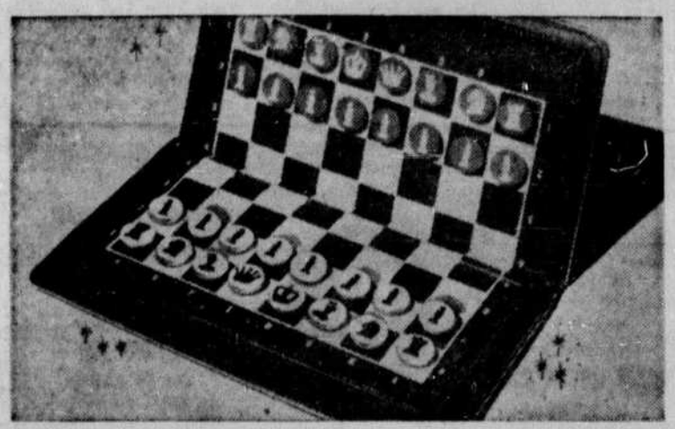

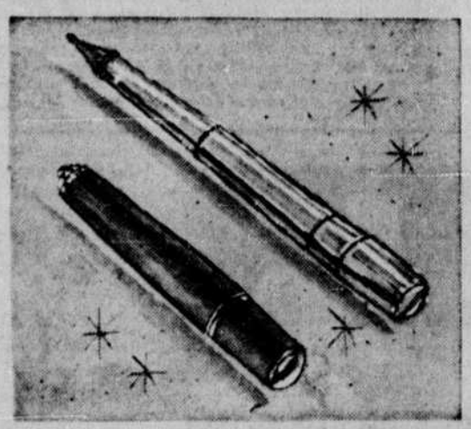

Idées de cadeaux originales et bien pensées!

Echiquier de voyage... importé d'Allemagne 5.50

Offfert à prix spécial pour Noël! Un cadeau qui sera très apprécié par l'amateur d'échec. Sujets en plastique magnétique dans une boîte format de poche, gainée simili-cuir. Environ 7 po. x 3¾ po. x ½ po.

Stylo téléscopique ton or et autres teintes assorties

Ton doré **1.25** Teintes assorties **.98**

Un stylo à bille miniature... pas plus gros qu'un rouge à lèvres! Vous pouvez en dissimuler plusieurs dans vos bas de Noël et être sûr de faire des heureux. Chacun rempli d'encre parfumée. Teintes bleu, noir, rouge, vert et gris.

Bougies flottantes importées d'Allemagne!

la boîte **.59**

Vous étonnerez vos amis avec ces jolies bougies miniatures du plus charmant effet dans un verre à dégustation pendant les réceptions des Fêtes.

Commandez-en plusieurs à ce bas prix. Chaque bougie mesure environ ¼ pouce de haut; environ 45 par boîte.

Téléphonez à 842-6261
PAPETERIE, (rayon 18), au rez-de-chaussée
Aussi à Snowdon, Dorval, Boulevard et Rockland

Série Carson à réassortiment... toujours en stock!

Pour dames:
A. Mallette Pullman 26 po. x 19 po. x 6½ po. **29.95**
B. Mallette "Weekend" 21 po. x 14 po. x 6 po. **24.95**
C. Mallette "Vanity" 15 po. x 12 po. x 6 po., dotée d'un miroir, peigne et brosse **24.95**
D. Mallette "Train" 14 po., munie d'un miroir au couvercle, plateau, galons élastiques pour flacons, pochette doublée plastique **19.95**
E. Mallette "Wardrobe" 21 po. x 19 po. x 7 po., dotée de cintres au couvercle plus rabat.
Couleurs: rouge avec doublure rouge, melon avec doublure jaune, bleu avec doublure bleue, blanc cassé avec doublure rouge.

Pour hommes:
F. Malle à trois costumes 25 po. x 19½ po. x 7½ po., garnie de trois cintres, deux galons et rabat **39.95**
G. Malle à un costume 21 po. x 19 po. x 6½ po., garnie d'un cintre, pochette à glissière fixée de boutons pression et deux galons **33.95**
H. Malle "Weekend" 21 po. x 16 po. x 6 po., deux poignées (non illustrée) **25.95**
Couleurs: brun ou gris fusain

Des bagages chics, solides pour dames et messieurs!

Exclusivité Morgan! Mallettes très chics de forme moulée... légères, de grande résistance aux égratignures... et revêtues de vinyle grenu sur cadre de bois moulé. Garnitures d'aluminium cannelé serrures de sécurité, doublure de Celanese... pochettes à buotons-pressions à l'intérieur. Toujours en stock... vous pouvez compléter l'ensemble en tout temps... quelle belle occasion, à Noël, de commencer une série ou de les offrir en cadeaux!

Téléphonez à 842-6261
BAGAGES (rayon 27), au cinquième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

1/3 A 1/2 DE RABAIS!

Vente avantageuse de robes de mariées

Rég. $79.95 à $250

Maintenant

$39 à $150

Morgan a réduit à des bas prix spéciaux des jolies robes de mariées. Modèles de toutes sortes: genre fourreau, ligne A, jupes "cloche" et quelques modèles importés. Organza, dentelle, peau de soie, ou soie ainsi que "worsted". La plupart en tailles 10 et 12.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
ROBES DE MARIÉES, (rayon 34), étage-mode, au deuxième

UN STYLE... POUR FILLETTES ET JEUNES ADOLESCENTES!

Rabais de plus de 1/3! Achat "sensationnel pour anoraks"

Fillettes **5.77**

Jeunes adolescentes **6.47**

Veste de ski matelassée légère mais chaude... dessus nylon, doublure en acétate, cagoule escamotable sous col, poignets tricotés, robuste glissière et poches avec glissière. Tailles 8 à 14 pour fillettes, bleu copen, jaune, brun, rouge, bleu électrique, beige ou noir; tailles 10 à 14X pour jeunes adolescentes; rouge, noir, bleu copen ou bleu électrique. Profitez de cette offre qui vous est faite à prix extraordinaire pour Noël!

Téléphonez à 842-6261
VETEMENTS POUR FILLETTES, (rayon 70), au troisième
Aussi sélection à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Achetez-leur de chaudes et amusantes pantoufles pour Noël! Chez Morgan... grand choix pour enfants et adolescentes 2.98 à 4.95

Vous voyez 3 illustrations seulement de notre vaste choix de pantoufles confortables, de confection impeccable, depuis des modèles tout nouveaux de fantaisie aux classiques et toujours populaires

A. Mule en simili-fourrure tachetée, talon compensé de ton doré; pointures 3 à 10 **3.95**
B. Modèle "Roméo" en cuir, dans les teintes bordeaux ou bleu. Pointures 7 à 11. .... **2.98**
pointures 12 à 3 ..... **3.45**
C. Pantoufle turque en velours rouge, noir ou turquoise garni de doré, semelle intérieure molleton. Pointures 3 à 10 ..... **4.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SOULIERS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS (rayon 81), au troisième
Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Aubaine! Vaporisateurs "Step" offerts à moitié prix pour Noël!

Quelques-uns seulement de notre collection sont illustrés dans ce cliché!

Joie de se parfumer en tout temps, en tout lieux. Joie facile qu'on peut se donner partout... joie de conserver nos parfums précieux jusqu'à la dernière goutte. Les vaporisateurs "Step" recherchés partout dans le monde vous sont offerts, chez Morgan, à moitié prix. Formes gracieuses... surmontées de montures métal doré à goulots hermétiques! Plusieurs autres marques de vaporisateurs également offerts à moitié prix!

A. No. 36108 — forme carrée, verre taillée, coupe losanges. Rég. 5.75 **2.87**
B. No. 36118 — forme ronde, décor de fantaisie. Rég. 6.50 **3.25**
C. No. 16291 — décor ananas. Rég. 3.95 **1.97**
D. No. 40518 — cristal, fond épais. Rég. 18.00 **9.00**
E. No. 46216 — Porcelaine à décor floral. Rég. 12.50 **6.25**
F. No. 40513 — cristal épais, forme moderne par Daum de France. Rég. 30.00 **15.00**

Téléphonez à 842-6261
ARTICLES DE TOILETTE, (rayon 42), au rez-de-chaussée — Aussi sélections à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

LA VILLE DES JOUETS
...au sixième
La grande capitale du divertissement... là où le Père Noël a déposé des jeux, joujoux et jouets de toutes sortes pour les enfants jeunes et plus âgés.

CARTE DES NOËL
Une merveilleuse sélection... en étalage à un endroit tranquille et reposant... au deuxième.
CARTES de NOËL
à votre chiffre
Une collection de bon goût... près du rayon des livres... au rez-de-chaussée.

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS AUJOURD'HUI TOUTE LA JOURNÉE
Magasin principal de 9h. a.m. à 5h.30 p.m. Succursales de 9h.30 a.m. à 6h. p.m.
Du lundi au vendredi, les cinq magasins sont ouverts tous les soirs d'ici Noël
Magasin principal de 9h. à 9h. — Succursales de 9h.30 à 9h.30

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER CHEZ MORGAN

Si oui... dites-le-nous

en téléphonant tout simplement à 844-1515, poste 533, une enquêteuse vous répondra. Nous n'épargnons aucun effort à ce que chaque jour, chaque article vendu chez Morgan soit marqué aussi bas que n'importe où en ville. A qualité égale, nous ne craignons aucune concurrence, c'est pourquoi, nos enquêteuses vérifient continuellement et s'assurent que nos prix sont les meilleurs. Si, toutefois, vous trouvez un article à prix plus bas ailleurs, veuillez bien nous informer en téléphonant à 844-1515, poste 533.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1964

Les quatre prévenus en cour hier matin. (Photo Kelany)

Lucien Rivard (le même) et trois présumés trafiquants causent un incident spectaculaire au Palais

Quatre présumés trafiquants de drogues, menottes aux poignets, ont causé un incident au Palais de Justice, hier; ils ont bousculé des journalistes et ont causé des dommages à la caméra d'un photographe de presse.

M. le juge François Caron, dès la comparution des accusés, a remis au 18 décembre, l'audience en vue de l'émission d'un bref d'habeas corpus. Les quatre accusés tentent d'éviter la déportation aux Etats-Unis, pour trafic de drogues.

Il s'agit de Lucien Rivard, 48 ans, agent d'immeubles; Charles-Emile Groleau, 55 ans, militaire à la retraite; Julien Gagnon, 35 ans, propriétaire d'une chaine de salons de coiffure; Joseph Raymond Jones, 27 ans, garçon de restaurant.

Grodeau et Jones, bien que liés l'un à l'autre par des menottes, ont repoussé le seul policier qui les surveillait et ont brisé de leurs mains libres la caméra que le photographe Paul Lagacé portait au cou.

"Nous ne raffolons pas des photographes," a commenté Rivard. Un journaliste du Toronto Star, Robert McKenzie, s'est fait arracher des mains son carnet de notes.

Les accusés ont refusé de quitter la salle d'audience quand ils ont aperçu d'autres photographes dans le corridor. Le shérif L.-P. Caisse a ordonné aux photographes de s'éloigner.

Le procureur de la défense, Me Joseph Cohen, a réclamé l'ajournement parce qu'il lui faut plus de temps pour justifier la requête en habeas corpus. La Couronne a consenti à la remise au 18. Les procureurs présenteront alors des plaidoiries écrites.

Les quatre hommes sont incarcérés depuis le 19 juin. Ils sont impliqués dans une accusation d'entrée illégale de drogues de France aux Etats-Unis.

Depuis ce temps, une longue audience s'est déroulée devant M. le juge Claude Prévost qui ordonnait l'extradition des prévenus.

LA PRESSE:

M. Lesage ne se prononce pas encore

M. Jean Lesage, intervenu dans le conflit de LA PRESSE comme médiateur, n'a pas commenté hier le refus opposé par la direction du journal à "l'hypothèse" de règlement qu'il avait soumise aux deux parties cette semaine. Le premier ministre a fait savoir au correspondant du DEVOIR à Québec qu'il attendait de connaitre la réaction officielle des syndicats avant de se prononcer.

Pour sa part, M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré que le premier ministre a été officieusement informé de la réaction des syndicats CSN de l'entreprise. Les journalistes syndiqués, les hommes de métiers et les employés de bureaux, au cours d'assemblées générales ou par la voie de leurs comités de négociations, ont déjà approuvé la formule de M. Lesage en vue de mettre un terme au conflit.

Tout indique que le chef du gouvernement, qui avait consenti à prêter ses bons offices à la demande de la CSN, sera formellement saisi de la "réaction officielle" des syndicats au cours de la fin de semaine. "L'hypothèse" soumise par M. Lesage, hypothèse repoussée par MM. Claude Ducharme, conseiller juridique, et Maurice Chartré, président du conseil d'administration, ne s'écarte pas sensiblement de la dernière offre faite par la direction du journal aux syndicats. C'est pourquoi ce refus a stupéfié les milieux syndicaux qui se perdent en conjectures sur les raisons véritables qui ont pu motiver l'attitude inattendue du grand quotidien. Il était normal de croire, souligne-t-on dans ces milieux, qu'une "hypothèse" mise au point par le premier ministre de la province serait agréée par une institution comme LA PRESSE.

D'autre part, le Bureau confédéral de la CSN (qui réunit les représentants de toutes les fédérations de la centrale syndicale) a décidé d'accroître son aide financière aux syndicats CSN de La Presse, en lançant un appel à tous ses affiliés en vue de recueillir des contributions. Il a en outre décidé de prélever au besoin une taxe additionnelle de $1 par membre.

Les trois syndicats CSN de LA PRESSE se proposent, dès le début de la semaine, d'exposer leurs points de vue au cours d'une conférence de presse. La direction de la CSN s'apprête en outre à organiser une grande manifestation publique, d'une envergure considérable, afin de saisir l'opinion publique de la situation dans laquelle sont placés les syndiqués de LA PRESSE.

Les arpenteurs-géomètres de la ville entrent dans la CSN

Les arpenteurs-géomètres à l'emploi de la ville de Montréal viennent de se grouper en association professionnelle et s'affilient à la CSN, a-t-on annoncé hier.

Lors d'une assemblée générale et constituante, tenue récemment, sous la présidence de Me Rolland Pépin, conseiller de la CSN, les arpenteurs-géomètres à l'emploi de la métropole se sont groupés en une association de salariés qui sera connue sous le nom de "l'Association professionnelle des arpenteurs-géomètres de la ville de Montréal".

Cette association, présidée par M. Jacques Beaudry, a pour but l'établissement de relations ordonnées entre la ville de Montréal et les arpenteurs-géomètres à son emploi ainsi que le développement des intérêts professionnels de ses membres.

L'assemblée générale a adopté une proposition en vue de nommer des agents négociateurs qui auront pour tâche de rédiger une convention collective de travail.

PSYCHOLOGUES

Luc JOLICOEUR, Dipl. Ps.

Lydia LANDRY TRUDEL, L. Ps. Claude LAVALLEE, L.Ps.

Pierre MORIN, L.Ps. Claude TRUDEL, L.Ps.

Consultations (enfants, adolescents, adultes)

Orientation scolaire et professionnelle

Entrevues psychologiques *Consultation matrimoniale*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT Tél. : 273-2283

COMMENCANT LUNDI LE 7 DECEMBRE
DE MIDI A 10H. P.M. TOUS LES JOURS

SIXIEME

EXPOSITION

ANNUELLE

et VENTE

150 PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES

Par un groupe reconnu de

17 ARTISTES EUROPEENS

et collègues représentés par H. Darwin

Ces artistes désirant se faire connaitre au Canada, offrent des peintures à des prix incroyablement bas.

Cette exposition comprend la plus vaste sélection jamais vue auparavant. Vous êtes assuré de trouver des techniques qui sauront vous plaire, des sujets qui vous enchanteront, et des teintes qui se marient harmonieusement. Paysages, vues sur la mer, scènes de ville, scènes mortes, portraits et fleurs dans le style traditionnel et contemporain.

Un magnifique cadeau pour Noël qui durera

Grandeurs :	Prix de liste	Prix de vente
13 x 15	$ 45.00	$16.00
21 x 25	$ 75.00	$26.00
24 x 32	$ 85.00	$28.00
24 x 32	$100.00	$34.00
24 x 32	$115.00	$38.00
28 x 36	$175.00	$58.00
29 x 41	$225.00	$75.00
28 x 52	$250.00	$85.00

Cadres inclus dans le prix

SALON DAUPHINE

HOTEL WINDSOR

Dernière journée SAMEDI, LE 19 DECEMBRE

Entrée gratuite Catalogue gratuit

Hausse des primes d'assurance-automobile

L'augmentation générale du coût des accidents provoquera une augmentation des primes d'assurance - automobile au cours de l'année 1965, annonce la Canadian Underwriters' Association. L'augmentation variera de 5 pour cent à 25 pour cent. La hausse moyenne dans le Québec sera de 15.8 pour cent.

La C.U.A., qui représente quelque 100 compagnies d'assurance au Canada, a déclaré que les augmentations s'appliqueront aux polices renouvelées ou émises après le 1er janvier.

Par suite de revisions mineures dans la différenciation des catégories, certains conducteurs — et en particulier ceux qui n'utilisent pas leur voiture pour se rendre au travail ainsi que les propriétaires ou conducteurs principaux âgés de moins de 25 ans — subiront une augmentation moindre que la moyenne. La catégorie des conducteurs âgés de moins de 25 ans continuera à payer plus que toute autre catégorie, mais la surprime appliquée à ces conducteurs sera proportionnellement moins élevée.

La C.U.A. a précisé que la fréquence des réclamations d'assurance est demeurée à peu près stable au cours de l'année écoulée, mais que le coût moyen des accidents a augmenté.

Les tarifs applicables à chaque conducteur en 1965 dépendront d'un certain nombre de facteurs. Les conducteurs n'ayant pas causé d'accident continueront à bénéficier de tarifs moins élevés que les autres conducteurs, mais on s'attend à ce que peu d'automobilistes dans le Québec évitent une augmentation de leur prime.

Dans l'ensemble du Canada, les taux d'assurance seront relevés d'environ 15 pour cent; dans le Québec, de 15.8 pour cent, en Ontario, de 15.7 pour cent. Ces chiffres n'indiquent d'ailleurs qu'une moyenne et l'augmentation variera d'une région à l'autre à l'intérieur de chaque province de même que d'une province à l'autre.

C'est au moment de renouveler leur police au cours de l'année prochaine que les assurés ressentiront les effets des changements de tarifs. Toutes les informations concernant les taux applicables à chaque conducteur seront très prochainement transmises aux courtiers d'assurance.

Les taux d'assurance varient considérablement d'une région à l'autre du pays : ils sont établis selon la fréquence et le coût des accidents dans chaque région. En général, les tarifs sont plus élevés dans les centres urbains et leurs banlieues et moins élevés dans les régions rurales. Il arrive cependant que l'assurance-collision, qui couvre les dommages à la propre voiture du conducteur, coûte plus cher dans certaines régions éloignées, par suite de la plus grande fréquence des accidents impliquant une seule voiture et du coût plus élevé des réparations.

Les propriétaires d'automobile appartenant à une catégorie qui, d'après les statistiques, est la moins sujette à provoquer un accident, bénéficient de taux d'assurance plus avantageux. Si la voiture appartient à un conducteur de moins de 25 ans, si elle est conduite parfois par un jeune homme de moins de 25 ans, si elle est utilisée pour se rendre au travail ou pour des fins commerciales, ou encore s'il y a eu accident au cours des trois dernières années, le propriétaire se classe dans une catégorie qui ,d'après les statistiques, est plus facilement sujette à avoir un accident et son tarif d'assurance est augmenté en conséquence.

Le Conseil supérieur de la famille sera présidé par le professeur Philippe Garigue

QUEBEC — M. Emilien Lafrance, ministre de la famille et du Bien-Etre Social, a annoncé hier la composition du Conseil supérieur de la famille constitué cette semaine par un arrêté en conseil.

Le président du Conseil supérieur de la famille est M. Philippe Garigue, professeur et doyen de la faculté des Sciences sociales à l'université de Montréal. M. Garigue est nommé au conseil pour un mandat de trois ans.

Ont également été nommés pour remplir un mandat de trois ans :

M. Gilles Lacroix, de Trois-Rivières, travailleur social professionnel et président de la Fédération des services sociaux à la famille; M .David Weiss, de Montréal, directeur exécutif du "Baron de Hirsh Institute and Jewish Child Welfare Bureau". Rempliront un mandat de deux ans :

M. Michel Marengo, de Sherbrooke, diplômé en pédagogie et psychologie expérimentale et président provincial des associations apprentis-maitres; M. Paul-Emile Charron, de Lévis, agronome, licencié en sciences économiques, sociales et politiques, administrateur de la Société générale de financement; Mme W. Newcomb, de Montréal, présidente du bureau des directeurs de "Montreal Council of Social Agencies".

RENOUVELLEMENT

Rempliront un mandat d'un an :

M. Hormidas Girard, de Chicoutimi, homme d'affaires et spécialiste en questions familiales du Service de l'orientation des foyers; M. Raymond Parent, de Sainte-Foy, vice-président de la CSN, et Mme Dominique Goudreault, de Nicolet, éducatrice et présidente générale de l'UCFR. — l'Union catholique des femmes rurales.

"La différence de temps qui caractérise le mandat des membres du Conseil supérieur de la famille, a déclaré M. Emilien Lafrance, assurera au sein du conseil un renouvellement d'idées et de pensées que l'étude transformera en actions".

La création d'un Conseil supérieur de la famille a été approuvée par l'Assemblée législative durant sa dernière session.

Campagne d'organisation des Unions de familles

Une campagne intensive d'organisation sera instituée par la Fédération des unions de familles, dès janvier; ainsi en ont décidé les unions de familles de la province, réunis en assemblée générale, à Longueuil. Le syndicalisme familial n'en est qu'à ses débuts, mais son esprit démocratique, ses buts bien définis, la vitalité de ses unions locales font espérer un accroissement important de ses effectifs. Le Bureau de direction de la Fédération des unions de familles est formé de MM. Robert Langlois, de Saint-Bruno, président; Andre Hamelin, de Ville d'Anjou, vice-président; Marcel Marleau, de Lachine, secrétaire-trésorier ; Jean-Paul Saint-Denis, d'Ahuntsic, conseiller. Les groupements locaux peuvent s'adresser à Mme Marthe Legault, au service de documentation F.U.F., 447, boulevard Quinn, à Longueuil.

L'AGEUM veut un centre culturel sur le campus

Les étudiants de l'université de Montréal mettent de l'avant un projet de centre culturel qui comprendrait un théâtre de 1,000 sièges. Lucien Hamelin, de la société artistique a soumis le projet aux directeurs de l'AGEUM, jeudi soir.

M. Hamelin a souligné que les 7,500 étudiants qui fréquentent le campus dépensent $2,625,000 par année, soit 20 p.c. de leur budget, en loisirs à travers la ville. Il a ajouté que les étudiants ont besoin d'un édifice central avec théâtre, cinéma, salle de bal, cabaret, restaurant, studios d'art et de musique, salles d'expositions.

Maintenant que les grandes lignes du projet ont été tracées, les étudiants projettent d'établir un comité formé d'universitaires, d'hommes d'affaires, etc. Le centre serait administré par l'AGEUM.

Vers une convention maîtresse entre l'Etat et ses employés

La Fédération canadienne des employés de services publics (CSN) propose que les divers syndicats de la fonction publique s'unissent, avec la collaboration de la CSN, pour mettre au point une convention de base entre le gouvernement et les quelque 150,000 employés de services publics au Québec.

La Fédération, qui groupe plus de 16,000 membres, tient son congrès à compter d'aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal à Montréal. Son directeur de services, M. Jean-Robert Gauthier, l'un des vice-présidents de la CSN, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que la formule suivant laquelle une multitude de syndicats négocient des conventions particulières sur le plan local, avec chaque commission scolaire, chaque hôpital, chaque municipalité ou autre service public, ne peut tenir longtemps devant l'évolution qui se fait au Québec.

Il a noté qu'avec l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie, les anciens centres de décision au niveau local ou régional perdent de leur importance au profit du pouvoir de décision central du gouvernement. Sans dout, a-t-il ajouté, tant qu'une nouvelle formule n'aura pas été mise au point, il faudra que les syndicats continuent quand même de négocier des conventions particulières avec chaque employeur. Mais il faut bien voir que cette formule ne peut être que provisoire.

M. Gauthier a proposé qu'on entreprenne "l'opération 150,000", qui regrouperait, au-delà des allégeances syndicales particulières, les instituteurs, les employés d'hôpitaux, de commissions scolaires et de municipalités ainsi que ceux des grandes sociétés d'Etat comme l'Hydro-Québec, et enfin les fonctionnaires provinciaux.

Les employés de la fonction publique ont déjà commencé à unir leurs efforts au sein de la CSN, a précisé M. Gauthier. La FCESP et la Fédération des services hospitaliers (qui compte quelque 25,000 membres) ont des services communs de recherche et de documentation et songent à unir leurs services techniques pour la négociation.

D'autre part, la FCESP a participé à la formation du Conseil consultatif de la fonction publique, qui groupe les représentants de tous les syndicats dans les services publics. Ce Conseil ne s'est manifesté qu'à l'occasion de la présentation du projet de code du travail, et M. Gauthier a exprimé le voeu que ses réunions soient plus régulières à l'avenir.

Car selon lui, l'Etat devra de plus en plus se donner une politique cohérente en matière de salaires et de conditions de travail dans les divers services publics. Le gouvernement, s'il veut bien dépenser les deniers publics, ne pourra continuer à être à la remorque de l'entreprise privée, comme c'est présentement le cas de l'avis de M. Gauthier. De leur côté, les syndicats devront s'unir pour faire face à cette éventuelle politique unifiée du gouvernement. Ils le font d'ailleurs déjà en certains secteurs, a noté le porte-parole syndical.

Les quelque 140 délégués qui participeront au congrès de la Fédération canadienne des employés de services publics, à partir d'aujourd'hui et jusque mardi prochain, auront à étudier une nouvelle structure de négociation pour leurs propres syndicats. Les services techniques de la Fédération leur feront rapport à ce sujet dès l'ouverture du congrès, cet après-midi..

Demain, dimanche, ils participeront en matinée à un symposium sur la nouvelle législation ouvrière et les services publics, et au cours de l'après-midi, à un symposium sur la planification économique et les services publics. Lundi, les délégués discuteront en commission et l'assemblée plénière du congrès aura lieu mardi.

La Chambre de commerce favorise le regroupement de Sainte-Agathe

STE-AGATHE — La campagne intensive du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, en faveur du regroupement des municipalités de la province, a déjà des adeptes. Ainsi, la Chambre de commerce de la ville de Ste-Agathe, dans les Laurentides, vient d'adopter un rapport de son président et préconisant la fusion de quatre municipalités : Ste-Agathe sud, la paroisse de Ste-Agathe, Ivry sur le lac et ville de Ste-Agathe.

Le président de l'organisme, le notaire Jean-B. Lafrenière, a expliqué qu'un tel regroupement était la seule planche de salut d'une population d'environ 10,000 âmes dans l'ensemble du territoire. Il ajoute que les contribuables d'un même territoire sont solidaires et poursuivent les mêmes buts, et qu'ils devraient en conséquence appartenir à la même corporation. Ancien maire de la ville, M. Lafrenière souligne également que la population de Ste-Agathe n'a pas augmenté depuis dix ans et que le regroupement est nécessaire pour enrayer l'exode des jeunes.

La Chambre de commerce a demandé au ministre des affaires municipales de déléguer des experts pour étudier la situation et les problèmes soulevés par le projet de regroupement.

Le Saskatchewan Wheat Pool à Montréal

L'Ouest ne se désintéresse pas des problèmes agricoles de l'Est

Le Saskatchewan Wheat Pool a tenu, jeudi, pour la première fois à Montréal, sa réunion de décembre. Trois sujets principaux ont préoccupé cet office de mise en marché du blé : la question des lignes de chemins de fer dont l'abandon est projeté en Saskatchewan; la politique agricole en général; la place du blé dans l'économie canadienne. M. Charles W. Gibbings, président du Saskatchewan Wheat Pool, a souligné au cours d'une conférence de presse que l'Ouest, en dépit d'apparences souvent trompeuses, ne se désintéresse pas des problèmes agricoles de l'Est.

Il a noté sur la question des grains de provende, qu'il faut aborder le problème sous l'angle des solutions qui ont été mises en oeuvre dans l'Ouest. Il en coûte souvent autant pour le transport des grains de provende du point d'arrivée dans l'Est jusqu'au grenier de l'éleveur, que le transport coûte d'Ouest en Est.

Il serait donc souhaitable, a dit M. Gibbins, que l'on en vienne à la construction de silos locaux ou régionaux où seraient entreposés les grains de provende.

L'office du blé de la Saskatchewan considère que le projet de loi C-120 soumis aux Communes, en vue de la mise en pratique de recommandations du rapport d'enquête MacPherson, ne représente pas les meilleurs intérêts des fermiers de l'Ouest.

M. Gibbins est d'avis que le Canada devrait rechercher d'autres marchés pour son blé dans le monde et qu'il est possible de produire davantage pour l'exportation en Asie, notamment.

Mais, il ne fait aucun doute que le marché domestique ne fera qu'augmenter et des préoccupations de ce côté se manifestent dans les offices du blé de l'Ouest canadien.

NOUVEAU . . .

La cigarette pour les étudiants

Filtre et Nature

Dans la Voie maritime, il y a encore 30 océaniques

La voie maritime du St-Laurent sera fermée pour l'hiver dans quelques jours. La date officielle de fermeture est le 30 novembre. La glace se forme sur les écluses de St-Lambert, mais la météo prévoit une température adoucie au cours de la fin de semaine. Il y a encore 30 océaniques dans la voie maritime, dont cinq au-delà du canal Welland. Des glaçons flottent à la surface de la voie maritime près de Montréal. Un remorqueur et des compresseurs d'air sont à l'oeuvre afin de garder la voie libre de glace.

CAPITAL DISPONIBLE

pour
- prêts hypothécaires de toutes sortes (min. $50,000)
- Amalgamation d'entreprises
- Acquisition d'entreprises
- Prêts aux communautés religieuses et aux municipalités.

INCOMACO INTERNATIONAL LTEE

Administrateurs-conseils pour l'Industrie et le Commerce

Suite 3815, 1 Place Ville-Marie, Montréal — Tél.: 866-3524

Merci de votre appréciation...

ACTUELLEMENT TOUT EST

VENDU

A L'AVANCE. INCROYABLE...

Réservez dès maintenant pour une livraison en mai et bénéficiez de l'allocation de $1,000 sur les travaux d'hiver

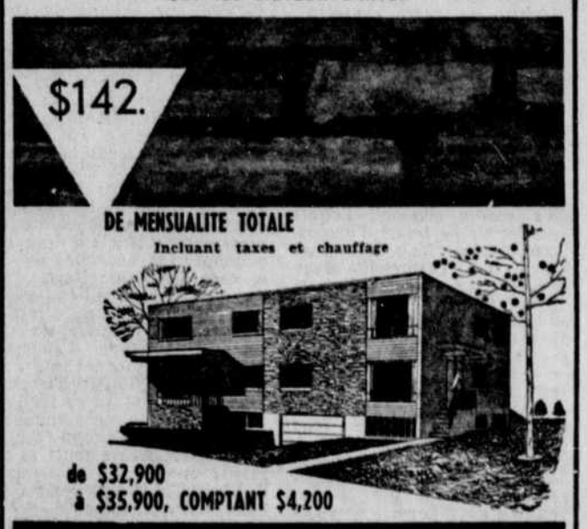

DE MENSUALITE TOTALE

Incluant taxes et chauffage

de $32,900

à $35,900, COMPTANT $4,200

L'ULTRADUPLEX, construit "sur mesure", représente une conception radicalement nouvelle de la maison à revenu. Au confort et à l'intimité du bungalow de qualité, il joint les avantages d'un revenu intéressant.

Ne cherchez pas plus loin . . . c'est au coeur même de l'île de Montréal que vous trouverez cette oasis de tranquillité où vous attendent une vie d'élégance et de confort . . . et un revenu additionnel.

DIRECTION : Du boulevard l'Acadie tournez vers l'ouest au chemin de la Côte-Vertu (Sauvé ouest). Vous êtes déjà sur les lieux . . .

A L'AUTOROUTE ET CÔTE-VERTU

de salaberry

CORPORATION

LES CONSTRUCTEURS DU

DOMAINE CHAMERAN

A ST-LAURENT

202 BOUL. THOMPSON, ST-LAURENT - RI. 7-0649

EDITORIAL

Les équivoques du RIN

Lors de la comparution du Rassemblement pour l'indépendance nationale devant le Comité parlementaire de la constitution, ce sont surtout les propos du stratège Bourgault sur les minorités qui ont retenu l'attention. Ces propos inspirés d'une "real-politik" plutôt mesquine sont inacceptables à un esprit civilisé. Mais comme ils représentent un aspect plutôt marginal de la pensée du RIN, nous y reviendrons à une autre occasion.

Ce qui nous a davantage intéressé, c'est le texte même du mémoire soumis par le RIN au Comité parlementaire. Ce texte est logique. Il frappe même par sa clarté apparente. Mais il repose, au fond, sur des ambiguïtés fondamentales dont nous ne signalerons aujourd'hui que la plus évidente.

•

Dès le début, le RIN donne sa définition de ce qu'est une nation : *"Une communauté historique et culturelle, possédant un gouvernement et des institutions qui lui sont propres, et établie sur un territoire délimité"*. Pour saisir la portée de cette définition, il faut se reporter à une note explicative contenue à la fin du mémoire. Nous citons cette note au complet, car elle illustre assez bien les fondements intellectuels de l'option riniste :

> *"La notion pourtant fondamentale de "nation" est précisément une de celles qui divisent le plus les Canadiens français et les Canadiens anglais. Pour les Anglais, la nation est plus un résultat qu'une donnée humaine : c'est en quelque sorte une création de l'Etat. Pour eux, la nation est l'ensemble des populations soumises à l'autorité d'un même Etat et ils parlent de la nécessité de la formation d'une "Canadian nation" parce qu'il existe un Etat canadien. Pour les Français, au contraire, c'est l'Etat qui procède de la nation. L'Etat est simplement l'organe que se donne une nation pour s'administrer et son rôle est de réaliser les volontés de la nation. Cette distinction est primordiale et elle illustre deux conceptions politiques bien différentes"*.

Au nom de la culture politique la plus élémentaire, je conteste la validité de cette explication. Je nie que la véritable distinction soit entre "Anglais" d'un côté, et "Français" de l'autre. L'opposition est, au contraire, entre deux conceptions philosophiques différentes des rapports entre Etat et nation, dont chacune recrute des adeptes non seulement chez les Français et les Anglais, mais parmi tous les peuples qui ont été saisis de ces problèmes. Et je me borne, pour les fins de la discussion, à invoquer deux autorités "très françaises" qui pensent fort différemment du RIN.

La première est Jacques Maritain. Dans le premier chapitre de son ouvrage *"L'homme et l'Etat"*, le philosophe établit une distinction fondamentale entre la nation et l'Etat; il montre clairement qu'il ne faut pas mêler les deux, puisque chacune de ces deux réalités correspond à un ordre différent d'existence. Toute la thèse de Maritain va précisément à l'encontre de la prétendue pensée française invoquée par le RIN.

La deuxième autorité est Marcel Prélot, professeur à la faculté de droit de Paris et auteur d'un important traité intitulé *"Institutions politiques et droit constitutionnel"*. Dès le début de son ouvrage, Prélot rappelle que l'Etat est à la fois société et pouvoir et qu'il y a grand danger à ne concevoir l'Etat que comme organe de pouvoir. Après avoir noté qu'historiquement, *"l'Etat nait, non de l'unité, mais de la diversité"*, le juriste français ajoute ceci : *"Pas davantage, on ne peut fonder sur l'histoire la croyance en un déterminisme nationalitaire, selon lequel certains groupes humains, appelés "nations", réaliseraient déjà, à l'intérieur d'eux-mêmes, une unité physique et spirituelle qui les prédisposerait à devenir Etats, qui même, selon le principe dit des nationalités, leur donnerait un droit à cette transformation. En fait, l'instinct national, s'il est un facteur politique puissant, est par lui-même dépourvu des moyens de constituer l'unité politique qu'est l'Etat"*.

Le RIN pourra opposer à ces témoignages d'autres textes émanant, eux aussi, de sources françaises. Raymond Aron, par exemple, dans son ouvrage *"Paix et guerre entre les nations"*, a de nombreux passages qui paraissent appuyer la thèse du RIN. De même, dans son traité intitulé *"Institutions politiques et droit constitutionnel"*, Maurice Duverger a des paragraphes qui, isolés de leur contexte, pourraient être utiles à la thèse indépendantiste.

Mais cela ne change absolument rien à notre affirmation de fond, savoir qu'il est faux et naïf d'écrire : *"Pour les Anglais, la nation est ceci"* et *"Pour les Français, la nation est cela"*. La vérité, c'est qu'il existe chez les uns et les autres, des représentants de l'une et l'autre manière de voir. Il y a, au Canada anglais, des milliers de partisans inconscients de la thèse du RIN, c'est-à-dire de la thèse de l'Etat national, mais appliquée au bénéfice exclusif du Canada anglais. Il existe, en France même, de nombreuses et très importantes autorités qui refuseraient de signer la "note explicative" du RIN.

•

En procédant à ce travail de déblaiement, nous n'entendons aucunement écarter par la bande une option qui pourrait nous embarrasser. Nous voulons simplement inciter les partisans de cette option à plus de rigueur intellectuelle, à moins de dogmatisme, à moins d'affirmations gratuites.

Ce travail préliminaire est tellement important que nous y reviendrons de nouveau lundi, à propos d'une autre équivoque chère au RIN : celle qui consiste à passer, sans nuance, de l'Etat national à l'Etat-nation, comme si ces deux expressions signifiaient exactement la même chose.

Claude RYAN

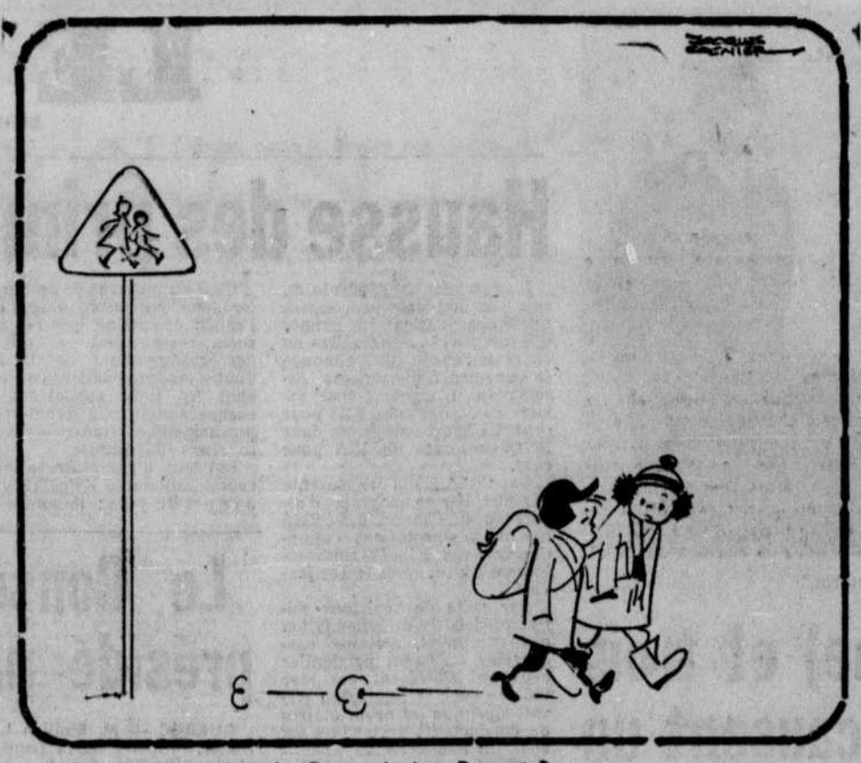

— **Qu'est-ce que c'est la Commission Parent ?**
— **C'est quand tes parents t'envoient chercher des cigarettes au coin.**

lettres au DEVOIR

Mots croisés

Il y a longtemps que je me promettais de féliciter un de vos précieux collaborateurs ! Celui ou celle qui compose vos "Mots croisés."

Descriptions parfois rusées, mais toujours justes; amusantes et souvent des plus spirituelles. Les problèmes sont toujours intéressants et des plus variés; sans être pédants, livresques ou mythologiques !

Une détente matinale des plus rafraîchissantes, qui met le lecteur sur le bon pied pour le reste de la journée !

Encore une fois, MERCI,

L.-M. BRUNET.

Sur un commentaire

J'ai pris connaissance du Blocs-Notes publié dans votre numéro du 26 novembre. J'avoue que je me sens assez flattée de susciter cinq longues colonnes de texte dans la page éditoriale du **Devoir** surtout à la suite d'un article "inepte et insignifiant". Je me demande si, en donnant cette importance à mon article, le directeur du **Devoir** n'a pas voulu donner un compte rendu détaillé de sa conférence que l'information du **Devoir** avait omise de couvrir.

M. Ryan veut rétablir les faits ce qu'il fait d'ailleurs avec une grande complaisance. Certaines corrections sont tirées par les cheveux et j'aimerais à mon tour rétablir quelques faits.

Au premier point je dis "Pour M. Ryan la theorie semble n'avoir guère d'importance. Vous commentez : "Je n'ai jamais dit que la théorie n'avait point d'importance" et vous me reprochez de ne pas saisir les nuances ? Ensuite vous expliquez ce qui motivait votre attitude dans le choix de données concrètes. Avouez que je n'étais pas en mesure de faire l'interprétation de votre pensée.

Au deuxième point vous me faites un procès d'intention. Ma manière de rapporter votre pensée "laisse sous-entendre qu'en définitive tous les journaux se situeraient au même niveau de médiocrité". C'est de la pure interprétation, car à aucun moment je n'ai dit cela et je n'avais nullement l'intention de le laisser sous-entendre.

Ensuite vous trouvez que mes propos sont soit incomplets, soit inadéquats. Je dois avouer que vous avez raison dans certains cas. Cependant vu l'espace qu'il vous faut pour résumer votre pensée, je me demande si j'aurais pu faire beaucoup mieux dans un si court article.

A remarquer aussi que certaines parties de vos commentaires ne se retrouvaient pas dans votre conférence, tandis que d'autres se retrouvaient dans mon article, ce que vous omettez de mentionner.

Quant à l'hypothèse canadienne, je regrette, celle-ci m'a échappé.

En guise de conclusion, je reconnais humblement que pour vous, journaliste chevronné et directeur d'un journal réputé comme pour moi modeste débutante à temps perdu "De la théorie à la pratique, la marge est souvent très grande".

Bien à vous,

Mance VIGEANT

P.S. — Vu l'importance que vous m'avez accordée dans le passé, importance à laquelle je n'aurais jamais osé prétendre d'ailleurs, je demande de bien vouloir publier ma lettre dans la tribune aux lecteurs.

Merci à l'avance.

L'OPINION DU LECTEUR

Léopold Garant et Jean Marchand: deux réactions différentes devant le Rapport Parent

par Wilfrid CÔTÉ, ptre, Sherbrooke

Dans les dix premiers jours qui ont suivi la présentation de la première partie de la seconde tranche du rapport Parent, le président de la C.I.C. et le président de la C.S.N. ont émis leur opinion sur l'ensemble des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Vous conviendrez avec moi que l'un et l'autre avaient des motifs, mais à des titres divers, de faire connaître les premières réactions de leur association sur un document si lourd de conséquences pour l'éducation dans le Québec.

Ce qui étonne à la lecture des déclarations de M. Jean Marchand, c'est son adhésion, sans la moindre restriction, aux suggestions de la Commission Parent, son souhait naïf d'une unanimité sans délai. Si quelqu'un, en dehors du monde syndical, avait osé proposer un tel empressement conformiste au sujet des projets du Code du Travail ou Bill 54, il se serait sans doute attiré, et avec raison, les foudres des premiers intéressés. Certains chefs syndicaux, malheureusement, changent vite de tactique et de langage quand ils se prononcent sur des questions où leur compétence et leur expérience font défaut.

Dans l'enseignement comme dans le syndicalisme, il y a des négociations, des droits acquis, des institutions privées, des objectifs, des étapes intermédiaires et progressives, des frais à payer. J'admire les ouvriers quand ils imposent à leurs employeurs le respect de certains droits devant la hâte du progrès et de l'automatisation. Je comprends mal le chef ouvrier qui ne propose pas les mêmes délais et les mêmes négociations quand il est question de bousculer des institutions, qui ont certes à se transformer en 1964, mais qui ont été les seules, depuis que nous existons, à nous offrir un commencement de culture.

Ni les universités, ni les collèges classiques, ni les écoles normales, ni les instituts familiaux ne tiennent à des privilèges désuets. Ils ont occupé la place parce que personne n'était en mesure d'offrir les mêmes services. Il faudrait blâmer les gouvernements libéraux et de l'union nationale de s'être désintéressés de l'éducation plutôt que de lancer des propos fallacieux et mythiques contre des institutions qui ont encore des droits dans l'éducation et qui méritent notre reconnaissance pour avoir tenu le coup dans les temps les plus difficiles.

Autant je suis fier de M. Jean Marchand quand il défend les ouvriers, autant il me déçoit quand il juge en provocateur les milieux de l'enseignement. Il est normal que M. Marchand ne soit pas docteur dans toutes les sciences, mais de grâce qu'il ait la prudence de ne pas s'aventurer dans des domaines qui lui sont moins familiers.

L'attitude de M. Léopold Garant, président de la C.I.C. m'a prouvé que la compétence et l'expérience imposent à la pensée de la mesure et des nuances. M. Jean Marchand aurait probablement eu les mêmes réactions que M. Garant dans une situation semblable sur le plan syndical. Le président de la C.I.C. est positif, mais prudent. Il souligne que la Commission d'enquête sur l'enseignement s'est nourrie d'une doctrine pédagogique très riche et vraiment moderne, et qu'il y a nécessité de mettre à l'épreuve sans tarder le renouveau pédagogique qu'elle propose. Sans taire son admiration pour l'ensemble du Rapport, le président de la C.I.C. n'a pas hésité à noter qu'il n'accepte pas sans réserve tout son contenu. D'après lui, "on devra scruter de plus près les modalités de la domination presque absolue de l'Etat sur le système scolaire et analyser quels moyens la Commission Parent offre, dans sa formule nouvelle des instituts pré-universitaires et professionnels, de récupérer ce que les collèges classiques ont de très précieux lorsqu'ils fournissent aux jeunes des traditions, des méthodes, un personnel et un idéal d'une richesse incontestable".

Je préfère le jugement de M. Léopold Garant à celui de M. Jean Marchand. Une collaboration qui résulte d'un dialogue entre les parties est de loin plus saine pour la démocratie et pour l'éducation qu'un engouement sans discernement décrété par des personnes étrangères au problème. M. Marchand aura à son crédit quelques mythes de plus dans le Québec : des féodalités, des pressions occultes et la première version du Bill 60. Qu'il pense à la première version du Bill 54 quand il "ramollit" ses positions devant une commission royale d'enquête ou devant le gouvernement.

L'Inde est au bord de la famine

par Jean WETZ

NOUVELLE-DELHI — Si ce que les autorités appellent pudiquement la crise alimentaire a provoqué des désordres particulièrement graves au Kerala, cette crise affecte aussi gravement d'autres parties de l'Inde, où des dixaines de millions de familles sont actuellement réduites à une condition très proche de la famine.

Dans un pays aussi vaste la situation varie selon les divers Etats, et les statistiques, dans un tel domaine, sont inexistantes. Certains sondages indiquent toutefois que si les paysans qui possèdent un peu de terre disposent en général de modestes réserves leur permettant de ne pas vivre tout à fait au jour le jour, les familles de simples travailleurs agricoles — il y en a quelque soixante millions — doivent s'estimer heureuses, dans beaucoup de régions, lorsqu'elles peuvent manger encore un peu de blé ou de riz une fois tous les deux jours.

C'est, toutefois, dans l'Etat du Kerala que la crise a pris sa forme la plus spectaculaire. Alors que depuis des semaines le prix du riz, qui est le seul aliment "accepté" dans le sud de l'Inde, montait de façon vertigineuse et que les trafiquants se rendaient maîtres du marché, les autorités gouvernementales ne se sont décidées à intervenir sérieusement qu'au début de novembre. Leur action, déjà trop tardive, a été très mal préparée et a eu pour résultat de déclencher une agitation violente d'un bout à l'autre du Kerala.

Lorsque le rationnement fut décrété, des dépôts officiels furent installés à la hâte pour procéder à la distribution du riz. Mais, au bout de quelques jours, le gouvernement fut incapable de donner les rations promises tandis que le cours du riz atteignait un niveau record au marché noir. Conséquence non moins inévitable, les autres produits alimentaires — notamment le tapioca, qui est "le riz du pauvre" — disparurent également du marché.

C'est alors que beaucoup de citoyens, lassés de faire inutilement la queue pendant parfois toute une semaine devant les échoppes officielles, se résolurent à passer à l'action directe. Sur les routes de campagne, les camions qui transportaient du riz tombèrent dans des embuscades et furent pillés. A Trivandrum, capitale du Kerala, la foule furieuse et affamée envahit des maisons privées, aussi bien que des immeubles officiels, pour s'emparer de toutes les provisions disponibles, le maire lui-même, accompagné de quarante conseillers municipaux, fit la grève sur le tas devant le siège du gouvernement. Ailleurs, à Quilon notamment, les étudiants ont fouillé les boutiques et les entrepôts, se sont emparés des stocks de grains et de sucre puis les ont distribués sur la grande place de la ville sans que les autorités aient osé intervenir. Parfois ces autorités, souvent passives à l'égard des trafiquants, ont énergiquement fait intervenir la police contre les manifestants.

Depuis une dizaine de jours de nouveaux efforts ont été entrepris pour remédier à la crise. Un bateau de riz en provenance du Pakistan et deux cargos apportant du blé américain ont été détournés vers le port de Cochin, tandis qu'à l'intérieur même du pays les autorités — après avoir mobilité quelques stocks — dénichent jour et nuit des trains spéciaux chargés de grains vers le Kerala. En dépit de ces efforts, il est encore douteux que le ministre du ravitaillement puisse tenir sa promesse de porter en décembre à 120 grammes par jour la ration officielle du riz qui est actuellement de 100 grammes.

La crise alimentaire, qui a déjà porté un coup très sérieux au prestige du gouvernement Shastri, ne demeurera probablement pas sans répercussions politiques. Au Kerala même, des élections doivent avoir lieu en février prochain pour remplacer le gouvernement fourni par le parti du Congrès qui s'était "désintégré" pendant l'été. Bien que ses adversaires soient eux aussi divisés, le Congrès abordera donc cette bataille dans les pires conditions.

D'une façon plus générale toutefois, les troubles dus à la disette et surtout les réactions du gouvernement de New Delhi face à cette crise font apparaître jusqu'à quel point les choses ont changé depuis la mort de Nehru. Certaines faiblesses, il est vrai, ne datent pas d'hier. Le manque de progrès suffisants dans l'agriculture est manifeste depuis bien des années. Même aujourd'hui, les experts les plus optimistes osent à peine espérer que d'ici sept à dix ans, l'Inde parviendra enfin à atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé dès 1948 de se nourrir elle-même.

Les "féodaux" contre New-Delhi

D'autre part, le gouvernement de New-Delhi, malgré quelques discours ministériels contre les trafiquants, ne peut pas assumer lui-même la distribution des produits alimentaires. Les dirigeants les plus perspicaces en tout cas se rendent compte qu'une telle tâche dépasserait de beaucoup les moyens dont dispose l'administration. Toute la stratégie gouvernementale se résume en quelques actions limitées, comme celle du Kerala, et en l'essai d'un contrôle assez élastique sur les prix des principaux produits. Cependant, la plus grande partie du commerce des grains reste aux mains du secteur privé.

En fin de compte, la crise alimentaire révèle aussi une évolution significative pour l'avenir du gouvernement et du pays. En effet, une des raisons pour lesquelles la disette a pris une tournure tragique est que les Etats disposant d'un surplus de ressources alimentaires manifestent la plus grande répugnance à aider leurs voisins moins fortunés. Mais quand M. Shastri a voulu imposer un peu plus de coopération entre les régions, la plupart des premiers ministres des Etats n'ont pas craint de se dresser contre la politique proposée à New-Delhi.

Depuis lors, certes, les marchandages se sont poursuivis et les Etats relativement prospères ont fini par promettre de livrer au gouvernement central certains stocks considérés comme excédentaires. Mais il ne s'agit là que d'un "gentleman's agreement", et si le cabinet de New-Delhi voulait user de la seule sanction dont il dispose, vis-à-vis des Etats défaillants, en leur "coupant les vivres", la structure fédérale de l'Inde serait immédiatement soumise à de dangereuses secousses. En théorie, il est vrai, le rapport des forces entre New-Delhi et les capitales régionales n'a pas changé. Autrefois, cependant, Nehru disposait d'une autorité suffisante pour prévenir une révolte ouverte des "féodaux" qui règnent dans les provinces.

(Le Monde)

Un régime particulier pour le Québec?

par Ramsay COOK,
professeur d'histoire à l'université de Toronto

Il est clair que même l'extension progressive à travers le Canada anglais des institutions destinées à refléter la dualité culturelle de notre pays sera difficile. La seconde condition d'une nouvelle entente, telle que définie par M. Ryan le 20 novembre, sera peut-être plus facile à réaliser que la première.

Il s'agit de la condition préconisant "un régime particulier pour le Québec à l'intérieur du cadre canadien". L'idée que cette deuxième condition puisse se réaliser plus facilement que la première est peut-être étonnante. Mais si l'on veut bien oublier les slogans et examiner les faits, cet étonnement aura tôt fait de se dissiper.

Que signifie au juste un "régime particulier"? Personne n'a encore accompli l'effort de définir ce terme d'une façon précise. Mais d'abord et avant tout, l'expression signifie de toute évidence l'acceptation par le Canada anglais du fait que le Québec n'est pas une province comme les autres. En vérité, le Québec n'a jamais été une province comme les autres, ni du point de vue constitutionnel ni du point de vue politique. Sous l'angle constitutionnel, Québec est la seule des provinces où le bilinguisme soit officiellement garanti par la loi; elle est aussi la seule province dans laquelle l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ait reconnu un système légal original. Politiquement, le Québec n'est pas une province comme les autres. Aucun homme politique, la seule exception ayant peut-être été M. Diefenbaker en 1957, ne peut se permettre de traiter Québec comme si celle-ci n'était qu'une autre province. Entre autres exigences, un chef de parti canadien doit, lorsqu'il n'est pas lui-même un Canadien français, se trouver un lieutenant québécois. Et à l'intérieur du cabinet fédéral, le lieutenant du Québec n'est pas un ministre comme les autres. Rien de tout cela n'est neuf. N'empêche qu'on oublie souvent ces réalités.

Même dans le domaine fiscal, Québec n'est pas une province comme les autres. Au moins depuis l'entente Fleming-Barrette relative à l'aide fédérale aux universités (et peut-être faudrait-il même remonter jusqu'au premier accord entre MM. Duplessis et St-Laurent sur la taxation directe), Québec a reçu dans le domaine fiscal un traitement différent. Depuis 1963, il ne fait pas de doute que l'évolution de la politique fédérale a été conçue de manière à satisfaire aux besoins du Québec, ce qui, ajoutons-le tout de suite, a souvent aidé par ricochet les autres provinces. Mais dans la plupart des cas, l'initiative est venue du Québec. De plus, il est difficile de se représenter un seul cas où le principe revendiqué par le Québec n'ait pas été accepté par Ottawa et par le Canada anglais, même si la pratique courante demeure encore dans certains cas bien en deçà du principe. Les exemples de ceci sont nombreux: fonds d'aide aux municipalités, prêts aux étudiants, caisse de retraite, retrait des programmes conjoints, procédure d'amendement constitutionnel et, surtout, ententes fiscales. Tous ces ajustements ont pu se réaliser à l'intérieur de notre constitution actuelle. Peut-on croire que de tels changements se seraient produits si les demandes initiales étaient venues de l'Ile du Prince-Edouard, de la Saskatchewan ou de la Colombie-Britannique? A cause de son importance même, mais surtout à cause du fait qu'elle est canadienne-française, Québec — il n'y a aucun doute là-dessus — n'est pas une province comme les autres.

Mais cela suffit-il? Probablement pas. M. Lesage et M. Gérin-Lajoie ont tous deux exprimé récemment, et cela dans des termes très modérés, la nécessité de continuer à chercher une solution à nos frictions actuelles. Tous deux ont dit que la solution devrait comporter l'acceptation d'un "régime particulier" pour le Québec. Aucun des deux n'a été très explicite quant aux domaines précis au sujet desquels Québec voudrait se voir accorder un statut spécial. Mais la raison de cette réserve saute aux yeux: ces domaines où Québec voudra jouir d'un statut particulier se préciseront dans la pratique; ils ne sauraient être définis à l'avance sans que l'on s'expose à créer une camisole de force qui pourrait devenir un véritable danger tant pour les provinces que pour le pays dans son ensemble. De plus, les questions les plus importantes sont présentement à l'étude à l'intérieur d'organismes comme le Comité fédéral-provincial d'étude sur la structure de la fiscalité. Mais chaque fois que le Québec (ou une autre province) sera d'avis qu'un aspect particulier de la constitution, ou une application de celle-ci, demande à être réexaminé, les Canadiens anglais seront presque certainement d'accord pour procéder à l'étude demandée. Ils seront particulièrement heureux d'étudier la possibilité d'un régime particulier pour le Québec s'ils peuvent avoir l'assurance, comme M. Lesage l'a dit à Toronto récemment, que ce régime peut être défini sans que soient mis en danger les éléments essentiels de notre système fédéral actuel. J'irai même plus loin: il y a actuellement des Canadiens de langue anglaise qui sont tout à fait disposés à accepter le défi de M. Lesage invitant le reste du Canada à chercher avec Québec une adaptation de notre système fédéral à nos besoins actuels.

Je voudrais cependant souligner un point à propos des deux conditions d'une nouvelle entente, comme elles ont été définies par M. Lesage, M. Gérin-Lajoie et M. Ryan. Ce que je veux souligner, c'est que les deux conditions sont intimement liées. A mon avis, les Canadiens anglais seront moins disposés à travailler à la réalisation d'une véritable dualité culturelle s'il leur apparaît que Québec se retire progressivement des affaires fédérales. En d'autres termes, plus l'idée d'un régime particulier se rapprochera, ou semblera se rapprocher, de la théorie des "Etats associés", moins les Canadiens anglais se montreront désireux d'accepter la dualité culturelle. En fait, je doute fortement que les Canadiens anglais puissent jamais accepter la doctrine des "Etats associés" dans les termes où elle a été définie jusqu'à maintenant. Mais cela est une question qu'il faudra aborder plus tard.

Dans le contexte actuel, je pense que Québec est justifié d'attendre du Canada anglais une coopération active dans l'édification d'un type de société qui offrira aux Canadiens français une vie meilleure. Mais, en retour, le Canada anglais est justifié de s'attendre à ce que le Québec s'abstienne de présenter des demandes qui mettraient en danger l'existence même du Canada anglais. Jusqu'à maintenant, ces conditions ont été passablement bien observées, mais des difficultés irréparables surgiront probablement si les deux objectifs fondamentaux devenaient incompatibles. C'est pourquoi nos problèmes actuels doivent être abordés de manière aussi précise que possible, c'est-à-dire en partant de problèmes précis et de remèdes non moins définis, plutôt qu'à partir de vagues slogans auxquels on ne saurait répliquer que par d'autres slogans. Cela étant acquis, personne, selon moi, ne saurait contrarier cette remarque récente de M. Gérin-Lajoie: "De plus en plus, les Canadiens français et nombre de Canadiens anglais admettent que nos structures constitutionnelles devront être assez souples pour accommoder des divergences d'optique inévitables dans un pays comme le nôtre".

Transmission sous-marine

Interrogé à la suite de déclarations faites récemment par M. Smallwood sur le harnachement des chutes Hamilton, M. Lesage aurait déclaré ce qui suit : "J'espère qu'il (M. Smallwood) aura moins de misère que n'en a eu le Québec avec son câble aux Boules. (fin de la citation).

Les câbles d'énergie électrique installés en face des Boules il y a déjà une décade et qui furent soumis à une tension d'opération de soixante (60) kilovolts ont indiscutablement failli. Mais la pratique grandissante de conversion et d'inversion des courants de haute tension et aujourd'hui rendue économiquement possible, permet de croire que les câbles projetés par Terre-Neuve et qui opéreraient à une tension de beaucoup plus élevée que celle des Boules ne créeront vraisemblablement aucun problème sérieux d'opération. Tout ingénieur avisé et qui a eu le souci de suivre le cours de l'évolution dans ce domaine est conscient je crois, de la part de vérité que peut contenir cette affirmation.

La déclaration de M. Lesage, si elle fut faite en connaissance de cause, ne rend guère justice à la haute compétence des ingénieurs de l'Hydro-Québec responsables de ce projet et de son exécution. Dans la négative cette déclaration n'aurait certainement pas dû être faite dans les termes cités plus haut.

Respectueusement vôtre,

Rodolphe Bignell,
Verchères, Qué.

Le rapport Parent et l'université de Sherbrooke

J'aimerais avoir l'usage de vos colonnes pour protester énergiquement contre une suggestion de la deuxième tranche du rapport Parent à savoir : *"l'abolition* de l'Université de Sherbrooke comme telle."

Lors de la remise de la deuxième tranche du rapport au premier ministre Lesage, Mgr Parent a déclaré, selon les journaux : "Voici un rapport contenant des *ESSAIS* de solutions qui vous apporteront des problèmes". (Le Devoir, 21-11-64).

Si l'on prend le mot *essai* dans son sens général, ça veut dire que l'on fait *l'épreuve* d'une personne ou d'une chose pour voir si elle est apte à ce que l'on attend. En d'autres mots, ça veut dire que l'on *tente* une expérience sans être certain du résultat. Si l'on prend le mot *essai* dans son sens figuré en littérature, ça représente certains ouvrages qui ne prétendent pas *approfondir* un sujet. Alors quel que soit le sens que Mgr Parent voulut donner au mot *essai* qu'il a employé, dans sa déclaration, nous constatons qu'il admet ne pas connaître à fond ou n'est pas certain des résultats de la question sur laquelle, cependant, il se permet de faire des recommandations.

Et vous, gens de la région de Sherbrooke et de l'Estrie, qui avez travaillé si fort pour l'Université, allez-vous demeurer endormis ? Réveillez-vous ! Ecrivez, télégraphiez, téléphonez, mais quelle que soit la manière, protestez et protestez vigoureusement auprès du gouvernement et de votre député.

Lors de l'avènement du gouvernement Lesage en 1960, l'on criait partout que c'était l'ère du *"déblocage"* qui commençait. Je me demande plutôt si ce n'était pas l'ère du *"matraquage"* qui débutait. Après avoir constaté que le gouvernement Lesage a *matraqué* des réputations avec les rapports Salvas et Choquette, a *matraqué* des innocents protestataires lors de la visite de la reine, nous réalisons aujourd'hui, qu'il continue, avec le rapport Parent, en *matraquant* les institutions. Allons-nous demeurer amorphes devant une telle attitude révoltante et sans réagir ? J'espère que non.

Sincèrement,

G. Roger Roy, B.Ph.,
Rock Island, Qué.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : Victor 4-3361

Douglas s'oppose à l'application du règlement de clôture pour forcer le vote sur le drapeau

"Le drapeau n'est pas une concession au Québec"

"Le drapeau n'est pas une concession au Québec. C'est ce que je dis à tous mes concitoyens qui le prétendent. Les Québécois ont déjà le leur, et regardent le présent et l'avenir, tandis que plusieurs Anglo-Saxons ne veulent pas rompre les liens mystiques qui les relient à leur passé."

C'est ce qu'a souligné hier après-midi M. T. C. Douglas, au cours d'une conférence de presse à laquelle prenait part M. Robert Cliche, président conjoint du Nouveau Parti. M. Douglas a dit qu'il était "très fier" du choix du conseil exécutif du parti.

"Si ce n'était que de moi, a repris M. Douglas au sujet du drapeau, j'opterais peut-être pour garder des liens symboliques avec ma mère-patrie. Mais j'ai deux petits enfants; ils ne se préoccupent pas du lieu de naissance de leur grand-père...." M. Douglas est né en Grande-Bretagne.

Rappelant qu'aussitôt après la présentation du premier projet de drapeau, en juin dernier, il avait recommandé que l'étude en soit déférée à un comité ad hoc, M. Douglas a dit que M. Pearson était maintenant pris entre deux feux: soit de donner au pays un drapeau pour Noël, tel qu'il l'a promis, soit de laisser de côté le projet de code de travail, autrement plus urgent".

M. Pearson n'aurait pas dû fixer de date-limite."

Dans un autre domaine, M. Douglas a dit qu'il est étonnant que les "vieux partis" tentent de régler dans l'enceinte du Parlement des problèmes qui devraient l'être par les Cours de justice, telles les accusations de pots-de-vin soulevées par M. Nielsen. Cette pénible affaire, comme celle du drapeau, ralentit le travail législatif prioritaire.

Le chef du NPD s'est également dit favorable à l'ouverture du port de Montréal à longueur d'année. Il préconise aussi que les deux grands réseaux de transport aériens Air-Canada et Pacifique Canadien, soient intégrés ou unifiés de quelque façon

Pour sa part, M Robert Cliche a souligné que si le Nouveau parti présentait une "image" anglo-canadienne, c'est pour la simple raison que le Québec s'en est toujours tenu loin; s'il "s'abonnait" au NPD, le Québec ne le regretterait pas, a-t-il ajouté.

L'avocat beauceron a affirmé que sa courte expérience au sein du NPD (il en est membre depuis moins de deux ans) lui avait appris que ses dirigeants envisagent les problèmes du pays de façon logique et raisonnée, et non de façon émotive comme dans les vieux partis.

Il a enfin indiqué que son parti souhaite présenter des candidats dans tous les comtés du Québec aux prochaines élections fédérales, pour faire connaître la doctrine du NPD dans tous les coins de la province, "même si nous savons d'avance que nous serons battus". Il estime toutefois que le parti fera une trouée dans la province et élira quelques députés à Ottawa.

par Gilles LESAGE

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, s'oppose à ce que le gouvernement impose le règlement de clôture pour forcer le vote sur le projet de drapeau soumis par un comité parlementaire, et actuellement à l'étude à Ottawa.

A la suite d'une causerie consacrée à l'automation, devant les étudiants de Sir George Williams, hier midi, le chef du Nouveau parti démocratique répondait alors à une question. Il a eu l'imprudence d'enchaîner que la "clôture" ne devait pas être utilisée pour une affaire "relativement si peu importante." De l'assistance fort nombreuse et attentive s'élevèrent alors des sifflements de désapprobation. M. Douglas reprit que la clôture ne s'imposait pas parce qu'il ne s'agit pas d'une matière essentielle à la vie et au bien-être de la nation. Le NPD, a-t-il ajouté, est en faveur du drapeau monofolié et le secondeur de la proposition à cet égard est précisément l'un de ses députés, M. Reid Scott. "Nous avons attendu si longtemps que nous pouvons bien attendre encore quelques semaines pour permettre à M. Diefenbaker de terminer son "filibuster."

M. Douglas a également rappelé que la clôture n'avait été utilisée qu'à deux reprises au parlement fédéral, soit en 1912 et en 1956, et que chaque fois la mesure avait laissé des plaies qui ne sont pas encore cicatrisées.

Dans sa "lecture" consacrée aux problèmes que soulèvent l'automation et la cybernétique, le chef du NPD a soutenu que la grande question n'en était pas une de production, mais de consommation et de distribution des biens produits. L'on peut envisager ce défi d'un point de vue moral, en économiste ou en hommes d'affaires, mais si nous ne réussissons pas à procurer à la population le pouvoir d'achat pour acheter les biens produits, l'automation et les autres nouvelles techniques électroniques seront une malédiction, a-t-il ajouté.

M. Douglas propose les mesures suivantes pour accroître le pouvoir d'achat des consommateurs : augmentation des bénéfices sociaux aux vieux, aux infirmes, aux veuves, etc., ces personnes qui, précisément, dépenseront l'argent supplémentaire qu'elles recevront; hausse du salaire minimum; mise en oeuvre de grands projets sociaux, qui redonneront aux chômeurs le sens de la dignité et augmenteront leur pouvoir d'achat.

A moins que le Canada, a poursuivi l'homme politique, n'augmente au minimum son rythme de croissance de 6 à 7 p.c. par année, il ne pourra créer assez d'emplois pour les jeunes qui envahissent le marché du travail chaque année, ni pour les autres que l'automation a éliminés, soit au total 400,000 personnes annuellement.

Laissées à elles-mêmes, les forces économiques ne peuvent relever ce gigantesque défi; il ne peut l'être que par la planification. En ce sens, il faut une forte orientation des emplois vers le secteur public et celui des services. "Il faut préparer la population à occuper les emplois qui s'offriront à elle jusqu'à la fin du siècle."

M. Douglas préconise également le contrôle des investissements qui, dit-il, ne peuvent plus être laissés entre les mains de petits groupes et doivent être dirigés vers des dépenses sociales et capitales, de même qu'au développement accéléré des ressources naturelles.

Se défendant d'aborder le problème en doctrinaire ou de façon didactique, le chef du NPD affirme que cette seconde révolution industrielle ne peut être envisagée avec les méthodes et les outils du 19e siècle. A cet égard, M. Douglas a, à plusieurs reprises, cité l'exemple de la Suède, qui envisage les défis de l'ère actuelle avec réalisme.

M. Douglas a souligné qu'il ne parlait pas du partage des richesses, mais du partage de la hausse potentielle de la productivité, au moment où les machines remplacent les hommes comme producteurs, mais non comme consommateurs.

Au cours de la période de questions, le député de Burnaby-Coquitlam, a réaffirmé que son parti était opposé à l'imposition de la peine de mort. Là où elle a été abolie, il n'y a pas eu de hausse des crimes, pas plus qu'on ne peut prouver qu'il y en avait moins lorsque les criminels étaient pendus sur la place publique. A propos de la commutation de peine en faveur de Georges Marcotte, M. Douglas a dit que de nouveaux éléments soumis mercredi au ministre de la justice pouvaient permettre de mettre en doute quelques-unes des preuves accumulées contre le "Père Noël".

On lui a demandé s'il était favorable à la "centralisation" de l'éducation. Il a répondu en deux points. Elle est impossible au Canada, parce que l'éducation relève des provinces; ceci fait partie du "marchandage" qui a présidé à la confédération. Par ailleurs, il est favorable à une aide fédérale au moyen de subventions et d'abattements d'impôts. De plus, il estime que le fédéral devrait utiliser ses bons offices — mais non son autorité — pour amener une certaine uniformité dans des domaines précis, à travers le pays.

A un autre qui s'inquiétait de la présumée présence de la "mafia" au pays, M. Douglas a admis qu'en effet ceci "causait beaucoup de préoccupations" et que des enquêtes approfondies devraient être entreprises.

Enfin, le chef du nouveau parti a conjecturé qu'il y aurait des élections générales en juin 1965.

MM. Douglas et Cliche se consultant devant les journalistes . . .
(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Cliche: les ruraux ne sont pas les défenseurs du conservatisme politique

Les citadins ont tort de croire que les ruraux sont, et ont toujours été, les défenseurs du conservatisme politique, a déclaré hier soir M. Robert Cliche, leader du NPD au Québec. Au contraire, selon lui, l'histoire politique québécoise démontre que les idées d'avant-garde exprimées par les penseurs des villes ont souvent gagné les premières faveurs de l'électorat dans les comtés dits ruraux.

M. Cliche tenait sa première assemblée publique dans la métropole depuis sa récente nomination au poste de leader québécois du NPD et co-présidents de langue française du parti fédéral.

S'adressant à l'Association néo-démocrate du comté de Notre-Dame-de-Grâce, M. Cliche s'est dit convaincu qu'advenant une élection fédérale, le Nouveau parti ferait une trouée dans les comtés mi-urbains, mi-ruraux de la province.

Il a rappelé que l'action libérale a trouvé ses premiers partisans et ses premiers auditeurs dans les comtés ruraux de la province. "Ce fut de la campagne qu'est sortie, entre 1933 et 1936, une nouvelle pensée nationaliste à portée économique et sociale," a-t-il dit.

Le vote créditiste des élections de 1962 et 1963 qui, note M. Cliche, a tant surpris les penseurs politiques des villes, traduisait une protestation de la masse rurale contre la politique traditionnelle. "En fait, dit-il, en 1962-63, les cultivateurs auraient voté pour le Nouveau parti, si nous avions été présents."

M. Cliche, qui réside dans la région rurale de la Beauce dont il est originaire, a attiré l'attention de ses auditeurs sur les changements importants survenus depuis quelque temps dans la mentalité des ruraux du Québec.

"Les cultivateurs se rendent bien compte, a-t-il dit, que la vieille conception de la ferme familiale très autonome, très individualiste, n'a plus de sens. Ainsi, l'Union catholique des cultivateurs propose des solutions comme la possession communautaire des instruments d'exploitation de la ferme, etc. Dans le domaine agricole, les grandes compagnies, sous prétexte de subventionner le cultivateur et de l'aider, en font un instrument dirigé et contrôlé par elles; les fermes risquent de devenir de petites filiales d'industries téléguidées à partir de Montréal ou Toronto. Dans le domaine forestier, elles achètent de façon massive les terres abandonnées par le cultivateur qui n'y trouve plus de quoi vivre, pour les reboiser et les détenir en pleine propriété, de sorte qu'en plus d'être dépossédés des richesses qui existent en dessous et au-dessus du sol, les Québécois en viendront à perdre le contrôle du sol lui-même".

"Devant ces phénomènes nouveaux et dangereux, les vieux partis ne font rien, attendant, selon leur habitude, qu'il soit trop tard pour agir. Le NPD, lui, comme l'UCC, offre une politique respectueuse de la personne du cultivateur mais prévoyant la socialisation des moyens de production pour que son entreprise soit rentable."

Le 131e congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, du 26 au 31, à Montréal

L'Association américaine pour l'avancement des sciences tiendra, cette année, son congrès annuel à l'hôtel Reine-Elisabeth, du 26 au 31 décembre. Le premier congrès avait lieu en 1848; celui de Montréal sera le 131e. C'est le seul congrès auquel participent les savants américains de toutes disciplines. L'Association publie un hebdomadaire sous le titre de Science. Elle compte 90,000 membres et groupe en une seule fédération quelque 300 sociétés savantes. Le congrès de 1964, avec la participation de quelques milliers de savants américains et canadiens, abordera des sujets tels que le contrôle des insectes nuisibles à l'agriculture; le comportement des primates; l'influence probable des météores et la lune sur les conditions atmosphériques; les effets sur la santé de divers éléments à l'état de trace, dans les aliments et dans l'eau.

Bronfman: mettre le capital, l'expérience et la compétence au service des nouveaux pays

Les pays développés devraient mettre en commun leur expérience, leur capital et leur compétence technique dans un effort de coopération destiné à aider les pays neufs et commençant à se développer, a déclaré M. Samuel Bronfman, homme d'affaires de Montréal.

Il portait la parole à un déjeuner du conseil consultatif du centre universitaire de McGill pour les études des régions prêtes à se développer. Le but de ce centre, établi il y a un an, est de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde les moins développées économiquement.

Cette réunion était la première tenue par le conseil, formé de 26 hommes d'affaires, hommes politiques et éducateurs les mieux connus au Canada.

Le Dr John J. Deutsch, président du conseil économique du Canada, a été élu président du conseil.

M. Bronfman, qui a donné la plus grande partie de l'argent destiné à lancer ce centre, a déclaré que les nations possédantes devraient "mettre en commun leurs ressources considérables de capital, d'expérience, de technique et d'administration, afin d'aider ensemble les pays qui commencent à se développer".

"Les populations de ces pays devraient se considérer comme des partenaires au développement de leur territoire plutôt que comme de simples objets dignes de charité ou d'aumônes".

"Les avantages considérables dont nous disposons au Canada, par exemple, doivent de plus en plus être partagés — pas purement altruiste, mais aussi pour notre propre bien. Le monde ne peut pas exister longtemps avec la moitié de sa population dans la pauvreté et l'autre dans l'opulence", dit-il.

Le Canada a déjà bien commencé, ajouta-t-il, et l'aide du gouvernement à d'autres pays, "bien qu'encore insuffisante, a été quand même d'une valeur énorme".

Un prêt de $10 millions à l'Amérique du Sud

NEW YORK. — Un prêt de 10 millions de dollars canadiens destiné à l'Amérique latine a été signé vendredi à New York par M. Felipe Herrera, président de l'Inter-American Bank, et M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Canada.

En vertu de cet accord, l'Inter-American Bank administrera au nom du gouvernement canadien les sommes mises par ce dernier à la disposition des pays d'Amérique latine, et destinées à des investissements économiques, techniques, d'éducation et d'assistance. Ces prêts pourront porter sur des périodes allant jusqu'à cinquante ans pour certains types d'opérations et pourront être accordés sans intérêt. De toute façon l'Inter-American Bank restera en contact avec le gouvernement canadien — au nom duquel elle signera les contrats de prêts — à chaque stade de l'étude et de la discussion de ces contrats. Le montant de ces prêts sera utilisé à des achats de biens et de services au Canada: la sélection des offres se faisant par adjudication. C'est la première fois qu'en application d'une décision du conseil des gouverneurs datée d'avril 1964 l'Inter-American Bank signe avec un pays non-membre un accord portant sur l'administration d'un prêt de ce même pays. Le Canada avait déjà cependant collaboré avec l'Inter-American Bank par l'achat de participations aux prêts de la banque, pour l'Amérique latine, et par certaines autres opérations de financement.

Bureau de consultation: Ouvert de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.; le samedi de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

GAGNEZ DE BONS SALAIRES

UN METIER EN QUELQUES MOIS

Les cours débutent à plusieurs reprises durant l'année

LES COURS AVIRON COMPRENNENT :

1-Auto-mécanique
2-Soudure
a) Electrique
b) Gaz
c) Haute-pression
d) Héliarc
3-Débosselage
4-Electronique
a) Radio
b) Télévision
5-Réfrigération
6-Machiniste
7-a) Dessin industriel
b) Lecture de plans
8-Electricité
9-Diesel
10-Transmission automatique
"et autres"

Ne commencez aucun entraînement technique sans consulter ou visiter

AVIRON

BUREAU DE CONSULTATION OUVERT JUSQU'A 9H.30 LE SOIR: SAMEDI JUSQU'A 1H.

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
3035, St-Antoine, MONTREAL 935-2525
QUEBEC: 210, rue Lee 529-9566

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs avec nombreux témoignages de vos milliers de gradués.
Je suis intéressé au cours no .... Jour ☐ Soir ☐ à domicile ☐
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. ..... TEL. .....
NOM DU PERE .....
LD-18-11-64

GALERIE ROYALE

LA MEILLEURE GALERIE D'ART AU CANADA

Présente maintenant des peintures de

ADRIEN HEBERT, R.C.A. — OSCAR DE LALL, R.C.A. — ALBERT CLOUTIER, R.C.A. — LAWREN HARRIS
JACK GRAY — BEAMENT — RENE GAGNON — G. ROBERTS — W. SHOWELL — E. N. MOSONVI

et plusieurs autres artistes canadiens renommés

EXPOSITION SPÉCIALE ET VENTE

Vue sur la mer, paysages, scènes de rues, nus,
études du caractère et plusieurs autres sujets.

Le public est invité à venir visiter la galerie Royale et ses salles d'exposition durant décembre tous les jours du lundi au vendredi de 9 h. du matin à 9 h. du soir, samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
La galerie est fermée le dimanche.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE

de voir une riche sélection de peintures européennes en vente AU PRIX COUTANT

LA GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke — 845-4383

Cours de L'INSTITUT PIE-XI

Comment prier les PSAUMES?
Le samedi, du 9 janvier au 20 février 1965
professeur : R.P. Jean L'ARCHEVEQUE, s.j., L.Th., L.Ph.

★ ★ ★

Initiation aux ENCYCLIQUES
— MATER ET MAGISTRA
— PACEM IN TERRIS
— ECCLESIAM SUAM
Le samedi, du 23 janvier au 15 mai 1965
professeur : M. l'abbé Ovila BELANGER, prêtre, L.Th., L.Sc.S.

★ ★ ★

On s'inscrit à :
2665, Sherbrooke ouest, Montréal (25e)
Tél. 937-6391 Tél. 937-6391

Au pays des mousquetaires

Au pays des mousquetaires dans le sud-ouest de la France, on trouvera les provinces de Gascogne, Guyenne, Périgord, Quercy, Béarn et le Pays Basque.

Dans ce pays habité depuis 120 siècles, les rivières serpentent nochalamment à travers les plus belles vallées de France. La verdure riante des chênes, des noyers et des châtaigniers contraste avec les rives abruptes creusées de grottes et de gouffres. Parfois, des châteaux ou de très anciens villages dressés sur des rochers rappellent les paysages précieux qui servaient de toile de fond aux peintres de la Renaissance.

Partout vous retrouverez les descendants des spirituels "Cadets de Gascogne", secs, bruns et vifs, fiers de leurs chefs de file: Henri IV, d'Artagnan et Foch. Et vous aimerez leur esprit plein de bon sens que Montaigne, La Rochefoucauld et Montesquieu ont brillamment illustré.

A l'Ouest, les Landes, terres de sable et de sel, battues par la mer. A l'est et au centre, ce sont les vallées des châtaigniers et de chênes, hérissées de châteaux forts, creusées de grottes et de gouffres, et enfin bien plus bas, le Pays Basque, petit pays bien particulier déposé dans un coin de la France.

Dans la Vallée de la Dordogne, Périgord, Quercy

Vous partirez de Périgueux, capitale de la Province, après en avoir visité le très intéressant musée préhistorique. En suivant la vallée de la Dordogne, les silhouettes accidentées des villages moyenâgeux dominent la rivière du haut des falaises. Plus au sud les rivières creusent des gorges profondes dans les plateaux calcaires du Quercy. Vous visiterez Les Grottes de Lascaux, où vous pénétrerez dans une grande salle entièrement décorée d'animaux: mammouths, cerfs, bisons, aurochs, tracés avec une puissance et un réalisme prodigieux, galopent dans la mystérieuse pénombre de la caverne! Ces images comptent parmi les chefs-d'oeuvre de tous les temps.

Les Eysies de Tayac où l'on retrouve la vie de ces hommes préhistoriques en visitant le Musée national de la préhistoire. Il contient des témoignages étonnants de l'habileté manuelle des premiers hommes. Le Gouffre de Padirac est un puits de plus de 200 pieds de profondeur qui mène à un cours d'eau souterrain. On peut descendre par un escalier aménagé, se promener à travers de vastes cavernes et poursuivre l'étrange exploration dans des bateaux à fond plat.

En Guyenne et en Gascogne

De nombreux voyages sont à faire dans ce pays de vals, de forêts et de landes, arrosé de larges fleuves.

Si vous êtes amateur de vin, vous prendrez plaisir au circuit des vignobles. Air France vous offre plusieurs fois par semaine un excellent service Caravelle à destination de Bordeaux, au départ de Paris.

Bordeaux est un grand port français ouvert sur l'Atlantique. Vous admirerez les places, qui lui donnent son caractère: la place de la Comédie, l'Esplanade des Quinconces et la place de la Bourse, encadrées de façades uniformes. Vous vous arrêterez devant la cathédrale Saint-André, le plus bel édifice religieux de Bordeaux, la Grosse Cloche, à laquelle sont très attachés les Bordelais, et les divers musées. Le majestueux ensemble des constructions du XVIII siècle et l'ampleur du fleuve qui la baigne font de Bordeaux une grande cité.

Quant à sa délicieuse et fine cuisine, elle est d'abord composée en fonction de ses vins sublimes, et n'est faite que pour en exalter la splendeur. Un Bordelais met en valeur ses vins comme un joaillier monte ses pierres précieuses, les plats ne sont choisis que pour les faire mieux apprécier.

Dans les Charentes, les huitres de Marennes, grasses et vertes, les escargots de vigne, les grenouilles sautées ouvrent délicatement l'appétit. Puis la Gascogne, le paradis des chasseurs, offre tous les trésors du ciel: cailles, bécasses, ortolans, souvent présentés enroulés dans des feuilles de vigne, et accompagnés de truffes du Périgord.

Terre bénie du raisin, la région de Bordeaux produit la moitié des vins de France titulaires d'une appellation contrôlée. Ce sont des vins splendides, dont la légèreté un peu âpre fait mieux ressortir le bouquet. Ils ont tous des lettres de noblesse très anciennes, et sont de très grande classe. Vous les connaissez tous: les Médoc corsés et onctueux, les royaux Saint-Emilion, les célèbres Pomerol, les vins blancs Sauternes et Château-Yquem. Qu'ils soient en bouteilles ou en fûts, venant d'un château ou d'un village, ils sont tous les précieux ambassadeurs de la France dans le monde entier. Moins connus, les vins de Gascogne sont légers et charmants. On raconte que le destin d'Henri IV fut en grande partie conditionné par les quelques gouttes de Jurançon qu'il reçut sur la langue, lors de sa naissance.

Vous goûterez aussi des alcools dignes des spirituels cadets de Gascogne. Produit des vins blancs de Charente, le Cognac complète les meilleurs repas. Le bois de chêne dans lequel il a reposé pendant des années, a élaboré une mystérieuse transformation. C'est un liquide d'une admirable couleur de topaze et d'ambre d'une extrême finesse, et dont le parfum rappelle la vigne en fleur, chauffée par une journée de soleil. Vous les dégusterez comme on déguste les grands vins: en chauffant le verre avec la paume de la main, en respirant religieusement le précieux arôme, et en buvant lentement par petites gorgées.

Son non moins célèbre cousin l'Armagnac, connu depuis cinq siècles, a aujourd'hui atteint sa perfection, et vous retrouverez dans son reflet d'or les rayons de soleil qui l'ont fait mûrir.

En quittant Bordeaux, vous irez à Bayonne en traversant l'immense plaine des Landes. Face à l'Atlantique vous trouverez la Côte d'Argent, bordée de longues plages de sable fin, de magnifiques forêts de pins. Cette côte fut mise à la mode par l'empereur Napoléon III, et le succès de ses charmantes stations balnéaires ne s'est plus démenti. En descendant le long de la côte, vous rencontrerez: Arcachon, connue pour ses huitres délicieuses, Biarritz, ce port d'où, au Moyen Age, on partait chasser la baleine, aujourd'hui la plus mondaine des stations du Sud-Ouest. La route de la corniche qui mène à Hendaye, vous offre des vues admirables sur l'océan. Des magnolias, des eucalyptus, des palmiers et des lauriers ombragent cette belle ville frontière. C'est le point de départ de très jolies excursions tout autour de la ville, et dans le pays basque.

Dans le majestueux décor des Pyrénées, vous visiterez une région très différente du reste de la France. Ces hommes petits et bruns, ont gardé une langue, des moeurs, tout un folklore qui se perd dans la nuit des temps.

Très attachés à leur famille, ils gardent toujours contact avec leur village natal, même s'ils ont émigré dans les pays les plus lointains.

Vous aurez certainement l'occasion d'assister aux danses très particulières qui mettent en joie tout le pays. Les Basques déploient encore leur fantastique agilité dans les sports: la pelote qui consiste à lancer une balle contre un fronton à l'aide d'une "chistera", longue gouttière d'osier recourbé. La chasse à la palombe immobilise le pays pendant toute la durée de la chasse. Enfin la contrebande devient un jeu d'adresse et de ruse le long des étroits sentiers qui aboutissent à la frontière espagnole; mais ce trafic nocturne est aujourd'hui sans doute plus légendaire que véritable.

Vous visiterez Lourdes, ville religieuse de renommée universelle. Air France offre des vols réguliers à destination de Lourdes et de Pau au départ de Paris. Deux millions de pélerins, animés d'une foi ardente, viennent chaque année se recueillir dans le domaine de la grotte, autour de la fontaine miraculeuse et dans l'immense basilique. Dans la ville vous visiterez aussi le château et son musée Pyrénéen et vous verrez la maison de Bernadette Soubirous, la petite paysanne à qui la Vierge apparut.

Un peu plus loin, Pau, ancienne capitale de la province, est fière de son château où naquit Henri IV.

Tout incite au repos et tout dépayse dans cette région aux inombrables aspects.

Un appareil de la Sabena a récemment amené aux Etats-Unis un Belge qui fut célèbre voici une trentaine d'années. Il s'agit d'Albert Voisin, de Beauraing, alors enfant, qui fut témoin d'une apparition de la Vierge. Le visionnaire est venu donner des détails qui serviront à créer un vitrail qui ornera une église du Massachussetts.

À travers la province

Contre la peine de mort — le NPD

L'Association des Jeunes démocrates du Québec applaudit chaleureusement la décision du ministère de la justice de commuer en emprisonnement à vie la sentence de mort qui pesait sur Georges Marcotte. Ce geste constitue un acte d'humanité des plus réalistes, et ne peut qu'aider à la démocratisation de notre société. Indépendamment des fautes commises, l'exécution d'un homme ne sert qu'à assouvir une vengeance, principe contraire à toute morale. En conséquence, les Jeunes NPD sont heureux de ce geste et demandent de plus que l'on abolisse sans délai la peine capitale, pratique qui a originé chez des peuplades primitives.

Un prêt d'Ottawa à Ste-Thérèse-O.

OTTAWA — Le ministre des finances a annoncé hier qu'un prêt de $1,183,900 avait été accordé à la municipalité de Ste-Thérèse-Ouest, comté de Terrebonne, Québec, pour l'aider à faire des travaux d'égout, d'aqueduc et de voirie. M. Walter Gordon a ajouté qu'en vertu de l'entente entre la commission des prêts aux municipalités et la province de Québec, la commission municipale du Québec accordera un prêt identique à la municipalité. Comme on s'attend que les travaux prendront fin avant le 31 mars 1966, le montant de $296,000 sera donné à la municipalité, ce qui laissera un prêt net de $888,000 à rembourser en 30 ans au taux d'intérêt de 5¾% l'an. Un prêt de $83,300 avait précédemment été accordé à cette municipalité.

Musée vivant du Québec

Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche vient de rééditer une brochure sur l'île d'Orléans que l'ancien office du tourisme avait publiée au printemps de 1962 et dont les 56,000 exemplaires alors imprimés sont maintenant épuisés.

La nouvelle édition, préparée par la direction générale du tourisme et tirée à 55,000 exemplaires, ne diffère guère de la précédente vue que l'île d'Orléans, surnommée à juste titre "un musée vivant du Canada français", ne change pas beaucoup elle-même, à la grande joie des touristes, des poètes, des écrivains, des artistes et des photographes qui sont toujours heureux d'y retrouver un charme unique, des paysages bucoliques, des souvenirs historiques, des monuments anciens et des traditions séculaires. Bien qu'on puisse y circuler en automobile, grâce à un pont et à une route de ceinture, l'ancienne île de Bacchus a échappé à l'invasion du modernisme; elle a conservé la grâce d'un autre âge qui en fait, à proximité de la Vieille-Capitale, un refuge paisible pour quiconque veut échapper aux bruits de la ville et au tumulte de notre siècle. ... ...

Voilà!

LA FRANCE AUX ANTILLES GUADELOUPE

L'île joyau des Caraïbes... aux charmes inviolés, peu connus, d'accès maintenant plus facile, mais toujours, toujours, toujours FRANÇAISE!

HOTEL DE LUXE FLAMBANT NEUF

LE Fort Royal

Deshaies, Guadeloupe, Antilles françaises

- 75 chambres modernes à air climatisé, toutes donnant sur la mer des Caraïbes, et 25 ravissants chalets sur la mer!
- En saison toute l'année... climat idéal... paysages magnifiques... Fort frano!
- Piscine, DEUX plages privées, tennis, tous les sports nautiques, yachting!
- Succulente cuisine continentale par des cuisiniers français!
- Taxes et pourboires compris.

Voyez votre agent de voyage ou écrivez aux

SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME

1170, rue DRUMMOND MONTREAL, QUE.

"Ici commence un beau voyage"

MEXIQUE

Culture ancienne...
Réalisations modernes...

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

Départ de Montréal: 19 février 65
Retour à Montréal: 7 mars 65

$509.00 (can.) tout compris

TEOTIHUACAN
SANCTUAIRE DE LA GUADELOUPE
XOCHIMILCO
SAN JOSE PURUA
TAXCO
ACAPULCO

CROISIÈRE

à bord de l'Empress of Canada (de New York)

Départ de Montréal: 5 mars 1965
Retour à Montréal: 20 mars 1965

Saint-Thomas
La Barbade
Grenade
Curaçao
San Juan

A partir de $465.00 (can.)

COMPRENANT: Le passage à bord de l'Empress, au taux minimum (espace limité) — ou autre cabine au choix à tarif plus élevé. Chaise de pont pour la durée de la croisière. Taxes de port. Billet de chemin de fer Montréal-New York et retour, avec wagon-lit. Transferts aller-retour entre la gare de New York et le quai.

Il reste encore des cabines de choix. Faites vos réservations dès aujourd'hui.

Demandez nos dépliants.

Téléphonez à 866-7811

ou passez nous voir à la PLACE VILLE-MARIE

2 bureaux pour vous servir.

Pierre-P. HOULE
Vice-président

VOYAGES Tobin LTÉE

Là où commence un beau voyage

LE TOUR DU MONDE EN 45 JOURS

VOYAGE EN AVION
accompagné par Mlle Marisol Hone

25 février au 10 avril

- VANCOUVER
- ILES HAWAII
- JAPON
- HONG-KONG
- PHILIPPINES
- THAILANDE
- INDE
- CEYLAN
- EGYPTE
- LIBAN
- FRANCE

Tout compris

$2,967.30 can.

CIRCUIT DU PACIFIQUE EN 25 JOURS

25 février au 21 mars

- Vancouver
- Iles Hawaii
- Japon
- Hong-Kong
- Philippines
- Californie

TOUT COMPRIS $1,923.00 can.

Pour renseignements et dépliant

VOYAGES HONE

"Plus de 50 ans d'expérience"

1460, ave Union 845-8221

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN PANHARD - TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis Internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

NE COMPAREZ PAS SEULEMENT LES PRIX...

mais vérifiez avec soin ce qui est VRAIMENT INCLUS dans le prix du voyage au Mexique que vous avez l'intention de faire cet hiver.

VOUS AVEZ LE DROIT D'EXIGER QUE:

- le coût de la tournée terrestre soit établi en dollars canadiens.
- Les pourboires, non seulement aux porteurs de bagages, mais aussi au guide et aux garçons de table soient inclus.
- les hôtels soient vraiment de catégorie de luxe. De plus, vous allez à Acapulco pour les bains de mer; soyez sûrs que l'hôtel où vous séjournerez à Acapulco est situé sur la plage.
- Votre itinéraire passe par Morelia, Patzcuaro et San Jose Purua, sinon vous manquez l'une des plus pittoresques régions du Mexique.
- le voyage auquel vous prendrez part soit accompagné au départ de Montréal par un représentant de l'agence de qui vous achetez ce voyage.

LES VOYAGES MALAVOY VOUS OFFRE UN VOYAGE AU MEXIQUE QUI REMPLIT TOUTES CES CONDITIONS, donc un voyage de qualité à un prix vraiment TOUT COMPRIS. De plus, durant l'année 1964, nous avons proposé quatre voyages en groupe au Mexique et TOUS LES QUATRE ont été accompagnés du début à la fin par un représentant de notre agence, en plus du guide mexicain parlant parfaitement le français.

CHOIX DE QUATRE DEPARTS CET HIVER

23 décembre, 22 janvier, 19 février et 19 mars

DEPLIANT ILLUSTRE ENVOYE SUR DEMANDE

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485
MONTREAL

La maison aux milliers de références

QUI DIT VOYAGE... DIT MALAVOY

VACANCES A MIAMI BEACH

TARIF AUBAINE POUR JANVIER

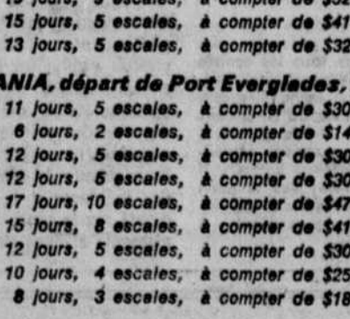

CROISIÈRES

aux "PAYS DU SOLEIL"

Visitez les merveilleuses Antilles à bord d'un paquebot Cunard.

Principales escales:

Nassau	San Juan	St-Thomas
Kingston	La Martinique	La Barbade
La Guaira	Curaçao	Aruba
Montego Bay	Saint-Domingue	Trinidad

FRANCONIA, départ de New York:

8 déc.	12 jours,	4 escales,	à compter de $275.00
22 déc.	12 jours,	4 escales,	à compter de $330.00
4 janv.	10 jours,	3 escales,	à compter de $230.00
30 janv.	19 jours,	9 escales,	à compter de $520.00
20 fév.	15 jours,	5 escales,	à compter de $415.00
9 mars	13 jours,	5 escales,	à compter de $325.00

CARMANIA, départ de Port Everglades, Floride:

23 déc.	11 jours,	5 escales,	à compter de $305.00
4 janv.	6 jours,	2 escales,	à compter de $140.00
12 janv.	12 jours,	5 escales,	à compter de $300.00
25 janv.	12 jours,	5 escales,	à compter de $300.00
9 fév.	17 jours,	10 escales,	à compter de $470.00
27 fév.	15 jours,	8 escales,	à compter de $415.00
16 mars	12 jours,	5 escales,	à compter de $300.00
30 mars,	10 jours,	4 escales,	à compter de $250.00
10 avril	8 jours,	3 escales,	à compter de $185.00

QUEEN ELIZABETH, CROISIÈRES À NASSAU
Départ de New York:
23 et 29 déc. et 18 fév., 5 jours, à compter de $150.00

QUEEN ELIZABETH, croisière en Méditerranée
Départ de New York:
26 fév., 25 jours, à compter de $960.00

CARONIA,
tour du monde, croisières au Cap Nord et en Méditerranée.

Prix établis en fonds américains

RÉSERVEZ VOS PLACES AU PLUS TÔT — CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES

Croisière CUNARD

Siège social: 466, rue Saint-Jean, Montréal • Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, VI. 8-5661
(Ouvert le samedi matin)

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 a.m. à 9 p.m.

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B.A. Turcotte Président
J. Desmarais, Sec.-Gén.

UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Piquets à l'hôpital Montreal Children's

Les employés syndiqués de l'hôpital Montreal Children maintiennent depuis deux jours une ligne de piquetage devant cette institution pour protester contre ce qu'ils appellent le refus obstiné de l'employeur d'appliquer les décisions d'un tribunal d'arbitrage.

Le piquetage a commencé jeudi et des représentants de la plupart des sections du syndicat général des employés d'hôpitaux de Montréal (CSN) ont participé à la première manifestation. Le conseil général du syndicat, lors de sa réunion du 2 décembre a d'ailleurs accordé son entier appui aux employés du Montreal Children, au nom des 10,000 membres qu'il représente.

Le syndicat affirme que la direction du Montreal Children est le seul hôpital du pays qui refuse de donner suite à une décision d'un tribunal d'arbitrage. D'après les informateurs syndicaux, l'hôpital ne veut pas donner suite à deux articles de la sentence arbitrale, celui qui touche aux honoraires de fin de semaine, et celui qui a trait à la sécurité syndicale.

Il y a déjà eu des problèmes à cet hôpital à l'automne de 1963, alors que les employés protestaient par une démonstration publique contre le traitement infligé aux dirigeants du syndicat par les autorités de l'hôpital. Par la suite, le directeur du service de l'entretien ménager de l'hôpital démissionna volontairement, mais, d'après le syndicat, cette démission n'améliora en rien la situation générale des relations patronales-ouvrières à cette institution.

Les négociations continuent aux usines de Gen. Motors

TORONTO. — Les négociations se poursuivaient hier entre le syndicat et la direction de General Motors du Canada, en vue de trouver une solution à l'arrêt de travail de 23,575 employés de General Motors. Des sous-comités s'attaquent aux problèmes de syndicats locaux et les négociations générales entrent aujourd'hui dans une phase nouvelle. Nous sommes optimistes, a commenté un porte-parole de General Motors. Cinq usines de General Motors, en Ontario, ont fermé leurs portes en raison de la grève, jeudi. Déjà, 14,500 employés de General Motors, à Oshawa, avaient quitté leur travail mardi soir et mercredi. Ils soutiennent que la direction a accéléré la production.

Les principaux points en litige ont trait au droit d'ancienneté et aux conditions de travail. Il y a également la question de la parité de salaires avec les employés de General Motors aux Etats-Unis.

Par suite de ces grèves, Duplate Canada Limited, qui fabrique des vitres d'auto a congédié temporairement 400 de ses 650 ouvriers, à Oshawa. Ont agi de même, Houdaille Industries Limited et Coulter Manufacturing Company, qui fabriquent les pare-chocs, les poignées de porte et les serrures.

Attendant les résultats des négociations avec la GM, les représentants des travailleurs de l'automobile aux usines canadiennes de Ford Motor et de Chrysler Limited continuent leurs discussions avec les représentants de ces deux compagnies. Les ouvriers ont approuvé un arrêt de travail mais aucune date n'a encore été fixée.

La CSN gagne le vote syndical à Consumer's Glass

Les employés de Consumer's Glass, à Ville St-Pierre, ont décidé dans une proportion de 70% d'adhérer à un syndicat de la CSN, au cours d'un vote tenu hier et jeudi sous la surveillance de la Commission des relations de travail. Sur 528 votants, 370 ont opté pour la CSN, et 158 pour l'union internationale des souffleurs de bouteilles de verre.

Le printemps dernier, les dirigeants de la section locale décidaient d'adhérer à la CSN, entraînant avec eux la majorité des employés. Le vote met fin à une lutte intersyndicale intense qui a duré près de six mois.

Les fabricants de produits pharmaceutiques rejettent la formule des licences...

OTTAWA. — L'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques a demandé que ses membres soient soumis à une forme à définir de surveillance de la part du fédéral. Le procureur de l'association, M. F.R. Hume, de Toronto, s'est toutefois opposé fermement à la suggestion faite devant un comité de la Chambre, réclamant un régime de licences.

Parlant devant ce même comité des Communes sur les aliments et drogues, M. Hume a déclaré qu'une formule quelconque d'enregistrement pourrait prévoir des sanctions suffisamment sévères sans qu'on soit obligé de recourir aux licences.

Il a exprimé des doutes sur la légalité d'un contrôle sous forme de licences par le gouvernement fédéral, sur les fabricants, les importateurs et les distributeurs de produits pharmaceutiques.

Les mots croisés du "DEVOIR"

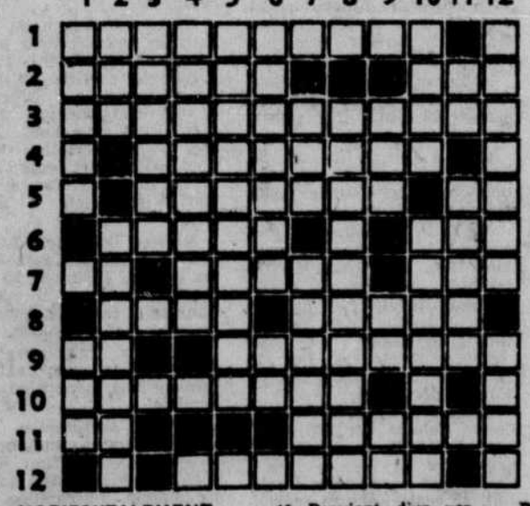

HORIZONTALEMENT

1—Moins durs que les os
2—Attache son bateau à quai — Courte poésie
3—Influence ultérieure
4—Touchée par le malheur d'autrui
5—Poète latin — En route
6—Prénom — A la pointe du pied
7—Note — Abréviation de bureau — Poème
8—Pour décharger un navire — Leste
9—Possédé — Reste au nid
10—En existence
11—Préposition — Unité électrique
12—Force

VERTICALEMENT

1—Poisson sauteur — Au sommet d'un arbre
2—Principe de vie — Sans honneur
3—Comme le vautour
4—Mourut
5—Colère
6—Moyen de s'instruire — En Italie
7—En foule — Ouverture de narine animale
8—Système d'argumentation souvent sans valeur
9—Presque usée — Personnel — Eu les moyens
10—Provient d'un ver — Parure féminine
11—Note — Populaire à Calgary
12—Ouverture — Dévêtues

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—REVERENCE — PU
2—EVOCATION — AS
3—HENRIETTE — RE
4—TES — AERER
5—BA — VIT — VRAI
6—INCINEREE — IL
7—LORS — NO — ON
8—INASSOUVIS
9—TENEBREUSE
10—ERE — TES
11—RO — SUITE
12—SOUVENT — ELAN.

Verticalement:—
1—REHABILITEES
2—EVE — ANONER
3—VONT — CRANE
4—ECREVISSE
5—RAISIN — SBIRE
6—ETE — TENOR — ON
7—NITA — ROUET
8—COTE — VUES
9—ENERVE — ISSUE
10—ER — OSE — IL
11—PARRAIN — TA
12—USE — IL — CHIEN

À travers le Québec à travers le Québec à trav

La libération conditionnelle

La Société canadienne de criminologie soutient que l'appréhension du public à l'endroit de la libération conditionnelle des meurtriers qui pourraient être encore dangereux, devrait diminuer parce que le cabinet fédéral prendra la responsabilité de la libération conditionnelle des personnes trouvées coupables de meurtre qualifié et dont la peine a été commuée. Dans un bulletin publié ces jours derniers à Ottawa, la Société déclare qu'il est logique que le cabinet assume la responsabilité de ces libérations puisque c'est lui qui a en tout premier lieu commué la peine. De plus, la Société est d'avis que cette diminution de la crainte chez la population rendra possibles d'autres commutations. "Il faut féliciter le gouvernement de cette mesure progressive", déclare M. W. T. McGrath, secrétaire général de la Société qui est une division du Conseil canadien du Bien-être.

Le Canadien National commande 400 wagons

Le Canadien National a commandé quatre cents wagons plats métalliques d'une valeur de $5,000,000. La moitié de ces wagons servira au transport du bois et de la pâte de bois. National Steel Car Corporation Ltd., de Hamilton, Ont., en construira 200. Ces wagons auront une capacité de 70 tonnes; ils auront 53 pieds et demi de longueur et viendront s'ajouter à la flottille de wagons plats du Canadien National. Marine Industries Ltd., de Sorel, construira les 200 autres. Ces derniers, de 51 pieds et demi de longueur auront des parois d'about; 150 de ces wagons, d'une capacité de 70 tonnes, seront munis de 44 montants métalliques latéraux pour le transport de la pâte de bois. Les autres wagons, destinés au transport du bois, auront eux-mêmes des parois d'about, 20 montants latéraux et un dispositif de fixation pour chaines d'arrimage. La livraison des wagons commencera au début de 1965.

Le centre de recherche Warner-Lambert, Toronto

TORONTO — La construction de l'institut de recherche Warner-Lambert, à Sheridan Park, près de Toronto, a débuté jeudi, au cours d'une brève cérémonie. La première pelletée de terre a été levée conjointement par M. Frank C. Cleary, président de Warner-Lambert Canada Limited; M. William Wigle, ancien président de l'Association médicale du Canada et conseiller médical auprès de l'Association canadienne des Manufacturiers en pharmacie, et M. W. R. Stadelman, directeur suppléant de l'Ontario Research Foundation. Le nouveau centre de recherche, qui coûtera $1,500,000, sera terminé l'automne prochain; ce sera le plus moderne du genre au Canada et il sera doté d'installations qui permettront à la compagnie de poursuivre des travaux de recherche spécifiques.

Chez les photographes, M. Grattan, président

Montreal Press Photographers Association a élu M. James D. Grattan président de leur organisme. L'Association est composée de plus de 85 personnes, photographes et cinéastes, au service des nouvelles et de la télévision. M. James Grattan, président du Grattan Productions Inc. était autrefois avec CBC, CFCF-TV et Columbia Broadcasting Corp. à Montreal. Mac Juster, du Montreal Star, a été élu vice-président; Roger St-Jean, de La Presse, secrétaire; Allan Leishman, du Montreal Star, trésorier. Les Directeurs sont: MM. Paul-Henri Talbot, de La Presse; André Hébert, Montréal-Matin; Michael Gravel, The Gazette; Fernand Demers, Radio-Canada; Gordon Pritchard, The Gazette.

M. Roger St-Jean, de La Presse est le président sortant.

S.V.P. ne pas offrir de cadeaux aux professeurs

Les parents des élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal sont priés de ne pas offrir de cadeaux aux instituteurs et institutrices de leurs enfants à l'occasion de Noël. La direction du service concerné a déjà averti les écoles de cette politique de la Commission, qui a pour but d'éviter certaines difficultés qu'entraîne habituellement la présentation de tels cadeaux. D'autre part, la Commission désire informer les parents que les classes se termineront dans l'après-midi du 23 décembre et reprendront le lendemain de l'Epiphanie, c'est-à-dire le jeudi 7 janvier 1965.

Le Dr Caron préside chez les chirurgiens

Le professeur Wilfrid Caron, directeur du département de chirurgie à la faculté de médecine de l'université Laval, vient d'être réélu président de l'Association des chirurgiens de la province de Québec, dont le siège social est à Montréal. Les autres officiers élus sont les docteurs Jean-Paul Legault, premier vice-président, David Murphy, deuxième vice-président, Laurent Archambault, secrétaire-trésorier. Le docteur Edouard Desjardins a été maintenu dans ses fonctions d'administrateur honoraire. — Les nouveaux directeurs sont les docteurs Paul Chevalier, de Sherbrooke, Maurice Chrétien, de Shawinigan, Edgar Lépine, de Montréal, Emile Simard, de Chicoutimi, Euchariste Samson, de Québec, Cartier Giroux et Bernard Perrey, ces deux derniers de Montréal.

M. Deutsch préside un centre d'études

M. John J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada, vient d'être élu président du Bureau consultatif du "Centre d'études des régions en voie de développement" de l'université McGill. M. Deutsch est l'un des 26 membres de cette commission composée d'éminents Canadiens des différentes régions du pays. Ce bureau oriente le Centre d'études qui, au cours de l'année qui vient de s'écouler, s'est spécialement concentré sur les problèmes relatifs aux nations depuis peu indépendantes du sud de l'Asie, de l'ouest de l'Afrique et des Antilles.

LE REGIME FEDERAL DE RETRAITE

Un travailleur sur 4 aura droit à un remboursement

OTTAWA — Selon une étude du ministère du Revenu, il est à prévoir qu'environ un travailleur sur quatre contribuant au futur régime fédéral de retraite aura droit à des remboursements à la fin de l'année, parce qu'il aura fait des paiements de trop.

Le comité conjoint du Sénat et des Communes sur le projet de système de pension a appris en plus qu'aucun remboursement ne sera fait aux employeurs qui auront versé des sommes en trop. Ainsi que l'a dit le sénateur Wallace McCutcheon, ces paiements supplémentaires seront des cadeaux qu'utilisera bien le fonds de retraite.

M. D. H. Sheppard, assistant au ministre adjoint du ministère du revenu, chargé de la taxation, a établi à quelque 1,260,000 le nombre des citoyens auxquels le gouvernement devra remettre de l'argent chaque année. Selon des chiffres antérieurs, de 4,500,000 à 5,000,000 de travailleurs contribueront au système fédéral.

De ces 1,260,000, a expliqué M. Sheppard, plus d'un million auront droit à ces remboursements parce qu'ils ne travailllent pas à l'année longue, et que leurs employeurs déduiront le coût de leur participation au régime de retraite en se basant sur des tables établies d'après des revenus annuels.

Les autres seront ceux qui durant une année travaillent pour plus d'un employeur. Chaque employeur devra retirer les contributions et il arrivera ainsi que leurs déductions jointes seront supérieures à la contribution due par l'employé.

Selon le régime, l'employé et l'employeur devront payer chacun 1.8 pour cent du salaire annuel de l'employé au-dessus d'un premier $600 d'exemption annuelle et jusqu'à un maximum de $4,400. Il en coûtera donc annuellement à chacun $79.20 ou un total de $158.40.

Le projet ne prévoit pas que ces contributions puissent être reçues directement de l'employé. L'employeur doit les prélever sur les paies et les faire parvenir au ministère du revenu.

Chaque employé gagnant $7,200 par exemple verra donc à tous les mois, de janvier à août, son salaire diminué de $9.90 pour atteindre le total annuel de $79.20. Il ne paiera rien durant les quatre derniers mois de l'année.

East Sullivan Mines affichait un fonds de roulement de $8,327,140.00, au 31 août 1964

potins financiers

Les Bourses de Montréal et de Toronto paraissaient peu achalandées durant la dernière séance de la semaine. Sur la Bourse de Londres, l'orientation était défavorable. Quant à la Bourse de N.Y., elle s'est comportée à peine ferme et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ clôturait 0.14 point plus haut. C'est la 3e séance de suite à la hausse.

-O-

On a une idée de l'indécision des spéculateurs américains par le fait que l'indice des industriels de DJ a touché hier un sommet de 875.09, puis a baissé à 866.44 pour remonter en fermeture à 870.93, soit à peine 0.14 de point plus haut.

-O-

La socialisation mitigée de la mine de cuivre du Haut-Katanga, au Congo, sera plus ou moins bien vue en maints milieux cuprifères, vu qu'il s'agit de la plus grosse mine de métal rouge dans l'univers.

-O-

Royal McBee Corp. se fusionnerait avec Litton Industries Inc.

-O-

Le gouvernement de l'Alberta a permis l'exportation de 4,762,000,000,000 de pieds cubes de gaz additionnels au cours des prochains 25 ans.

-O-

C'était hier soir, à 8 h. 30, à 1200 McGregor, que les membres de la Chambre de Commerce Italienne et de l'Institut Culturel Italien eurent le plaisir d'assister au déroulement d'un film en couleur sur la Foire de Milan. Un vin d'honneur fut servi. L'on remarqua dans l'assistance des représentants de notre Exposition Internationale de 1967, car il y aura peut-être maints points de vue pratiques pour eux ?

-O-

La ville de Buckingham comté de Papineau, a vendu récemment, à un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd., Banque de Montréal, à un prix de 100.04, $65,500. d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 11 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7430%. L'emprunt comporte un solde de $14,000. à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 9 ans.

Les entreprises suivantes réuniront leurs actionnaires aujourd'hui pour la tenue de leur assemblée annuelle : Alg. Central, Toronto; Cons. East Crest, Calgary Permo Gas, Calgary.

-O-

La paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, a vendu, récemment, à J. E. Laflamme Ltée, au prix de 98.50, $33,500. d'obligations à 5½%, remboursables en séries en 15 ans. A ce compte, la paroisse obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7234%.

-O-

Les "warrants" ordinaires et les "warrants" C, d'Husky Oil Canada Limited se vendront au comptant à partir du 9 décembre 1964, sur la Bourse de Montréal, et ils seront rayés de la liste de ce marché à midi le 14 décembre 1964.

-O-

The Algoma Central and Hudson Bay Ry Co. fractionnera son capital-actions à raison de 5 pour 1.

-O-

Nous annoncerons au début de la semaine prochaine l'élection de M. Lewis J. Patterson, comme président de Quebec Cartier Mining.

-O-

La C.S. de Maniwaki empruntera sous peu.

-O-

Les contrats de construction adjugés le mois dernier ont atteint $442,355,500, soit 5.9% de plus qu'en novembre 1963 ; ce qui porte le total pour les 11 premiers mois de cette année à $4,027,936,700 soit $612,952,000 de plus que pour la même période l'an dernier, selon MacLean Building. Montréal figure avec un total de $646,500,000 de contrats, soit $179,600,000 de plus qu'en 1963. Comme il n'y aura pas d'Exposition universelle dans la ville Reine en 1967, c'est dire que ses progrès devancent les nôtres, en définitive et malgré le langage des chiffres.

-O-

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. vient de publier en français une étude de 2 pages et demi non interlignées sur Industrial Acceptance Corporation Limited, une entreprise agressive qui devrait montrer des bénéfices plus élevés y lit-on.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La BCN et Bélanger Inc, ont obtenu l'émission de $500,000 de Préville

La ville de Préville, comté de Chambly, a vendu récemment à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., à un prix de 98.13, $500,000 d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend $178,000 de titres à 5½% 1965-74 et $322,000 à 6% 1975-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1323%. L'emprunt comporte un solde de $185.000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans. Datées du 1er décembre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1965 au 1er décembre 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisé par le règlement no 87, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, etc. L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $5,940,465. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $593,913.

Emission des syndics de la paroisse St-Pierre, Alma

Les syndics de la paroisse St-Pierre d'Alma ont accordé à un Syndicat formé des Maisons J.-L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée de Chicoutimi et Jacques Légaré et Cie, une émission d'obligations au montant de $460,000 à 5¾% échéant de un an à 15 ans. La paroisse de St-Pierre d'Alma fut érigée canoniquement le 2 juin 1952. Les syndics de la paroisse de St-Pierre d'Alma ont été autorisés en vertu des dispositions générales de la loi des paroisses et fabriques (S.R.Q. 1941, chapitre 308) à prélever les sommes nécessaires au remboursement de l'emprunt par l'imposition d'une cotisation supplémentaire sur les immeubles des propriétaires catholiques dans la paroisse, suffisante pour rencontrer le capital et les intérêts de la présente émission d'obligations. L'acte de cotisation supplémentaire sera homologué incessamment. La valeur imposable des propriétés sujettes à répartition est de $6,056,018. Les cotisations des syndics, d'après la loi, article 2011 du Code civil, ont priorité sur les taxes municipales et scolaires. De l'avis du conseiller juridique, Me Pierre Mercier, ces obligations constituent un placement autorisé pour les biens d'autrui, selon l'article 981 du Code civil.

Chambly adjuge une émission de $601,000 d'obligations, 15 ans

La ville de Chambly, comté de Chambly, a vendu, ces jours-ci, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., Crédit-Québec Inc. à un prix de 98.00, $601,000 d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend $237,000 de titres à 5½% 1965-74 et $364,000 à 5¾% 1975-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9526%. L'emprunt comporte un solde de $204,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans. Datées du 1er décembre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1965 au 1er décembre 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc d'égouts, de voirie, pour l'installation d'une pompe et pour fins industrielles. L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $12,812,944 y compris $1,597,051 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,621,450. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de $913,000 datée du 1er mai 1964.

La place locale présente ses félicitations à la Bourse de Vancouver qui occupe maintenant un nouvel immeuble

Les Bourses de Montréal et Canadienne viennent de publier leur revue de novembre. Son rédacteur, M. Louis H. Desjardins, à qui rien n'échappe, commente en éditorial le déménagement, le 30 novembre, de la Bourse de Vancouver dans son nouvel immeuble, dont il publie une photo en 2e page. Fondé en 1907, ce marché n'a cessé d'aller de l'avant au point qu'il joue un rôle de plus en plus considérable en tant que centre financier de l'Ouest canadien. Il compte, aujourd'hui, 50 membres et les actions de 254 compagnies y sont inscrites et les transactions sont souvent de 1,000,000 d'actions par jour — le 6 novembre 1964, plus de 3,000,000 actions y furent même transigées, soit un record. Il est encore question dans la revue précitée des principes fondamentaux des placements de capitaux, article publié dans notre langue par la Société de Banque Suisse. On y trouvera, aussi, des détails sur le nouveau système intégré des services des cotes des bourses locales, ainsi que les cours, fluctuations et dividendes de chacune des actions qui y sont inscrites, ce qui permet à ceux qui reçoivent cette revue d'avoir constamment sous la main la liste complète des valeurs qui y sont transigées, accompagnée de maintes statistiques intéressantes les concernant.

MARCEL CLEMENT

Bourse de Montréal

La place locale résistait assez bien hier

Le mouvement de régression s'est poursuivi hier pour la quatrième journée en Place locale. La majorité des groupes indexés accusaient des pertes fractionnaires au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 185,300 actions et celui des mines et ptérolières de 847,200.

L'indice composé a cédé 0.4 à 155.3 et les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 94 contre 78.

L'indice des papeteries a perdu 0.8 à 135.3. Consolidated a perdu 1 3-8 à 40 1-8 cependant que B.C. Forest a gagné 1-4 à 29 1-8 et Abitibi 1-8 à 13 1-8.

Aux services publics: Bell Telephone a cédé 1-4 à 60 5-8 cependant que CPR a gagné 3-8 à 53 1-2.

Dans le secteur des indus-trielles, Du Pont of Canada a cédé un point à 55, Moore Corp. 3-4 à 59 1-2 et Dominion Glass 1-2 à 16 1-2. Canada Cement a gagné un point à 49 et Dominion Textiles 1-2 à 31-

Aux banques: Montréal et Toronto-Dominion ont cédé 1-4 chacune à 68 et 70 3-4. Provinciale a gagné 1-2 à 54 1-2 et Nouvelle-Ecosse 1-4 à 78 3-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Equity Exploration a gagné 2 1-2 cents à 28 1-2 et Westville 2 cents à 8 cependant que Chipman Lake et Louanna Gold ont haussé d'un cent chacune à 27.

Fox Lake, par contre, a perdu 2 1-2 cents à 21 1-2.

Bourse de New York

Industriels et chemins de fer, lourds à Wall Street

NEW YORK — Le marché a légèrement progressé hier à Wall Street, prolongeant ainsi à trois jours sa série de hausses consécutives.

Les usines d'aviations, les services publics et les métaux non ferreux ont progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .3 à 324.7.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 0.14 à 870.93.

Le virement a été de 4,350,000 actions au regard de 4,270,000 jeudi.

RCA a été la valeur la plus active, gagnant 1 3-4 à 37 sur un déplacement de 161,700 actions. Comsat venait au deuxième rang, ayant gagné 6 1-2 à 55 1-2 sur un déplacement de 135,500 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a gagné 1-2 et Pacifique Canadien 1-4 cependant que Hudson Bay Mining et Walker Gooderham ont haussé de 1-8. Distillers Seagrams et Granby Mining ont perdu 1-4.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Le virement a été de 1,510,000 actions au regard de 1,490,000 jeudi. Preston, Brazilian Traction et Canadian Marconi ont gagné 1-8 cependant que Scurry Rainbow Oil a perdu 1-2.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait 41.60F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.40F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.11 à l'achat et $33.13 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.11 9-100, 251 shillings, 7 pence.

Cours du dollar

Le dollar américain a gagné hier 1-16 à $1.07 19-32.

La livre sterling a gagné 1-8 à $3.00 5-16.

NEW YORK. — Le dollar canadien a cédé hier 1-16 à 92 15-16 au regard de 93 15-64 vendredi dernier.

La livre sterling a gagné 1-64 à $2.79 1-8.

Actif consolidé de $23,172,370

East Sullivan Mines Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel, couvrant l'exercice clos le 31 août 1964. On y lit sous la signature de son président, M. Pierre Beauchemin, en partie ce qui suit:

Les états financiers et le bilan y sont consolidés avec ceux de Sullico Mines Limited, filiale détenue à 98.3%.

Vous trouverez, ci-dessous, des renseignements couvrant les sept dernières périodes fiscales, sur une base d'action unitaire.

	1963-4	1962-3	1961-2	8 mois 1961	1960	1959	1958
Profit net	$0.33	0.22	0.33	0.16	0.15	0.11	(0.06)
Profit net ajusté	$0.70	0.33*	0.45	0.17	0.15	0.13	(0.07)
Avoir aux livres à la fin de chaque période**	$5.30	3.77	3.77	3.88	3.19	3.09	3.18
Dividendes payés***	$0.29	0.15	0.10	0.10	—	—	—

*Grève de cinq mois à la Solbec, limitant les profits du groupe.
**L'Avoir aux livres est équivalent à l'Avoir des actionnaires: voir bilan.
***Le total des dividendes déclarées par action depuis 1950 se chiffre à $5.14, incluant le dernier dividende payable le 30 novembre 1964.

Le profit net ajusté apparaissant ci-dessus tient compte de la part totale de votre compgnie dans le total des profits nets gagnés par le groupe des compagnies affiliées. Quoique non encaissé en entier par votre compagnie, ce montant fut entièrement gagné pour elle. Cette information non usuelle vous est soumise, la considérant utile pour votre gouverne.

Afin de vous présenter l'état des affaires de votre compagnie d'une façon plus conforme à la réalité il a été décidé d'utiliser la valeur au marché des actions détenues, pour la préparation du bilan; l'utilisation des valeurs au prix coûtant induisant en erreur dû au mode d'acquisition propre à votre compagnie. L'Avoir des ctionnaires indiqué plus haut reflète ce changement de procédure.

L'actif global figurait à $23,172,370.00 vs $16,665,322.00 précédemment. Le tableau ci-dessous reflète l'utilisation des fonds générés au cours des 7 dernières périodes fiscales, à l'exclusion des sommes versées en dividendes et d'autres item d'importance relativement négligeables.

Fin de la période fiscale	1963-4	1962-3	1961-2	8 mois 1961	1960	1959
Fonds de roulement	$ 8,327,914*	6,034,400	5,967,132	7,065,073	7,239,993	7,447,993
Placement au prix coûtant	$ 5,022,216*	7,194,473	6,569,959	4,444,648	3,539,293	3,856,349
TOTAL	$13,350,130	12,228,873	12,557,091	11,509,721	10,779,286	11,303,392

*Les remboursements de leurs emprunts par Solbec et Quebec Lithium sont reflétés dans l'augmentation du fonds de roulement de même que dans la diminution à l'item "placements", durant la période 1963-64.

générés au cours des 6 dernières périodes fiscales, à l'exclusion

Depuis 1949, la majeure partie des profits réalisés par votre compagnie provenait de l'opération de sa mine de cuivre et zinc. Dès 1950, en association avec Sullivan Consolidated Mines Limited, elle s'est engagée dans la recherche et le développement de nouvelles compagnies minières. Les états financiers couvrant la période écoulée font voir pour la première mois que les revenus de placements deviennent plus importants que ceux découlant de l'opération de la mine. East Sullivan est présentement la plus importante des compagnies du "Groupe Sullivan". Depuis plusieurs années, elle est devenue une compagnie de Gestion.

Lorsque les opérations de sa mine de Val d'Or devront être abandonnées, la tendance des profits de votre compgnie sera maintenue grâce à l'accroissement des revenus provenant de ses filiales. Les intérêts directs de votre compagnie dans les plus importantes filiales du groupe sont les suivants:

26% dans Sullivan Consolidated Mines Limited; 53% dans Nigadoo River Mines Limited; 16% dans Quebec Lithium Corporation; 36% dans Courvan Mining Company Limited; 60% dans la Société Minière Cupra Ltée; 45% dans Federal Metals Corporation et 41% dans Hastings Mining and Development Co. Ltd.

East Sullivan par sa filiale Sullico Mines Limited est opérée de plus en plus suivan tle mode propre aux "fonds" du type "close-End". (Ces "fonds" sont un nombre défini d'actions émises et se transigent sur les Echanges suivant l'offre et la demande).

Hastings constitue présentement la principale source de revenus pour le "Groupe". Dès septembre 1965, la Société Minière Cupra Ltée sera en production, ajoutant de façon substantielle aux profits nets globaux pour plusieurs nnées à venir. East Sullivan, pr Sullico Mines Limited, détient non seulement un intérêt direct de 60% dans Cupra mais plutôt un intérêt net effectif de 80% dû à l'imbriguage du groupe, d'où l'importance de cette dernière pour les prochains revenus de votre compagnie. Il a été acquis un intérêt de 53% dans Nigadoo River Mines Limited, un dépôt riche en argent et cadmium associé à des sulfures de plomb et zinc, situé au N.-B. près de Bathurst.

Le profit net d'opérations à la mine fut de $872,802. vs $890,112. l'année précédente.

Le minerai usiné à Sullico titra 0.59% en cuivre vs 0.65% l'année précédente et 0.72% i ly a deux ans.

Grâce à l'augmentation récente et à la fermeté du prix du cuivre il est possible que les opérations de Sullico se poursuivent encore quelques années, pourvu que le taux de traitement et les coûts puissent être maintenus. Au 1er septembre 1964, les réserves de minerai furent estimées à 1.2 millions de tonnes de la teneur suivante: 0.70% en cuivre, 0,19% en zinc, 0.005 onces d'or et 0.14 onces d'argent par tonne. Au cours des 12 mois de la période écoulée, 990,669 tonnes de minerai furent usinées d'une teneur de 0.592% en cuivre, 0.35% en zinc.

Grâce aux prix élevés des métaux et à un accroissement de 40% dans l'usinage du minerai à la mine Solbec, effectif depuis mai dernier, les perspectives de profits sont des plus favorables. De plus, les opérations à la Sullico s'annoncent favorables.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue à Montréal, à l'Hôtel Windsor, le 18 décembre 1964.

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 43; A-gros 37; A-moyen 28; A-petits 24; B 26; C 21. Cageots de bois: un cent de plus.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blancs 38 1-2.

Pommes de terre: Québec $1.65 à $1.70 les 75 livres, $1.25 les 50 livres; N.B. Nouvelles, $2.15 à $2.35 les 75 livres, $1.40 à $1.50 les 50 livres, .35 à .36 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $2.45 à $2.60 les 75 livres, $1.80 à $1.90 les 50 livres, .43 à .44 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs, 14 1-4 à 15, autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1-2 à 11.

Bourse de Toronto

Ton irrégulier sur le marché minier

TORONTO. — Le marché a décliné hier au milieu d'une activité modérée. Les valeurs spéculatives ont été l'objet d'une activité accrue mais leurs prix étaient mixtes avec une tendance à la baisse.

Les pertes se limitaient à des fractions de façon générale dans le secteur des industrielles, mais Calgary Power a cédé 2 1-2 à 20 1-4 et Consolidated Paper 1 1-4 à 40 1-4. Banque de Montréal, Beaver Lumber et B.C. Telephone ont perdu chacun 1-2 à 67 3-4, 41 1-2 et 66 3-4.

De plus, Banque de Nouvelle-Ecosse et B.C. Forest Products ont cédé 3-4 à 78 et 29.

Madsen Red Lake a cédé 54 cents à $2.21 par suite d'une prise de bénéfices. McWatters a perdu deux cents à $1.40 et Québec Manitou a également cédé deux cents à 54. Par contre, Anglo-Rouyn a gagné neuf cents à $1.59.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay a gagné 3-4 à 69 1-2 et Noranda 1-4 à 50 cependant que INCO a perdu 1-8 à 90 7-8.

Hollinger a gagné 1-4 à 35 3-4 dans le secteur des aurifères.

Le virement a été de 4.055,000 actions au regard de 4,345,000 jeudi.

À noter...

La Bourse Canadienne a été avisée par les avocats de Silver Town Mines Limited que le solde de l'option due le 17 septembre 1964, comprenant 100,000 actions à 15 cts chacune et l'option due le 17 décembre 1964, comprenant 200,000 actions à 20 cts chacune ont été prises et payées, conformément à l'accord de souscription en date du 16 avril 1964, conclu avec Glandfield & Company Limited. Conformément aux clauses de l'accord de souscription et d'option en date du 14 novembre 1964, conclu avec Glandfield & Co., tel qu'il appert dans le dossier no 133 et le bulletin no 205 de la Bourse Canadienne, les options qui restent, qui sont dues les 17 mars et 17 juin 1965 et elles comprennent 200,000 actions à 20 cts et le même nombre d'actions à 30 cts, en vertu de l'accord en date du 17 avril 1964, ont été annulées.

-O-

Vanadium — Alloys Steel Canada Ltd. vient de rendre public son rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1964. Il laisse voir une perte de $67,385 à rapprocher de $215,052 précédemment. Il n'est pas prévu de dépenses de capital pour le présent exercice. L'actif figure à $3,409,127.

-O-

Coronation Credit Corporation a eu un revenu net de $219,700 durant le trimestre terminé le 31 octobre 1964, soit l'équivalent de 11 cts l'action, sur les 1,325,400 actions en circulation, au regard de $175,254 durant le même trimestre l'an dernier, soit l'équivalent de 11 cts l'action sur les 1,302,060 actions en circulation dans le temps. Le paiement des dividendes sur les actions privilégiées est passé de $41,916 à $77,351, durant le trimestre, par rapport à 1963.

-O-

Les actions ordinaires de Canadian Collieries Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 1er décembre.

-O-

La Hongrie achetera 100,000 tonnes de soufre canadien en 1965, au dire du directeur général de Cansulex Ltd.

-O-

Ford of Canada prévoit un accroissement de 35 p.c. cette semaine dans sa production.

-O-

Le 30 novembre, 1964, Ville Mont-Royal, par l'entremise d'offres publiques, a vendu $594,500.00 d'obligations. L'émission fut accordée à Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., pour un prix de $98.729 — quatorze (14) autres soumissions furent reçues par Ville Mont-Royal.

Augmentation de la demande pour la production ici de grains de colza

Hausse des cours à Winnipeg

Une demande assez soutenue, provenant surtout des exportateurs, a provoqué une hausse des cours des graines de colza., sur le marché à terme de Winnipeg. Pour la période de dix jours au 23 octobre, cette hausse a atteint 12 cents par boisseau. La Pologne s'est révélée un acheteur important. On a, en effet, reporté qu'ele avait acquis 12,000 tonnes métriques de graines de colza devant être livrées au début de janvier, à un prix approximatif de $129 la tonne cif. Plusieurs autres pays, dont l'Italie, l'Allemagne et le Japon, qui sont habituellement tous des importateurs de graines de colza, ont réclamé des informations. Mais l'on indique que même l'Argentine s'est intéressé à la question, déclare le département d'études sur les matières premières de Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc. Comme la France et la Suède ont produit cette année davantage de graines de colza, on pensait que les exportateurs canadiens devraient surtout compter sur le Japon pour écouler leurs importantes récoltes. Pendant un certain temps, l'Italie n'a semblé s'approvisionner qu'en Suède et des rapports commerciaux ont indiqué que les prix pratiués par le Canada n'étaient point compétitufs.

Mais cette situation semble axoir évolué et la demande européenne pour les graines de colza canadiennes a tendance à augmenter.

L'intervention de l'Argentine comme acheteur possible est un facteur intéressant. Selon des rumeurs non confirmées, ce pays aurait cherché à acheter des graines de tournesol ou de l'huile de tournesol soviétiques. En outre, l'Argentine a l'intention d'acquérir des graines de colza et c'est très probablement le Canada qui bénéficiera de ces achats.

Bien qu'aucune transaction n'ait encore été conclue avec l'Inde, des démarches ont été faites et les spécialistes ne seraient nullement surpris qu'elles aboutissent à des ventes. La récolte indienne de graines de colza et de moutarde faite le printemps dernier a été assez nettement inférieure à celle de 1963 et si des importations d'huile de soya en provenance des Etats-Unis comblent une partie du déficit, d'autres huiles ou graines oléagineuses seront peut-être achetées. De nombreux spécialistes considèrent les dernières estimations officielles relatives à la production canadienne de graines de colza comme trop optimistes. Une nouvelle estimation sera faite dans le courant de novembre et l'on prévoit qu'elle sera inférieure aux chiffres publiés le 7 octobre dernier.

La dernière estimation était basée sur la situation du 15 septembre 1964. La récolte de graines de colza avait totalisé 8.4 millions de boisseaux (212,000 tonnes métriquesk et la dernière estimation publiée cette année a fourni un chiffre de 11.3 millions de boisseaux, soit 286,000 T.M. Un autre facteur est intervenu sur le marché canadien des graines de colza. Il a trait à une modification de la qualite des graines livrables au titre des contrats à terme, modification devant entrer en vigueur avec le contrat mai 1965, que l'on vient de commencer à traiter sur la place de Winnipeg. Jusqu'à aujourd'hui, seule la qualité no 1 pouvait être livrée et cela sera encore le cas pour les contrats de novembre 1964, janvier et mars 1965. Mais au terme du contrat mai 1965, la qualité "graines de colza canadiennes no 2" pourra aussi être livrée et son prix sera inférieur de 15 cents par boisseau. Les dégats causés à la récolte 1964 par les conditions atmosphériques sont certainement la cause principale de ce changement. Les cultivateurs canadiens n'ont vendu que 2.5 millions de boisseaux de graines de colza durant la période de 11 semaines au 14 octobre 1964. Mais leurs livraisons devraient s'accroitre au cours des semaines à venir, le bureau canadien du blé, organisme stipulant les quantité que les fermiers sont en droit de livrer, ayant relevé les quotas à 10 boisseaux par acre dans la Saskatchewan et le Manitoba et à 8 boisseaux par acre dans l'Alberta. Jusqu'à présent, les importations japonaises ont été très limitées, un volume de graines de colza inférieur à un demi million de boisseaux étant livré à partir du port de Vancouver depuis le 1er août dernier. On prévoit néanmoins que la demande augmentera si les prochaines estimations officielles de la récolte canadienne 1964 confirment que celle-ci est nettement moins importante que prévue.

FRUITS et LEGUMES

Voici, telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands, au marché central de Montréa :

Pommes: Wolfe River Wealthy, fameuse $2 à $2.25, Cortland-C $2.50 à $2.75, McIntosh de fantaisie $3 à $3.50, le minot.

Betteraves : $1 à $1.25, petites $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1.15 à $1.25 les 50 livres, en cellos $2.25 à $2.50.

Choux : .90 à $1 les 50 livres; rouges ou savoie $2.15 à $1.50 la douzaine.

Choux chinois : $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.75 le minot, $1.10 à $1.25 le sac, no 2 .90 à $1 les 50 livres.

Oignons : jaunes $1.90 à $2.25, rouges $2, petits $1.50 les 50 livres.

Pommes de terre: $1.25 les 50 livres.

Panais : $2 à $2.25 le minot. $1.25 le demi minot, $2.50 la douzaine de cellos de deux livres.

Poireaux : .75 à $1.25 la douzaine ; petits .35 à .50 la douzaine.

Salsifis: $1.25 à $1.50 la douzaine.

Dividendes

Stafford Foods Ltd., 10 cents, le 31 décembre, inscription le 10 décembre.

The British American Oil Co. Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 2 janvier 1965, inscription 4 décembre.

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, 15 cents plus un boni de 20 cents, 3 décembre, inscription 2 décembre.

Cygnus Corp. Ltd, 27 1-2 cents l'action privilégiée 5 1-2 pour cent, 1er janvier 1965, inscription 4 décembre.

M. E. P. C. Canadian Properties Ltd, cinq cents, 4 janvier 1965, inscription 14 décembre.

Milton Brick Co. Ltd, 10 cents, 6 janvier 1965, inscription 23 déecmbre.

Milton Brick Co. Ltd, 10 cents, 6 janvier 1965, inscription 23 décembre.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd, 30 cents, 5 janvier 1965, inscription 15 décembre.

Montreal Locomotive Works Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 4 janvier 1965, inscription 15 décembre.

Moore Corp. Ltd, 30 cents l'action ordinaire, $1.75 l'action privilégiée de classe A et $1.75 en argent américain, l'action privilégiée de classe B, 2 janvier 1965, inscription 4 décembre.

The Canadian Salt Co. Ltd, 20 cents, 28 décembre, inscription 11 décembre.

The Craig Bit Co. Ltd, deux cents l'action ordinaire, 11 janvier 1965, inscription 4 janvier 1965.

The Imperial Life Assurance Co. of Canada, 85 cents, 1er janvier 1965, inscription 10 décembre.

Imperial Oil Ltd, 40 cents plus un boni de 25 cents, 29 décembre, inscription 1er décembre.

Laurentide Financial Corp. Ltd, 50 cents l'action privilégiée de $2 et 35 cents l'action privilégiée de $1.40, 31 décembre, inscription 9 décembre; 31 1-4 cents l'action privilégiée 6 1-4 pour cent, 3 janvier 1965, inscription 8 janvier 1965; 31 1-4 cents l'action privilégiée de $1.25, 1er mars 1965, inscription 8 février 1965.

Molson Breweries Ltd, 25 cents l'action de classe A plus un boni de 1 cent et 25 cents l'action de classe B plus un boni de 10 cents. 28 décembre, inscription 4 décembre.

Northern Telephone Ltd, six cents l'action ordinaire, 15 janvier 1965, inscription 31 décembre.

Union Acceptance Corp. Ltd, 15 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action de deuxième privilège, 1er janvier, inscription 15 décembre.

Calgary Power Ltd., communes 15 cents, le 15 janvier 1965, inscription le 16 décembre; privilégiées $1.25, le 2 janvier 1965, inscription le 3 décembre.

Fittings Ltd., communes 25 cents, classe A 30 cents, le 1er janvier 1965, inscription le 9 décembre.

Westfair Foods Ltd., classe A 50 cents, privilégiées 35 cents, le 15 janvier 1965, inscription le 15 décembre.

Canada Iron Foundries Ltd, 37 1-2 cents l'action ordinaire, 4 janvier 1965, inscription à décembre ; $1. 6 1-4 l'action privilégiée, 15 janvier 1965, inscription 11 décembre.

Une réunion du conseil d'administration des Brasseries Molson Limitée a eu lieu récemment à Vancouver. Debout, et de gauche à droite, les administrateurs: P.T. Molson, R.H.B. Ker, de Victoria; F.S. Molson, P.D. Curry, de Winnipeg; J.M. McGillis, vice-président, finance, de Montréal; Paul Bienvenue, de Montréal; M. McCammon, vice-président et secrétaire, de Montréal; D.M. Chenoweth, vice-président, de Montréal, n'apparait pas sur cette photo, mais était présent. Assis: le sénateur M. de M. Molson, président, de Montréal, et T.H.P. Molson, président du conseil d'administration, Montréal.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS
Génie civil, Mécanique, Electricité
Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.
6655 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26 REgent 1-8521

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	5825	$13¼	13	13	
Ackind	2100	350	350	350	
Alta Gas	3255	$36⅜	36	36	
Alta Gas Bpr	35	$107¾	107¾	107¾	— ¼
Alta Gas w	2440	$101¾	99⅝	101¾	+ ⅛
Alta Nat	250	521	21	21	
Alg Cen	135	$42	41¾	41¾	+ ⅞
Alg Cen w	100	$21	21	21	+1
Algoma	470	$68½	68	68	— ¼
Aluminl	4593	$31⅝	31¼	31¼	
Alum 4¼ pr	845	$42⅜	42½	42½	+ ⅜
Alum 2pr 4½	150	$49¼	49¼	49¼	— ⅜
Analog	4600	5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Analog wts	600	125	125	125	—5
Anthes A	200	$29⅜	29¾	29¾	— ⅛
Anthes C pr	42	$104	104	104	
Argus	450	$17¾	17	17	— ¼
Arg B pr	70	$53½	53½	53½	— ⅛
Arg C P pr	740	$13¾	13⅝	13¾	X ⅛
Cabol	910	37	36	36	
Cal Pow	8470	$22⅜	20	20⅛	—3½
Can Bread	107	$9⅞	9⅞	9⅞	
Can Cem	226	$49	48	49	+ ½
Can Cem pr	215	$29⅜	29¼	29⅜	
CC Stone	50	$25	25	25	
CD Sug	222	$26¼	26	26	— ¼
Ashdown B	250	58	8	8	+ ¼
Atlan Acc	125	$19¾	19¾	19¾	
Atlan 6pr	125	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Atl Sugar	281	$18	18	18	
Atl Sug A	250	$25¼	25¼	25¼	
Bank Mont	560	$68½	67¾	67¾	— ½
Bank NS	390	$78¾	78	78	— ¾
Bath P	451	$23½	23½	23½	
Bath P A	57	$59½	59½	59½	
Bath P pr	230	521	20¾	20¾	
Bath P wts	270	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
Bay Mills	100	$7	7	7	
Bay Mills pr	150	$10½	10½	10½	— ⅜
Beav Lum	240	$42	41½	41½	— ½
Bell Knit	100	435	435	435	—5
Bell Phone	4570	$61	60¾	60⅞	
Bicks	210	$12¼	12¼	12¼	
Bramalea	150	$59½	59½	59½	+ ⅛
Bramalea wt	200	350	350	350	—25
Brazil	6155	445	435	440	—10
Br Tnk	300	290	290	290	
BA Oil	1612	$34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅛
BC Forest	845	$29½	29	29	— ⅛
BC Pow	2480	50	49	49	—1
BC Sugar pr	100	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
BC Phone	95	$66¾	66¾	66¾	— ¼
BCPh 6¼ pr	21	$110	110	110	
BCPh 5¼ pr	10	$105½	105½	105½	
BCPh 4½ pr	30	$101¼	101	101¼	
BCPh 4¼ 56	35	$101	101	10	— ⅛
BCPh 4⅜ pr	50	$93½	93½	93½	
Bullochs A	200	$8	8	8	
Rulolo	222	$6⅝	6⅝	6⅝	
Purns	465	$16	15¾	15¾	
CI Fndry	180	$42¾	42½	42½	+ ½
CI F 4¼	30	$94½	94½	94½	+ ½
Can Malt	300	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
C Pack A	100	$74	74	74	
Can Perm	110	$71½	71½	71½	+ ½
C Sate 4 pr	100	$99	99	99	—1
CSL Pr new	220	$6¾	6⅜	6⅜	
Can Wire B	825	$19¾	19⅜	19¾	
CAE	650	$10	9⅞	10⅛	X ⅛
C Brew	5817	$10⅜	10¼	10¼	
C Brew A pr	135	$50¼	50¼	50¼	— ¼
C Brew B pr	50	$54	54	54	— ¼
C B Aim A	215	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
C B Al A w	450	260	255	255	
Cdn Can A	555	$15	15	15	
C Chem w	2200	925	900	920	
C Found	100	5½	5½	5½	
CGE pr	200	$44¾	44	44	— ¾
Cdn G Inv	175	$39½	39½	39½	— ½
C Hydre	120	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Chydro pr	200	$21¼	21⅛	21¼	
C Ice M	25	$40¼	40¼	40¼	
C Imo Bk C	316	$68⅛	68⅛	68⅛	
C Ind Gas	697	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
C Marc	210	495	495	495	+5
CPR	2747	$53¾	53¼	53½	+ ½
Cdn Pef	179	$13⅞	13⅜	13⅜	+ ⅛
C Tire A	100	$43	43	43	
C Util	170	$39¼	39	39	—
C Ut 4½ pr	25	$99½	89½	89½	
C Vickers	145	$18¾	18¾	18¾	
CWN Gpr	275	$16⅝	16¾	16⅝	
C Westng	220	$47¾	47¾	47¾	
Chat-Gai	260	$15⅝	15⅛	15⅛	
Chemcell	890	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Chrysler	125	$65	65	65	— ½
Clairtone	325	$8⅝	8¼	8¼	
Clairton w	500	375	370	370	—15
Col Cell	395	$10⅜	10⅜	10⅜	
C Savings	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Con Bldg	1450	$8⅛	8	8	
Con Bldg pr	150	$8⅜	8⅜	8⅜	
Con Bldg w	300	525	525	525	—25
Con M S	1767	$42¾	41¾	41¾	— ⅜
Con Paper	2705	$41⅛	39⅞	40¼	— ⅛
Con Gas	5349	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Con Gas A	40	$108	108	108	+ ½
Corby vt	295	$21	21	21	X ½
Corby B	225	$20⅝	200	200	
Coronation	160	5¾	5¾	5¾	
Coron 120 pr	125	$19¼	19¼	19¼	+ ⅜
Coron 2	260	42	42	42	
Cosmos	700	$13	12⅞	13	+ ⅛
Crain RL	225	$20	20	20	
Crown Zell	78	$61	60½	61	
Crush Int	1325	$12¼	12	12¼	
Cygnus A	600	425	420	425	—5
Cygnus B	722	460	460	460	
Cygnus pr	2300	$24	24	24	
Dale	1130	175	165	165	—5
Delta Bpr	385	$11½	11½	112	
Dist Seag	3575	$33⅞	330	33⅜	— ⅛
D Bridge	1650	$23⅜	23¼	23⅜	
Dom Elect	355	$12¼	12¼	12¼	
Dofasco	1207	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
Dom Glass	625	$16¾	16¼	16½	— ¼
Dom Stores	870	$23	22¾	23	
Dom Tar	2752	$21⅛	21	21	
Dom Tar pr	100	$23½	23½	23½	
Dom Text	280	$37	36¾	37	+ ⅛
Du Pont	90	$55½	55	55	— ½
Econ In SA pr	50	$52½	52½	52½	
Emco	275	$18¼	18¼	18¼	
Emp Life	21	$350	350	350	
Erie B	225	110	110	110	
Exquisite	250	$7¾	7¾	7¾	
Falcon	1892	$85	85	85	
Fam Play	250	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Fanny F new	210	$41	41	41	
Fed Farms	100	56	6	6	— ¼
Fed Frm	200	260	260	260	—15
Fed Grain	50	$83	82½	82½	— ¾
Fleet Mfg	200	68	68	68	—2
Ford US	2115	$60¼	60¼	60¼	
Ford Cda	210	$174	174	174	
FPE Pion pr	50	$55¾	55¾	55¾	+ ⅛
Fraser	35	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
Freiman	400	55¼	55¼	55¼	
Frost A	600	20	19¾	20	+ ⅛
Gen Bake	400	$6¼	6	6	— ½
Gen Dev	100	450	450	450	—30
G Dynam	200	$38	38	38	X ½
GMC	355	101	101	101	—1
GS Wares	150	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Globs A	300	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Goodyr pr	75	$49	49	49	+1
GL Paper	4170	$24¼	24	24	
GL Power	220	$26	26	26	
GN Cap Rw	100	41	41	41	
GW Coal A	200	85	5	5	
Gr Wpg G	344	$20	19¾	19¾	
Greyhnd	100	$14	14	14	— ⅛
Guar Tr	27	$60⅞	60⅜	60⅞	
Hard Carp	200	$23¼	23¼	23¼	
Hard Carp A	215	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Hawker-S	2313	$67¼	67¼	67¼	
Hawker pr	10	$100¾	100¾	100¾	
Hayes Stl	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
H Dauch	40	$57	57	57	
Home A	4188	$19⅛	19	19⅛	— ⅛
Home B	1623	$20	19¾	19⅞	
Home rts	189247	81	76	81	+1
Horne Pf	4900	325	320	325	+10
HBC	476	$16	15⅞	16	— ⅛
I B Oil G	655	$16½	16	16	— ⅛
Hur Erie	220	$67⅜	67¼	67¾	
Husky	6805	$11⅛	10⅞	11	+ ⅛
Husky w	1730	2	2	2	
Husky C W	3000	1	1	1	
Husky D wts	235	470	470	470	
Husky A pr	100	$53	53	53	
Husky Bpr	225	$53½	53½	53½	+ ⅛
Imp Life	30	$229	229	229	
Imp Oil	2508	$56	55½	56	X ⅛
Imp Tob	507	$14¾	14⅞	14⅞	
Ind Accep	1135	$25½	25¼	25¼	— ⅜
I Ac 450 pr	230	$99½	98½	98½	
Ind Min	345	$10	9¾	9¾	
Ind Min	3309	6	4	5	—2
Ind Wire	250	165	165	165	—10
Inglis	400	380	375	375	—5
Inland Cer	298	$16	15½	15½	
Inland Gas	1545	$9⅜	9	9	— ⅛
Inland Gpr	200	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅜
IBM	218	$445	440	440	
IMC	30	$41⅛	41⅛	41⅛	+ ⅛
Int Nickel	1376	$91	90⅜	90⅝	— ⅛
Int Util	3105	$29½	29¼	29¼	— ⅛
Inter PL	396	$94¾	94½	94¾	+ ⅛
Int Stl P	7250	415	400	415	+15
Inv Grp A	1525	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
ITL Ind	150	$8½	8½	8½	+ ⅛
Jefferson	3485	$10¼	9¾	10¼	+ ⅜
Jeff Bw	5505	395	360	395	+35
Jockey C	3100	465	460	460	+5
Jock C pr	675	$11	11	11	
Kelly D A	300	$5½	5½	5½	
Kelsey Co	25	$11	11	11	
Kelvinator	165	$8	8	8	— ⅛
Labatt	256	$20⅞	20¼	20¼	
Lafarge	325	$12¾	12⅝	12¾	X ¼
Lafarge A	780	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
LOnt Cem	3945	395	390	390	
LOnt Cemp	2100	$13⅜	13⅜	13⅜	
L O Cem w	5000	97	92	92	+2
Lakeland	422	$6¾	6½	6¾	
Lau Fin	800	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Lau Fin 63w	525	395	395	395	
Leland	100	23	23	23	—1
Levy	902	$14⅛	14⅛	14⅛	
Levy A pr	200	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Levy B pr	745	$20¼	20	20¼	+ ¼
LobCo A	2936	$8⅜	8⅜	8⅜	
LobCo B	440	$8½	8⅜	8½	
LobG 1pr	50	$32¾	32¾	32¾	
Locana	400	97	97	97	—5
Loeb M	1410	$11	10⅝	11	+ ⅛
MB and PR	2650	$33½	32¼	33⅛	— ⅛
Magna El	250	500	290	290	+5
Maher	855	$39⅝	39⅜	39⅝	— ⅛
M Leaf Mill	305	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Mass-F	3734	$29½	29	29	— ⅛
MEPC	100	350	350	350	—10
Mex LP pr	250	$12¾	12¾	12¾	
Mid-West	255	350	350	350	
Molson A	456	$37⅛	37⅛	37⅛	
Molson B	40	$39½	39½	39½	— ½
Mon Foods	1200	$8¼	7⅞	8¼	X ⅛
Montex	4280	$15¼	14⅞	15¼	X ⅛
Montex pr	3000	$15½	14½	15½	+ ⅛
Montex wts	3350	$10⅜	950	10¾	+1½
Mont Loco	640	$16½	16	16	— ⅛
Mont Trst	20	$102	102	102	+1
Moore	570	$59¼	59	59⅜	— ⅜
Morse A	175	$13½	13½	13½	
Morse B	200	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Nat Contain	200	$59¾	50	50	— ⅛
Nat Drug	225	$11	11	11	
Nat Trust	250	$24	24	24	— ⅛
Neon	150	$10¼	10¼	10¼	
Nia S Stl	280	$24½	24½	24½	
Noranda	1438	$50	49¾	50	+ ⅛
NO NGas	240	$27½	22½	27½	
Nor Phone	1005	$11⅜	11½	11⅜	— ⅛
N Phone rts	3190	74	67	70	+3
Ocean Cem	2100	$22¼	22¼	22¼	
Ogilvie	1256	$14¼	13⅞	14¼	— ⅛
Ont Steel	200	$27½	27½	27½	
Oshawa A	200	$35¼	35¼	35¼	— ⅜
Overland	900	$9	9	9	— ½
Overland pr	175	$11½	11½	11½	
Pac Pete	4240	$12¼	12	12	— ⅛
Peel Elder	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Pembina	9225	$10⅝	10¼	10⅝	+ ⅛
Penmans	100	$35	35	35	
Penmans pr	40	$117	117	117	
Pow Corp	760	$15¾	15¼	15⅝	+ ⅛
Premium	100	190	190	190	
Price Bros	1784	$40	39¾	40	
Provo Gas	2010	228	224	227	—2
Ranger	100	142	143	143	+3
Scurry Rain	4037	$19⅛	19	19	— ⅛
Spooner	6000	17½	17	17	
Stanwell	1000	74	73	74	—1
Teck Corp	1260	565	565	565	X5
Triad Oil	8569	212	207	207	—1
Union Oil	200	15	15	15	
U Canso	5816	315	305	310	
Vando	3300	5½	5	5½	
Wsburne	1500	129	125	129	
W Decalta	44699	272	255	265	+17
Wilshire	100	355	355	355	—5
Yan Can	1500	4½	4½	4½	+ ½

TOTAL DES VENTES 4.055.000

MINES

Accra	3500	23	22½	22½	+2½
Advocate	3650	655	650	650	—5
Agnico	18275	114	110	111	—4
Akaitcho	3700	78	74	75	—5
All J Pitch	1840	19	19	19	
A Am Moly	6700	180	175	176	+5
Ang Rouyn	20125	160	150	159	+9
Ansil	25500	18	15½	16	—1
Area	3100	245	236	245	+4
Arjon	3000	9½	9½	9½	
Argosy	2800	35	30	35	—2
Argosy rts	2240	6	6	6	—3
A Arcadia	1450	18½	18½	18½	+1
Att C Cop	2300	111	110	111	X1
Atlas Yk	1000	9½	9½	9½	
Attin-Rul	10000	7½	6½	6½	
Aunor	100	405	405	405	
Bankeno	1000	25	25	25	
Bankfield	4000	12	12	12	— ½
Barex	2000	40	39	39	—3
Baska	30900	11½	9	11½	+1½
B-Dome	2000	25	25	25	—1
Beicher	600	36	36	36	
Belleter	31900	54	47	51	—2
Bethlm	2480	770	735	750	—25
Bevcon	2000	13	13	13	— ½
Bibis	3400	26	25	26	
Bidcop	2000	8½	8½	8½	— ½
Big Name	4050	42	41	41	—1
Black Bay	2000	10	10	10½	
Bralorne	561	475	470	475	—8
Broul Reef	4500	30	29	29	—1
Brunswk	1595	$14¼	14	14½	+ ¼
Buff RL	7000	7½	7	7½	
Bunk Hill	6100	23½	23	23	—1
Cadamet	10125	14	13½	13½	— ⅛
Camflo	9920	297	293	295	
Camp Chib	900	420	420	420	
Camp RL	245	$20¼	20¼	20¼	
C Tung	3165	114	110	110	—5
Cem Mine	17000	24	22	24½	+ ⅛
C Austral	4000	8½	8	8	
C Dyno	1800	140	138	140	+3
C Keeley	4500	31	31	31	—1
C Malart	500	73	73	73	—1
C Silica	500	75	75	75	+4
Candore	1500	13¾	13½	13½	+ ⅛
Captain	1800	8	8	8	
Cariboo	2000	67	67	67	—1
Cassiar	3940	$12	11⅞	12	
Cent Pat	1100	125	125	125	
Cheskirk	15000	11½	10½	11	
Chester	7000	15	14½	15	+ ⅛
Chib Kay	1000	13	13	13	
Chib M	6600	37	34	37	X2
Chimo	6800	112	109	112	
Chrom	700	132	130	130	—10
Comb Met	5000	21	20	20	
Coniagas	5700	72	72	72	
Con Key	2000	11	11	11	— ⅛
C Bellek	500	8½	7⅞	8½	
Cons Brewis	4500	23½	22	22	—1
C Callinan	14000	14	13	13	— ½
CG Arrow	4500	30	29	29	—1
C Marben	2000	205	200	200	—10
C Mogul	10640	450	435	440	—10
C Morrison	2400	107	106	106	—1
C Mosher	900	139	136	139	—1
Con Negus	28000	19	17	17	— ½
Con Nichel	2000	12½	12	12½	
C Rambler	3300	185	182	183	—3
C Red Pop	3000	9½	9	9½	+ ⅛
C Regcourt	7500	17	14½	14½	—2
C Sannorm	6500	10	9	9	— ⅛
Conwest	800	485	485	485	
Coo Cora	9000	48	47	48	+1
Cootield	350	121	121	121	—1
Cop-Man	16300	13	12½	13	— ⅛
Caulée	14000	29	26½	26½	—2½
Courvan	1000	25	24½	24½	
Cowich	7500	41	40	40	
Craigmt	300	17	17	17	
Creinor	9000	13½	12½	13	
Crowpat	2000	8	8	8	
Cusco	14500	11	10½	10½	+ ⅛
Daering	30700	15	14	14	—1
D'Aragon	7000	17½	17	17	—1
Deer Horn	1100	65	65	65	
D'Eldona	2000	10	10	10	
Delhi Pac	1175	21½	21	21½	+ ½
Denison	1852	$17⅛	16⅝	16⅞	— ⅛
Dickman	650	535	520	535	+15
Discovery	975	320	315	315	
Dome	175	$35	35	35	+ ⅛
Donalda	12275	10	8½	10	+1½
East Sull	829	460	455	460	X25
E Mar	5800	325	320	320	—5
Encoeur	1000	14½	14½	14½	— ⅛
Geco Mines	1938	$43	43	43	
Genex	28100	29½	28½	29	+1
Giant YK	175	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Glenn Exp	15150	13½	12½	12½	— ½
GF Mining	6500	40	38½	39	
Goldray	4000	55	51	53	—1
Grandrow	1125	14	14	14	— ⅛
Granduc	2995	645	635	635	—10
Gulch	36300	11	8½	9	+1
Gulf L	4000	17½	15	17½	+2½
Gunnar	746	485	475	480	+5
Hallnor	200	230	230	230	—5
Hard Rock	750	11	11	11	
Har-Min	5000	8	7½	7½	— ⅛
Hastings	1400	395	390	390	+5
Headway	46500	21	19½	20	— ½
Heath	1500	5½	5½	5½	
High-Bell	2250	795	775	775	—10
Hollinger	2715	$26	25¾	25¾	— ⅛
Hud Bay	1525	$69¾	69	69¼	+ ¾
Int Helium	6260	132	130	130	—8
Int Kenville	9500	25	24	25	
Irish Cop	1000	34	33½	34	—1
Iron Bay	1100	99	99	99	
Iso	3600	285	270	270	—15
J Waite	9100	15	14½	14½	X ½
Jacobus	6000	14½	14	14	
Jaye Expl	34625	33	31	31	—2
Jelex	2150	25	24	24	—1½
Jobburke	3500	9	8½	9	
Joliet	1500	34	33½	34	+ ½
Jonsmith	8550	25	23½	24	— ½
Joutel	934	105	105	105	+1
Jowsey	2966	56	56	56	
Kerr Add	4219	810	790	790	—15
K Anacon	577	213	208	213	+6
Kilembe	100	915	915	915	+15
Kirk Min	7000	15½	15	15	
Kopan	4250	13	12	12	—1½
Lab Min	430	$40¾	40¾	40¾	+ ½
L Dufault	1860	$12½	12½	12¾	— ⅛
Lake Ling	1500	9	8½	8½	— ½
L Osu	1500	15½	15½	15½	+ ½
L Shore	215	215	215	215	
La Luz	500	$10¼	10¼	10¼	
Langis	11800	42	39½	39½	—2
Latin Am	4500	14½	14	14½	+ ½
Leitch	6500	515	485	510	X30
Lencourt	4000	7	7	7	— ½
L L Lac	3165	114	110	110	—5
Lorado	5500	176	172	176	+1
Louvicr	50600	19	17½	19	+2
Lyndhst	4600	7½	7	7½	
Macassa	2260	230	220	220	—10
Macden	8700	38	34	37	+2
MacLeod	1600	85	84	84	—1
Madsen	133060	235	221	225	—84
Magnet	25000	7½	7	7	
Main Bar	4000	20	20	20	
Marboy	6000	13	13	13	—1
Marchant	1000	164	164	164	—4
Marcon	37100	15½	14½	14½	—1½
Martin	8600	62	61	62	
Matach	6000	14	14	14	— ½
Mattgmi	4190	$20½	20¼	20½	+ ⅛
Maybrun	28400	23	20½	21	+ ½
McKen	8500	12	11	11	— ½
McWat	686200	154	136	140	—1
Mentor	20300	40	38½	40	
Merrill	1300	59	59	59	—1
Meta Uran	50000	15½	14	15	— ½
Metal Mine	8727	150	145	149	+4
McAdam	10900	88	83	85	
Midrim	2000	27	25	27	—2
Min Ore	44000	18½	15½	17	X1½
Monpet	1200	110	105	105	—5
Mt Wright	11800	60	58	60	+1
Nat Expl	24000	17½	17	17	
Nealon	3000	9½	9	9	— ⅛
New Alger	5000	5	4½	5	
New Ath	1000	25	25	25	
New Rit	15000	6	6	6	+ ⅛
New Cal	10900	125	115	122	+7
Newconex	1100	460	460	460	+5
Nconex wts	400	120	115	120	
N Harri	1300	9	9	9	+1
New Hosco	11175	299	291	291	—5
New Jasen	9000	9½	9	9½	
N Kelore	4300	14	13	13½	+ ⅛
Newlund	8330	18	14	18	+ ⅛
N Mylam	1000	13½	13½	13½	— ⅛
Newnor	9000	14½	14	14	
N Rouyn	42700	15	14	15	—1
N Senator	7000	17	17	17	— ⅛
New Taku	2600	32	31	31	—1
Nick Rim	4400	15	14	15	X ½
Nisto	17500	19	18	19	
Nor Acme	1000	15	15	15	+1½
Norbeau	9200	172	166	167	—1
Norfold	11500	10	9½	9½	— ⅛
Norlex	137000	29	24½	26½	—1½
Normetal	617	400	390	390	—10
Norpax	1950	13	12½	12½	
N Coldstrm	1900	91	91	91	
N Goldcrt	466	17½	17½	17½	+ ½
N Rank	4000	22	21	21	— ½
Northcal	5100	105	99	105	+5
Northgte	5889	680	670	680	+10
North Exp	1300	158	155	158	+8
Nudul	2000	14	14	14	— ½
Obeska	4500	13½	13	13	+ ½
O'Brien	1700	70	68	68	+1
O'Leary	18500	16	14½	14½	
Opemiska	491	860	855	860	X5
Orchan	4760	670	640	650	—10
Parama	16500	14	15	15	—1
Patino	654	930	925	930	+30
Pax Int	44625	49	45	46	+3
Pce Expl	7500	20	19½	20	
Peerless	22000	19	17	18	
Perron	500	11	11	11	+ ½
Pick Crow	1800	54	54	54	—2
Placer	260	549	48½	49	
Porc Pay	2700	34	31	33½	+2½
Pow Rou	8000	45	41	41	
Preston	3550	635	625	635	+5
Purdex	7000	14	14	14	+ ½
Que Chib	3200	16	16	16	
Que Lith	650	355	350	355	+10
Que Man	127800	60	54	54	—1
Q Mattgmi	3000	16	16	16	X1
Que Sturg	2650	35	35	35	
Quemont	975	$10¾	10⅝	10⅝	
Quonto	4500	11½	11½	11½	— ⅛
Radiore	2700	41

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS À L'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

FILLE CAPABLE POUR PETITE RESIDENCE A WESTMOUNT, PRES AUTOBUS. TOUTES COMMODITES MODERNES. CHAMBRE ET SALLE DE BAIN PRIVEES. FEMME DE MENAGE DEUX FOIS LA SEMAINE. HU. 4-1763. 9-12-64

2 fois par semaine de 9 à 4 heures, dame âgée de 30 à 50 ans, pour soin ménager. Références. RE. 9-0887. 8-12-64

Aide générale $35.00 par semaine. Chambre privée, femme de ménage, laveuse à vaisselle, bon chez-soi. HU. 8-0273. 7-12-64

JEUNE FILLE, EXPERIENCE, REFERENCES, TRAVAIL GENERAL, 3 ENFANTS A L'ECOLE. $35.00 PAR SEMAINE. TEL.: 489-7443. (APRES 7 HEURES P.M. 9-12-64

Aide générale, chambre et salle de bain privées, 2 enfants. Pte-aux-Trembles. 642-2271. 7-12-64

Personne capable et fiable pour aider aux travaux de la maison et prendre soin enfants. Chambre et salle de bain privées. Bon salaire. Ville Mont-Royal. RE. 1-0437. 7-12-64

ANTIQUITES

Canadiana : Armoire à losanges, tables à traverse, chaises, commodes, bureaux, lave-mains, huches, pupitres, berceaux, sculptures, girouettes, lampes, bahuts, armoires à panneaux soulevés, coffres. Sacrifice. 671-2276. 7-12-64

A LOUER

ENTREPOSAGE D'AUTOS pour l'hiver, à l'intérieur, assuré, service batterie. Eastern Automobile Storage, 2760 Notre-Dame est, 526-0859. 9 a.m. à 10 p.m. Remorquage. 8-12-64

Manufacture 2 étages, 3,000 pieds, située à 2141 Beaudry. Tél.: 526-2843. 26-12-64

Local commercial pour tout genre de commerce. 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. J.N.O.

AHUNTSIC — magasins situés rue Fleury, 1700 p.c. et plus, subdiviseraient; excellent pour tous genres boutiques, libres. Excellente période année, chauffés, neufs. Constructeur, 387-5766. 7-12-64

A VENDRE

SOMMET TRINITE — SUR LE MONT ST-BRUNO

De tous les terrains offerts, le plus beau et le mieux situé. Prix demandé $0.40 le pied, véritable valeur $0.80. Terrain 100 x 150 construction possible fin 1965; facilités de paiement. Tél.: 653-2496. 7-12-64

Affaire unique et essentielle avec bénéfices intéressants, disponible dans plusieurs comtés de la province de Québec. Servant les fermes laitières. Capital nécessaire $6,000. à $8,000. Ecrire à Vernon E.W. Finch, 1885, boul. St-Germain, Ville St-Laurent. 8-12-64

TERRAIN — Ville de Chambly 75 x 275, façade et arrière sur le golfe. S'adresser à 658-1450. 7-12-64

VAL-DAVID, chalet suisse, idéal pour skieurs, situé en montagne, proximité centre de ski. Tout le confort nécessaire : foyer, chauffage central, meublé complet. 387-5766. 7-12-64

Salon de barbier très moderne, air climatisé bonne clientèle, 4 chaises, possibilité 8. Ville St-Laurent, Centre d'achats, 1865, St-Louis. Cause maladie. S'adresser à Réginald Foisy, Ste-Julienne, Comté de Montcalm. Tél. : 839-3636 et 839-2643. Charges renversées. 9-12-64

AUTOS A VENDRE

Chevrolet 1961, 6 cylindres. Transmission automatique. $1,300.00 — Tél.: 334-9397. 7-12-64

Anglia de luxe 1964, parfaite condition. Prix $1,400. Tél. : 272-1365. 7-12-64

CHAMBRES A LOUER

RIVE-SUD, près centres commerciaux Victoria et Laurier et des autobus, meublée ou non : studio $15.00; chambre $10.00. Logement 5½ pièces. OR. 1-5981, ou OR. 1-5690. 7-12-64

CHALETS A LOUER

Chalets de ski, 4 appts, cuisine et chambre de bain. 1500 pieds de la pente de ski. Téléphone Montréal, après 6 heures, 523-2213. Ste-Agathe, 326-3480. JNO

STE-ADELE EN HAUT, 1385, Morin, joli chalet meublé, 3 chambres à coucher. Tél. 488-3911. 7-12-64

Val-Morin, chalet moderne, meublé, foyer, 3 chambres, cuisine équipée, grand vivoir, chambre de bain. Tél.: 731-1407. 7-12-64

STE-ADELE — Chalet meublé 121, rue Archambault, 3 chambres à coucher, tout confort moderne : $850. Tél.: 279-4195. 7-12-64

A St-Sauveur, maison canadienne, tout équipée, foyer, au pied des pentes. Avenue du Lac, Mont Habitant. Tél.: Capital 7-2998. 7-12-64

DEMANDE D'EMPLOI

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir: 766-7405. J.N.O.

Ancien officier, armée française, 35 ans, dynamique, parlant italien et allemand, cherche poste avec responsabilités. Téléphoner le soir, après 8 heures à 731-4644. 10-12-64

Homme de bureau sérieux, bibliothécaire, très belles références, ferait comme secrétaire dans étude de notaire ou d'avocat. Composer : CR. 9-2818. 7-12-64

Aide-malade, dame âgée, irait à domicile, de préférence Outremont ou Côte des Neiges, Tél.: 737-5259. 7-12-64

DIVERS

Nous achetons vieilles peintures canadiennes. Appeler : FE. 4-8106. JNO

BAZAR — Belle occasion pour toutes sortes de marchandises, lundi le 7 décembre de 10 heures a.m. à 2 heures p.m., 4465, boul. St-Laurent 7-12-64

EDUCATION

ANGLAIS — APPRENEZ L'ANGLAIS Méthode rapide audio-visuelle, $6.50 hre pour leçons en groupe. Tél.: 352-6445. 7-12-64

CHIMIE, cours privés. — 849-7896. 8-12-64

COURS PRIVES

Professeur français, à Outremont, donnerait cours partiels ou complets de mathématiques, anglais, français, latin, rattrapage. Tél.: 271-2271. 7-12-64

FEMMES DEMANDEES

STENO-DACTYLO, BILINGUE, BUREAU D'AVOCATS, EXPERIENCE NON REQUISE. TEL. 866-1513. 8-12-64

Secrétaire, dactylo demandée. Téléphoner à 739-2787. 7-12-64

Dame fiable pour venir garder 1 bébé, 5 jours par semaine. District Côte des Neiges. Appeler après 6 heures. 481-1992. 7-12-64

Réceptionniste bilingue, ouvrage général de bureau, avec expérience. 540 ouest, boul. Henri-Bourassa. Tél. 331-2110. 7-12-64

INFIRMIERES LICENCIEES

Infirmières licenciées demandées pour travail temporaire, dans l'industrie. Bilingues de préférence mais non indispensable. Ecrire en mentionnant âge et expérience à Casier 1075 Le Devoir. 8-12-64

COMMIS DE BUREAU

Jeune fille, bilingue, pour ouvrage général de bureau dactylo, et précise en calcul. S'adresser à Nighwear Inc., 7250, boul. St-Laurent. Tél.: 274-8323. 9-12-64

Contremaitresse pour robes et vêtements sport. Capable de prendre direction entière d'une manufacture moyenne. Excellent salaire. Josef Manufacturing, 103 est, Mt-Royal. 9-12-64

FEMMES DEMANDEES

STENO BILINGUE

Expérience requise, conditions intéressantes, Importante firme légale. 159 ouest, Craig, Ch. 820, Tél.: 861-2851. 9-12-64

Secrétaire bilingue, expérimentée, ouvrage général, dictaphone, dactylo I.B.M. Etude de notaire. Tél.: 381-7464. J.N.O.

Dactylo connaissant bien le français, expérience minimum 2 ans. Bureau mouvement d'apostolat. Tél.: 526-9165, Colette Drainville. 7-12-64

GARDERAIS

Institutrice française demeurant à Outremont garderait enfants tous âges. Préparation scolaire complète de 1ère à 7e année, repas si désiré. Tél.: 271-2271 7-12-64

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT MEDICAL

Représentant médical demandé pour Montréal et les Laurentides. Le candidat désiré, devra avoir fait au moins 2 ans de pharmacie, ou de chimie, ou l'équivalent. De l'expérience dans la représentation médicale serait désirable, mais non essentielle. Assurance maladie et fonds de pension. Voiture fournie. S.V.P. écrire curriculum vitae à :

ANGLO-FRENCH, DRUG CIE LTEE

2795 Chemin Bates, Montréal 26, Qué 7-12-64

Architectes et dessinateurs avec expérience. Sur rendez-vous seulement. Crevier, Lemieux, Mercier, Caron, 733-7194. 7-12-64

JEUNE HOMME

Ambitieux et agressif, désireux de se bâtir une carrière dans le financement des ventes à tempérament au sein d'une société des plus progressives. Seuls les candidats ayant les qualifications suivantes seront considérés.

Agé d'au moins 21 ans, bilingue.
12 année, ou l'équivalent
Forte personnalité
Expérience nécessaire mais non indispensable
Téléphoner pour appointement à M. G. Landry, Tél.: 273-8381. 7-12-64

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-8606. JNO

N.D.G. — Avons besoin d'un couple pour conciergerie à temps plein. Doit être en mesure de comprendre et parler suffisamment le français et l'anglais. Doit être bon travailleur, sobre et honnête. Logement 3 pièces fourni plus salaire intéressant. S'adresser à 3285, boul. Cavendish, chambre 500, Tel. : 482-2300. 8-12-64

DESSINATEUR EN CHEF

Mondulite Inc., requiert un dessinateur en chef, pour travail immédiat. Les candidats doivent être parfaitement bilingues, avoir une bonne instruction et de l'expérience dans le domaine d'éclairage d'architecture. La préférence sera acordée au candidat capable d'assumer des responsabilités, organiser son propre département de dessins selon les besoins de l'usine ou de la clientèle. S'adresser à M. W. Alexander. Tél. : 636-0252. 2-1-65

Ingénieur-vendeur

Notre compagnie fait la vente d'équipement et de composants électroniques.
Nous recherchons un ingénieur professionnel ayant de l'expérience en électronique pour diriger son bureau de Montréal. Agé de 30 ans et plus de préférence.
Toutes demandes sont gardées confidentielles. Envoyez résumé complet en anglais à :

WILLER ENGINEERING & SALES CO.

1800 AVENUE ROAD
TORONTO 12, ONTARIO

ESTIMATEUR D'EXPERIENCE

Une imprimerie en voie d'expansion requiert les services d'un estimateur d'expérience. Vous présentez pour entrevue à Apex Press Ltd., 950, ave Beaumont. 7-12-64

Préposé aux taux, requis par compagnie de transport, doit être capable d'assumer responsabilité. Salaire selon qualifications. Ecrire casier 1079, Le Devoir. 7-12-64

COMPTABLE AGREE

Demande intermédiaire junior et auditeur sénior. Connaissance de l'anglais. Perfectionné ou suivant les cours appropriés. VI. 9-1221. 7-12-64

AJUSTEURS AVEC EXPERIENCE DANS CASUALTY

NOUS DEMANDONS

Des hommes expérimentés ayant 5 années d'expérience en responsabilité légale et réclamations d'automobiles. Etant parfaitement bilingues (français et anglais). Des hommes ambitieux et travaillants, avec des capacités de dirigeant, et potentiel de gérant. Des hommes pouvant rencontrer le public avec confiance.

NOUS OFFRONS

Un excellent programme d'entraînement, bon salaire, basé sur des augmentations méritoires. Un généreux programme de bénéfices couronné par notre fameux plan de pension, de participation aux profits. Auto fournie par la compagnie.
Laissez-nous vous expliquer cette excitante position. Communiquez avec M. Edouard Raymond.

CIE D'ASSURANCE ALLSTATE DU CANADA
2360 Lucerne, Ville Mont-Royal
735-1521 9-12-64

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON TECHNICAL INSTITUTE

UN METIER REMUNERATEUR

en quelques mois

Chaque année près de 2,000 étudiants confirment la supériorité des méthodes "Aviron" dans les matières suivantes :

☐ Auto mécanique ☐ Soudure
☐ Dessin industriel ☐ Télévision
☐ Lecture de plans ☐ Radio
☐ Dessin commercial ☐ Débosselage
☐ Réfrigération ☐ Machiniste
☐ Electricité et autres

Les entrevues, tests et formalités d'enregistrement demandent un certain temps. Refenez votre place dès maintenant.

Ne commencez aucun entraînement technique sans consulter "AVIRON"

Envoyez-moi sans obligation, votre brochure en couleurs me donnant de plus amples détails au sujet des cours
Jour ( ) Soir ( ) A domicile ( )
Nom ..... Age ....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Nom du père ..... L.D.

SERVICES GRATUITS
Tests d'aptitude
Conseiller en éducation technique

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
MONTREAL : 3625 ST-ANTOINE Tél. : 935-2525
QUEBEC : 216 LEE. 529-9544
DEPUIS 1939, SPECIALISTES DANS L'ENTRAINEMENT TECHNIQUE

HOMMES DEMANDES

PHARMACIE

Etudiant en pharmacie ou commis avec expérience en pharmacie, bilingue. Bonnes conditions de travail. Verdun. PO. 8-1105. 7-12-64

FUTUR HOMME D'AFFAIRES

DEMANDE IMMEDIATEMENT PAR COMPAGNIE DE NAVIGATION. UNE OCCASION RARE D'APPRENDRE TOUS LES ASPECTS DES AFFAIRES TOUCHANT L'ADMINISTRATION, LA LOCATION ET L'EXPLOITATION DES NAVIRES DE HAUTE MER.

BILINGUE, DIPLOME D'ECOLE SUPERIEURE DE PREFERENCE, AGE 17 A 20 ANS, POSSEDANT TRES BIEN L'ANGLAIS.

ECRIRE DE SA MAIN DONNANT TOUS DETAILS SUR AGE, INSTRUCTION, EXPERIENCE, ETC. A

FEDERAL COMMERCE AND NAVIGATION CO. LTD.

451, Rue St-Jean
Montréal 8-12-64

Une association demande : Coordonnateur des Services internes, doit être bilingue, âgé de 30 à 40 ans, possédant expérience dans l'administration générale de bureau. Capable de faire des recommandations, concernant les méthodes, procédures, et bénéfices de personnel. Veillera aux travaux d'impression d'expédition, et de routine générale. Mentionnez salaire requis. Toutes réponses seront traitées confidentiellement. Ecrire casier 1085, Le Devoir. 7-12-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé. 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 h. p.m., 352-3310. 259-5000 J.N.O.

PLACE D'YOUVILLE

8655 FOUCHER, COIN CREMAZIE

Beaux appts neufs, dans édifice moderne, ascenseurs, thermostat individuel, garage, etc., près de la station du Métro. Luxueux 2½ et 3 pièces à partir de $100.00. Léger supplément si meublé. — 381-8762. 2-1-65

Iberville, 7192, 2½ appartements meublés, chauffés, réfrigérateur, douche, cuisinette, entrée privée, $17.00 par semaine. RA. 7-7343. 8-12-64

DUVERNAY — Bungalow non chauffé, sysième, 8 pièces, 2 salles de bain, salle avec bar, près écoles, église, centre d'achats, occupation immédiate. Tél.: RA. 8-0159. 7-12-64

VILLE MONT-ROYAL

Appts fermés, 4½, équipés, Réfrigérateur et poêle. Service concierge. $115.00 par mois. Occupation immédiate. Appeler RE.7-3710. 7-12-64

Ahuntzic, haut moderne, 4 pièces, chauffées, sortie laveuse, sécheuse. Tél.: 381-2019. 2571 est, Prieur. 7-12-64

Côte des Neiges, 4575 St. Kevin. 4½ appts, chauffé, poêle réfrigérateur, taxes, libre. Tél.: 737-4833. 14-12-64

2 jeunes hommes partageraient appt, complètement meublé, avec un autre, 2 chambres, cuisine, télévieur. Très bien, très sociable, bonne éducation. Références. Tél.: 272-6290. 9-12-64

Ahuntsic pour 1 ou 2 personnes, 1½ pièce, meublée. Entrée privée, service complet. 10767, rue Meunier, Tél.: 331-4165. 7-12-64

ESPLANADE — Fairmount — Logement 6 grandes pièces éclairées, propres, $20, réfrigérateur, poêle, chauffage central, occupation immédiate, $70.00. Tél.: HU. 8-7849. 7-12-64

Rue Maplewood, face au Centre Social, 6 pièces, chauffées. RE. 8-2861 ou CR. 4-5310. 9-12-64

Bas, 4 pièces $53.00. Villeray. Réservoir, bain. Tél.: 661-1176 7-12-64

ROSEMONT, 4½, fermé, neuf, moderne, chauffé, eau chaude fournie. 6740, 30e avenue, appt 1, 727-5836. 26-12-64

NOUVEAU BORDEAUX, rue Truart (Acadie et Henri-Bourassa), duplex 5½ pièces, chauffé, avec garage. Tél.: 334-1673. 28-12-64

Logement 4½, neuf, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX, $95.00 par mois, chauffé, occupation immédiate, 2 mois gratuits. Inspection midi à 9 p.m., 321-6896. J.N.O.

(PENT-HOUSE) 8 PIECES, 3 CHAMBRES DE BAIN ET 5 PIECES, 2 CHAMBRES DE BAIN. 250 EST, BOUL. ST-JOSEPH, 844-7096 ET 527-2496. 16-12-64

Logement 2½ meublé, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. J.N.O.

Laval-des-Rapides — Boul. Des Prairies, 5½ pièces, chauffé, neuf, garage, proximité école, église, vue sur Rivière, bas et haut. Grand terrain arrière. Tél. : 387-5766. 7-12-64

ON DEMANDE

Coiffeuses ou coiffeurs sérieux et capables de bien peigner, dans centres d'achats. Soir : DA. 2-5273; Jour : DA. 1-6700 et OR. 7-2732. 8-12-64

Professeurs ou tout autre personne pouvant rédiger ou ayant déjà les données sur les cours suivants, soit manière de vendre, comment devenir une bonne secrétaire et la personnalité. Ecrire à Case 1084 Le Devoir, Montréal. 7-12-64

A louer ou à acheter, chalet hiverété, bord d'un lac, grand terrain isolé. Tél.: 484-6673. 7-12-64

DEMANDES HOMMES ET DAMES

Association importante ouvrant sous-agences, demande agents pour desservir territoire exclusif. Devra avoir aptitudes d'organisation et d'affaires. Possibilités salaire : $15,000.00 à $20,000.00 par année. Pour entrevue, Ecrire à :
Case Postale 87, Magog, Qué.
Donner aptitudes, Age, qualifications. 8-12-64

Jeune homme d'affaires de la Colombie-Britannique désire vivre avec famille canadienne-française pour apprendre le français. Ecrire à Case 1072 Le Devoir, Montréal. 8-12-64

Avril ou mai, 3 adultes, meilleures références, demandent 5 ou 6 pièces, près église, 2e étage. Ecrire Casier 1086 Le Devoir. 7-12-64

Hommes ou femmes pour vendre des cartes de Noël, à temps partiel. Expérience non nécessaire, mais si vous avez de bonnes relations n'hésitez pas à venir consulter nos albums échantillons, de cartes de Noël et d'affaires, le meilleur choix à des prix populaires et d'une qualité supérieure. De plus, un choix exceptionnel de boîtes de cartes de Noël assorties, dernières nouveautés, etc. Etabli en 1912. N. Newton Walpert, 1407, rue Bishop, Montréal 25, Qué. 7-12-64

Achat de créances, achetons mauvais comptes de médecins, marchands, propriétaires, jugements, billets, loyers. Meilleurs prix. M. Tremblay. Tél. : 522-8367. 7-12-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA 9-4332. JNO

Argent à prêter en première et deuxième hypothèque par toute la province. 731-3517, soir: 481-9916. 12-12-64

PROPRIETES A VENDRE

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double. Prix: $28,600. Faut voir, 2 à 5 p. m. 7331 boul. Roi-René, 352-3310. 259-5000. J.N.O.

AUBAINE — Ville d'Anjou, duplex neuf, 5½ pièces, garage, etc. Informations : RA. 7-5273, entre 7 et 9 heures p.m. 7-12-64

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC — Excellent pour placement dans centre des affaires, est rue Fleury, 3 magasins au rez-de-chaussée, bureaux en haut, bons revenus, neuf. Constructeur 387-5766. 7-12-64

Ahuntsic — rue Meunier, cottage semi-détaché, 8 pièces, 3 chambres à coucher, 2 toilettes, sous-sol fini, salle lavage équipée, tapis, réfrigérateur et congélateur, système eau chaude, garage séparé, grand terrain paysager, près église, école, collège classique. Bureaux professionnels. $29,500.00. Tél.: DU. 7-6255. 7-12-64

Magasin de robes de haute couture et modes exclusives à vendre, situé sur l'avenue du Parc. Personnel au complet et clientèle. Désireux de se retirer des affaires. Tél.: 731-3547. SQUARE REALTIES CORPORATION, soir : Tél.: 737-9672 M. Gaffen. 7-12-64

A vendre ou à louer — Offre spéciale Domaine Bellerive Longueuil, bungalow 5 pièces sous-sol, garage chauffé. S'adresser à 739-4526. J.N.O.

STE-THERESE EN HAUT — Split level, $15,000. 3 chambres à coucher, poêle dans le mur, tapis mur à mur, foyer, 13,000 pieds carrés. Propriétaire transféré. Doit déménager 1er janvier, paiements peu élevés. Aubaine. Appeler frais renversés 823-2841. 7-12-64

AUBAINE — près centre achats Domaine, maison appartements, 4 logements, garage, etc. Informations : RA. 7-5273, entre 7 et 9 hres p.m. 7-12-64

Outremont — Cottage détaché, 8½ pièces : 2 bains, 2 garages, jardin, près écoles et église. Appeler 768-6637 ou CR. 3-1038. Pas d'agents. 7-12-64

ST-LAURENT — Rochon, duplex semi-détaché, 5, 6 grandes pièces, équipé, bas libre, $29,500.. Paiements peu élevés. 731-3547. Square Realties Corp. Tél.: 731-9672, M. Gaffen. 7-12-64

LAVAL-DES-RAPIDES — 5e Ave. Bungalow split level, chauffé, 6½ pièces, salle de jeu, près école, église, $13,500., hypothèque 6%. Tél.: RE. 1-8215, soir : 669-8945. 14-12-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine. Tél. : 861-9293. 7-12-64

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 2 décembre 1964 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de SHIRLEY'S HOSIERY CO. furent vendues à la BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE fut enregistré le 27 novembre 1964 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1792782.
Montréal, Québec, le 2 décembre 1964
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No LO-073 ex parte

MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la Ville de Montréal, District de Montréal.

Demandeur
vs
MARCEL E. SEVIGNY, autrefois, demeurant à 12372, rue Granger, dans la Cité de Pierrefonds, District de Montréal, et présentement déménagé en la Cité d'Amos, de la Province de Québec, mais son adresse exacte demeure inconnue.
Défendeur
et
PAUL E. SAVAGE, en sa qualité de Registrateur, pour la Division d'Enregistrement de Montréal
"MIS-EN-CAUSE ès-qualité"

— A V I S —

PAR ORDRE DE LA COUR : Le défendeur Marcel E. Sévigny, il vous est ordonné de comparaître devant cette Cour dans un délai de trente (30) jours.
Montréal le 3 décembre 1964
PIERRE ROCH
Député-Protonotaire
Mes Howard, CATE & ASS.
(Avocats)
Place Ville Marie
Montréal 2

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 653788

SAFEWAY PARKING LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse,
vs
THE INDUSTRIAL STATE BANK, corps politique et incorporé dûment constitué suivant la loi, ayant un bureau dans la Cité de Houston dans l'Etat du Texas, un des Etats-Unis d'Amérique,
et
JOHN BENT DENNOW, résidant et domicilié à 2572, boul. Supulveda Sud, Cité de Los Angeles, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs THE INDUSTRIAL STATE BANK et JOHN BENT DENNOW de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 2ème jour de décembre 1964.
Claude Paquette
Député-Protonotaire
J. LEAVITT,
Avocat,
1070, rue Bleury,
Montréal.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que New York Fashion (Verdun) Limited une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 19 novembre, 1964 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 25 novembre 1964 sous le numéro 1792338.
MONTREAL, le 1er décembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS LEGAL
CONSTANTIN PANTZARAS

Avis, est par la présente donné, que CONTANTIN PANTZARAS restaurateur de la cité et district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine séance pour la présentation d'un bill à changer son nom de CONSANTIN PANTZARAS à DINO PANTZARA.
MONTREAL, 24 novembre, 1964.
CHARNESS & CHARNESS,
Solliciteurs pour pétitionnaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 662-380

DAME VEUVE SARA WEISER, gérante des commandes et de la livraison, veuve non remariée de feu Abraham Schachter, des Cité et District de Montréal,

Demanderesse
-vs-
JEAN GUY COURNOYER, des Cité et District de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN GUY COURNOYER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 1er jour de décembre 1964.
NORMAND DESROCHES,
Député-Protonotaire.
SALMON & MOSCOVITCH,
Avocats,
1255 rue Université,
Montréal 2, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 663-633

DOMENICO ARDOLINO, empaqueteur, 10,007, rue Cobourg, dans la municipalité de Montréal-Nord, district de Montréal,

Demandeur,
vs
VENCENZO VENTOLA, anciennement du 10,005, rue Cobourg, dans la municipalité de Montréal-Nord, district de Montréal, maintenant de domicile inconnu,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, VENCENZO VENTOLA, de comparaître d'ici un mois.
Montréal le 2ième jour de décembre 1964.
André Noël
Député-Protonotaire
Mes LONG & AQUIN,
Avocats,
215 ouest, rue St-Jacques,
Suite 505,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 663479

VALBOIS INVESTMENTS CORP. corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse,
vs
LEO RAPAPORT, de Monsey, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur LEO RAPAPORT de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 2ème jour de décembre 1964.
Normand Desroches,
Député-Protonotaire
KAUFMAN, HOFFMAN, RESPITZ & SEDEROFF,
Avocats,
715 Carré Victoria, Suite 460,
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 656460

EDOUARD CHICOINE LTEE., corps politique et incorporé, dûment incorporé comme tel, ayant son bureau chef et principale place d'affaires à Boucherville, District de Montréal, Province de Québec,

PREMIERE DEMANDERESSE-EN-GARANTIE

et.

NORMAND C. GAGNON, architecte de Boucherville, District de Montréal,

DEUXIEME DEMANDEUR-EN-GARANTIE

et.

LASALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED (LIMITEE), corps politique et incorporé, dûment incorporé comme tel, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, à 159 ouest, rue Jean-Talon,

PREMIERE ET SECONDE DEFENDERESSE-EN-GARANTIE

et.

METROPOLITAN BRICK INC., corps politique et incorporé, dûment incorporé comme tel, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de Canton, Etat de l'Ohio, un des Etats des Etats-Unis d'Amérique,

PREMIERE ET SECONDE DEFENDERESSE-EN-GARANTIE

et.

THE FIDELITY AND CASUALTY COMPANY OF NEW YORK, corporation légalement constituée, ayant son bureau chef canadien à Montréal, dit district,

DEUXIEME DEFENDERESSE-EN-GARANTIE

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la première et deuxième défenderesse - en - garantie METROPOLITAN BRICK INC., de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 3 décembre 1964.
NORMAND DESROCHES,
Député-Protonotaire.
LAFONTAINE & HUBSCHER,
Procureurs de la première demanderesse-en-garantie.
LAMARRE & QUESNEL,
Procureurs du deuxième demandeur-en-garantie.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contract en date du 25 novembre 1964 par lequel STO-BERT INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 30 novembre 1964 sous le numéro 209116.
Le 2 décembre 1964.
BANQUE DE MONTREAL

THE PROVINCIAL ASSOCIATION OF CATHOLIC TEACHERS OF QUEBEC

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que The Federation of English-Speaking Catholic Teachers of Montreal, un corps politique et incorporé, ayant son bureau-chef dans la Cité de Montréal; The Association of Catholic Principals of Montreal, un corps politique et incorporé, ayant son bureau-chef dans la cité de Montréal; Frances Allison, connue en religion comme soeur Frances of Alverno, institutrice de la cité de Montréal et y résidant à 1895, rue Gilford et Katherine McCaffey, connue en religion comme mère McCaffrey, institutrice, de la cité de Montréal, et y résidant à 3635, avenue Atwater, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné ou connu comme The Provincial Association of Religious Teachers; William Drayton, connu en religion comme Frère Drayton, instituteur, de la cité de Montréal et y résidant à 9845, avenue Papineau, Gérard Sherrer, connu en religion comme Frère Gérard, instituteur, de la cité de Montréal et y résidant à 3749, Jeanne-Mance, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The Provincial Association of Teaching Brothers; Gerald Smith, instituteur, de la cité de Lachine et y résidant à 55, 54e Avenue et Dame Henriette Pearson, de la ville de Strathmore et y résidant à 48, avenue Lake, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné ou connu comme The Dorval English Catholic Teachers Association; Joseph Zemanovich, instituteur, de la cité de St-Laurent et y résidant à 3136, rue Marcel et Paul Shaw, instituteur, de la cité de Pointe-Claire et y résidant à 111, Cameron Crescent, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The Pointe-Claire-Beaconsfield English Catholic Teachers Association; Joseph Whelton, instituteur, de la cité de Verdun et y résidant à 438, avenue Willibrod et Leonard Savage, instituteur, de la cité de Verdun et y résidant à 1502, avenue Roland, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The Verdun English Catholic Teachers Association; Mlle Marguerite Moyle, institutrice, de la ville de Bristol et Dame Elva Brennan Bowers, institutrice, de la ville de Chapleau, associées ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The Pontiac English Catholic Teachers Association; Daniel Lockett, de la cité des Deux-Montagnes et y résidant à 122, Dieppe et Mlle Christine Van Oostrom, de la cité des Deux-Montagnes et y résidant à 93, 18e avenue, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné ou connu comme The City of Two Mountains English Catholic Teachers Association; Mlle Helen Dionne, institutrice, de la ville de Richmond et Walter McGee, instituteur, de la ville de Richmond, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné ou connu comme The Richmond Catholic Teachers Association; Dame Frances Hagel Chevrier, institutrice, de ville Lemoyne et y résidant à 78, rue Roy et Brian Powers, instituteur, de St-Lambert et y résidant à 435, Tiffin Road, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The South Shore English Catholic Teachers Association; et Eamonn O'Sullivan, instituteur, de la cité de Montréal et y résidant à 5678, 12e Avenue, Rosemont et John McLellan, instituteur de la cité de Montréal et y résidant à 8355, rue Birnan, associés ensemble et avec d'autres dans un groupement de personnes communément désigné et connu comme The Town of Mount-Royal Catholic Teachers Association; s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi aux fins suivantes, savoir :

1. Constituer une corporation sous le nom THE PROVINCIAL ASSOCIATION OF CATHOLIC TEACHERS OF QUEBEC à laquelle appartiendra automatiquement et dès la création de ladite corporation, toute personne ayant légalement le droit d'enseigner et s'adonnant effectivement à l'enseignement, en qualité de professeur, directeur ou administrateur, dans une classe catholique dans la province de Québec où l'anglais est la langue première pour fin d'enseignement, à moins que telle personne ne renonce par la suite à ses droits de membre de ladite corporation.
2. Accorder à la corporation tous les pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses objets qui seront de favoriser les intérêts professionnels des instituteurs et d'assurer le maintien de l'honneur, la dignité et la discipline de ses membres.
3. Accorder à cette corporation le pouvoir d'exiger des commissions scolaires qu'elles retiennent du salaire de tout instituteur catholique de langue anglaise à son emploi et qui n'aura pas alors démissionné de la dite corporation, la contribution fixée par tout règlement de la corporation à être formée.

Montréal, le 2 décembre 1964.
O'BRIEN, HOME, HALL, NOLAN & SAUNDERS
Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Cartile-Huma Limited une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 20 novembre, 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et d

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Assistant-gérant des Ventes

LA SITUATION

Importante compagnie d'aliments de Montréal demande immédiatement un homme pour aider activement à l'administration de grand service des ventes. Ce n'est pas une situation d'écritures et elle devrait mener prochainement à assumer des responsabilités avec récompenses appropriées. Contrôle de sélection et des motifs de base des vendeurs pour la situation. Tous autres bénéfices ordinaires.

L'HOMME

Agé de 35 à 45 ans, bilingue, ayant bon dossier et Gérance des Ventes et capable de travailler intelligemment sous pression. Sommes prêts à payer le prix de l'avancement.

Pas de transport nécessaire, si vous croyez avoir les capacités voulues, téléphonez à M. Lucien Bélair à OR. 4-4971 ou écrivez confidentiellement à 4583 avenue Harvard, N.-D.-G.

PLACE DELORIMIER

angle SHERBROOKE et DELORIMIER

Ce complexe immobilier ultra-moderne a été construit pour habiter toute entreprise à prestige...

BUREAUX DÉCORÉS POUR PROFESSIONNELS

LOCATION IMMÉDIATE POUR OCCUPATION EN MAI

- 10,000 pieds carrés par étage
- nous subdiviserons — et
- installerons des cloisons — et
- l'éclairage — et
- décorerons selon votre goût.

BUREAUX et MAGASINS

Téléphoner ou écrire pour plus de renseignements

L D & H SCHREIBER LTD

Edifice et Direction
3485 ouest, rue Sherbrooke
Tél. : 489-8651

AVIS
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
KRYGER, Simcha Mme Decarie Blvd. Provisions Ltd.	5550 ave. Monkland Montréal	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

Régie des Alcools du Québec
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
132 ouest, rue St-Jacques
Chambre 813 — 849-2071

Gilles Ménard, C.A.
Comptables agréés
3310, ave Mapleweed, appt 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptable agréé
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Léon Côté, C.A. — Hensley, Bourgouin, C.A. — Percy Auger, C.A. — Marcel Imbleau, C.A. — Vianney Forget, C.A. — Pierre Barry, C.A. — Adrien Côté, C.A. — Marthe Gauthier, C.A. — Pierre David, C.A. — Robert Gariépy, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Roland Truchon, C.A. — Roland Lévesque, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Jean-Claude Lemay, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Raymond Cauillard, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Réal Auger, C.A. — Roland Frenette, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emile Fortin, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Roger Gélinas, C.A.

E.H. Knight, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Clément Primeau, C.A. — Pierre Lesage, C.A. — Pierre Chouinard, C.A. — Gilles Trahan, C.A. — Marcel Mercier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A. — Emile Mallette, C.A. — Gilles Lévesque, C.A. — Pierre Pharand, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Conseils : M. Chartré, C.A., A.E. Beauvais, C.A., G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 842-4691

NCR COMPANY OF CANADA LTD

Requiert les services de jeunes hommes bilingues (entre 18 et 25 ans) ayant terminé leur 12e année et possédant des aptitudes pour la mécanique et l'électronique.

Salaire initial intéressant durant la période d'entraînement. — Bénéfices marginaux.

Répondre par lettre à **Case 905, Le Devoir,** indiquant degré d'instruction et expérience.

ASSISTANT-SURINTENDANT ELECTRICIEN

Une Cité située sur l'île de Montréal désire un assistant-surintendant pour son service d'électricité.

Qualifications :
1) entre 30 et 40 ans
2) électricien licence "C"
3) minimum de trois (3) ans d'école technique en électricité
4) expérience d'entretien industriel
5) bilingue

Avantages :
1) caisse de retraite
2) assurance-vie
3) assurance-santé
4) logement fourni

Envoyez votre demande avec votre curriculum vitae à :

Case no 1083, Le Devoir

REPRESENTANT DE PRETS HYPOTHECAIRES

Coronation est une compagnie florissante dans le domaine du prêt hypothécaire commercial et résidentiel et qui a des bureaux par tout le Canada. Son développement extraordinaire est basé sur une politique sûre et compétente.

Le candidat élu débutera comme assistant-gérant d'une de nos succursales à Montréal, Québec, Sherbrooke ou Rimouski. Il possédera une connaissance solide des affaires, et quelques notions de la finance, préférablement dans l'hypothèque ou dans un domaine connexe. Une expérience de l'évaluation et de l'immeuble est un atout, mais non essentielle.

Il sera bilingue, âgé de 25-40 ans, d'une personnalité forte, et prêt à voyager et à établir des contacts. Nous lui fournirons une automobile et il profitera de tous les bénéfices marginaux.

S'il vous plaît, veuillez répondre en toute confiance incluant curriculum vitae et salaire actuel à :

M. André S. Vauclair
Gérant général (Québec)
CORONATION CREDIT CORPORATION LTD.
3703 avenue Dupuis, Montréal 26.

Assistant - Trésorier - Municipal

qualifications - minimum - requises

Comptable agréé préférablement avec Etudes Universitaires.

âge : 25 à 35 ans

Le candidat devra mentionner :
A) Age
B) Qualifications
C) Education
D) Expérience
E) Salaire exigé

et adresser le tout au : **Directeur du Personnel**
Hôtel de Ville,
145, Wellington Nord,
Sherbrooke, P.Q.

d'ici vendredi le 18 décembre 1964, à 4.00 h. p.m.

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

LA DIVISION DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT EST A LA RECHERCHE DE PERSONNEL QUALIFIE POUR LES POSTES SUIVANTS :

DIPLOME UNIVERSITAIRE EN RELATIONS INDUSTRIELLES
avec ou sans expérience du travail de personnel; recevra de l'entraînement dans les différentes phases des opérations. Doit connaître le français et l'anglais. — Environ $6,000 par an.

VENDEUR DE PRODUITS PETROLIERS
pour surveiller des postes de service de la compagnie. Expérience requise. Voiture fournie. — $5,400 et plus par an.

GERANT DE CREDIT
pour diriger le département de crédit d'un hôpital de la région de Montréal. De préférence avec degré universitaire. Connaissance du français et de l'anglais exigée. — Environ $5,200 par an.

INGENIEUR EN ELECTRICITE
pour le dessin de systèmes électriques pour des centrales hydro-électriques et thermo-électriques, ainsi que des systèmes de contrôles industriels pour usines de transformation. — $10,000 et plus par an.

INGENIEUR EN MECANIQUE
avec connaissance de l'équipement de maniement du matériel. Devra être capable de faire les évaluations et s'occuper de la correspondance technique. Sera l'agent de liaison entre le manufacturier et les clients. — $7,000 et plus par an.

DESSINATEUR EN MECANIQUE
sous direction, dessiner la machinerie nouvelle et faire des modifications à l'équipement présentement en usage. — $5,500 à $8,000 par an.

Les services de nos spécialistes sont gratuits et la discrétion la plus complète vous est assurée

Adressez-vous à la

DIVISION DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
10 est, rue Notre-Dame — Tél. 868-1581

INGENIEURS en GENIE MECANIQUE

- Les candidats devront posséder de 3 à 5 années d'expérience pratique en chauffage, ventilation, air climatisé et plomberie d'édifices commerciaux ou d'institutions.
- Emplois permanents.
- Salaire conforme aux qualifications.

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-Conseils
5311 ave. Western, Mtl
482-2600

CARRIERE de CHOIX

Une organisation financière internationale a une ouverture dans sa branche de St-Lambert, pour une carrière permanente de vente. Le candidat choisi bénéficiera d'un programme d'entrainement d'au moins 2 ans, qui comprend : l'entrainement chez le client. Il sera épaulé par un support financier sain, une allouance d'entrainement, non remboursable, en plus, des pleines commissions. Chances de se qualifier pour la haute administration. Pas de voyage. Notre personnel est au courant de cette offre.

Ecrire case 1039, Le Devoir, Montréal

"Avons ouverture pour deux représentants de carrière dans le placement

Un serait requis pour le nord de Montréal et les environs et l'autre pour la région de Sainte-Adèle, Sainte-Agathe ou Mont-Laurier. Notre succursale compte plus de 5,000 clients. Rémunération au-delà de la moyenne, assurance-groupe, caisse de retraite, boni, etc. Si vous êtes âgé de 25 à 45 ans et possesseur d'une automobile, veuillez communiquer pour rendez-vous avec M. P.-E. Séguin, gérant, Corporation de prêt et revenu, 6963, St-Hubert, Montréal ou téléphonez à 274-5655.

COMPTABLE

Compagnie d'utilités publiques de l'Est de la province désire engager un comptable diplômé. Aucune expérience requise. Salaire initial de $5,500 et plus suivant expérience. Bénéfices marginaux. Semaine de cinq (5) jours. Faire parvenir tous les détails à:

Case 1068, "Le Devoir"

ITT

Par suite de l'accroissement de nos opérations, nous sommes en mesure d'offrir l'emploi suivant aux candidats possédant l'expérience et les aptitudes décrites ci-dessous :

MACHINISTES 1ière Classe

Emploi immédiat pour hommes d'expérience dans l'opération des machines de production (Tours, Fraiseuses, etc.). Il est essentiel d'avoir l'expérience du travail à tolérance serrée.

Nous offrons d'excellents salaires de base et conditions de travail.

Veuillez vous présenter au :

DIRECTEUR DE L'EMBAUCHE

ITT CANADA LIMITED
101 rue Louvain, Montréal 11, Qué.

DEMANDE
"DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES"

La Commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs, avec siège social à Carleton, comptant plus de 2,000 élèves au cours secondaire, recevra d'ici le 15 décembre 1964, des offres de service pour le poste de "Directeur général des études".

Cette fonction comporte les responsabilités suivantes :

a) Administration pédagogique et académique,
b) Choix des manuels (approuvés par le Ministère),
c) Horaires et transports,
d) Programmation scolaire,
e) Relations professionnelles et sociales,
f) Mesures disciplinaires,
g) Toute autre fonction connexe.

Toute offre de service sera faite par écrit et comprendra l'information pertinente aux qualifications académiques et autres. Les offres devraient parvenir au Secrétariat de la Commission scolaire régionale avant le 15 décembre prochain, afin de fixer une rencontre avec les commissaires où les parties s'entendront sur les conditions de travail et la rémunération. Le directeur général aura la charge complète du cours secondaire pour tout le comté de Bonaventure dès septembre prochain.

La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs
a/s Charles E. Dugas, Secrétaire,
C.P. 135,
Carleton, Cté Bon.

$400.

OPERATRICE DE MACHINE COMPTABLE BURROUGHS

Passation de toutes les écritures aux comptes à payer, aux comptes à recevoir et au grand livre d'une importante compagnie canadienne.

La candidate devra avoir cinq années d'expérience comme opératrice de machine comptable et au moins une année comme opératrice de machine comptable Sensimatic Burroughs 1500.

Les candidates qui remplissent les conditions ci-dessus sont priées d'envoyer leur notice biographique à :

Boite 1082, Le Devoir

Encouragez nos annonceurs

COMMISSION SCOLAIRE DE LASALLE

ON DEMANDE :

Une travailleuse ou un travailleur social professionnel, pour septembre 1965, bon salaire et bonnes conditions de travail.

Adresser la demande et le Curriculum vitae à :

Monsieur Jean-Paul Latour,
Directeur du Service d'Orientation,
7644 rue Edouard,
LaSalle

Un emploi comportant des responsabilités illimitées en

RELATIONS PERSONNELLES et INDUSTRIELLES

Avec une des plus importantes compagnies d'industrie lourde au Canada.

La situation que nous offrons exige un directeur en relations industrielles pour une importante et et nouvelle usine située près de Montréal. Les responsabilités comprendront toutes les fonctions se rapportant à l'administration du bureau du personnel et de l'usine, ainsi que des relations industrielles, et le postulant agira également comme adjoint aux négociations de contrat.

Nous recherchons un Canadien français, bilingue, possédant un degré universitaire et ayant acquis plusieurs années d'expérience en relations personnelles et industrielles, de préférence à l'intérieur même de l'usine.

Ce poste offre au candidat une excellente occasion de faire partie d'une puissante organisation et de travailler avec un personnel agressif et efficace.

Gordon Bryson & Company Ltd.
Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

COMPTABLES

Nos services de comptabilité à Montréal recherchent des candidats bilingues et détenteurs d'un diplôme reconnu en comptabilité.

L'expérience acquise au sein de nos services de comptabilité et de vérification permettra aux candidats sélectionnés d'obtenir une base solide, leur permettant d'accéder à des situations importantes dans notre entreprise.

Les demandes d'emploi devront être par écrit et stipuler les qualifications, l'expérience et le salaire demandé et devront être adressées à :

LA COMPAGNIE *Northern Electric* LIMITÉE

Case Postale 6123 Montréal, P. Q.

Toute démarche sera considérée confidentielle

INGENIEURS DEMANDES
spécialistes en :

CONCEPTION DE MACHINES

Un ingénieur mécanicien diplômé possédant de trois à cinq ans d'expérience, pour un poste d'envergure comportant la création d'outillage et d'équipement nouveaux. Les candidats devront s'intéresser à l'analyse des procédés de fabrication et faire preuve d'imagination et d'ingéniosité dans la solution de problèmes fondamentaux ayant trait à la machinerie de toutes sortes servant à la fabrication des fils et câbles.

ENTRETIEN DES MACHINES

Un ingénieur mécanicien diplômé possédant de trois à cinq ans d'expérience, dont la tâche consistera à étudier les problèmes techniques se rapportant à l'entretien de l'équipement nécessaire à la fabrication des fils et câbles. Il lui incombera de voir au bon fonctionnement de la machinerie, de déceler la cause des pannes de machines, de déterminer les changements à y apporter de même que les mesures préventives appropriées.

DESSIN DE MACHINES

Un ingénieur mécanicien diplômé possédant de trois à cinq ans d'expérience. Il sera chargé, entre autres, de dessiner à l'intention de la division des fils et câbles de la compagnie, du nouvel équipement ou d'apporter des modifications à celui déjà existant.

ETUDE DES SERVICES D'ENTRETIEN

Un ingénieur mécanicien ou un ingénieur électricien récemment diplômé, qui aura pour tâche de mettre au point des services d'entretien d'immeuble touchant l'éclairage, la distribution de l'énergie, le conditionnement de l'air, les bâtiments des chaudières, etc.

Les postulants doivent être bilingues et aptes à exercer les fonction décrites ci-dessus. La plus grande discrétion est assurée. Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

LA COMPAGNIE *Northern Electric* LIMITÉE

Département 112-1
Case postale 6123, Montréal, Qué.

Le pape pèlerin appelle à la paix et à la bonté

BOMBAY. — Comme encouragé par l'accueil sans précédent que lui a réservé la population de la première ville de l'Inde, aux portes même de l'Asie, Paul VI a lancé hier soir un appel angoissé aux gouvernements des pays riches, leur demandant de cesser la course aux armements et de consacrer au soulagement de la misère humaine une partie au moins des richesses et des énergies englouties dans la production d'armements. Ce message spécial au monde a été confié à la presse internationale, réunie à Bombay, la veille même du retour du pape pèlerin à Rome.

Le matin même, le Saint-Père avait eu un premier aperçu, bien qu'imparfait, de la misère et de la souffrance qui affligent Bombay, pourtant ville privilégiée en Inde comme sur le continent asiatique. Il avait d'abord célébré la messe en plein air dans la paroisse pauvre de Saint-Paul, devant 25,000 habitants de ce quartier habité en majeure partie par les ouvriers des filatures. Il avait ensuite visité un orphelinat voisin dont les enfants débordent littéralement de leurs bâtiments trop petits et délabrés, puis un hôpital où il a pu étreindre des enfants victimes de la sous-alimentation. Plusieurs fois sur sa route, il a été amené à bénir des paralytiques, des enfants retardés mentaux, des vieillards. Et pourtant, le pire de la misère de Bombay, celle des taudis, sur les marais putrides, lui aura été épargnée. Son contact avec le peuple de l'Inde, avec un peuple asiatique, a donné à son appel de la soirée un accent de sincérité plus grande encore.

C'est la première fois qu'un pape recevait la presse hors d'Italie. Le Souverain Pontife, malgré sa fatigue, a commencé sa conférence de presse sur un ton enjoué. Il s'est assuré en souriant qu'il s'adressait bien à des journalistes représentant la presse universelle, et a ajouté: "Mais êtes-vous fidèles à la vérité? That is the question" s'est-il écrié au milieu des rires des journalistes.

Son ton, ensuite, est devenu grave, et il a présenté sa proposition de création d'un fonds international alimenté au moins en partie par les crédits consacrés actuellement aux armements, pour aider à résoudre les problèmes de la nutrition, de l'habillement, du logement et de la santé publique qui accablent le monde.

Dans la journée, Paul VI était allé remercier les citoyens de la ville de Bombay, catholiques et non-catholiques, de leur coopération pour l'organisation du congrès eucharistique international et de son voyage. Il a tenu à remercier particulièrement le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, pour le "succès extraordinaire" du congrès. Il s'est rendu deux fois à l'Ovale où il a présidé dans l'après-midi une messe solennelle célébrée dans le rite syro-malankar. Il y a prononcé un sermon dans lequel il a souligné le sens oecuménique de cette très ancienne liturgie profondément enracinée dans le sol de l'Inde. Il est revenu à l'Ovale peu après, à 21 heures, pour un chemin de croix où il a porté la croix entre deux stations.

Ce matin le pape célèbre la messe à la cathédrale pour les enfants de choeur, puis se rend au sanctuaire populaire de Notre-Dame de Bandra. Il termine son voyage à Bombay par une rapide visite du grand séminaire de Goregaon. Il partira à bord d'un avion italien à 11h. 45 (heure locale).

L'appel du pape

BOMBAY — Voici le texte de l'appel lancé par le pape hier soir à Bombay devant les représentants de la presse:

"Messieurs les journalistes, bien que Notre pèlerinage à Bombay soit court et rempli d'engagements, Nous avons désiré consacrer quelques instants à une rencontre avec vous. Nous vous remercions pour votre intense travail à l'occasion de Notre visite, vous rappelant que la presse que vous représentez peut être un instrument extrêmement puissant en faveur du bien. Soyez toujours fidèles à la vérité, n'oubliant pas vos responsabilités à l'égard du public, et ensuite de l'histoire. Nous vous confions notre message spécial au monde. Puissent les nations cesser la course aux armements, et consacrer en revanche leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Puisse chaque nation, ayant des "pensées de paix et non d'affliction" et de guerre, consacrer fût-ce une partie de leurs dépenses militaires à un grand fonds mondial pour la solution des nombreux problèmes de nutrition, de vêtements, d'abri et de soins médicaux qui se posent à tant de déshérités.

"Du pacifique autel du Congrès eucharistique, puisse Notre appel angoissé aller jusqu'à tous les gouvernements du monde et puisse Dieu les inspirer pour qu'ils entreprennent cette bataille pacifique contre les souffrances de leurs frères moins fortunés".

Paul VI dans les pas du Christ

BOMBAY — Pour la première fois Paul VI —qui reprendra demain le chemin de la ville éternelle — est apparu ce soir dans toute sa gloire à la grande foule indienne sur le podium blanc de l'Ovale où il a suivi le chemin de croix.

Eclairée a giorno, la grande esplanade qui a été le théâtre des cérémonies du congrès eucharistique était archicomble. 150,000 personnes, environ, s'y pressaient à genoux sur l'herbe rase.

Ce fut une cérémonie dépouillée mais grandiose dans sa simplicité la plus belle de toutes celles qui se sont déroulées ces derniers jours.

La soirée était douce. Un vent léger faisait frémir les palmes des cocotiers bordant la vaste esplanade. Paul VI, après une troisième journée harassante, paraissait heureux, confiant, détendu, lorsqu'il a gravi pour la dernière fois les degrés du podium où se dresse le trône de Pierre, transplanté pour ce bref séjour sous le ciel de l'Inde.

Un prêtre indien portait la croix et précédait le Saint-Père tandis que montaient vers la voûte bleue du ciel les voix claires de la chorale, le murmure fervent des oraisons, la psalmodie inlassable des litanies.

La ferveur se lisait sur les visages sombres, aux yeux tendus vers la croix, vers la petite silhouette rouge et blanche du vicaire du Christ poursuivant son lent cheminement. En termes réalistes, le "héraut" commentait les étapes du calvaire. Il disait la souffrance de l'homme que l'on appelait Jésus et qui (c'était il y a vingt siècles mais tout le monde s'en souvient) escaladait le Golgotha sous les coups, les injures et son fardeau sur l'épaule.

Ce fardeau, Paul VI s'en est emparé. Il a saisi la grande croix noire au Christ d'ivoire et c'est en la brandissant bien haut qu'il a terminé le chemin de croix.

La belle cérémonie s'est achevée, comme elle avait commencé, dans le recueillement. Entre chaque prière en commun, un silence impressionnant pesait sur l'Ovale et l'on pouvait entendre un grillon chanter.

Avant de descendre du podium, le pape a demandé à l'assistance de réciter un **De Profundis** pour les deux victimes du congrès eucharistique: le photographe qui s'est tué en tombant d'un camion alors qu'il prenait l'image du Saint-Père entrant triomphalement dans Bombay, et le révérend américain terrassé par une crise cardiaque cet après-midi.

Campagne de sécurité sur les routes du pays

Autrefois, c'était en décembre qu'on enregistrait le plus grand nombre de mortalités sur les routes du pays. Aujourd'hui, selon le Conseil canadien de la sécurité routière, décembre occupe la septième place et cette amélioration est due en grande partie, à la campagne d'un mois, intitulée "Les dangers des fêtes", qui est organisée annuellement par les corps policiers du pays. Cependant, le mois de décembre occupe toujours la première place en ce qui concerne le nombre des accidents de circulation. En décembre 1963, on a enregistré sur les routes et dans les rues du pays quelque 42,119 accidents au lieu de 36,303, en 1962. En décembre 1963, on a enregistré 340 décès attribuables aux accidents de la circulation en regard de 382, en 1962.

L'entrée en vigueur de la campagne des corps policiers du pays est marquée, à chaque année, par la Semaine de la sécurité routière qui se poursuit du 1er au 7 décembre, sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité routière.

Le cardinal ordonne deux oblats

Le samedi, 26 décembre 1964, à 4h. de l'après-midi, en l'église Sainte-Bernadette de Rosemont, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, ordonnera prêtre les pères Jean-Jacques Campeau et Robert Filiatrault, tous deux missionnaires oblats de Marie-Immaculée.

Le père Campeau est le fils de M. et Mme Camille Campeau de Montréal. Dixième d'une famille de quatorze enfants, il compte actuellement quatre frères.

Le père Campeau a fait ses études classiques au séminaire oblat de Chambly, de 1950 à 1956. Il est entré chez les oblats en juillet 1956. Après une année de noviciat à Richelieu, il se rendit au scolasticat Saint-Joseph à Ottawa, et poursuivit ses études aux facultés ecclésiastiques de l'université d'Ottawa.

Le père Filiatrault est le fils de M. et Mme Oscar Filiatrault de Chomedey. Il est le 5e d'une famille de 7. Il fit ses études classiques au séminaire Marie-Médiatrice (aujourd'hui collège Saint-Paul), et entra au noviciat des oblats à Richelieu en août 1958. Il se rendit ensuite poursuivre ses études philosophiques et théologiques au scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Saskatchewan.

IN MEMORIAM

Le 14 novembre décédait subitement au domicile de ses parents, à Lachine, monsieur l'abbé Jacques Joannette, aumônier à l'école secondaire St-Gabriel, de Lachute, et vicaire dominical à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, de Ste-Thérèse, fils de M. et Mme Gustave Joannette. Outre son père et sa mère, le défunt laisse deux frères, Jean-Guy, avocat au contentieux du Pacific Canadien à Montréal, et René-Marc, c.s.v., de l'institut des Sourds-Muets à Montréal, deux soeurs, Mme Douglas Parker (née Lise Joannette) et Mlle Monique Joannette, ses neveux, Mario, Benoit et Stéphane Joannette, Martin et Bernard Parker, un beau-frère, M. Douglas Parker, et une belle-soeur, Mme Jean-Guy Joannette (née Lucille Landry).

Ses restes furent exposés au salon funéraire R. Menard et, de là, transportés à l'église Ste-Anastasie où ils furent exposés en chapelle ardente jusqu'au 17 novembre.

D'imposantes funérailles eurent lieu alors que l'église était remplie à capacité de parents, de confrères dans le sacerdoce, de religieux et religieuses, de représentants de divers mouvements, d'étudiants et d'étudiantes et d'amis de la famille et du défunt.

Monseigneur Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé aux obsèques solennelles en l'absence de Monseigneur Emilien Frenette, retenu à Rome pour les affaires du concile. Il était assisté de Monseigneur L.-J. Rodrigue, curé de St-Eustache, comme diacre d'honneur, et du Révérend Père L.-J. Pigeon, assistant provincial des Clercs St-Viateur, comme sous-diacre d'honneur, alors que monsieur l'abbé Charles Valois agissait comme diacre d'office et l'abbé Guy Allard, comme sous-diacre d'office. M. le chanoine Roland Guindon, chancelier du diocèse de St-Jérôme, était le prêtre-assistant.

Les Scouts de Lachute et les amis des Scouts étaient représentés en grand nombre et dirigés par le Chef Léon Cauchon et le Dr Bernard Massicotte, optométriste.

Avaient pris place au sanctuaire: MM. les chanoines Paul Manseau, Maurice Matte, Rosaire Laurin, Charles Lussier, Paul Labelle, Hubert Julien, Monseigneur Laurent Presseault, MM. les abbés Paul Husereau, Gérard Lajeunesse, Benoit Rodrigue, Ernest Vaillancourt, Joseph Matte, Yvon Mailloux, Joseph Gravel, Jacques Fortier, Roland Dagenais, Louis-Philippe Laniel, Hubert Beaudry, Maurice Valois, Gérard Cadieux, René Viau, Georges Depairon, Réjen Allaire, Gérard Decary, J.-Rémi Breault, Louis-Philippe Boulanger, Réal Joly, Germain Ouimet, Pierre Claude, Père Louis-Joseph Gareau, o.f.m., Père Léo Bérard, c.s.v.

MM. les abbés Charles-E. Léveillé, Donat Bourassa, Léopold Ladouceur, Jean d'Avila Prévost, Martin-J. Lorrin, Georges Martin, Paul-Emile Allard, Louis Roux, Clément Laurin, Roméo Raymond, chanoine Jacques Grand'Maison, Jean-Paul Géraldeau, Claude Leclerc, A. Dallaire, André St-André et L. Godbout, curé de la paroisse Ste-Anastasie.

Dans la nef, l'on remarquait MM. les abbés Jean-Paul Savage, Roland Chartrand, Emile Lauzon, Roland Cloutier, A.-S. Tessier, M. le chanoine Maurice Théoret, MM. les abbés Jean-Paul Laurin, Gabriel Chartrand, Viateur Raymond, Eddie McGuire, A. Courtemanche, Gilles Sauvé, les frères S. Dugal, L. Majeu et Emile Bayard, c.s.v.

MM. les abbés J.-Robert Gareau, Charles-E. Gougeon, Henri Bédard, André Gagnon, Rosaire Corbin, Dalma Brisebois, Bernard Desjardins, Jean-Paul Bélanger, Réal Phaneuf, Jean-Paul Maisonneuve, Jacques Gince, Jacques Lépine, Paul-Emile Perron, les Pères Raymond Dumais, c.s.v., Fernand Daoust, c.s.v., V.-F. Lévesque, s.j., Joseph Antonin de Olivera, s.j., Rodrigue et Romain, o.f.m., gardiens de la grotte Notre-Dame-de Lourdes les frères Marcel Dulude, Viateur Gervais, Florian Crête, J.-P. Crête, des c.s.v., les frères Adolphe et Hervé Goulet, frères de St-Gabriel, et une nombreuse délégation de l'école secondaire St-Gabriel, de Ste-Thérèse, de l'école supérieure de Lachute et du couvent des soeurs de Ste-Croix.

Madame Isabel Prévost touchait l'orgue et une chorale formée de chantres des paroisses Ste-Anastasie, St-Julien et de l'Imm.-Conception était sous la direction de M. Roger Régimbal.

L'inhumation eut lieu dans le terrain familial au cimetière de Lachute.

Service social

RIMOUSKI. — Le directeur général du Service social du diocèse de Rimouski, Jean-Claude Ratté, t.s.p., annonce l'arrivée à l'agence de Soeur Blanche Bellavance, s.b.c., t.s.p., de la Congrégation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal. Soeur Blanche Bellavance est travailleuse sociale professionnelle, diplômée de l'université de Montréal.

L'Eglise africaine

Les clubs Pax-Africa organisent, à l'occasion de Noël une campagne auprès des jeunes canadiens qui veulent partager leur joie avec les jeunes africains afin de préparer la venue du Seigneur en Afrique. Cette campagne se fait sous l'égide du Service missionnaire des jeunes de la propagation de la foi, C.P. 220 Limoilou, Québec 3.

Vivante Afrique, la revue générale des missions d'Afrique, vient de publier un numéro consacré entièrement aux 22 martyrs de l'Ouganda, canonisés le 18 octobre dernier. L'histoire des martyrs est racontée par soeur Marie-André du Sacré-Coeur, s.m.n.a., et M. Roger Saussus. Un évêque anglican, Stephen Neill, évoque la vie et la mort des martyrs anglicans.

Soirée de charité

SAINT-JEAN. — La Fédération de charité a encore besoin de quelque $30,000 pour atteindre son objectif de $150,000 et pour y arriver, elle organise un grand spectacle continuel de 9h. à 17h., le 6 décembre 1964, en l'auditorium de l'école régionale Gérard-Filion.

Informations religieuses

L'Eglise d'Amérique latine

Son Em. Mgr Lemieux, o.p., a participé, en compagnie des cardinaux Camara et Caggiano de Rio et Janeiro et Buenos-Aires à l'inauguration, à Vérone, en Italie, du grand séminaire pour l'Amérique latine. Mgr Lemieux est président de la commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine.

Le Conseil général de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, dont la constitution a été solennellement annoncée l'année dernière par Sa Sainteté le Pape Paul VI, a tenu sa première réunion le 19 octobre. Une trentaine de prélats ont participé aux délibérations présidées par S.E. le cardinal Confalonieri, président de la commission pontificale pour l'Amérique latine.

Intention missionnaire

L'intention missionnaire de l'apostolat de la prière pour le mois de décembre est que les adaptations de la liturgie soient une source de conversions.

Conférences et prédications

Pendant le temps de l'Avent, le Pasteur André Poulain donnera trois prédications sur la Vierge Marie, les dimanches 6, 13 et 20 décembre au Culte de 10h. 30 à l'église presbytérienne de langue française St-Luc, au coin des rues Papineau et Logan (deux rues au nord de Ste-Catherine). La position protestante à l'égard de Marie sera exposée dans ces prédications.

Le révérend père Jean-Paul Audet, dominicain, prononcera une conférence sur "la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique", le jeudi 10 décembre, à huit heures trente du soir, lors d'une rencontre des lecteurs et amis de *"Communauté chrétienne"*. La réunion aura lieu à l'auditorium du monastère St-Albert-le-Grand, 2715, chemin Côte Ste-Catherine.

Retraites et récollections

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu, du 11 au 13 décembre au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal. Le prédicateur en sera le R.P. A. Picot.

Le révérend père Réal Hogue, Montfortain du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs et animateurs de l'émission "Eclairez-moi, s.v.p." invite tous les couples mariés à participer à une retraite conjugale qu'il prêchera à la Maison St-Louis-Marie, 4300, rue Bossuet, Montréal. Cette retraite aura lieu du vendredi soir, 11 décembre 1964 à 9.00 heures au dimanche, 13 décembre à 3.00 heures.

La nuit des tertiaires avec les révérends pères franciscains aura lieu le 7 décembre en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, située au 430 de la rue Ste-Catherine.

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGE

LUNDI: Henri-M. Guindon, S.M.M.: Elle est réellement ta Mère.
MARDI: Henri-M. Guindon, S.M.M.: Elle est la merveille de l'humanité.
MERCREDI: Joseph Gelineau, S.J.: Pour une meilleure participation à la liturgie
JEUDI: Docteur et Mme Raymond Lépine: Des fiancés aux yeux grand ouverts.
VENDREDI: Jean-Paul Regimbal, O.S.S.T.: Les mal aimés.
SAMEDI: Carol Palmer: Mes nouvelles chansons.

A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8h.48 du soir
CKBS 1240 à 3h.45 de l'après-midi

Desclée & Cie Éditeurs S.A.
ÉDITEURS LITURGIQUES DU SAINT-SIÈGE

Vous présentent :

A. Pour l'autel :

1. Missel Romain Latin-Français (No 26)

- Publié en trois volumes, d'environ 250 pages chacun, au format 7½ x 10, en rouge et noir
  - I De l'Avent à la Quinquagésime.
  - II De la Quinquagésime à la Trinité.
  - III De la Trinité à l'Avent.
- **Mise en vente du volume I: janvier 1965.**
- Prix du volume I
  - Reliure linson, sans rubans ni baumettes (no 6) — $ 4.25
  - Pleine toile couleur, tranche naturelle ivoire, 3 signets, baumettes empreinte dorée sur le plat et le dos (no 1131) — $ 5.75
  - Pleine peau couleur, tête de tranche dorée, 3 signets, baumettes empreinte dorée sur le plat et le dos (no 14) — $10.40
  - Reliure de grand luxe, faite à la main, chagrin Madras 1er choix, endossure artisanale, tranche rouge sous or, rubans de soie, empreinte et crétage à l'or fin (no 18): (sur commande) — $39.00

B. Pour l'ambon :

2. Lectionnaire Français (No 35)

pour tous les jours selon le Missel Romain.

- Ce lectionnaire **complet** comprend en plus des lectures des dimanches et fêtes déjà contenues dans le lectionnaire précédent, la traduction française de toutes les Epitres et de tous les Evangiles du Missel Romain ainsi que la traduction des Graduels, Alleluias, Traits et Séquences, qui seront désormais lus à l'ambon quand ils ne seront pas chantés par la schola et le peuple.
- Un volume 6 x 9, de 640 p., en rouge et noir.
- Mise en vente : Janvier 1965.
- Prix :

(Pour la description des reliures voir no 1, missel d'autel)

Pleine toile rouge (1131) ..... $ 9.25
Pleine peau rouge (14) $11.90
Reliure de luxe (sur commande) $41.00

Dès aujourd'hui, retenez vos ouvrages chez

Desmarais & Robitaille Limitée

60 ouest, rue Notre-Dame — Montréal — Tél.: 845-3194

Cie d'Equipement Sanitaire Ltée.
Fondée en 1930 par Gilles Hébert, prés.
4275 RUE IBERVILLE, MONTREAL 34, P.Q. — TÉL. : LA. 6-0496

Aspirateur P-1011
Blanc ou acier inoxydable
Puissant 2.34C.V.

Polisseuse 15G

Ensemble "GENERAL"

Laveuse-vadrouille automatique
No 221 B.C. à batteries
Frotta jusqu'à 16,000 pi. car. à l'heure

VENTE
SERVICE - DEMONSTRATION

Manufacturiers: Finis à planchers
Détergents: Liquide et en poudre
Savons liquides: Germicide
Nettoyeurs de tous genres, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

SERVICE de TECHNICIENS: Spécialistes en Entretien d'Edifices

Pour une lecture aisée et continue du bréviaire en langue française :

Le BRÉVIAIRE LATIN-FRANÇAIS
en DEUX volumes

- Conforme en tous points à l'Instruction sur la Liturgie du 26 septembre 1964
- Approuvé par les Episcopats de langue française et publié sous l'autorité et le contrôle de P. JOUNEL.
- Présenté en deux volumes (Prior et Alter) de 2000 p. environ, permettant une lecture ininterrompue et confortable du texte français.
- Traduction approuvée par les Episcopats de langue française et rassemblant les meilleurs textes disponibles à ce jour :

Psautier — **J. Gélineau**
Lectures bibliques — **Lectionnaire et Bible de Jérusalem**

- **Hymnes du chanoine Osty, lectures patristiques de A. Hamman, Introductions de P. Journel et L. Bouyer, etc.**
- Psautier en pleine justification; les textes latins et français sont en regard page pour page.
- Impression rouge et noir. Papier teinté. Format in-12 classique.

En souscription : A partir de $31.00
(reliure simili)

Dès aujourd'hui réservez votre exemplaire chez

Desmarais & Robitaille Limitée

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — Tél.: 845-3194

DESCLÉE
Editeurs liturgiques du Saint-Siège

Avant-première

Metteur en scène du "Vol Rose du Flamant", Albert Millaire entend bâtir avec du neuf

par Alain PONTAUT

Depuis peu, la Comédie-Canadienne se canadianise. Les ovations aux vedettes françaises de passage, c'est fort bien. Mais il y a aussi les carrières nationales à consacrer, et le banc d'essai à offrir, avec le contact du grand public, aux jeunes artistes canadiens qui seront peut-être — est-ce une grâce à leur souhaiter ? — les "idoles" de demain. On s'est donc réjoui, des expériences, souvent concluantes, tentées par la Comédie. Gilles Vigneault y a fait sa semaine. Pauline Julien, Claude Gauthier, Les Cailloux, Jean-Guy Moreau, les Baronets, de nombreux autres, s'y sont récemment succédé. Claude Léveillée s'y produira, dit-on, bientôt.

La comédie musicale, elle aussi, s'y canadianise. L'oeuvre attendue de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault, "Le Vol rose du flamant", y verra le jour mardi soir prochain. Pour l'instant, on répète. C'est une grosse entreprise qu'une comédie musicale, et le metteur en scène, Albert Millaire, n'a pas trop de toute son autorité pour régler les complexes problèmes que pose une formule de ce genre. Dans l'animation générale, le grand entrepôt où s'entasse les décors d'une compagnie de théâtre de la ville s'est transformé sous nos yeux en scène de fortune. Il y a là beaucoup de monde, comédiens, musiciens qui conversent, parfois rappelés à l'ordre par le metteur en scène, danseuses qui révisent leurs figures ou commentent la nouvelle du jour: la compagnie R.C.A. Victor va procéder le lendemain à un enregistrement complet du spectacle.

La partie supérieure du plateau figure la scène du club de nuit où va se dérouler l'action, où le flamant va prendre son vol rose. La partie inférieure figure la salle du cabaret où s'installera à des tables d'avant-scène la foule des clients. Pas plus que les vedettes de ce double spectacle, ces clients ne sont anonymes. Du reste, livret en main, Clémence Desrochers nous présente les uns et les autres, cependant qu'Olivier Guimont, au coeur de la scène assez tendue qu'il répète avec Jacques Desrosiers, invente soudain, sous son petit chapeau, la mimique saugrenue qui fait perdre tout sérieux au partenaire et à ceux qui les regardent répéter.

— Je ne vous raconte pas l'histoire, dit Clémence, mais je vous situe les personnages de mon club de nuit. Monique Lepage, Greta (prononcer Grita) Dietrich, danseuse exotique allemande, spécialiste du genre "oriental". Denise Filiatrault, Roberta, acrobate-marcheuse, accent italien, mais Canadienne française, compagne de Tino. Jeannine Sutto, c'est Madame Lulu, terrible patronne du cabaret, aux gestes de gendarme. Et puis moi. Moi, c'est Georgette, cigarette-girl, préposée au vestiaire, et aussi photographe et entraîneuse, selon les circonstances.

Clémence Desrochers et Albert Millaire : la première comédie musicale tout à fait canadienne-française.

"Côté hommes, Olivier Guimont, dit Le Grand Willy, magicien genre "home made", Roger Joubert, Tino, ami de Roberta, acrobate italien qui témoigne à chaque mot de ses origines par son accent. Vif et saccadé en tout. Puis Paulo (Jean-Pierre Masson), barman, gérant, "bouncer" averti: homme de confiance de Madame Lulu. Jacques Desrosiers, Serge, le garçon de table, qui "accommode" la clientèle en lui vendant à peu près n'importe quoi "sous la table". Enfin Jean Besré, Maurice Emci Chabot, maître de cérémonie, chanteur, danseur, très jeune et quelque peu efféminé.

— Et l'assistance ?

— Dans la foule des clients, il y a Pierre Dufresne, le Gigueur, toujours saoûl et toujours seul. Denise Proulx, la Madame, assez forte et pleine de gaieté. Micheline Gérin, Jeannine. C'est sa "sortie". Paul Gauthier, Gérard, faiseur de troubles. Il y a Claude Michaud, le "chum" de la Madame, assez port et plein de gaieté. Et il y a enfin trois pépées. Yvonne Laflamme, une pépée blonde. Elle danse joyeusement. Ugo Roméro : son chum. Rita Imbault, une pépée brune. Patrice Poirier: son chum. Denise Andrieu : une pépée noire. Claude Préfontaine: son chum. Et avec six autres musiciens, Paul Baillargeon, chef d'orchestre (pianiste) - Il s'appelle Castro, comme ça, bêtement, à cause de la barbe.

— Pierre Brault, c'était votre accompagnateur à la Boite à Clémence ?

— C'est ça. Et il a fait aux Apprentis-Sorciers la musique de scène de "Maître Puntila" et de "La Visite de la vieille dame". Là, il a composé toute la musique de la comédie, l'accompagnement de la chorégraphie et dix-huit mélodies sur le texte des chansons.

Il y a quelques mois, Clémence Desrochers nous avait confié déjà que, en dehors de ces monologues et de ces chansons qui ont fait son succès, elle écrivait aussi des poèmes, des récits, des nouvelles et qu'elle avait travaillé à cette comédie musicale pendant un an. Souvent rose, quelquefois noire et rose, voilà donc une chanson de Clémence Desrochers élargie à la dimension d'une opérette réaliste et humoristique, fantaisiste et très québécoise, située dans le cadre de la fausse magie d'un de ces clubs de troisième ordre dont Albert Millaire dira qu'"il exprime bien l'élan du client moyen, victime ou glorificateur d'une fête qui ne lui appartient pas, mais où il retourne sans cesse".

Entre l'amertume un peu métaphysique de l'ambiance et la gaieté de la comédie, Clémence Desrochers a mis au service de ses personnages ses dons comiques d'observation et une longue connaissance de la scène et du public de ces lieux baptisés "de plaisir". Pour juger de la qualité de l'oeuvre qui sera jouée pour la première fois mardi, nous possédons déjà le test de l'acceptation du metteur en scène Albert Millaire. Celui-ci nous dit en effet :

— Les récitatifs, la situation, la chanson-thème, le titre, le caractère de chacun des personnages, la vérité de leurs chansons témoignaient d'une unité indiscutable et d'une pensée si précise qu'on se trouvait devant une oeuvre dramatique authentique, personnelle, bien de son temps et bien de son milieu. Il fallait justement cela pour entraîner un metteur en scène en mal d'oeuvres originales dans la merveilleuse aventure du "Vol rose du flamant".

"Ce Flamant, qu'il soit flamant ou flamingo, est partout dans notre Québec. Pourtant cet oiseau est aussi loin de nous que le sont les palmiers qui décorent nos églises les jours de mariage. Le rose en est aussi douteux que la qualité de nos divertissements de nos samedis, grandes-sorties".

Conscient de l'originalité de l'oeuvre qu'il a montée, Albert Millaire indique aussi qu'il souhaite de la critique qu'elle "vienne participer à ce spectacle en laissant à la porte du théâtre toute définition du qualificatif comédie musicale". "Nous travaillons, dit-il, pour un public disponible, qui viendra pour le spectacle, et non pour ce à quoi il ressemble ou l'école à laquelle il se rattache. Nous sommes ici au Québec dans l'heureuse situation de pouvoir bâtir notre théâtre avec du neuf, libres du poids des traditions poussiéreuses. Profitons des techniques nouvelles qui viennent de l'extérieur, mais travaillons d'abord pour nous, dans notre matière première de vie, de pensée et de poésie. C'est le premier respect que nous devons à notre public que nous oublions trop souvent.

"C'est dans cet esprit que j'ai abordé le "Flamant" de Desrochers et Brault. En scène, nous ne voulons pas de murs, l'éclairage de la Comédie-Canadienne sera utilisé au maximum, l'orchestre jouera avec nous sur scène. Nous voulons fuir la tricherie et donner toute l'importance au texte, à la musique et au détail précis de décoration. Nous tenterons de nous adresser au public de la façon la plus directe."

Un mot enfin pour signaler le mérite du producteur. "Les Productions Deschamps-Lelarge, conclut Albert Millaire, n'ont pas publié de livre sur la nécessité urgente d'une dramaturgie canadienne-française. Elles ont accepté un premier texte d'un auteur, une musique originale, et en font un spectacle. Nous en sommes tous avec le meilleur de nous."

En marge du Salon de l'artisanat

C'est la conception même de notre artisanat qu'il faudra reviser . . .

par Laurent LAMY

Comme chaque année à pareille époque, le Salon de l'Artisanat nous revient au Palais du Commerce. Comme chaque année, depuis trois ou quatre ans, on y retrouve de bons artisans et on y remarque parmi de nouveaux venus, quelques artisans imaginatifs et consciencieux.

Il y a aussi des améliorations:

— formation d'un Comité de sélection composé de MM. Gaetan Beaudin, Eddy MacFarlane et J.P. Pothier;

— nets progrès dans la présentation générale du Palais du Commerce:

— mise en valeur, dans des vitrines strictes, décorées avec goût, de pièces bien choisies;

— aménagement plus soigné des kiosques individuels.

En dépit de ces améliorations que je me plais à constater, il n'en demeure pas moins que le problème de notre artisanat reste entier. Une meilleure présentation dore la pilule. Mais l'état de choses est le même d'année en année: une grande partie de la production de nos artisans ne mérite pas de faire les frais d'une exposition. Au rythme où vont les améliorations, il nous faudra deux ou trois siècles avant de voir une exposition d'artisanat présentable à tous points de vue. A l'heure de la vitesse et de l'accélération de l'histoire, il faudrait peut-être précipiter les choses. . .

On applique à l'artisanat des remèdes de bonne femme, alors qu'il lui faut une opération sérieuse, radicale, organisée sur des bases rationnelles.

Nous faisons du sentiment avec notre artisanat et nous refusons de voir la réalité en face. Nous restons empêtrés dans nos préjugés sur l'art comme nous l'avons été dans nos idées sur l'éducation. Nous ne pensons plus grand bien de notre "meilleur système d'éducation au monde", mais notre artisanat, nous continuons à le bichonner, à le prolonger dans sa misère. Sa pauvreté nous l'appelons simplicité. Son immobilisme nous l'appelons tradition. Nous nous attendrissons sur son passé, étant incapables de nous en arracher.

C'est la conception même de l'artisanat qu'il faut changer. C'est aux préjugés eux-mêmes qu'il faut s'attaquer. En préconisant des mesures draconiennes, je ne cherche pas à détruire, comme beaucoup d'artisans me le reprochent. Je n'en veux à personne et si j'ai accepté cette année de reparler de l'artisanat, c'est que je crois à l'intérêt de ces métiers d'art et au talent de plusieurs artisans.

Quand je suggère de laisser tomber certains artisans, on trouve la solution trop dure. Je ne vois encore pour eux que deux solutions:

— ou bien ils s'en vont vendre leur camelote ailleurs (le mauvais goût est assez répandu pour les sauver de toute déconfiture financière),

— ou bien ils mettent leur habileté manuelle au service de créateurs capables de dessiner et de concevoir pour eux des prototypes convenables.

Nous avons des artistes qui peuvent faire profiter les artisans de leur imagination, de leur fantaisie, de leur invention, de leur humour. Quand les artistes retrouvent le contact avec les matières, ils réussissent en général pleinement. Pensons aux bijoux de Braque, aux tapis de Poliakoff ou de Viera da Silva, et plus près de nous, aux bijoux de Gérard Tremblay ou aux lampes de Mousseau. . .

Si des artisans sont incapables de créer des pièces uniques valables, il vaut mieux qu'ils fassent de la série. Les pièces uniques sans qualités esthétiques n'ont aucun intérêt. Il faut aussi penser que la plupart de nos artisans ont une conception singulière de la pièce unique. Se renouveler ce n'est pas changer la couleur de la matière employée ou la disposition d'un motif. Le renouvellement, il est dans l'esprit, non dans la lettre.

Par manque d'autocritique et parce que ce qu'ils font se vend bien, de nombreux artisans oscillent entre le bon et le mauvais goût, pâtissant du manque de direction.

Comme les meilleurs artisans souffrent de la promiscuité de la pacotille, ils s'éclipsent au plus vite de la Centrale et du Palais du Commerce dès que leur renommée le leur permet.

Pourquoi ne pas effectuer au niveau de l'artisanat la prise de conscience qui a été possible au niveau de l'éducation?

Il n'en coûterait pas très cher à la Province de stimuler et d'encourager le bon artisanat. Et les artisans n'en vendraient que mieux leur production.

Si les ventes vont encore bon train au Palais du Commerce, c'est que le public prend ce qu'on lui donne. Les enfants qu'on "abrutit" ne se plaignent pas tellement non plus. Docilement ils vont à l'école chaque jour, comme chaque année le public prend le chemin du Palais du Commerce.

Si l'on juge que la cause de l'artisanat n'est pas assez importante pour mériter un bon remue-ménage, alors il n'y a plus qu'à attendre que le nouveau système d'éducation ait fait son oeuvre et qu'il nous ait appris que *l'art, lui aussi, devrait être à la portée de tous.*

Malgré tout, il vaut la peine d'aller au Palais du Commerce, où une bonne trentaine d'artisans nous donnent la possibilité de choisir des objets bien dessinés et bien exécutés (1).

(1) On trouvera de bonnes pièces, (avec des inégalités bien sûr), auprès des kiosques de l'Argile Vivante, Katie Barbaud, M.A. Beaudin, Bourgeois, Brodbeck, Cadet, Champagne, Chaudron, Crapoussin, Demontigny-Chabot, Doucet, Inventizzi, Kelly, Lacombe, Lamarche, Latorre, Legault, Lightbody, Mullavey, Namer, de Passille, Louis Perrier, Rozynska, Sucsan, Truchnovsky, Vauthier. Quant aux tissages, même s'ils ne font pas preuve d'une grande originalité, ils sont acceptables.

La chronique de... Jean BASILE

Pré-Noël

Depuis quelques jours déjà Montréal, et sans doute toutes les villes de la province, s'orne de couronnes. Elles sont vertes et rouges. Ce n'est pas un enterrement, c'est Noël. Les enfants déposent dans de fausses boîtes à lettres des messages écrits par leurs parents où ils demandent sagement ce qu'on leur donnera. De cinq à neuf, on ne circule plus sur la rue Sainte-Catherine, on rampe. En prenant soin de ne pas recevoir dans le visage ou dans le ventre un de ces paquets que tout le monde porte, il arrive qu'on assomme à moitié un bambin ou une vieille femme. N'importe ! Dans trois semaines, ce qu'il y a dans ces paquets fera peut-être des contents et certainement des mécontents.

Il n'est jamais trop tôt pour parler de Noël. En fait, on s'y prépare depuis la Saint-Sylvestre. Le conteur prépare son conte et le marchand fait les siens en supputant ce que lui rapportera le Noël de l'an prochain, la petite fille casse sur la tête de son grand frère la poupée qu'on vient de lui donner en hurlant qu'elle veut une bicyclette elle aussi, la femme caresse son castor en rêvant aux soldes de vison, le mari sonne qu'il lui faut rembourser maintenant douze dollars trente-trois par mois à la "finance", les riches cherchent avec ardeur à quelle sorte d'enfants pauvres ils destineront leur prochain arbre, le journaliste recommence à classer ses papiers pour une rétrospective qu'il ne fera pas, les postes de radios rangent enfin leurs cloches. Ah ! ces cloches. Quand on ouvre la radio, on se sent pris d'une fureur iconoclaste sitôt venu le 1er décembre.

Mais Noël, c'est le temps des cadeaux et cette chronique se doit d'être sérieuse. Pourtant, rien n'est plus détestable à Noël qu'un cadeau sérieux pour ne pas dire utilitaire.

J'ai fait enquête.

Au moment de Noël, par ordre de grandeur, le liquide bat le solide ce qui va dans le sens de l'âme humaine et de toute la nature. La sensibilité et le bon goût se mesurent essentiellement à l'once fluide. "*Une bouteille fait toujours plaisir,*" dit le dicton. Elle présente, en effet, ce singulier avantage de se pouvoir casser sur la tête de son plus cher ami après l'avoir vidée. Vins fins ou feints (je tiens cet excellent calembour du temps de ma prime jeunesse et d'un père résolument abstinent), rye (Seven Up), whiskys (à l'eau), gins (tonic) ne sont d'ailleurs, chacun le sait, qu'un moyen détourné de faire vendre ce qu'on appelle des "amuse-gueule" qui rappellent la sciure et se transforment ordinairement en amuse-gueule de bois.

Puis viennent les vêtements avec, en tête, un fort contingent de cravates et de foulards, le tout *Made in Japan*. Ces deux genres de présents s'offrant plus ordinairement, quand on est homme, à la femme qu'on aime ou, quand on est femme, à l'homme dont on voudrait être aimée, préfiguration soyeuse du licou.

Les bijoux sont d'une essence plus rare sauf les boutons de manchettes en céramique (ça se décolle *toujours*, tous les hommes le savent) et les agates de Gaspé qu'André Breton, lui-même, rechercha autrefois sur les plages et dont nos artisans font une grande et souvent ingénieuse consommation.

En troisième position : le disque (record) dont certains disent qu'il ne faut l'offrir qu'à des amis suffisamment intimes afin de pouvoir l'écouter sans avoir à se payer un appareil reproducteur. Au niveau de l'enregistrement sonore, le choix ne laisse pas d'être important et parfois significatif. Un autre dicton, plus moderne celui-ci, dit : "*Ce que vous n'osez pas dire, dites-le donc avec des disques (records).*" J'ai connu un père, plus mélomane que père, s'offrir la symphonie dite des "Jouets" sous prétexte de faire plaisir à sa petite fille de 6 mois, un jeune amoureux qui, pour donner son coeur, offrit celui de l'Armée rouge mais il ne fut pas compris, sans compter la symphonie des "Adieux" à la belle-mère, les Beatles à collègue amateur de musique de chambre, Baudelaire dit par Madeleine Ferré à un amoureux de poésie. On voit qu'avec un disque, le dicton a bien raison, on peut exprimer son sentiment le plus fin, aussi fin que l'aiguille de diamant qui labourera ses délicats sillons.

Suit une foule de choses hétéroclites comme savent les découvrir les coeurs aimants qui croient encore que "*ce qui fait le prix d'un cadeau ce n'est pas ce qu'il coûte mais son originalité.*" Il y a des gens que personne ne veut plus inviter aux

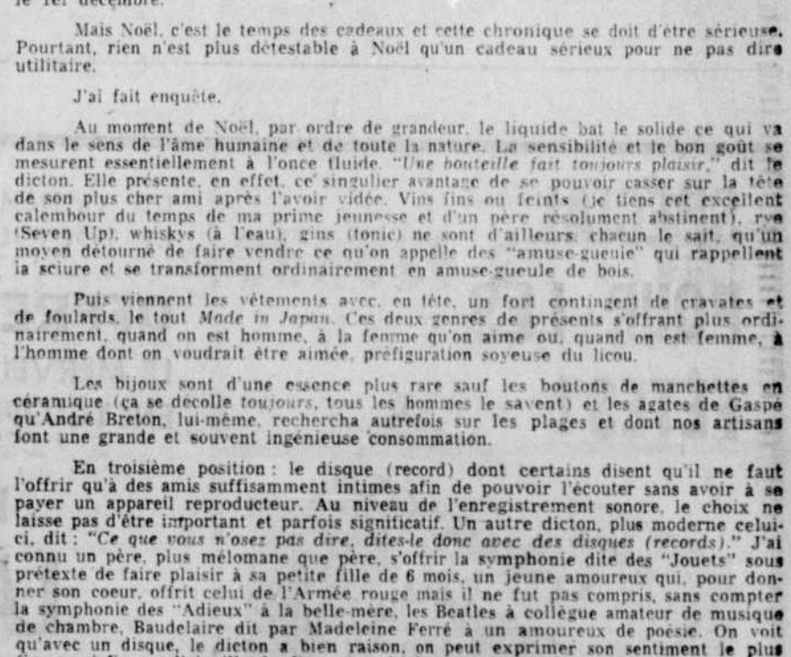

Des devantures de librairies qui ressemblent à celles des confiseries.

fêtes parce qu'à ce petit sport ils sont passés champions. Que de boîtes d'allumettes turques, de dentelles des Carpathes, de bracelet en fer alémite, de pieds en calcite égyptien ou de mains en terre mexicaine et autres fragments archéologiques sont reçus avec le plus grand sourire et jetés dès le lendemain. Pauvres et chers coeurs aimants. N'en parlons plus.

En dernier lieu, viennent les livres. Je ne sais pas pourquoi, les gens, s'ils croient qu'on lit peu en temps ordinaire, sont sous cette étrange impression qu'on ne lit jamais à Noël. Un de ces beaux albums d'images qu'on appelle "livres d'art" passe encore, mais ils sont si chers pour un livre qu'on hésite à les acquérir pour tout aussitôt les donner.

Restent les livres qu'il faut lire. En somme, les plus ennuyeux.

On a toujours honte à offrir un livre. Il y a, bien entendu, ce handicap de traiter implicitement d'intellectuel celui à qui on en offre un, ce qui, en certains milieux, particulièrement les professionnels et les étudiants, est très mal vu. On se heurte aussi au danger et à l'humiliation de s'entendre répondre : "*Merci, c'est bien gentil à vous, mais j'en avais déjà un.*" Et puis un livre que l'on lit, ce n'est jamais très cher quoi qu'on dise. Joindre l'insulte à l'avarice, quelle amitié (et quel amour), aussi solide soit-elle, résiste à cela.

Alors, que faire ? Cruelle question.

J'ai choisi, quant à moi, pour résoudre ce problème, d'offrir, selon que je veuille faire plaisir ou non, n'importe quoi, que sais-je, un peu de tout de ce que je viens d'écrire : un disque (record), une agate de Gaspé en précisant effrontement qu'elle a été trouvée autrefois par André Breton, un poil de vison, un doigt mexicain ou un orteil originaire de la vallée du Nil, un foulard, une poupée, une bicyclette ou rien sinon une bonne parole, s'il m'en reste, mais d'y adjoindre toujours, intellectuel ou pas, un petit livre tel qu'on me les propose si joliment dans les bonnes vieilles librairies de Montréal dont les devantures, grâce aux jolies couvertures que font maintenant les éditeurs, ressemblent à celles des confiseries.

Et si, ce livre, on ne le lit pas demain ou après demain, tant pis. Je sais par expérience que l'on finit tôt ou tard par lire un livre, ne serait-ce que dans un moment d'ennui ou parce qu'une lampe de TV a flanché, une fois qu'il est rendu dans un appartement.

Tous pour un marabout pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

à prix populaire: marabout en vente partout

VIENT DE PARAITRE

PHILIPPINE DUCHESNE

Religieuse du Sacré-Coeur
en Amérique du Nord
1769 - 1852

150 pages — De nombreuses illustrations

$2.00

Profitez de la période des achats de Noël pour visiter notre magnifique librairie

Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

FIDES 245 est, boul. Dorchester Montréal — *861-9621

LIBRAIRIE

CANADO-BELGE

3732, rue MASSON — 727-8151

PRIX "CHOC"

Etudiants — Professeurs, rendez-vous à la Librairie Canado-Belge

livres de poche

Simples: 0.45 au lieu de 0.75
Doubles: 0.85 au lieu de 1.25
Triples: 1.25 au lieu de 1.50

Collections:

Payot — Idées — Garnier — 10/18

25% de remise

remise également sur tous les autres volumes

ROMANS

La guerre romancée

"L'insolente nation" par Bernard Soanen — roman — 249 pages — Juliard éd.

Ce roman très bien fait raconte la vie d'un bataillon de voltigeurs français affecté à un poste extrêmement éloigné au sud de l'Algérie, les derniers dix-huit mois (novembre 60 - avril 62) de la guerre en ce pays.

Ce roman, ce sera l'expression du vif déplaisir de plusieurs jeunes Français à venir en Algérie et leur empressement à rechercher les occupations les moins périlleuses. Ce sera leur découverte du racisme, de l'implacable esprit de clan; de l'apparente incapacité des supérieurs immédiats, et de l'aléatoire de la majorité des opérations militaires. Ce sera l'expérience du relâchement moral assez généralisé qui se concrétise surtout par l'obsession sexuelle qui fera violer toutes les rares femmes disponibles et qui sera à la source d'un pénible climat d'homosexualité "de remplacement". Ce sera aussi la dure installation exaltante d'un pseudo village en zone désertique, le tardif entraînement brutal imposé par un nouvel officier, et l'explosion farouche des options politiques de chacun des clans à l'intérieur du bataillon, à l'occasion du putsch d'Alger qu'on suivait à distance par transistor et sans consignes militaires précises.

Or il arrive que la narration de ces dix-huit mois est toute teintée par une philosophie historique énoncée clairement par l'auteur dans un premier chapitre qui prend l'allure d'un docte cours: tout sur la terre a une naissance, une maturité et une fin. A l'heure du roman, l'heure de la France en Algérie est passée, le cycle est bouclé. Tous les efforts sont donc vains, ils ne font que retarder l'échéance qui fatalement viendra. Et cette philosophie du "trop tard" donne un accent assez odieux à l'expérience des hommes ici en cause.

Un roman bien conçu, avec une classique conclusion qui répond à la savante introduction, parfaitement motivée d'ailleurs par la dimension qu'elle ajoute. Une solide construction qui établit une excellente progression. Une langue souple, allant de l'extrême concision dans certains exposés au poétique dans certaines descriptions, et de la cinglante ironie raffinée à la grossièreté du jargon militaire.

Lise BLAIS

Un beau roman cruel

"LA GARANCE"
de Jean Anglade
302 pages, chez Robert Laffont

"La garance" est un livre terrible. Avec ce qu'on pourrait prendre pour un plaisir pervers, l'auteur, Jean Anglade fait un immense réquisitoire contre les hommes. Son style est précis, ses mots sont choisis et si les situations et les lieux sont fruits de son imagination, il n'en reste pas moins qu'il emprunte à nos guerres leur horreur et leur tragique.

Le dialogue de ce député garancier sortant d'une rencontre "au sommet", et de la foule pleine d'espoir, donne bien le ton du livre: "Nous avons tous raison, dit-il.

— Tous ? Qui tous ?

— Le gouvernement. Les doulhaques. Les garanciers. Nous avons tous raison.

— Donc tout va bien ?

— Non. Tout est perdu. Il ne nous reste plus qu'à nous entretuer."

Et à travers la Garancie sacrifiée on s'entretue. La violence se déchaîne, c'est la guerre. Une guerre fratricide dont l'auteur ne nous épargne rien, en conteur exemplaire il nous montre les sacrifices inutiles, les exécutions sommaires, la faim, la veulerie.

Jean Anglade croit pourtant à l'héroïsme et à la loyauté, mais il sait tout au long que ni l'un ni l'autre n'auront leur récompense juste. Il sait qu'aucun de ses personnages n'a réellement l'espoir d'atteindre à la liberté. Il mène tout son monde à l'horrible hécatombe qui termine "La garance", avec le calme terrifiant d'un observateur neutre.

Jean Anglade est un auteur féroce, mais sa raillerie ne peut tromper personne et son roman qu'il a voulu cruel, pourrait bien être l'un des plus beaux plaidoyers en faveur de la paix.

Anne SOREL

Un art de séduire

"Le Jardin de Kanashima" de Pierre Boulle — roman — 320 pages — Julliard éd.

Le nom de Pierre Boulle n'est pas sans rappeler l'admirable "Pont de la rivière Kwai". Mais alors que cette oeuvre éveille surtout de très belles images, celles d'un film, "Le Jardin de Kanashima" (1), un dernier livre, révèle un romancier. Ici, Pierre Boulle séduit et trouble.

Art de séduire : par le sujet du livre, tout d'abord, on ne peut plus actuel. Le premier V2 s'élance dans le ciel, en 1942; et l'état-major allemand se réjouit, le voyant déjà tomber sur le sol ennemi. Mais le savant Von Schwartz, inventeur de l'engin, ne songe, lui, qu'à la conquête de l'espace. Vient la fin des hostilités; chacun des membres de l'équipe Von Schwartz se voit adopté par un nouveau pays. Et c'est le début, alors, de la compétition interplanétaire. Américains, Russes, Japonais ne songent qu'à prendre pied sur la lune. Construction de fusées, cosmonautes... Le président Kennedy, Khrouchtchev, tous s'inquiètent du grave problème : non pas se rendre à la lune, qui paraît enfantin, mais pouvoir en revenir ! Les Japonais trouveront la solution, une solution inattendue : il s'agit de vaincre, de conquérir : qu'importe le retour... Ainsi Kanashima, le premier, "alunira". Sans jamais revenir... Science du récit, art de l'attente sont ici, par Pierre Boulle, admirablement mis au point.

Mais cette séduction — par trop facile en soi, qui consiste à flatter ce goût très populaire pour les choses actuelles — ne saurait seule, au roman, conférer l'importance. Il y aura, derrière les mots, Pierre Boulle qui pense, interprète... Le romancier (il nous avertit tôt, sa phrase étant souvent pure satyre), met en question êtres et choses...

Car un monde soumis à la conquête d'un espace ne saurait que placer EN SITUATION — situation nouvelle — l'homme qui l'habite. La morale de **"Le Jardin de Kanashima"**, à cet égard, ne laisse de doute : dans cet univers où triomphe la science, où l'espace trouve les limites qui soient cosmiques, le problème — grand, le seul véritable — d'un absurde de vivre, demeure irrésolu.

C'est par cet aspect, croyons-nous, que Pierre Boulle, romancier, réussit à troubler. Il trouble et il ENGAGE. Engagement d'une conscience, qui est celle du lecteur.

Voilà pourquoi ce dernier, avec amour sans doute, lira cette oeuvre, très grande : **"Le Jardin de Kanashima".**

Claude DANSEREAU

SPÉCIAL POUR LES FÊTES !

UN CADEAU PRATIQUE ET TOUJOURS APPRÉCIÉ...

OFFREZ

LE MERVEILLEUX DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE POUR TOUS :

petit LAROUSSE

- 1,800 pages
- 73,000 articles
- 5,130 illustrations en noir
- 114 cartes en noir
- 48 pages en couleurs dont 20 hors-texte cartographiques
- et un atlas France-Canada en couleurs à la fin de l'ouvrage

GRATIS !

POUR LE MOIS DE DECEMBRE SEULEMENT

2 beaux albums en couleurs de la série "LES ALBUMS MERVEILLEUX"

d'une valeur de 98¢ sont offerts gratuitement avec le petit LAROUSSE, dans un emballage spécial.

LE TOUT POUR LE PRIX REGULIER DU DICTIONNAIRE $6.95

Agents généraux pour le Canada de la Librairie Larousse

Les Editions Françaises Inc

Demandez le Petit Larousse "Spécial pour les Fêtes" dans toutes les meilleures librairies

Les Lettres canadiennes-anglaises

Peinture et amour entre Toronto et Montréal

par Naïm KATTAN

Alexander MacDonald, le héros de ce roman, est l'un des grands peintres canadiens. Il est au seuil de la renommée et de la carrière internationale. Ses toiles vont bientôt être exposées à New York. Il est à un âge critique: quarante ans. Va-t-il atteindre d'autres sommets ou glisser sur une pente descendante? Comme tous les grands peintres, sa carrière est jalonnée de "périodes".

..Préparant stratégiquement sa "période bianca", il a besoin de se retremper aux sources et de chercher dans le village de ses ancêtres une nouvelle identité. C'est un homme comblé et doublement protégé; d'abord, par sa femme, une Canadienne française, Madeleine Filion, dotée d'une sensibilité féminine à toute épreuve. Elle est compréhensible, amoureuse et n'a que des égards pour son artiste de mari. L'agent de ce dernier, Abraham Shumsky, est lui aussi plein de prévenances. Il est lié à Madeleine par un intérêt commun: permettre au génie d'éclore. Ils ne sont désintéressés ni l'un ni l'autre car, sans le grand artiste, ni l'épouse ni l'agent, n'auraient de raison d'être.

C'est ainsi, entouré des soins d'une femme qui ne lui veut que du bien, que le peintre vogue à bord de sa Volkswagen en direction de Barringford, petite ville de la Nouvelle-Ecosse et lieu de naissance de son père. Là, il fait la connaissance de deux vieilles tantes et d'une cousine, dernières détentrices de la vitalité familiale. Sa femme a un si profond souci de son avenir artistique qu'elle pousse la bienveillance jusqu'à le laisser en tête à tête avec sa cousine, celle-ci étant la seule à pouvoir renouveler sa source d'inspiration. Et tandis que Madeleine passe un mois sur les plages de Bar Harbour où elle rencontre, entre autres, René Lévesque, MacDonald raconte son enfance torontoise à sa cousine tout en peignant un chef-d'oeuvre. Elle l'écoute patiemment. Elle l'admire. L'aimerait-elle? Comment faire autrement? Un baiser sensuel met fin à l'aventure.

La tentation dont l'artiste est victime est d'un tout autre genre: il voudrait rester à demeure dans le pays de ses ancêtres. Sa femme et son agent veulent le sauver de cette menace: il a besoin des bruits de la ville pour créer. Ellen, sa cousine, participe à la conspiration des bonnes volontés. Elle aussi veut sauver l'artiste de son mauvais génie. Héritière de la maison familiale, elle ne cédera pas ses droits d'autant plus que les vieilles tantes n'aiment pas leur jeune neveu d'un amour tendre.

L'auteur nous ménage une grande scène érotique. En tout bien tout honneur, cela se passe entre mari et femme. A Montréal, les époux retrouvent leur maison, juchée sur le flanc de la montagne, avenue des Pins, renouent avec la nombreuse famille des Filion ainsi qu'avec la gent littéraire et artistique qui gravite autour de Radio-Canada.

L'exposition de MacDonald à New York est un triomphe, mais celui-ci n'oublie pas sa lointaine cousine puisqu'il lui fait cadeau de l'un des deux tableaux de sa nouvelle manière, au grand désespoir de sa femme et de son agent.

Hugh Hood est un écrivain habile, un peu trop parfois. Il va au-devant du lecteur, il veut à tout prix lui plaire et remporter son adhésion. Considérations sur l'art, scènes érotiques, descriptions de la nature, exotisme des Canadiens français, voilà une nourriture qui doit satisfaire les appétits les plus éclectiques. A l'instar de son héros, le romancier semble adopter une technique qui mènerait au succès. Il le fait avec intelligence. Cela ne nous empêche pas de sentir ce qu'il y a d'apprêté, de voulu, de calculé dans ce roman. L'introduction délibérée de l'exotisme du Canada français en est la démonstration. De temps en temps, l'auteur met des vocables français dans la bouche de Madeleine. Outre qu'elle ait une propension trop marquée pour le mot de Cambronne, elle parle un langage bien particulier dès qu'elle a recours à sa langue maternelle. Ce n'est ni le français ni le joual mais plutôt une langue fabriquée par l'auteur. Voilà ce que cela donne:

"—Ma bonne fillette, ton père sera ravi!

—Le mai prochain, je crois.

—Et tu attends?

—Ça m'est égal. Un tit garçon, peut-être, le premier.

—Et puis, d'autres?

—Bien sûr. Ça doit être plus facile, la deuxième grossesse.

—Ou la troisième. T'auras trois enfants avant ton quarantaine".

Ce roman est racheté par un récit émouvant de l'enfance torontoise du peintre. C'est un hommage rendu au souvenir d'un père écrasé par la société. Mais dès que le romancier se met à parler de celle-ci, il tombe dans l'exagération et l'exotisme. Ses jugements sont aussi sévères que hâtifs. C'est que le héros se projette dans la société comme dans un champ de bataille, il en est la victime et non le vainqueur.

White Figure, White Ground. — par Hugh Hood, The Ryerson Press, Toronto.

Maintenant disponible dans sa nouvelle édition

FLORE LAURENTIENNE par le Frère Marie-Victorin, E.C. Illustrations du Frère Alexandre, E.C.

Entièrement revue et mise à jour par Ernest Rouleau, professeur titulaire de botanique Faculté des sciences, Université de Montréal

Une présentation moderne dans un format pratique, 6½ x 9½ x 1¼ — 925 pages PRIX $16.50

Une réalisation des Presses de l'Université de Montréal

— EN VENTE —

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128 MONTREAL 3, QUEBEC — 733-5898

LIBRAIRIE DES ECOLES
1083, RUE VAN HORNE MONTREAL - OUTREMONT — 274-6521

Cette année, offrez un cadeau raffiné...

CUIVRE ET SOIES

...le dernier recueil de poèmes de Cécile CLOUTIER

Des poèmes purs et durs comme des diamants

Gatien Lapointe

En vente partout à $1.50

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3694 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 1-2358

• romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires •

DANS LES POCHES

"Garnier-Flammarion"

SAINT AUGUSTIN — "Les Confessions" (traduction et préface de J. Trabucco).

GUSTAVE FLAUBERT — "Salammbô" (Chronologie et préface de Jacques Suffel).

ROUSSEAU — "Les Rêveries du promeneur solitaire" (chronologie et préface de Jacques Voisine).

GOETHE — "Faust" (traduction de Gérard de Nerval — chronologie et préface de Jeanne Ancelet-Hustache).

"Julliard-Littérature"

MICHELET — "La Sorcière".

ACHIM D'ARNIM: "Contes Bizarres".

GUSTAVE FLAUBERT: "L'Education sentimentale".

Le feuilleton littéraire de...

Jean ETHIER-BLAIS

"L'écrivain et son oeuvre" de Paul Toupin

J'ai de plus en plus la certitude que M. Paul Toupin est notre premier écrivain; par le style, par la hauteur de la pensée, par la densité de l'expression, par l'indépendance de l'esprit qui lui permet de se tenir hors des courants littéraires, loin des modes, de rester lui-même sans céder devant ses lecteurs. Paul Toupin est un esprit libre. Voici qu'il nous offre aujourd'hui un autre de ces petits livres un peu hautains, un peu tristes, où il parle beaucoup de lui-même, de ses goûts, de sa passion pour l'écriture, de ses échecs, des illuminations fragiles de la grâce intellectuelle. Souvenirs pour demain, c'était l'homme qui se heurte à la vie (et à la mort) comme un papillon qu'attire la lumière et qui s'écrase contre la vitre. Commentaire sec et passionné des vers immortels de Goethe : "Aussi longtemps que tu ne possèdes pas la mort et le devenir, tu n'es qu'un voyageur ivre sur la terre de nuit". Ce livre mérite, plus qu'aucun autre de notre temps, de devenir un classique de notre littérature. Tout y est sévère et mélancolique et l'on y trouve surtout ce ton de vérité si rare et si personnel qui est la marque, la griffe de M. Paul Toupin. L'Ecrivain et son théâtre (1) renouvelle ce miracle, dans son ordre. Paul Toupin y parle, non plus de la vie de son coeur, mais de celle de son esprit. Ce théâtre, c'est celui de sa vie. Il est comme un homme qui se penche sur le passé de son intelligence, scrute les visages que cette pensée a aimés, visages qui sont les lettres, la scène, les rapports entre un écrivain et ce qu'il a à dire. Mais revenons en arrière.

Je disais donc que Paul Toupin était notre premier écrivain; je dirai plus et tout simplement, qu'il est un écrivain. Pourquoi l'est-il? Il s'en explique longuement dans la première partie de son livre. Un écrivain, c'est un homme pour qui il est impossible de vivre sans écrire. Cette inaptitude à n'être rien sinon cela ne lui confère pas nécessairement le talent. Mais c'est cette nécessité intérieure qui détermine l'être même de l'écrivain. Si étrange que cela puisse paraître, Paul Toupin eut à lutter, et presque dès l'enfance, pour s'adonner à son talent. L'enseignement de la littérature, tel qu'on le pratiquait dans les collèges, au temps de sa jeunesse, n'incitait personne à se donner entièrement aux lettres. Un écrivain, c'était un homme bizarre, dont la société canadienne-française ne pouvait rien attendre de bon. Bien au contraire, c'était un empêcheur de danser en rond. Des hommes comme M. Victor Barbeau en savent quelque chose et l'esprit qui a présidé à leur formation intellectuelle n'avait pas entièrement disparu au temps où Paul Toupin fit ses humanités. Ce n'est pas sans raison que Paul Toupin écrit : "La littérature, associée à l'histoire littéraire, représentait la part fangeuse et terrestre de la pensée. Le goût que j'en avais, il fallait le combattre afin de fortifier ma volonté qui aurait à combattre d'autres penchants infiniment plus dangereux et tenaces. Désirer écrire, c'était désirer l'imprévu, solliciter l'aventure, se prêter au désordre d'une vie toute esclave de sensations et d'émotions". L'ombre du Malin surgissait inopinément des livres. C'est comme dans Grabbe, où une jeune fille, pour préserver son innocence et se défaire du diable qui la poursuit jusque dans le château de ses parents, place un roman de Voltaire au fond d'une cage. Le démon ne peut résister à l'appel du sage de Ferney. Il se précipite derrière les barreaux, les narines fumantes. La jeune fille le suit pas à pas et, à peine est-il entré dans sa prison qu'elle en referme la porte. Voilà notre méchant captif pour n'avoir pu résister à l'attrait d'une page bien écrite. Il en va de même des écrivains et le livre de Paul Toupin est un exemple de cet esclavage : toute la vie est liée, de siamoise sorte, à l'acte d'écrire, ce qui se passe n'est qu'en fonction des mots que l'on aligne sur la page, et pire encore, en fonction des ratures et de cette longue plainte de l'homme enchaîné que figure Hugo à Hauteville House. Mais tout n'est pas que d'être dans les fers. Encore faut-il savoir hurler avec art. Que le livre de Toupin, par le rare et le raffinement qui sont à sa source, serve d'exemple à nos folliculaires! Jamais un mot de trop, la sécheresse d'une phrase qui abhorre le cliché, le tour savant de la syntaxe. Une phrase courte et pensée sur tous les plans, comme : "Le théâtre, dont on a vu que son histoire était l'abime, la popularité peut être sa négation"; une phrase comme celle-là est rarissime dans notre littérature, par tout ce qu'elle sous-entend de science et de maîtrise du langage. On y trouve l'orgueil de l'absolue simplicité. On n'écrit pas ainsi sans avoir au préalable procédé à un nettoyage cruel de sa pensée, sans avoir arraché de son jardin les plantes voraces de la dissertation.

L'écrivain et son théâtre, c'est aussi un essai d'esthétique de la scène, dans l'atmosphère intellectuelle qui est la nôtre. Inutile de dire que Paul Toupin se veut résolument classique, ce qui ne veut pas insinuer qu'il rejette la vie. Mais il a les fadaises en horreur. Le vrai théâtre, écrit-il, est celui qu'un honnête homme puisse lire sans que la rougeur lui monte au front... Ses jugements sur le théâtre canadien sont durs (mais pas plus que ceux qu'il formule sur le théâtre américain). "Tout est à craindre si nos auteurs optent, ainsi que plusieurs le font, pour le débraillé de la langue, la commercialisation de l'intelligence, la religion de la popularité. Mais tout est à espérer si nos auteurs se souviennent que le théâtre doit être le vivant dialogue du coeur avec l'esprit". Je crois que Paul Toupin parle pour l'avenir et qu'il est inutile d'attendre du théâtre canadien autre chose, dans l'instant, sauf pour quelques rares exceptions qui sauvent l'honneur, que la représentation d'un canadianisme dépassé, ou l'imitation de la France et de l'Amérique. C'est que l'âme canadienne-française n'a pas encore trouvé son assiette. Faute de pouvoir sonder l'homme canadien-français, on le cerne superficiellement en lui mettant dans la bouche des mots de patois. Je veux bien croire qu'ils sont souvent les siens. Mais les domestiques chez Tchékov ne parlent pas petit-russe. Ils s'expriment comme leurs maîtres, c'est-à-dire comme tout le monde. Ils n'en représentent pas moins parfaitement la psychologie du peuple russe. Tchékov ne s'est jamais vu forcé de cacher son ignorance du tempérament profond de ses personnages populaires en reproduisant fidèlement leur "parlure". Il manquera toujours à une mauvaise langue de donner de la réalité essentielle des êtres une image vraie, car elle les trahit au départ, puisqu'il lui manque la nuance. Ce qui revient à dire que le Brutus de Paul Toupin, parce que c'est la pièce la mieux écrite qu'ait produit le Québec est celle qui colle encore le mieux à la vérité de l'homme canadien-français. La jeunesse elle-même sent cela en profondeur, qui la joue dans les collèges. Il importe assez peu qu'il s'agisse de héros romains et non d'hommes de "chez nous". C'est le conflit de l'honneur politique et de la mort du tyran qui est le vrai et de la pièce et des ondes psychologiques qu'elle émet.

Ce qui choquera toujours chez Paul Toupin, c'est qu'il est le produit d'une culture, en l'espèce la française, qu'il a opté passionnément pour elle. Lorsqu'il écrit : "se connaître objectivement, avec méthode, se connaître subjectivement, avec intuition, afin de connaître les personnages qui nous habitent et que nous recélons, et qui, en scène, garderont, sous la diversité de leurs traits, cet air de famille qu'ils tiennent de nous", il s'inscrit dans la plus pure conception française (que dis-je, universelle) du théâtre. Il ressort de tout ce qu'il écrit sur le théâtre, que ce n'est pas à la représentation de gestes connus, ni à la construction de scènes réalistes, que croit Paul Toupin, mais bien à la fidélité à une certaine vie intérieure, à une sorte de franchise fondamentale qui feront qu'à partir d'un sujet donné, un homme de théâtre retrouvera le sens permanent de la vie. Dans cette optique, il est juste de penser que l'art grec est le plus haut, cet art "qui ne surpassa jamais l'humain". Car tel est le sens de ce livre; un homme réfléchit avec mesure sur un art qu'il a pratiqué et qu'il aime. Il n'en supprime pas les difficultés. Ce qu'il propose, dans chacun de ses livres, c'est la connaissance de soi. Tout comme Socrate et Platon, tout comme Racine et Shakespeare. Sans cela, nul ne saurait être écrivain et il est étrange qu'une proposition aussi simple fasse dans notre milieu littéraire l'effet d'une nouveauté. Ce qui, une fois de plus, prouve que la recherche de la pureté de la langue amène constamment à la découverte du vrai éternel. Et pour paraphraser Montaigne, que cite Paul Toupin : par le langage, l'homme fait sa vie tout comme c'est la vie qui permet au langage de l'homme de dépasser le temps.

(1) Paul Toupin: L'Ecrivain et son théâtre. Cercle du livre de France. 1964

A PROPOS D'UNE PUBLICATION DE L'UNIVERSITE LAVAL

On n'échappe pas à Ramuz

par Ernest PALLASCIO-MORIN

Pour saisir Ramuz en son oeuvre, il faut se sensibiliser à lui. Il faut moins partir à la recherche d'une forme que se former soi-même à le comprendre, car autrement, il deviendrait absurde que de tenter de le définir.

Ceci ne veut point dire qu'il soit indéfinissable. Comme l'amour se ressent mieux qu'il ne se définit, ainsi Ramuz sait se rendre insaisissable à ceux qui n'aiment point la nature et la nature des choses. Il aurait été le premier à rire, si on lui avait dit qu'il était un être à part. Mais il se mêlait aux choses pour s'échapper à lui-même et il se retrouvait dans les choses qui lui échappaient. Ce n'est pas pour le plaisir de l'antithèse que monsieur Clarence-R. Parsons a fait un merveilleux travail analytique de la **"Vision plastique de Charles Ferdinand Ramuz".** (1)

Mais l'homme qui s'approche ainsi de Ramuz ne saurait ignorer que l'auteur de **"Aline"** (1905) a transformé au moins quatre fois son style avant que d'atteindre au maximum de son art dans les **"Cahiers Vaudois"** et surtout **"Si le soleil ne revenait pas"** (1937).

Inutile de dire qu'il n'est pas satisfait même si le lecteur se prend à l'être. Les lettres n'ont que faire d'un écrivain satisfait. Arriver, ce n'est pas toujours réussir, et Ramuz s'en rend compte très tôt. Il ne cherche pas tant à plaire à son lecteur qu'à l'émouvoir par son réalisme. Il se dit que peindre, c'est vivre deux fois. Il écrira comme Renoir peint. Il pensera comme Daumier dessine. Il tracera les lignes d'un décor comme Corot donne la paix à ses arbres et à ses sources vives. Chez Ramuz, l'obligation d'écrire n'est jamais sereine :

"Je travaille chaque jour huit heures. Je récris presque tout. J'avance sans plaisir; je ne suis satisfait de rien".

Il a pour lui-même plus d'une exigence. Il marche sous la pluie. Il se penche sur les fleurs. Il sort beaucoup. Il s'enferme davantage. Il vit près des gens qui l'ennuient, car l'ennui a aussi son vertige. Il épouse la ville puis la divorce. Il aime le village mais vit dans la montagne. Il n'imagine rien et c'est presqu'à regret qu'il peint les hommes comme ils sont. Rien ne l'effleure sans le toucher profondément. Sensiblerie? Non, vérité de l'humain qui émane de lui!

Si la langue devient pour lui un problème c'est que tout est problème et que tout recommence, puisque la greffe un jour étrangle le rosier, que les bêtes ont peur de l'homme, que la femme souffre plus que sa part, que l'enfant n'apprend plus à sourire.

Pour qui est la rose si le soleil ne revient pas? Pour qui sont les vagues immenses si les yeux sont éteints? Pour qui sont les heures de paix si les hommes sont morts? Pour qui sont les blés mûrs si les bottes ennemies les écrasent? Pour qui est l'amour si l'homme et la femme se déchirent? Pour qui sont les baisers si les lèvres mentent? La vision plastique de Ramuz est autant dans les êtres que dans les choses. Ne pouvant perfectionner l'homme, il tente de perfectionner le langage dont il se sert pour le décrire, lui et ses oeuvres. A-t-il atteint le but? La couleur varie-t-elle selon les mots ou sont-ce les mots qui soulignent les couleurs? Il ne se permet que très rarement des variations telles que : bleu noir ou gris pâle. Il n'est pas un homme affectionnant les demi-teintes. La solution d'une intrigue, si bien nouée soit-elle, n'est jamais mitigée chez lui. Si elle aboutit au suicide (**Aline**), c'est que Ramuz préfère la mort à une vie dont les pièces seraient mal aboutées.

On devine assez facilement l'artiste sous l'écrivain. C'est ce travail de bénédictin que M. Clarence-R. Parsons s'est imposé en cherchant la vision plastique de Ramuz.

On n'échappe pas à Ramuz et c'est bien ce que l'auteur de ce livre intéressant vient de prouver avec une science qu'il sait tendre au lecteur comme un piège agréable dans lequel on veut tomber.

Doit-on dire que c'est là une introduction à la lecture de Ramuz? Pourquoi pas lorsqu'on le pense?

(1) Les Presses de l'université Laval.

VIENT DE PARAITRE

LIBERTÉ

Numéro spécial sur

LA MANICOUAGAN

Des écrivains racontent le Québec qui se bâtit

En vente dans les librairies $1.00

ou à Liberté, Case postale 97, Station H, Mtl

UN CADEAU POUR NOEL ?

Mieux que cela une

AUBAINE UNIQUE

18 volumes reliés

6292 pages

Prix courant : $270.00

Pour seulement

$90.00

Editions Européennes Ltée

764 est ST-JOSEPH, QUEBEC 2

1600 BERRI, Ch. 215 MONTREAL

ÉDITIONS EUROPÉENNES Ltée

764 est, rue St-Joseph, Québec 2, P. Q.

Je commande les 18 volumes de la Nouvelle Encyclopédie du Monde, payable COMPTANT ( ) au prix de $90 frais de port et emballage compris ou ( ) à TEMPERAMENT soit $10.02 ci-joint et 9 versements mensuels de $10.02 pendant les 9 mois suivants.

( ) Veuillez m'envoyer pour examen un volume de la Nouvelle Encyclopédie du Monde pour lequel je joins un chèque ou mandat de $2 en dépôt qui me sera remboursé intégralement si je décide de ne pas acheter la collection.

NOM ..... AGE .....

ADRESSE .....

Relations

Décembre

- Le cardinal au Concile plaide la cause de l'amour
- Lettre du Concile : le chéma XIII
- L'Instruction sur la réforme liturgique
- Les chances d'une survivance française au Manitoba - II
- La Fontaine et les problèmes de notre temps
- Le prix Nobel à Martin Luther King
- La question juive
- Le Québec doit-il choisir l'hypothèse canadienne ?
- Droit de libre association pour les fonctionnaires ?
- A l'heure des règlements de compte
- Les lettres
- Le Théâtre
- Autres sujets.

En vente dans des librairies, des dépôts de journaux et au bureau de la revue (8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11).

L'abonnement : $5 par année

Le numéro : 50¢

8100, boulevard St-Laurent Montréal-11

A Noël

UN PRÉSENT PERSONNEL

VIENT DE

a la page GALERIE

1456 rue de la Montagne

Montréal VI. 2-4963

LA MAISON DES DICTIONNAIRES

4438-4440 Saint-Denis

Montréal Tél. : 843-6241

Hatzfeld, Darmesteter & Thomas : Dictionnaire de la langue française 2 tomes (NEUF)

Dictionnaire Larousse du XIXe S. en 17 volumes, reliés

Dictionnaire Lareusse médical d'occasion

Dictionnaire Latin français Gaffiot

Le CERCLE du LIVRE de FRANCE présente

L'HISTOIRE D'UN PEUPLE QUI LUTTE POUR SON INDEPENDANCE...

"SURVIVRE"

de

Alice Poznanska-Parizeau

PRIX : $3.00

DISTRIBUTION : LIBRAIRIE DUSSAULT

PRIS... VIENT de PARAITRE... PARTI PRIS... VIENT de

Le Cabochon d'ANDRE MAJOR

Pour sortir de la médiocrité de son milieu un gars de chez nous décide de n'en faire qu'à sa tête de caboche

DISTRIBUTEUR :

AGENCE du LIVRE FRANÇAIS

8180, rue ST-HUBERT — MONTREAL — TEL. 271-6888

NOUVEAUTÉ

RAPPORT PARENT — TOME 2 — 2e PARTIE DU RAPPORT

À LA LIBRAIRIE $2.00 PAR LA POSTE $2.25

RAPPEL

Histoire du Conseil de l'Instruction Publique

par LOUIS-PHILIPPE AUDET, secrétaire de la Commission Royale d'Enquête Parent

PRIX : $6.75 par la poste $7.00

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

CR. 3-2469

LA LIBRAIRIE LEMEAC

371 ouest, rue Laurier MONTREAL CR. 3-2469

théâtre • musique • cinéma • variétés

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — "Monique Leyrac et les "Swingle Singers" - 8.30. Dim. Jackie Mason. 8.30.
COMÉDIE CANADIENNE — "Les Classels et les Baronets — 8.30.
ATELIER DES SALTIMBANQUES : "Le Tigre" — "Les Dactylos" — Jeu. Ven. Sam.: 8.30 — Dim. 7.30
THEATRE ANJOU — "Moins une" — 9.00. Dim. 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "LE Quadrille", 9.00 Sam. 8.00 - 10.30 - Rel. lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Ne perdez pas la tête". 8.30 — Dim. 7.30.
LES APPRENTIS SORCIERS — "La visite de la vieille dame" — Jeu., ven., sam. 8.30. Dimanche 7.30.
THEATRE ORPHEUM — "Les Fantasticks" (dernière ce soir. 8.30). Dim. 7.30 — "La danse de mort".

CINÉMA

CINEMATHEQUE CANADIENNE — "Relâche".
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 , merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Spying" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.
BEAUBIEN — "La bonne soupe" — Sem. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.54 - 3.08 - 5.22 - 7.36 - 9.50.
BIJOU — "Cherchez l'idole" — 1.39 - 3.16 - 5.33 — "Rythme, amour et twist" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01.
CANADIEN — "D'où viens-tu Johnny?" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.45 — "Nous irons à Deauville" — 1.40 - 4.55 - 8.15.
CAPITOL — "The Fall of the Roman Empire" — 1.00 - 12.40 - 3.25 - 6.10 8.55.
CHAMPLAIN — "Cet enfant est mien" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15 - "Gypsy, vénus de Broadway" — 1.48 - 5.13 - 8.38.
CHATEAU — "7 jours en mai" — 1.10 - 5.15 - 9.20 — "Les sorciers du Rio Grande". 3.25 - 7.30.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.20 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. dim. 1 h.
ELYSEE — Resnais : "Le Mani Sulla Citta" lun. au ven. 7.30 - 9.30. Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eisenstein. "Le Feu follet" même horaire.
EMPIRE — "Le Silence" — 6.30 — 8.45 — Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "Le monstre au masque" — 11.30 - 2.50 - 6.10 - 9.30 — "Le monstre aux yeux verts" — 10.05 - 1.15 - 4.35 - 7.55.
GRANADA — "7 jours en mai" — 2.00 - 5.45 - 9.40 — "Le sorcier du Rio grande". 12.20 - 4.00 - 7.50.
KENT — "The Luck of Ginger Coffey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LOEW'S — "A House Is not a Home" — 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
LAVAL — "Les gladiatrices" — 12.20 - 3.25 - 6.30 - 9.35. "La fille qui en savait trop" — 1.55 - 5.00 - 8.05.
LA SCALA — "Des filles, des filles, encore des filles" — 12.45 - 5.15 - 9.40. "Et mourir de plaisir" — 2.15 - 6.50. "La soif du mal". 3.40 - 8.10.
OUTREMONT ET MONKLAND — "The Pink Panther" — 1.20 - 5.15 9.35 — "Woman of Straw" — 3.15 7.35.
PAPINEAU — "7 jours en mai" — 12.20 - 4.00 - 7.50 — "Le sorcier du Rio grande". 2.15 - 6.00 - 9.55.
PALACE — "The visit" — 10.35.
PARISIEN — "Le gendarme de St-Tropez" — 10.00 - 11.55 - 1.50 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (Grande salle) "The Organizer" — 12.10 - 2.25 - 4.45 - 7.05 - 9.25.
PLAZA — "D'où viens-tu Johnny?" — 1.30 - 4.45 - 8.05 — "Nous irons à Deauville" — 12.10 - 3.25 - 6.30 - 9.55.
RIALTO — "Godzilla vs the Thing" 1.05 - 4.00 - 6.50 - 9.40 — "Voyage to the End of the Universe" — 2.45 5.35 - 8.25.
RIVOLI — "Le monstre au masque" 2.45 - 6.05 - 9.30 — "Le monstre aux yeux verts". 1.10 - 4.40 - 8.00
SAVOY — "Cleopatra" — 1.20 - 4.45 8.10.
ST-DENIS — "Cherchez l'idole" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01 — "Rythme, amour et twist — 1.58 - 5.15 - 8.32.
SEVILLE — "Mediterranean Holiday 8.15. — Sam. 10.00 — 2.15 — 8.15 Merc. 2.15 — 8.15 — Dim.: 2.15 — 7.45
SNOWDON — "Topkapi" — 12.50 - 3.50 - 6.55 - 7.00 - 9.05.
STRAND — "Godzilla vs the Thing" 10.00 - 12.55 - 3.55 - 6.50 - 9.30 — "Voyage to the End of the Universe" — 11.40 - 2.40 - 5.35 - 8.35.
WESTMOUNT — "A shot in the Dark" — 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 9.15.

RADIO-SELECTION

SAMEDI, 5 DECEMBRE
CBF

- A 10 heures du matin, l'Université Radiophonique Internationale.
- En récital, à 11 h. 30, Gilles Baillargeon, violoniste, et Jacqueline Richard, pianiste: Chaconne, de Vitali, et Sonate en sol majeur, de Veracini.
- A midi, le professeur Henri Guillemin parle d'Alfred de Vigny.
- A 2 heures, le Metropolitan Opera présente Lucia di Lammermoor, de Donizetti, avec Joan Sutherland.
- A 6 h. 45, Souvenirs d'Afrique racontés par S.E. le cardinal Paul-Emile Léger.
- A 8 h. 15, à CBF-FM, Musique du XXe siècle. Andor Foldes interprète des oeuvres de Bartok.
- A CBF-FM, à 8 heures, Concert. Au programme, le Concerto en si bémol majeur pour orgue, de Haendel; la Symphonie de Linz, de Mozart; Wanderer Fantasie, de Schubert; le Concerto pour harpe, de Boieldieu; Le Jeu de Daniel; Duo en si bémol majeur pour violons, de Haydn, interprété par David et Igor Oistrakh; Fantaisie sur un thème de Taillis, de Vaughan Williams, dir. von Karajan.
- A 11 heures à CBF-FM les Classiques français: 3e Concert de symphonies, d'Antoine Dauvergne, et Le Parnasse ou l'Apothéose de Corelli, de François Couperin

DIMANCHE, 6 DECEMBRE
CBF

- A 10 heures du matin, l'Orchestre de Québec, dir. Pierre Dervaux; Renée Morisset et Victor Bouchard, pianistes. Au programme, la Symphonie fantastique, de Berlioz; le Concerto pour deux pianos, de Matton, et La Valse, de Ravel.
- En récital, à 11 heures, Mario Duschenes, flûtiste, et John Newmark, pianiste.
- A CBF-FM, à 1 heure, Du pays de France: Les Boréades, de Rameau, dir. P.-M. Le Conte.
- A 4 heures à CBF-FM Musique sacrée. Motets à cinq voix, de Palestrina, interprétés par les Madrigalistes de Prague.
- A CBF-FM, à 8 heures, Concert. Concerto en do majeur pour flûte à bec et cordes, de Vivaldi; quatre Motets pour un temps de pénitence, de Poulenc; Symphonie en do majeur, de Saint-Saëns; Sonate en mi bémol majeur, de Haydn, interprétée par Richter; Concerto de violon en mi mineur, de Mendelssohn, avec Christian Ferras et Orchestre Philharmonia; L'Oiseau de feu, de Stravinsky;; Quatuor à cordes en fa majeur, de Dvorak, et Symphonie classique, de Prokofiev, dir. Kirem Kurtz.
- A CBF-FM, à 11 heures, les Pianistes célèbres. Ce soir: Wilhelm Kempff.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 5 DECEMBRE

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaire Le monde nordique
10.00 Cours universitaire Principes de science politique
10.45 Cours universitaires Urbanisme
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Pépinet
1.00 Golf et tennis sur table
2.00 Elles
2.30 Tire l'aiguille
3.00 F égale MA
4.00 Les uns les autres
4.30 Images en tête
5.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Champ libre a) L'Abitibi b) Le Prix Nobel
8.00 Thierry la Fronde
8.30 La soirée du hockey Chicago à Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.10 Nouvelles du sport
11.15 CINEMA "Les Petits chats", français, drame poétique.

CFTM-TV 10

8.00 Mire
9.00 Bien l'bonjour
9.35 Manchettes - Horaire
10.00 Télé Bonbon
10.30 Les quatre justiciers
11.00 Bon pied, bon oeil
12.00 EN MATINEE "Hauteur", russe, drame.
2.00 Sur la matelas
3.00 CINEMA "Forfaiture", français, drame.
4.30 La rampe sportive
5.00 Monsieur le Maire
5.30 Les Aventures dans l'île
6.30 C'est arrivé cette semaine
7.00 Comment pourquoi ?
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES "Le Faucon maltais", américain, drame policier.
10.30 Profil et caractère
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Jeunes mariés", français, comédie.
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.25 Today on CBMT
9.30 University Credit
10.00 Pour Feather Falls Course
10.15 Tales of the Riverbank
10.30 Comedy Capers
11.00 Steve's Corner
12.00 Three-Star Bowling
1.00 Cuisine : Curry Sauce
1.30 Sports Magazine
2.00 World of Sport : CBC Golf
3.00 World of Sport : Soccer
4.00 MOVIE MATINEE Fort Massacre", western.
5.00 The Barnstormers'
5.30 Bugs Bunny.
6.00 U.N. Review
6.30 World of Music
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 N.H.L. Hockey Chicago at Montreal
10.15 Juliette
10.45 Film The Quebec Scene
11.00 CBC TV News
11.09 Fiscal Edition
11.17 The Sport Shop
11.37 Film Favourites : Big House U.S.A.", policier.

CFCF 12

9.45 Meditation Newsroom 12
10.00 The Ol' Wrangler
11.30 Woody Woodpecker
12.00 En France
12.30 Let's Fund Out
1.00 Uncle Baby
2.00 Wrestling
3.00 Man Around the House
3.15 Film — "This Day and Age" — drame
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 Voyage to the Bottom of the sea
8.00 Academic performance "A Certain Smile", drame sentimental.
10.00 The Avengers
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "The Dank Mirror", drame.
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE 6 DECEMBRE

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaires Cytogénétique
10.00 Cours universitaires Le Roman canadien-français du XXe siècle
10.45 Cours universitaires Histoire de l'art égyptien
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Football de la L.N. Cleveland à St-Louis
4.30 Echos du sport
5.00 A l'heure du concile (Le cardinal Léger)
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Caméra 64
7.00 Robin des bois
7.30 Les Intrépides
8.30 Les Insolences d'une caméra
9.00 Télémaître "Père" de Strindberg
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport

CFTM-TV 10

10.30 Cours télévisés La physique générale
11.15 Cours télévisé — administration de l'entreprise
12.00 Bien l'bonjour
12.45 Manchette - horaires
1.00 En ces temps-ci
1.30 Le coin du disque
2.00 FILM "Carrefour des enfants perdus", français, drame.
4.00 "Ombre sur Paris" américain, drame.
4.30 Documentaire
5.30 Les P'tits bonhommes du dimanche.
6.30 Les jeunes talents Catelli.
7.00 FILM "La Flèche et le flambeau", western
8.30 Qui dit vrai ?
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Toute la ville en parle
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.27 Today on CBMT
9.30 University Credit
10.00 Time For Sunday School
10.30 The Christophers
11.00 Church Service
12.00 Twoen Set
12.30 The Rifles Show
1.00 Heritage
1.30 Country Calendar
11.00 Emission médicale Le cancer
12.00 Théâtre chez soi "Le Marchand de sable"
2.00 FOOTBALL — L.N. Cleveland à St-Louis
4.30 Sports international
4.50 Sports international
5.30 Country Calendar
6.00 Show of Shows
6.30 Tune of Your Life
6.00 Stingray
6.30 Candid Camera
7.00 Patty Duke
7.31 Flashback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.01 Seven Days
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.14 Week-End in Sports
11.24 Shoestring Theatre "Little Brother, Little Sister".

CFCF 12

11.30 The Sound of Twelve
11.45 Meditation — Newsroom 12
12.00 The Liberal Arts
12.30 En France
1.00 Forum
1.30 The Doctor
1.45 The Law
2.00 Magic Tom's Talent Hunt
2.30 Hockey mineur — Verdun vs Ahuntsic
3.30 Family Theater — "The McConnel Story, drame.
5.00 After Four
5.30 Telepati
6.00 Flipper
6.30 Walt Disney Presents
7.30 Mr. Novak
8.30 The Man From U.N.C.L.E.
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 The Pierre Berton Show
12.05 Newsroom 12 — Meditation

Lactantia
MY COUNTRY
Beurre sans sel
Santé et plaisir

CINEMA

"Le Mani Sulla Citta", de Francesco Rosi

par Alain PONTAUT

"Le mani sulla citta" ("Main basse sur la ville"), de Francesco Rosi, nous invite brutalement, efficacement, à mener enquête sur ces trafiquants à la construction pour qui le logement urbain est tout au plus une activité financière, sans prolongement humain, l'occasion d'un "racket," que l'on ramène à cette donnée de base : s'il peut être établi qu'un terrain de banlieue peut éventuellement disposer des services nécessaires à le rendre habitable, son prix d'achat augmentera de dix à soixante fois.

Donc, il ne s'agit pas ici d'étude des coeurs, d'affrontements privés, mais d'une bataille publique et d'aujourd'hui. C'est un film marxiste et qui ne s'en dédie pas. C'est le tableau direct et engagé d'un Conseil Municipal napolitain où s'opposent le principal requin de la construction immobilière, les complices politiques qu'il lui a fallu pour parvenir à siéger à la mairie, et le conseiller d'extrême-gauche, porte-parole de l'auteur.

Sans doute n'avons nous rien à redire si ce porte-parole dénonce démagogie et asservissement à l'argent face à ce peuple des taudis qu'on dupe et qu'on dépouille, tandis qu'on le voit, lui, tâcher de l'amener à la conscience et de faire retentir sa voix naissante. Mais d'une facture moins originale que "Salvatore Giuliano", premier long métrage de Rosi, ce film, malgré sa construction rigoureuse, se ramène un peu trop à la démonstration d'une idéologie, et pas assez à cette optique historico-critique dont son auteur pourtant se réclamait. L'âpreté sociale, le souffle et l'amplitude de la dénonciation se résorbent, au moins en partie, dans un conflit quasi électoral qui, certes, ne manque pas d'intérêt, mais se referme en quelque sorte sur lui-même. Si l'on veut, on sait après cela comment voter, mais on n'assiste pas à la fresque attendue, au portrait objectif, fût-il au vitriol, qui eussent éclairé tous les aspects sociaux et moraux du caractère de l'industriel et de son activité.

Il semble, autrement dit, que le rôle néfaste joué par le trafiquant eût été mieux mis en lumière en l'absence de tout protagoniste, sans ce repoussoir dialectique trop probant qu'est sa joute avec son adversaire communiste. On ne s'étonne pas, dès lors, que la violence de Rosi apparaisse surtout cantonnée dans la mise en scène, souvent admirable, brusque, ramassée, à coups de poing, dans les plongées intenses sur les chantiers, la foule des rues, les maisons lézardées qui s'écroulent, le Conseil, en même temps dans un remarquable accompagnement sonore, partition "semi-concrète" de Piero Piccioni. Est-ce la présence de Rod Steiger, puissant comédien américain, la vigueur de quelques mouvements de caméra ? On songe quelquefois à "Citizen Kane," dont le sujet n'est pas d'ailleurs si éloigné de cette dénonciation et de ces débats.

Rosi, sans doute, n'est pas Orson Welles. Il est ici l'auteur d'une oeuvre massive, menée de main de maître, aux conclusions un peu schématiques, mais animées de la passion de la justice.

Le théâtre d'avant-garde dans le vieux Montréal
TROISIEME SEMAINE
2 comédies en 1 acte de Murray SHISGALL
LES DACTYLOS — MISE EN SCÈNE RODRIGUE MATHIEU
Jean-Claude Guichard, Charlotte Jones, Wilma Ghezzi, Marc Chartier
LE TIGRE
LES SALTIMBANQUES — LA. 5-2732
Coin Bonsecours et St-Paul
Prix d'entrée ETUDIANTS $1.00 ADULTES $2.00
Jeu. ven. sam. 8.30 dim. 7.30

HYMAN BRESS
pianiste Charles Reiner
★ "Fermeté et fougue rares" London Daily Mail
★ "Vitesse lumineuse et sûreté des doigts" Music Journal, N.Y.
★ "Fantastique" New York Times
PROGRAMME
BACH ★ BRAHMS
STRAVINSKY
BLOCH
LUNDI, 7 DEC. A 8.30 P.M.
LE PLATEAU
BILLETS : 4.00 - 3.00 - 2.50 - 2.00 maintenant en vente au Centre du disque 2000 Crescent, Mtl

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
"UN TOUR DE FORCE" — Jean Basile
LA VISITE DE LA VIEILLE DAME
FRIEDRICH DURENMATT
CE SOIR, 8h.30 — DEMAIN, 7h.30
Hâtez-vous : DERNIERE, 27 DEC. — LA. 3-2454
THEATRE POUR ENFANTS
"Les aventures de Bilboquet"
Tous les dimanches — 2h.30 p.m.

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
861-6665
le Quadrillé
Comédie populaire canadienne
Tous les soirs, y compris le samedi, à 9h.
Admission : $2.00
208 REPRESENTATIONS

SAMUEL BRONSTON PRESENTE
SOPHIA LOREN
STEPHEN BOYD · ALEC GUINNESS
JAMES MASON · CHRISTOPHER PLUMMER
THE FALL OF THE ROMAN EMPIRE
ULTRA-PANAVISION® TECHNICOLOR®
John Ireland Mel Ferrer
A L'AFFICHE CAPITOL
Horaire : 10.00 - 12.40 - 3.25 6.10 - 8.55

Sam., 2 - 8h.30
Dim. 1h. 4h.45, 8h.30
● Un record
● Etes-vous du nombre
● 265,000 spectateurs
● 13e mois
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et CINERAMA
Nulle part ailleurs à Montréal en CINERAMA
IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
● Vous rirez à vous tordre les côtes !
● HORAIRE : 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam. — Dimanche, 1 h. 4 h. 45, 8 h. 30
● Enfants, 10 ans admis mer. et sam., 2 h. — Dimanche, 1 h.
● Sièges réservés en vente au THEATRE, PAR COURRIER, TELEPHONE ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE, CHEZ MORGAN (magasins Rockland, Dorval et Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal
AV. 8-7102 ou 5403

"I want my lover killed!"
INGRID BERGMAN ANTHONY QUINN
"THE VISIT"
CINEMASCOPE
A L'AFFICHE
Horaires : 10.30 - 12.45 - 3.00 5.10 - 7.20 - 9.30
PALACE

THEATRE DU RIDEAU VERT
la revue des fêtes
NE PERDEZ PAS LA TETE !!!
A Montmorency — G. Bousson
Couplets : Jean Rafa
Musique : Pierre Roche
Chorégraphie : M. Boudot
Mise en scène YVETTE BRIND'AMOUR
avec
Juliette Béliveau, Roland Bédard, Germaine Dugas, Gaétan Labrèche, Marthe Choquette, André Montmorency, Françoise Lemieux, Benoit Marleau, Barbara Krouthen, Michel Boudot
AU STELLA 844-1793

Sur la plage les plus JOLIES BAIGNEUSES vous feront RIRE aux LARMES avec LOUIS DE FUNES GENEVIÈVE GRAD MICHEL GALABRU dans LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
2e SEMAINE
Le Parisien
JEAN GIRAULT
EN SCOPE, EN COULEUR ET EN MUSIQUE

VOYEZ aujourd'hui CES 3 FILMS
ORSON WELLES "La Soif du Mal"
"ET MOURIR DE PLAISIR" de Roger VADIM
Aussi en couleurs un film d'ELVIS
AU CINEMA LA SCALA
6430 Papineau angle Beaubien
TELEPHONE : 721-5107

INGMAR BERGMAN A SON MEILLEUR !
— DANS —
LE SILENCE
Version originale, sous-titres anglais
TROISIEME SEMAINE !
Soirées, 6h.30 et 8.45 p.m.
Dim. à partir de 1.00 p.m.
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
431 avenue Ogilvy (coin Durocher)

BILLETS EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
my Fair Lady
AUJOURD'HUI à 8:00 P.M.
AUDREY HEPBURN · REX HARRISON — STANLEY HOLLOWAY
Les enfants de 10 ans ou plus sont admis en matinées seulement.
MATINEE SPECIALE LE 8 DECEMBRE à 2 HEURES
ALOUETTE
Matinées: 2h. p.m. mercredi $2.00
Samedi, dimanche et fêtes $2.50
Soirs à 8h. p.m. lun. à jeu. $3.00
Vend., sam., dim., et fêtes $3.50

Les Swingle Singers de Paris & Monique Leyrac
Vendredi 4 décembre à 8h.30 p.m.
Samedi 5 décembre à 8h.30 p.m.
Billets: $4.50, $4.00, $3.50, $2.50, $2.00 taxe incluse.
présenté par Les Productions Samuel Gesser Inc.
PLACE DES ARTS

OBJECTIF 64
revue indépendante de cinéma présente
8½ en version française de federico fellini
Avec marcello mastroianni, claudia cardinale et anouk aimée
samedi le 12 décembre 1964
auditorium de l'université de montréal
représentations à 7h.30 et 9h.45 p.m.
billets : $1.00 en vente chez ed. archambault inc.

Cinema
Gagnant du prix 1964 du festival international de l'Argentine
"Ne manquez pas de le voir! Intéressant... humain, éclatant, compatissant et humoristique."
MARCELLO MASTROIANNI
"The ORGANIZER"
RENATO SALVATORI · ANNIE GIRARDOT · FOLCO LULLI
2e SEM.
HORAIRE 12.10 - 2.25 4.45 - 7.05 9.25

18e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" Les Nouvelles (Le Devoir)
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" Time Magazine
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964
FEMME DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Basé sur la véritable histoire de la plus fameuse courtisane américaine !
SHELLEY WINTERS
ROBERT TAYLOR
JOSEPH E LEVINE PRESENTS
A HOUSE IS NOT A HOME
2e SEMAINE
LOEW'S
Horaire : 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45

21e SEMAINE !
HORAIRE : 12.10 - 2.20 4.30 - 6.45 9.00
SOPHIA LOREN · MARCELLO MASTROIANNI
de VICTORIO De SICA
en COULEURS : HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

5e SEMAINE
SAINT-DENIS et Bijou
UN PROGRAMME DU TONNERRE POUR LES JEUNES !
DANY SAVAL dans Cherchez l'idole
Mise en scène de MICHEL BOISROND
Adaptation et dialogue de ANNETTE WADEMANT
avec SYLVIE VARTAN et le concours de MYLENE DEMONGEOT
Avec la participation exceptionnelle de CHARLES AZNAVOUR et JOHNNY HALLYDAR
FRANSCOPE
Un ouragan de bonne humeur... Un cocktail d'amour...
KARIN BALL et COLLEN HICKS
RYTHME amour et TWIST
... Les Rocks and the Twist Boys

Elysée 35 MILTON / 842-6053
RESNAIS
UN FILM RÉVÉLATEUR SUR LA CORRUPTION DE POLITICIENS VÉREUX AVIDES DE POUVOIR
MAIN BASSE SUR LA VILLE
LION D'OR FESTIVAL DE VENISE
de Francesco Rosi
avec Rod Steiger
V.O. sous-titres anglais
HORAIRE — Samedi : 1.30 3.30 5.30 7.30 10.00 Dimanche : 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
EISENSTEIN
de Louis Malle
LE FEU FOLLET
MAURICE RONET Jeanne Moreau

— ETUDIANTS ! —
n'oubliez pas
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD
de MARIVAUX
avec
Monique Miller, Françoise Graton, Marc Favreau, François Rozet, François Tassé, Jean Paubert
Mise en scène : Georges Groulx
Soirées : 7h.30 p.m. — Matinée, dimanche : 2h.30
THEATRE DU GESU : 866-5957

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

CALL ME BWANA: Les toilettes aguichantes de l'héroïne et des plaisanteries d'un goût douteux font réserver ce film aux adultes. Adultes.
CARRY ON SPYING: Malgré le ton de bouffonnerie, une recherche d'effets suggestifs motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.
CET ENFANT EST MIEN: L'inconduite de l'héroïne qui sert de point de départ à ce film le fait réserver aux adultes. Adultes.
CHERCHEZ L'IDOLE: Une liaison passagère et une scène aguichante font réserver ce film aux adultes. Adultes.
CLEOPATRA: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont il montre la grandeur et les faiblesses, le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive une cote sévère. À déconseiller.
COLLIER DE FER, LE: Le dernier mot reste à la justice après les violences d'usage. Adultes et adolescents.
D'OU VIENS-TU JOHNNY?: Le film est positif dans son ensemble. Adultes et adolescents.
FALL OF THE ROMAN EMPIRE, THE: Le recul historique atténue la portée des violences et de certains déréglements. La présence importante de personnages aux nobles ambitions donne une valeur positive à l'ensemble. Adultes et adolescents.
FEMME DES DUNES, LA: Ce film ne manque pas de résonances humaines et sociales. Il est regrettable qu'il comporte des scènes sensuelles très poussées, ce qui oblige à le déconseiller.
FEU FOLLET, LE: Foncièrement pessimiste, le film n'apporte aucune réponse au désespoir de son héros et se cantonne dans un matérialisme déprimant. A déconseiller.
GENDARME DE SAINT-TROPEZ, LE: cote provisoire: Adultes, des réserves.
GYPSY, VENUS DE BROADWAY: Les effets pénibles résultant de l'ambition aveugle d'une mère peuvent inviter à la réflexion. Cependant, le fait de présenter avec sympathie une occupation moralement répréhensible motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.
HOUSE IS NOT A HOME, A: Sous le couvert d'une certaine condamnation de la prostitution, ce film en exploite ouvertement les côtés aguichants et suggestifs. A déconseiller.
IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD: Quelques légèretés sont noyées dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents.
JOHNNY COOL: La présentation plutôt idéalisée d'un tueur et un climat de violences excessives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.
JUGEMENT A NUREMBERG: Ce film, qui est un appel à la conscience de l'humanité, est de nature à susciter de salutaires réflexions. Le thème et ses développements s'adressent de préférence aux adultes. Adultes.
LUCK OF GINGER COFFEE, THE: Le héros traverse une crise conjugale dont la solution reste ambiguë. L'ensemble présente le personnage avec un sérieux et une sympathie qui invitent à la réflexion. Adultes.
MAIN BASSE SUR LA VILLE: cote provisoire: Adultes.
MEDITERRANEAN HOLIDAY: Ce film constitue un divertissement sain qui convient à tous les publics. Tous.
MONSTRE AU MASQUE, LE: Ce film macabre, centré sur un personnage sadique, comporte des scènes d'exhibitionnisme. A déconseiller.
MONSTRE AUX YEUX VERTS, LE: Cette histoire invraisemblable ne prêterait guère à conséquence si on n'avait jugé bon d'y insérer des scènes osées qui motivent des réserves. Adultes, des réserves.
MY FAIR LADY: Ce film est un divertissement de qualité que ne déparent guère quelques légèretés de conduite présentées avec humour. Adultes et adolescents.
NOUS IRONS A DEAUVILLE: Certaines légèretés de situation font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.
ORGANIZER, THE: Le film soulève un problème social sérieux. Une orientation marxiste assez nette et la présentation de l'amour libre comme chose normale motivent des réserves. Adultes, des réserves.
PARANOIAQUE: Cette histoire macabre se déroule dans un climat trouble et comporte des actes de violence sadique et des scènes suggestives. Adultes, des réserves.
PINK PANTHER, THE: Malgré le ton burlesque et l'invraisemblance des situations, certains comportements assez libres des personnages motivent des réserves. Adultes, des réserves.
RYTHME, AMOUR ET TWIST: Ce film d'un goût douteux contient plusieurs passages vulgaires et des scènes d'exhibitionnisme. A déconseiller.
SEPT JOURS EN MAI: Ce film comporte plusieurs implications dignes de réflexion. L'ensemble convient davantage aux adultes en raison de certaines situations et allusions délicates. Adultes.
SHOT IN THE DARK, A: Certaines audaces dans le dialogue et les situations motivent des réserves. Adultes, des réserves.
SILENCE, THE: Cette peinture suffocante de l'homme emmuré dans la solitude de la chair peut faire sentir à des cinéphiles avertis la nécessité du spirituel. Cependant, le fait que cette dimension du film risque d'échapper à la plupart des spectateurs ainsi que l'érotisme morbide dans lequel baigne l'ensemble motivent une cote sévère. A déconseiller.
SORCIER DU RIO GRANDE, LE: cote provisoire: Adultes.
SOURIS SUR LA LUNE, LA: Ce film constitue un divertissement de bon aloi qui convient à tous les publics. Tous.
TOPKAPI: Le ton d'humour atténue la portée de cette présentation détaillée d'une opération criminelle. Adultes.
VISIT, THE: La conception pessimiste de l'humanité mise de l'avant par le film ainsi que des scènes sensuelles motivent des réserves. Adultes, des réserves.
WOMAN OF STRAW: La vénalité et l'inconduite des personnages motivent des réserves. Adultes, des réserves.
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW: Une certaine vulgarité de ton domine l'ensemble et se manifeste surtout dans le dernier sketch où elle s'accompagne d'images nettement suggestives et d'incidences ironiques pour des aspects religieux. A déconseiller.

Après des années d'absence, la "vieille dame", devenue richissime, revient au village de sa jeunesse pour tirer une vengeance éclatante de l'ancien amoureux qui l'abandonna. Ingrid Bergman et Anthony Quinn font revivre dans "THE VISIT" le thème de la pièce de Friedrich Durenmatt — (Palace).

Le Trio Oscar Peterson revient au Jazz-Hot

Le troisième retour en un an du pianiste montréalais Oscar Peterson au Jazz-Hot marquera lundi prochain le premier anniversaire de cette boîte et, ce qui ne s'est jamais vu dans cette ville, une quarante-huitième semaine consécutive de jazz à Montréal.

Peterson, qui dut quitter son pays il y a déjà bien longtemps pour pouvoir accéder à la renommée internationale dont il jouit aujourd'hui, est indirectement l'un des premiers responsables de la création du Jazz-Hot à Montréal. En effet, c'est son triomphe à l'étage du Casa Loma, en décembre de l'année dernière, qui poussa la direction du club à adopter une programation tout à fait nouvelle et à consacrer cette salle à des concerts de jazz.

Considérant les échecs antérieurs des nombreuses initiatives du genre dans la Métropole, l'enjeu était de taille. Aussi, M. Cobetto, co-propriétaire du Casa Loma, comprit-il la nécessité de jouer gros jeu: seuls les plus grands noms allaient être invités. Les jazzophiles connaissent la suite. Ce fut, semaine après semaine, la ronde ininterrompue de toutes les vedettes internationales, en même temps que l'occasion inespérée pour des jazzmen montréalais de vivre enfin du jazz. Déjà excellent au départ, le pianiste Pierre Leduc, notamment, a fait des pas de géant grâce à l'énorme travail qu'il a abattu durant l'année, en jouant trois concerts d'une heure, sept soirs par semaine.

Pour les amateurs de jazz, le Jazz-Hot a été la réalisation d'un rêve. Plus de 75,000 spectateurs ont assisté aux concerts au cours de l'année de sorte que, encouragés par un tel enthousiasme, les directeurs de la boite ont déjà commencé à dresser la programmation de 1965.

Orchestre de Chambre du McGill
directeur: Alexander Brott
MUSIQUE DU 18e SIECLE
Jean-Philippe Rameau
SOLISTES:
Jean-Paul Jeannotte, ténor
Walter Joachim, violoncello
Kenneth Gilbert, clavecin
ENTREE GRATUITE
Dimanche soir, le 6 décembre à 8h.30
Musée d'Art de Montréal,
1379 ouest, Sherbrooke

Les 16 et 17 février à la Place des Arts

Création d'une oeuvre de Pierre Mercure par l'Orchestre Symphonique de Montréal

Le jeune compositeur montréalais Pierre Mercure est le titulaire de la bourse de mille dollars que l'Orchestre Symphonique offre chaque année pour encourager la création musicale au Canada.

En conséquence, M. Mercure vient de terminer une oeuvre qui sera jouée en première exécution au concert double d'abonnement des 16 et 17 février, à la Place des Arts, sous la direction de Zubin Mehta, chef permanent de l'OSM.

L'oeuvre s'intitule "Lignes et Points". Sérielle, dans un sens très large, elle utilise des procédés de la musique électro-acoustique tels que les renversements, les réverbérations, mais en ayant recours aux seuls instruments du grand orchestre. Chaque instrument ou groupe d'instruments est mis en valeur à tour de rôle, un peu à la façon du "Concerto pour orchestre" de Bartok. Le compositeur déclare, au sujet de son oeuvre: "Plutôt que de rechercher des 'mélodies', je me suis efforcé de rechercher des timbres nouveaux, des structures nouvelles, d'où le titre 'Lignes et Points'. Le titre est volontairement général car mon oeuvre n'est pas de la musique à programme."

L'oeuvre de Pierre Mercure se divise en huit parties — et porte comme sous-titre: "Thème et variations pour grand orchestre". Elle est dédiée à Zubin Mehta et à l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Pierre Mercure a étudié avec la pédagogue française Nadia Boulanger ainsi qu'avec plusieurs des grands novateurs de la musique contemporaine: Dallapiccola, Pousseur et Nono. Deux de ses oeuvres ont déjà été jouées par l'OSM: "Kaléidoscope" et "Pantomime", et son "Triptyque" a été exécuté par les orchestres symphoniques de Toronto et de Vancouver.

Très intéressé dans la recherche musicale, Pierre Mercure a signé plusieurs oeuvres de musique électro-acoustique (terme qui, dans son esprit, englobe la musique électronique et la musique concrète). Actuellement réalisateur d'émissions musicales à Radio-Canada, il a été l'initiateur d'émissions telles que "l'Heure du Concert".

CE SOIR A 8 H. 30 A L'ORPHEUM
DERNIERE REPRESENTATION
"LES FANTASTICKS"
Comédie musicale
de TOM JONES et HARVEY SCHMIDT
Adaptation française de: ELOI DE GRANDMONT

DEMAIN SOIR 7 h. 30
"LA DANSE DE MORT"
De August STRINDBERG
Denise PELLETIER - Jean GASCON - Léo ILIAL
Les billets du TNM sont un cadeau de Noël apprécié de tous!

A l'affiche dès le 7 janvier
"LE SYSTEME FABRIZZI"
POUR RESERVATIONS 845-7149
TNM

CE SOIR
jusqu'à dimanche soir
"LA SOIF DE LA JEUNESSE"
avec Troy DONAHUE
et "Les folles filles d'Eve"
CINEMA MAJESTIC
3166 est, Henri-Bourassa
Tél.: DU. 1-6116

Eglise Erskine & American
Cantate 62 de J. S. Bach
"Nun komm der Heiden Heiland"
Direction: Georges Little
Dimanche, 6 décembre, 7 heures et demie du soir

VOTRE BILLET SPÉCIAL DE HOCKEY!
POUR LES 10 JOUTES DU DIMANCHE SOIR DES CANADIENS À L'EXTÉRIEUR
SECTION: VOTRE SALLE DE SEJOUR
SIÈGE: VOTRE FAUTEUIL PRÉFÉRÉ
TÉLÉPHONEZ À REDIFFUSION INC.
1ÈRE JOUTE: 20 DÉCEMBRE
CANADIENS V. NEW YORK RANGERS
PLUS, DIRECTEMENT PAR CÂBLE: POSTES USA
Composez CR 6-2501 (JOUR, NUIT)

GRAND
DIVERTISSEMENTS
Bernard Lachance
SON PIANO, SON ORGUE ET SES CHANSONS POUR LE DINER ET LA DANSE
à la Salle SAVARIN
BENNY GRANGE
"THE MUSIC MAN" AU BAR GALLEON
METS DELICIEUX
Servis à la TRADITION DU SAVARIN
BOEUF WELLINGTON
Coeur de Filet Mignon, Foie gras, avec des entouré de Pâté de champignons, et pâte feuilletée, cuit au four, servi avec Sauce Marchand de Vins
DINER DE FAMILLE LE DIMANCHE
Un choix de trois menus complets
$2.85 le diner
DEMI-PRIX POUR ENFANTS
RÉCEPTIONS BANQUETS
INFORMEZ-VOUS DE NOS CENTRES THERAPEUTIQUES
GRAND
MOTOR HOTEL
6126 Côte de Liesse
4 minutes du rond-point Décarie
Réservations: 748-9661
A STOWE VERMONT
VACANCES AU GRAND
5 CANADIENS AU PAIR

CINE-ANTHOLOGIE
du 21 au 30 déc.
22 déc.
9.15—DEVI
23 déc.
6.15—DEVI
9.15—LES RACINES
24 déc.
Relâche
25 déc.
Relâche
26 déc.
6.15—LES RACINES
9.15—LES FEUX SUR LA PLAINE
27 déc.
6.15—LES FEUX SUR LA PLAINE
9.15—LA BATAILLE DE FRANCE
28 déc.
6.15—LA BATAILLE DE FRANCE
9.15—ON THE BOWERY
29 déc.
6.15—ON THE BOWERY
9.15—COME BACK AFRICA
30 déc.
6.15—COME BACK AFRICA
9.15—A venir
$2.25 à 9h. - $1.75 à 6h.
COMÉDIE CANADIENNE

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER
PRESENTENT
JOSÉ GRECO
A la demande populaire, un nouveau programme entièrement FLAMENCO!
EN PERSONNE:
JOSE GRECO
et sa fière compagnie de danseurs espagnols "GYPSY"!
Ven., sam., dim., 11, 12, 13 décembre à 8 h. 30
Billets: $5.50, $4.50, $4.00, $3.00, $2.50, taxe incluse
Dimanche matinée 2 heures p.m.
Billets.: $4.50, $4.00, $3.50, $2.50, $2.00, taxe incluse
Maintenant en vente
PLACE DES ARTS

Blue Bonnets
CE SOIR À 8 H.15
JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
Le dimanche: 2 h.15 — Pas de courses le jeudi.

DE NOUVEAU!
chaque dimanche soir de 5 h. 30 à 11 hres
le fameux menu gastronomique
au restaurant
ANJOU
Réservez votre table
UN. 6-0668

Les Grands Ballets Canadiens
UN SPECTACLE DE NOEL POUR TOUTE LA FAMILLE
CASSE-NOISETTE
une production gigantesque avec 150 danseurs sur scène
musique de P.I. Tchaïkovsky
en vedette
ANNA-MARIE HOLMES DAVID HOLMES
étoile spéciale
ANTON DOLIN
chorégraphe Fernand Nault
décorateur René Petit
costumier Solange Legendre
18 - 19 - 22 déc. 8.30 p.m.
19 - 22 déc. 2.30 p.m.
Prix des billets: soirées $4. $3. $2.
matinées $3. $2. $1.
La soirée du 18 décembre est sous les auspices de la Société d'étude et de conférences
Billets à $5. pour la série du 18 tous vendus
Billets en vente à La Place des Arts
Commandes postales: Les Grands Ballets Canadiens 4848, boul. St-Laurent
Prière d'inclure enveloppe de retour affranchie
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112

Canadian Concerts and Artists
présente deux superbes concerts
PLACE DES ARTS
JEUDI, 10 DECEMBRE
Marian ANDERSON
l'émouvante contralto américaine dans son concert d'adieu
MERCREDI, 16 DECEMBRE
Leonid KOGAN
éminent violoniste soviétique
Sonate no 6, HAENDEL; Scherzo, BRAHMS; Sonate no 3, BACH; Sonate no 2, PROKOFIEFF; Six chansons espagnoles, DE FALLA; Rhapsodie tzigane, RAVEL.
PRIX (taxe incl.)
MARIAN ANDERSON: $5. $4. $3.50, $2.50, $2.
LEONID KOGAN: $6., $5., $4., $2.50
100 billets d'étudiants à $1.00
BILLETS EN VENTE à la Place des Arts, Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o. (sous-sol); chez Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine et 2140 de la Montagne; chez Charlebois, 2115 Jean-Talon e.; et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418, Notre-Dame ouest.
RESERVATIONS: de 9h. a.m. à 6h. p.m. - 932-2171 - 932-3722

OPERA GUILD présente
Madame Butterfly
par GIACOMO PUCCINI
Sous la direction de HENRY LEWIS de l'Opéra San Francisco
Avec des artistes de l'Opéra Métropolitan, Covent Garden et San Francisco
MIETTA SIGHELE RICHARD VERREAU FERNANDE CHIOCCHIO ROBERT SAVOIE
Mise à la scène de IRVING GUTTMAN
PLACE DES ARTS
Mercredi, vendredi et dimanche, les 13, 15 et 17 janvier
Soir à 8 hres précises
BILLETS EN VENTE A LA PLACE DES ARTS
PRIX: 7.50 - 6.50 - 5.50 - 4.50 - 3.50 - 2.50
Adressez vos commandes postales en y joignant une enveloppe affranchie et votre adresse à: PLACE DES ARTS, MONTREAL 18 (Québec).
Information: 842-2112

L'univers féminin

Madame J. Vadboncoeur, présidente du comité féminin des Grands Ballets canadiens et Mme Philippe Ewart, présidente de la Société d'études et de conférences s'occupent activement de la présentation du ballet Casse-noisette de Tchaïkovsky que donneront les Grands Ballets, vendredi le 18 décembre prochain. Le spectacle des Grands Ballets sera présenté à l'occasion de Noël, en soirée les 18, 19 et 22 décembre, et en matinée les 19, 22 et 23 décembre. Plus de 150 personnes participeront aux représentations sur la scène de la Place des Arts.

L'ÉCOLE AMBULANTE: une formule provisoire mise à l'essai à Vimont

par Solange CHALVIN

La commission scolaire de Vimont vient de mettre à l'essai, grâce à l'initiative du principal de l'école Paul VI de cette localité, une formule scolaire assez originale. Nous avons pensé que nos lectrices seraient intéressées à la connaître.

Faute de locaux, l'école Paul VI qui comprend quatorze classes de 1ère à 7e année doit installer provisoirement ses élèves dans les locaux d'une autre école qui a accepté de partager la journée scolaire. Par conséquent tous ces élèves durant près d'une année, n'iront en classe que quatre heures par jour, en attendant que la construction de l'école soit achevée. Il fallait trouver une solution pour que d'une part, ils réussissent à ne subir aucun retard scolaire, nous dit M. J.A. Mailhot, principal de l'école et d'autre part qu'ils ne passent pas une demi-journée à ne rien faire et à ennuyer leurs parents. Si le travail scolaire à la maison a été légèrement accentué, par contre l'ensemble des professeurs que nous avons rencontrés nous ont dit préférer beaucoup la formule de l'école ambulante à un surcroît de tavail à domicile.

— Il est inutile, de nous dire Mme Lemay, qui enseigne depuis neuf ans, de donner plus de 45 minutes de travail à la maison à des enfants en bas de douze ans. Ils ne le font pas soigneusement ou se font aider, ce qui est absolument inutile pour guider le professeur sur la compréhension de l'enfant vis-à-vis la leçon de l'école.

Qu'est-ce que l'école ambulante ?

C'est une école qui permet aux enfants de sortir de l'école, nous dit Jacques Grégoire, jeune professeur. C'est une école qui leur fait faire l'école buissonnière, sous la surveillance d'un professeur.

En effet, une fois la semaine, l'école organise une sortie en groupe. Cette sortie est préparée et sera suivie d'une leçon permettant à l'enfant de prendre réellement contact avec l'objet de sa visite. C'est ainsi que depuis le début de l'année scolaire, les professeurs ont amené les élèves au Jardin Botanique, à un centre récréatif où ils ont reçu un cours de natation et gymnastique, au musée de cire et qu'ils iront prochainement dans le Vieux-Montréal. Voilà nous dit, Françoise Cousineau, un jeune professeur d'à peine vingt ans, une façon merveilleuse de faire connaître aux enfants la ville et de poursuivre ensuite en classe un enseignement actif.

Nous avons profité de cette rencontre avec plusieurs professeurs pour leur poser quelques questions sur leurs exigences vis-à-vis nos enfants.

Quelle discipline appliquez-vous ?

La discipline de la récompense et cela réussit merveilleusement. Au lieu de punir un élève désobéissant, nous récompensons un élève obéissant en lui accordant un congé de devoir, par exemple. Dans notre école, comme dans la plupart, toute correction corporelle est interdite. En plus, si nous utilisons à l'occasion les "retenues" après la classe ce sera pour des cas vraiment difficiles et qui, en fait, ont besoin de se faire aider par le professeur. Nous profitons toujours de cette "retenue" pour expliquer un devoir incompris ou faire étudier une leçon mal donnée. Nous n'imposons jamais de "copie" ce qui nous semble tout à fait anti-pédagogique. L'enfant n'apprend strictement rien en copiant vingt fois la même phrase. Par contre, nous donnons à l'occasion un travail supplémentaire ,une rédaction par exemple en supplément, ou un dessin ou une carte géographique. Cette forme de travail supplémentaire nous semble beaucoup plus efficace pour l'enfant.

Les programmes sont-ils trop chargés au primaire ?

Non, ils ne le sont pas trop mais ils ne nous laissent pas suffisamment de liberté pour les communiquer à l'enfant. C'est ainsi que nous perdons beaucoup de temps à faire réciter oralement des leçons parce que nous savons pertinemment que les examens auxquels seront soumis l'enfant leur demanderont ces questions d'oral qu'ils doivent savoir comme des perroquets. Nous préférons des exercices écrits tous axés sur la grammaire et l'arithmétique qui sont en fait, les véritables matières de base, au primaire. Nous attendons impatiemment la prochaine tranche du rapport Parent qui nous apportera, nous le souhaitons, des assouplissements dans ce sens.

Le bulletin ou carnet de notes est-il important pour vous ?

Si on peut juger par la réaction des parents à notre nouvelle formule de ne pas donner de "rangs" aux élèves et de se contenter de donner une appréciation en pourcentage du travail de l'enfant, nous devons constater que le bulletin est beaucoup plus important pour les parents que pour les enfants, et encore une fois, pour les parents que pour les professeurs. Depuis l'an dernier, nous divisions ainsi le carnet scolaire, au primaire : ½ des points sont accordés au français, ½ à l'arithmétique et l'autre ½ aux matières secondaires: histoire, géographie, écriture, sciences, etc. Le catéchisme n'est pas noté dans le bulletin. En plus, nous écrivons chaque mois une note d'appréciation personnelle sur le travail de l'enfant à l'école et nous demandons aux parents d'en faire autant sur le travail de l'enfant à la maison.

Nos enfants sont-ils pires que ceux d'il y a dix ans, avons-nous demandé en terminant à un professeur qui enseigne depuis cette période ?

Ils sont plus bruyants, plus exhubérants, mais beaucoup plus curieux, avides de connaître, de tout savoir... en général, ils sont également plus obéissants; autrefois, il fallait les "épouvanter" pour les faire obéir (correction chez le directeur, coups de règle etc.,) aujourd'hui, il suffit de leur faire comprendre pourquoi une chose ne se fait pas pour qu'ils discutent avec nous de l'opportunité de cette interdiction et se plient facilement à celle-ci. Toutefois, je déplore une chose; ils ne lisent pas suffisamment ou lisent des bandes illustrées ou des comics de quatre sous.

Et voilà, bien rapidement, une image de l'école... ce n'est peut-être pas exactement celle de l'école que fréquente votre fils ou votre fille, mais dites-vous qu'il existe dans le Québec des centaines d'écoles comme celle-ci et que la grande réforme qui est en marche peut nous permettre tous les espoirs.

ERRATUM

Dans un compte rendu paru ces jours derniers dans cette page, nous avions dit que M. Jean-Paul Deschênes était président de l'Ass. des Artisans. C'est M. Bernard Chaudron qui est président de l'APAQ et M. Jean-Paul Deschênes pour sa part est président du conseil d'administration de la Centrale d'artisanat. A chacun son titre...

Les Latino-Américains de Montréal fêteront dimanche après-midi la fête de Notre-Dame de la Guadeloupe. A cette occasion le comité guadalupano invite tous les Latino-Américains et les Espagnols fixés dans la métropole ainsi que leurs amis à venir célébrer cette fête. La présidence des fêtes est sous le patronage du consul général du El Salvador. Le programme débutera à 11 hres du matin dans la chapelle du S.-Coeur de l'église Notre-Dame pour se poursuivre l'après-midi à l'auditorium du Plateau. Sur notre photo Mlle Marta Del Corral, auxiliaire et Mme Manolita Del Vayo, secrétaire du comité. N'apparaissent pas sur cette photo Mesdames Raquel Del Corral et Leonor de Pardo. Renseignements: CR. 7-5883.

Les femmes auront un rôle à jouer au sein du Conseil d'expansion économique

La société canadienne-française ayant enfin compris et accepté la présence féminine dans la vie publique, ne peut nier maintenant la responsabilité qui incombe à la femme dans l'évolution de cette société. Le Conseil d'expansion économique reconnaissant à la femme une responsabilité égale à celle de l'homme, dit M. Sarto Marchand, président de cette société, il lui ouvre aujourd'hui ses comités, son conseil d'administration et son exécutif.

Les idées anciennes relatives à la femme reléguée dans la famille peuvent encore agir comme une compensation un peu nostagique dans l'esprit des tenants du patriarcat absolu et autoritaire mais elles s'évanouissent petit à petit. Le critère de base de l'action dans la société n'est plus l'âge, le sexe ou la classe, c'est la compétence.

Diffusion de l'éducation économique dans la famille

On peut raisonnablement espérer, pousuivait M. Marchand que les femmes au Conseil d'expansion économique apporteront une contribution accrue dans la diffusion de l'éducation économique dans la famille et la société et participeront à la croissance de la prospérité économique chez nous.

Le CEE en acceptant les femmes dans ses rangs espèrent que celles-ci participent activement à la croissance économique du Canada français, prennent leur place dans tous les cadres et que leur rayonnement permette de diffuser partout la connaissance et la pratique de la solidarité économique canadienne-française.

Une vingtaine d'associations féminines groupant un demi-million de militantes avaient répondu à l'appel du CEE. La présidente du comité féminin est Mme Georgette Grenier de la revue "La Voix de la Canadienne".

Une adolescente reprend vie grâce à une équipe de cardiologues

WINNIPEG. — Une equipe de cardiologues a donné à une petite Chinoise l'espoir d'une nouvelle vie pour son premier Noël au Canada. Kam Wah chan, âgée de 14 ans, est en voie de guérison à l'hôpital pour enfants de Winnipeg, après l'intervention chirurgicale pratiquée le 2 octobre et au cours de laquelle les médecins lui ont greffé une valvule artificielle au coeur. Les médecins déclarent que leur patiente sera peut-être en état de passer la Noël avec ses parents, dans la demeure familiale de Winnipeg. Ces immigrants sont arrivés de Hong Kong en juin dernier. L'adolescente était partiellement invalide à cause de l'insuffisance mitrale dont elle souffrait.

Les chirurgiens, durant cette opération de cinq heures, ont redonné au coeur sa fonction normale, grâce à une valvule de plastique et métal qui durera toute une vie. Auparavant, la jeune Chinoise, qui avait souffert de fièvre rhumatismale provoquant le trouble de circulation, était si faible qu'elle ne pouvait manger toute seule. Le service scolaire de l'hôpital enseigne l'anglais, les mathématiques et autres sujets à la jeune patiente.

CARTES de NOEL et AGENDAS de l'UNICEF

Madame Vanier fut l'une des premières clientes à acheter cartes de Noël, papier d'emballage et agenda de l'UNICEF afin de venir en aide au Fonds de secours pour les enfants déshérités dans le monde. Vous trouverez cette année dans de nombreuses boutiques du papier d'emballage de l'UNICEF, des cartes de voeux, des agendas et des nécessaires pour la fabrication des chandelles. En plus des consignataires réguliers et des magasins spéciaux de l'UNICEF, les YMCA, YWCA, les clubs des optimistes et les Clubs des Femmes d'affaires et professionnelles se chargent de la vente de ces objets au profit du Fonds de secours des Nations unies en faveur des enfants.

APPRENEZ

"Un vieux proverbe anglais prétend que la beauté n'est pas plus profonde que la peau. Un nouveau concept français prouve au contraire que l'esthétique repose sur des données véritablement scientifiques. La science de l'esthétique est une étude biologique et physiologique et ce n'est pas seulement l'emploi de crèmes et du maquillage" ainsi s'exprime osette Ghédin, esthéticienne, visagiste et auteur de "Savoir se maquiller".
Arrivez à une carrière brillante en apprenant la méthode scientifique d'esthétique visagisme, massothérapie, manicurie, électrolyse ou pédicurie.
"Des situations fascinantes vous attendent et vous éprouverez de grandes satisfactions à dispenser une auréole de beauté", dit Josette GHEDIN, directrice du Centre d'Etudes Esthétiques.
Le Centre d'Etudes Esthétiques est une école détenant un permis en vertu de la Loi des écoles professionnelles privées. Cette école décerne un certificat professionnel aux élèves ayant réussi leurs examens.
Demandez votre test d'aptitudes, sans obligations de votre part.
Ecrivez au Centre d'Etudes Esthétiques, 1022 est, rue Sherbrooke, Montréal, ou, mieux encore, téléphonez aujourd'hui à LA. 6-1821.

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733-6618
Agent de location J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

RITZ CARLTON MONTREAL
Buffet
SOIR
du DIMANCHE
$4.25 par personne
TRIO MUSICAL
Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212
PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hotel Ritz Carlton

de chez BIRKS pour Noel
MAGASIN DU CARRE PHILLIPS OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.
COMMANDES TELEPHONIQUES 866-1411, locaux 391, 392, 393

RÉCHAUD DE TABLE
Il unit l'élégance à la commodité lorsque en ornant votre buffet, il garde les mets délicieux et bien à point pendant de longues heures. En plaqué argent d'un bel éclat avec feu "sterno"; 10½ de diamètre
50.00
BIRKS JOAILLIERS

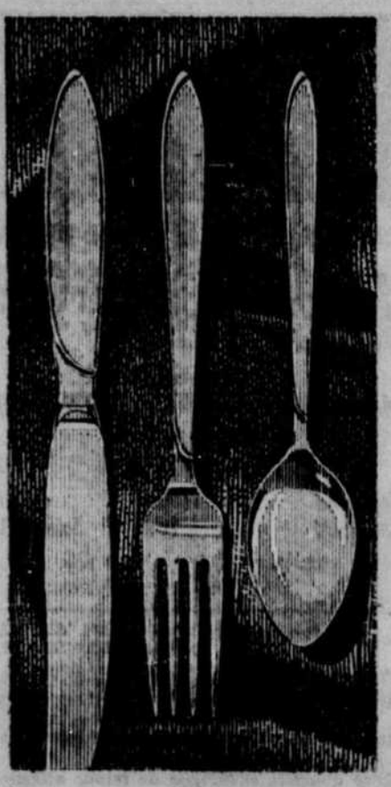

Nouveau modèle pratique en acier inoxydable
"SPRINGROSE"... ses lignes d'une grande simplicité, sa fabrication impeccable et sa surface satinée raviront les gens qui préfèrent l'acier inoxydable.
Modèle exclusif à la maison Birks; il se vend par pièces séparées.
Petite cuiller à thé : 1.00
Fourchette à déjeuner : 1.65
Fourchette à salade : 1.45
Cuiller à dessert : 1.60
Couteau à déjeuner : 2.25
Couvert de 5 pièces : 7.95

CARRE PHILLIPS — DORVAL — ROCKLAND

Un certificat de cadeau Birks
simplifie le choix des présents

L'article idéal quand on ne sait quoi offrir... la personne qui le reçoit choisit elle-même ce qui lui plait. Ces certificats sont faits au montant que vous désirez; ils vous parviennent dans de jolies enveloppes aux couleurs gaies bien dans l'esprit de la saison des fêtes.

BIRKS

On peut échanger ces certificats à n'importe quel magasin Birks au Canada.

les Beaux-arts par
Laurent LAMY

• GORD SMITH, à la Galerie Waddington ;
• JORDI BONET, à la Galerie Camille-Hébert

GORD SMITH

A l'exposition "Gord Smith", deux groupes de sculptures se distinguent nettement. A côté de sculptures aériennes, légères et mouvementées comme une envolée d'oiseaux, il y a des maquettes de sculptures dramatiques qui elles, ne cherchent pas à plaire, mais à troubler.

Les premières s'intègrent aisément à l'architecture rigide et fonctionnelle qui est la nôtre actuellement et que l'on voit un peu partout. Gord Smith assemble avec virtuosité des lames et des fils de métal clair ,dans des variations qui ne s'éloignent guère du tourbillon, du faisceau ou du thème de l'envol.

A ces jeux qui possèdent rythme, fantaisie et élégance, je préfère cependant les sculptures sombres d'une densité plus forte. Gord Smith fait là une incursion dans le figuratif, puisqu'il aligne des silhouettes humaines, grêles et torturées comme des corps de Giacometti. Il accentue encore le côté douloureux de ses personnages en les plaçant, menus et dérisoires, devant des portes monumentales ou des murs infranchissables. On ne peut s'empêcher de penser à la douleur insurmontable, au mur de Berlin ou à K errant dans le "Château".

Il est tout de même curieux que des oeuvres aussi différentes, les unes jolies, souples et gracieuses, les autres roides et désespérées, nous viennent d'un même esprit, celui de Gord Smith.

JORDI BONET

Pour parler de Jordi Bonet, on voudrait tout dire à la fois tant on craint de négliger, en cours de route, plusieurs aspects de son oeuvre.

D'abord la versatilité de Bonet. Peintre, il est devenu céramiste, puis "muraliste". Aujourd'hui, il s'est fait sculpteur Son imagination l'a même poussé à concevoir et exécuter un objet qui a eu ses heures de gloire, rarissime aujourd'hui: un sarcophage.

Mais curiosité, esprit d'aventure ne veulent pas dire dispersion. A prime abord, Jordi Bonet semble poursuivre des buts différents. En fait, il reste fidèle à sa vision large et à son style éminemment fort et vigoureux, toujours allié à une souplesse naturelle.

Bonet, artiste figuratif ou abstrait, peut-on se demander? Ni l'un ni l'autre, ou les deux à la fois, en partie figuratif par les éléments connus et identifiables: bras, mains, seins, jambes. Mais telle figure humainz n'est-elle pas, plus qu'un visage, un cercle, qui oppose sa perfection rationnelle aux rythmes heurtés environnants?

Jordi Bonet n'est pas un abstrait, mais il a su s'enrichir des leçons de l'art moderne. Si aujourd'hui il encastre dans sa terre des bouts de ferraille, des tuyaux de cuivre, des engrenages, c'est que les recherches antérieures ou simultanées d'autres artistes lui ont appris qu'en art tout est permis et que seul le résultat importe. Son graphisme, son dessin qui sont inséparables de son expression, il les utilise avec toute la liberté donnée par plusieurs décades d'abstraction. Figuratif, abstrait, Jordi Bonet aime aussi les symboles. Il utilise des éléments, des fragments d'objets pour leur pouvoir de suggestion. Par la puissance de son style, par la variété de son langage, par la volonté de frapper et d'émouvoir, il n'est pas sans entretenir des liens avec l'expressionnisme.

Il faut aussi parler de Jordi Bonet sculpteur, et de Jordi Bonet, "muraliste".

Si l'oeuvre d'art doit transcender la matière, plusieurs sculptures répondent à cet impératif. Je pense en particulier au couple placé dans la vitrine de la galerie et à la sculpture "Volume V". Dans les deux sculptures mobiles, les formes ramassées, sont liées par des rythmes continus qui assurent l'unité aux masses mouvementées et enjouées. Plusieurs autres sculptures teintées parfois d'un accent baroque, témoignent de la même vigueur.

Tels quels, accrochés sur les murs de la galerie, les petits panneaux peuvent paraître simplement décoratifs. En eux se trouve résumée la lutte que Jordi Bonet livre avec la terre et le feu et toutes les ressources de la matière s'y trouvent exploitées. Epaisse, grasse, la terre est creusée, levée, à demi arrachée, pour qu'en ressorte toute sa richesse et sa sensualité. Bleus, bruns, beiges, composent le registre de couleurs qui teintent la terre sans la dénaturer.

On voit quel contrepoids, quel complément, les textures de ces panneaux peuvent apporter à l'architecture. La répétition des motifs, la fantaisie du graphisme, créent des reliefs accentuées qui, par opposition, peuvent s'harmoniser avec le béton. Sans aucun doute, Jordi Bonet, reste un de nos artistes les plus conscients du besoin d'effectuer la "soudure" avec l'architecture.

Anxieux de réaliser cet accord, c'est du Moyen-Age qu'il se souvient et avec lequel il se sent des affinités profondes. Nombre d'artistes ressentent aujourd'hui le besoin d'un retour aux sources. Certains renouent avec la candeur des primitifs, la rigidité des Africains, ou la stylisation de l'art rupestre. Jordi Bonet, lui, s'est retrouvé dans l'art pré-roman, à tel point que plusieurs de ses oeuvres, dont son sarcophage, nous semblent patinées par plusieurs siècles d'âge.

Chargé de mystère et de fantastique, le Moyen-Age le fascine. Et Jordi Bonet nous fascine à son tour.

Les écoles secondaires sont invitées à contribuer au succès d'Expo-sciences '65

Les institutions d'enseignement secondaire de la région de Montréal sont invitées à déléguer des étudiants à la cinquième Expo-sciences de Montréal qui aura lieu au Chalet de la Montagne, les 23 et 24 avril. Plus de 200 étudiants des maisons d'enseignement secondaire de la région métropolitaine prendront part cette année à l'Expo-sciences, a commenté Mme Edna Scott, présidente de l'Expo-sciences de Montréal, à l'occasion d'une conférence de presse.

Une réunion aura lieu bientôt à laquelle seront invités les professeurs de sciences de la région de Montréal, dans le but d'obtenir qu'ils intéressent leurs étudiants à cette manifestation annuelle. Les expositions scientifiques sont répandues dans tout le pays. Il y en a maintenant 26 qui préparent l'Expo-sciences nationale qui a eu lieu cette année à Montréal.

Les professeurs de sciences de langue française se réuniront à l'université de Montréal, salle H-415, le neuf décembre, à huit heures du soir.

L'ACFAC (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) se charge de l'administration du secrétariat de l'Expo-sciences de Montréal. Cette organisation compte sur le concours de nombreuses associations scientifiques, de même que sur le ministère de l'éducation qui offre un grand prix de $300, une bourse d'études. Les commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal métropolitain et la ville de Montréal apportent leur appui à l'Expo-sciences.

Des bourses d'études et des prix en argent sont offerts aux gagnants dans quatre catégories. Le grand gagnant obtient en plus de la bourse d'études de $500, la médaille du lieutenant-gouverneur.

Quatre gagnants iront représenter la région de Montréal à l'Expo-sciences de tout le pays, à Winnipeg, les sept et huit mai.

Bien que des 310 institutions d'enseignement secondaire du Montréal métropolitain, seulement 80 aient participé jusqu'ici à l'Expo-sciences de Montréal et que les candidats de langue française aient été de quelque 40 p.c., ils n'en ont pas moins mérité jusqu'ici 57 p.c. des récompenses et la qualité de leurs travaux ne fait qu'augmenter. Avec la régionalisation de l'éducation au Québec, il ne fait pas de doute que les Expo-sciences régionales seront de plus en plus nombreuses. Il y en a à Montréal, Québec, Sherbrooke, Beloeil et Sept-Iles.

M.-H. C.

GALERIE NOVA ET VETERA
MARIO MEROLA EXPOSITION RETROSPECTIVE
Sculptures et meubles anciens du Québec
Samedi et dimanche, de 2h. à 4h.
Mercredi, de 8h. à 9h.30 p.m.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

EXPOSITION
LORNE BOUCHARD R.C.A.
jusqu'au 9 décembre
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-7306

CADEAUX
• pour le COLLECTIONNEUR
Suzor Coté — Ozias Leduc — Mary Cullen — M. Bouchard
• pour L'AMATEUR
Collection très variée de peintures contemporaines
L'Art Français
370 ouest, rue Laurier CR. 7-2179

EXPOSITION
Galerie "L'ART VIVANT"
2020, rue Crescent — Montréal

(Peintures, dessins, sculptures)
du 3 au 30 décembre
Ouvert de 10h.30 à 6h. p.m. — Mer. jusqu'à 10h.30 p.m.

PROCLAMATION DES GAGNANTS !
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Exposition d'Art des enfants
Pour clôturer la fin de l'exposition (30 novembre), nous sommes heureux d'annoncer que les prix ou mention honorable ont été accordés aux personnes suivantes.
(Avis : Les noms des gagnants sont placés par ordre alphabétique dans chaque groupe mais pas nécessairement selon le mérite de chacun).

GROUPE "A" (Ages : 12 à 14 ans inclus)
GAGNANTS DES PRIX :
CHARTRAND, Josée, 78 Notre-Dame, L'Epiphanie, P.Q.
LUDMER, Trudy, 5580 Glencrest, Côte St-Luc P.Q.
MENTION HONORABLE :
DUMAS, Solange, 246 St-Louis, Ville Le Moyne, P.Q.
SPEEVAK, David, 4460 Hampton, Montréal.

GROUPE "B" (Ages : 9 à 11 ans inclus)
GAGNANTS DES PRIX :
DUBOIS, Cynthia 140 rue France, Dollard-des-Ormeaux, P.Q.
YOUNG, Dave, 5894 André, Pierrefonds, P.Q.
MENTION HONORABLE :
ETTENBERG, Aaron, 1134 Reynold, Chomedey P.Q.
PARÉ, Robert, 7375 de Normanville, Montréal .

GROUPE "C" (Ages : 6 à 8 ans inclus)
GAGNANTS DES PRIX :
ALAIN, Edouard, a/s Crèche St-François d'Assise, Pointe-aux-Trembles, P.Q.
LESSARD, Eve, 13 des Erables, Repentigny, P.Q.
MENTION HONORABLE :
BÉRUBÉ, Robert, 1290 Bois-Franc, St-Laurent, P.Q.
HOLBURN, Zoe 152 Rousseau, St-Eustache, P.Q.
LAJOIE, Michèle, 11,535 Jean Massé, Cartierville, P.Q.
POLIQUIN, Anne, 2475 est, Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Le Comité d'adjudication était sous la direction de Mlle Irène Sénécal, directrice, Ecole des Beaux-Arts
Les dessins gagnants sont maintenant en montre à Rockland
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

MMM
Cartes de NOËL originales . . . de bon goût
Chez MORENCY
encadrements artistiques
1544 ST-DENIS, VI. 5-6894
(près du théâtre St-Denis)
MMM

Exposition
FRANÇOIS SOUCY
jusqu'au 13 décembre
galerie du siècle
1484 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072

EXPOSITIONS
Miniatures et Maquettes par
GORD SMITH
galeries Waddington galleries
1456 ouest, rue Sherbrooke
the Little Galleries
offre un choix de peintures à l'eau litho et gravures qui feront de magnifiques cadeaux de Noël.

DESSINS
Marcel Maltais
Poèmes et lithos de Guy Robert et Roland Pichet
du 9 décembre au 23
vernissage le 9 décembre à 8 h. p.m.
GALERIE CAMILLE-HÉBERT
2075 Bishop 849-9931

STEINBERG
UN MEMBRE ACTIF DANS VOTRE MILIEU

Voici quelques-unes des institutions qui bénéficieront de votre générosité cette année :
Centre Notre-Dame de l'Enfant, Sherbrooke.
Orphelinat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, St-Jean.
Mackay Centre for Deaf and Crippled Children, Montréal.
St. Patrick's Orphanage, Montréal.
Les Camps de Santé Bruchési, Montréal.
Alexandra Hospital, Montréal.
Crèche d'Youville, Montréal.
Orphelinat Catholique, Montréal.
Foyer Saint-Antoine, Longueuil.
Hôpital Mont-Providence, Montréal.
Crèche St-François d'Assise, Pointe-aux-Trembles.
Hôpital Sainte-Justine, Montréal.
Clairséjour De L'Immaculée, Chicoutimi.
Montreal Children's Hospital, Montréal.
Orphelinat D'Youville, Giffard.
Ville-Joie du Rosaire, Cap-de-la-Madeleine.
Foyer De L'Enfance, Ottawa.
Montreal Association School for the Blind, Montréal.
Catholic Family Service of Ottawa, Ottawa.
Family Service Centre of Ottawa, Ottawa.
Institut de Cardiologie de Montréal, Montréal.
Pensionnat Indien Sept-Iles.
Foyer du Sacré-Coeur, Drummondville.
Pensionnat d'Youville, St-Hyacinthe.
La Clinique de Réhabilitation pour Enfants Handicapés, Inc., Trois-Rivières.
Fabrique St-Albert Le Grand, Québec.
Couvent de Marie Réparatrice, Trois-Rivières.
Service Social du Diocèse de Saint-Jean, St-Jean.
Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Saguenay.
La Société St-Vincent de Paul de Victoriaville, Victoriaville.

PINKY
LES TIMBRES QUE VOUS N'OUBLIEZ JAMAIS PEUVENT APPORTER DE LA JOIE À UN ENFANT QUI N'OUBLIERA JAMAIS!
Chaque année, STEINBERG ajoute le même montant de timbres que celui recueilli. Ce total combiné signifie pour quelques centaines d'enfants dans des douzaines d'institutions que NOEL pour eux, cette année, restera gravé dans leur mémoire et leur coeur.
Les enfants qui grandissent sans connaître la chaude ambiance de Noël manquent l'une des plus émouvantes expériences de la vie: la joie de partager. Les jeunes sentent et recherchent ce besoin de sentir quelqu'un s'intéresser et prendre soin d'eux.
Quelques timbres PINKY peuvent éclairer d'un sourire un visage d'enfant solitaire. Un livret ou moins devient un carrosse pour sa poupée, une trousse de médecin, des blocs de construction ou un camion. Et la liste s'allonge.
La charité ne se mesure pas, mais *ELLE SE REFLETE* dans le visage épanoui d'un enfant triste. Vos petits timbres PINKY peuvent faire toute la différence entre un Noël joyeux ou non. A vous de décider.

Déposez vos timbres PINKY dans la boite spéciale à l'avant de votre supermarché Steinberg. Au nom de tous ces enfants, MERCI INFINIMENT !

STEINBERG

Dans un discours remarqué à l'assemblée générale de l'ONU:

Le Japon lance un appel à la Chine pour qu'elle adhère au traité de Moscou

NATIONS UNIES

Le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Etsabure Skiina a lancé hier le débat général de l'assemblée des Nations unies, par un appel à la Chine populaire "pour qu'elle adhère immédiatement au traité de limitation partielle des expériences nucléaires, "si elle désire sincèrement une interdiction de l'usage des armes nucléaires et leur destruction totale".

"En tant que voisins de la Chine, nous nous devons d'exprimer, avec les autres Etats du monde, notre vive inquiétude des possibilités de radioactivité et de contamination de l'atmosphère créées par la récente expérience chinoise," a dit le ministre japonais.

"Nous regrettons particulièrement, a-t-il ajouté, que la Chine ait réalisé sa première expérience nucléaire au mépris du traité d'interdiction partielle des essais nucléaires."

"Nous éprouvons les doutes les plus sérieux sur les intentions des chefs communistes chinois qui se livrent à des expériences nucléaires et qui dans le même souffle, proposent une conférence au sommet pour l'interdiction des armes nucléaires."

Concernant le problème de la représentation de la Chine à l'ONU, M. Shiina a déclaré que la question méritait une étude très sérieuse et avait des répercussions sur la situation dans le reste de l'Asie. En conclusion, de ce passage de son discours, le ministre japonais a insisté pour que la règle de la majorité des deux tiers soit appliquée à ce problème et que la Chine de Pékin ne soit admise à l'ONU que si deux tiers des 115 membres de l'organisation en exprimaient le souhait par un vote.

Quant à la force du maintien de la paix, le ministre japonais des affaires étrangères estime que les Nations unies doivent maintenant revoir le problème. La proposition soviétique tendant à créer une force permanente de l'ONU, doit être soigneusement étudiée, a dit le ministre.

Il s'inquiète cependant du rôle que le conseil de sécurité jouerait dans l'établissement de cette force, selon la proposition de l'URSS, et des possibilités de véto que l'intervention du conseil entraine.

Aussi "après avoir examiné le problème sous tous ses aspects, l'usage établi qui veut que l'Assemblée agisse lorsque le conseil de sécurité se trouve paralysé par le véto, doit être maintenu", a conclu M. Etsusaboro Shiina.

Prague se rallie à la thèse moscovite Pékin rejette le projet de "préconcile"

Onze jours avant la date prévue pour la réunion de la commission préparatoire d'une nouvelle conférence internationale communiste, les dirigeants soviétiques et tchécoslovaques, dans un communiqué publié hier à Moscou, ont réaffirmé leur conviction qu'une nouvelle assemblée générale de tous les partis constituerait le meilleur moyen pour rétablir l'unité du mouvement.

Ainsi, le principe d'un nouveau concile est maintenu, même pour le cas probable où les Soviétiques conviendraient, en dernière heure, d'ajourner de quelques mois la conférence préparatoire.

Pendant ce temps, on croit savoir à Londres, où l'on cite des informations dignes de foi, que la Chine aurait rejeté une nouvelle proposition soviétique en vue d'une "conférence préparatoire" qui se tiendrait le premier mars 1965.

Pékin, précise-t-on, a informé l'ambassadeur d'URSS que la position de la Chine était inchangée à cet égard, et que le gouvernement chinois estimait qu'une conférence des partis communistes exigeait une longue préparation, de façon à assurer l'unanimité dans les débats.

L'ajournement paraît du reste d'autant plus nécessaire qu'un certain nombre de partis — les Italiens, Polonais, Roumains — craignent toujours que le seul résultat tangible de la réunion ne soit l'intensification de la polémique et l'officialisation de la scission. D'autres espèrent que le durcissement exprimé par les récentes mises au point moscovites sur la force multilatérale, la situation au Vietnam et au Congo, amène Pékin à reviser l'attitude absolument intransigeante dont ont témoigné l'éditorial du quotidien du Peuple du 20 novembre et les déclarations faites récemment à Djakarta par le maréchal Chen Yi.

Ces manifestations d'hostilité, on le sait, n'ont provoqué aucune réaction à Moscou. Tant M. Brejnev que M. Novotny se sont montrés infiniment discrets sur l'état des rapports avec la Chine. Tout se passe comme si l'aile soviétique du mouvement s'était donné le mot d'ordre de ne pas relever les nouveaux défis de Pékin et d'ignorer les appels à la capitulation lancés par MM. Enver Hodja, Aidit et d'autres partisans de Mao Tse Toung.

La nouvelle venue de Londres jette évidemment sur la question un jour un peu nouveau.

La nouvelle tactique adoptée par les partisans de Moscou a trouvé son expression la plus claire dans une résolution du parti est-allemand publiée hier.

Peron est surveillé de près

MADRID. — Les tribulations de l'ancien président argentin Juan Domingo Peron qui avait disparu de Séville hier après-midi, sont-elles momentanément terminées avec son arrivée le soir à Torremelinos, station balnéaire de la Costa Del Sol où il possède, dit-on, une propriété dans laquelle il serait contraint à résider? Qu'il s'installe à Torremolinos ou à Marbella, autre station balnéaire toute proche comme le bruit en a également couru, un fait est apparu au cours des dernières heures: depuis son retour en Espagne, à l'issue de son voyage malheureux au Brésil, Juan Domingo Peron est sous la surveillance étroite de la police espagnole, aux ordres de laquelle il semble se conformer strictement.

C'est par ordre du ministère de l'intérieur que l'avion de la compagnie Iberia" qui lui avait fait effectuer en trente-quatre heures un aller et retour à Rio de Janeiro s'est posé à Séville, où des policiers ont pris en charge l'ancien président argentin pour l'installer dans un des palaces de la ville, "l'hôtel Alphonse XIII". C'est sur les instances de ces mêmes policiers, et sur ordre venu — on a tout lieu de le penser — du ministère de l'intérieur, que M. Peron s'est discrètement éclipsé hier après-midi par une porte de service de sa provisoire résidence sévillane, selon un scénario qui avait été minutieusement préparé et qui a pu être reconstitué.

Hier matin, deux somptueuses automobiles immatriculées au Portugal ont été chargées de nombreux bagages devant l'hôtel Alphonse XIII. Ce chargement insolite intrigue un moment les journalistes qui pensent immédiatement à un départ possible de M. Peron mais un inconnu d'allure respectable et d'un certain âge n'appartenant pas à la suite de l'ancien président s'installe dans l'une des voitures qui prennent la route de Malaga.

En fait, les voitures s'arrêtent dès la sortie de Séville. Cinq des compagnons de M. Peron les rejoignent peu avant-midi. M. Peron lui-même, accompagné de son "conseiller" Jorge Antonio et du valet de chambre de ce dernier disparaissent de leur hôtel vers 15 h. 30 par une porte donnant sur l'arrière de l'établissement. Un véhicule de la police les aurait ensuite conduits jusqu'aux deux automobiles qui les attendaient en un lieu convenu sur la route de Malaga. Le cortège, police en tête, prit ensuite la direction de la Costa Del Sol pour gagner Torremolinos, distante de quelque deux cents kilomètres.

Un conseil de cabinet restreint a siégé hier matin au palais du Prado à Madrid. Il est vraisemblable que ce sont ses décisions qui ont été exécutées dans la journée.

Cependant, estiment les milieux diplomatiques de la capitale espagnole, il est probable que ses décisions ne sont que provisoires et que le fond du problème: M. Peron sera-t-il autorisé à rester en Espagne et à quelles conditions, ne sera pas résolu avant le retour à Madrid (prévu pour ce matin) de M. Fernando Maria de Castiella, qui a assisté à Paris à la réunion de l'OCDE. Selon ces mêmes milieux, M. Peron aurait une chance de pouvoir continuer à résider en Espagne, mais les autorités y mettraient une condition formelle: qu'il renonce à toute activité politique.

Le contentieux belgo-congolais est réglé

LEOPOLDVILLE — Par décret en date du 29 novembre, le président Kasavubu a dissous le "Comité spécial du Katanga" organisme qui coiffait plusieurs sociétés internationales dont l'Union minière. Le décret stipule que la République démocratique du Congo disposera désormais de tous les droits et avoirs appartenant jusqu'ici au Comité spécial du Katanga et qu'elle sera l'unique propriétaire de tous les biens gérés en participation avec le Comité.

Le texte indique que le gouvernement congolais entend souligner qu'il n'a nullement l'intention de porter atteinte aux droits légitimes des étrangers installés dans ce pays, où ils ont investi des capitaux, et que les mesures prises visent uniquement à mettre fin à la propriété d'origine coloniale. Il ne s'agit donc pas de nationalisation et M. Moïse Tshombé, chef du gouvernement, a commenté ces mesures en disant : "Le contentieux belgo-congolais est maintenant réglé."

Le chef du gouvernement congolais a proclamé, d'autre part, qu'à la suite de ce décret, le Congo pouvait se dire désormais pleinement indépendant. Depuis 4 ans, "il ne l'était pas vraiment," a-t-il ajouté. M. Tshombé a précisé que les sociétés couvertes par le Comité spécial du Katanga pourraient continuer de fonctionner normalement, mais paieraient désormais leurs redevances à l'Etat congolais et non plus au Comité.

Au cours d'une conférence de presse, M. Tshombé a également annoncé que "le Congo recevrait très prochainement un groupe de spécialistes français, qui aideront notre pays dans la réorganisation de ses structures administratives."

Le premier ministre congolais a souligné l'accueil chaleureux que lui ont fait les autorités françaises au cours des 48 heures qu'il a passées à Paris, et a insisté plus particulièrement sur les "résultats très encourageants" de ses entretiens avec le général de Gaulle.

M. Tshombé a lancé un solennel avertissement aux pays qui aident — ou ont aidé — les rebelles et notamment l'Algérie "dont, a-t-il dit la population ne se laissera pas longtemps tromper et demandera des comptes," la R.A.U., le Congo-Brazzaville et le Soudan.

La Collection CLAIRTONE 1965

VOUS POURRIEZ JOUER DE LA MUSIQUE SUR UN CLAIRTONE SOUND D'ICI QUELQUES JOURS

LE SIGNET

Léger et de style contemporain avec un changeur de disques AT5 fait par Garrard et une cartouche Euphonics. Radio AM/FM/FM-stéréo. Equipement transistor faisant ses preuves depuis deux ans avec 5 ans de garantie. A un fond noir et bien fini pour une sonorité parfaite. Peut être installé en face d'une fenêtre basse ou pour séparer une chambre. Discothèque. Bouton de contrôle des balanciers de renvoi. Noyer à l'huile. 58" x 16" x 26".

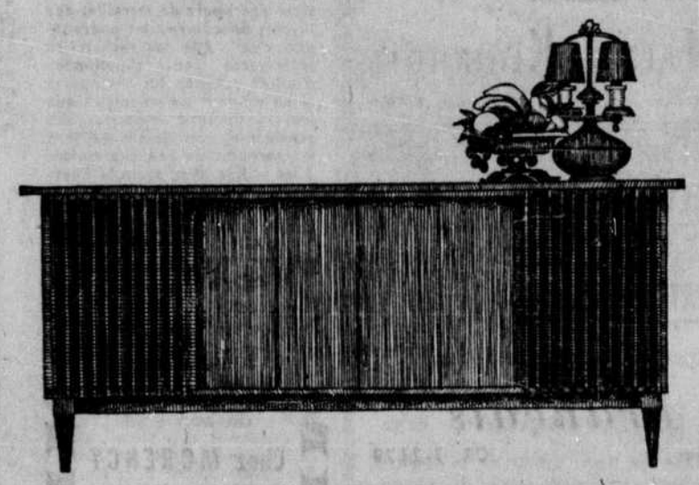

CLAIRTONE

stéréo pour le connaisseur

La Maison ARCHAMBAULT a été choisie par CLAIRTONE comme concessionnaire en raison de son intégrité et de son souci constant d'offrir à sa distinguée clientèle des produits de toute première qualité.

Tous les jours, de 9 a.m. à 5.30 p.m. (les jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.) on vous réserve, chez ARCHAMBAULT, une démonstration individuelle de la "Collection CLAIRTONE 1965"

Il existe 18 modèles "CLAIRTONE SOUND 1965"

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault INC

500 est, Ste-Catherine 849-6201

2140 de la Montagne 845-6202

ORGUES DE DEMONSTRATION

offertes à prix réduits

ELECTRO VOX INC.

2626 Bates Road Montréal 739-1981

FB ATTRAYANTE VENTE À L'ENCHÈRE FB

Lundi à 10h. a.m.

Ensembles de chambres à coucher et dinette, bureaux et commodes style colonial en acajou, cabinets de coin, divans, studios, et autres lits, coffre de coutellerie, fauteuils, buffets en acajou, bar, chaises capitonnées et autres, table de toilette, sets de cuisine, tables assorties, radios, tourne-disques combiné, table à couture Martha Washington, filières, tapis, bibliothèques à sections, lampes de table et de bout, cuisinières électriques et à gaz, laveuses, ornements, skis, porcelaine et verrerie, accessoires en fer forgé, etc. etc.

Aussi plusieurs séchoirs sur chaises de chrome

EN MONTRE : Samedi, le 5 déc. de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

VENTE : Lundi, le 7 décembre à 10h. a.m.

A notre salle de VENTE A L'ENCHERE

721 rue Inspecteur

(angle St-Jacques, une rue à l'ouest de Université)

FRASER BROS. LTD.

UN. 6-5751

Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

les gens d'action... ont le lait POUPART en affection

A. Poupart & Cie LIMITÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS

1715, rue WOLFE Tél. 523-2193

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

Au Centre de Psychologie et de Pédagogie

ASSOCIATION COOPÉRATIVE

M. Louis-Philippe AUDET, de la Société royale du Canada, ex-secrétaire de la Commission Parent

Nouvel élan

• Nouvelle direction es éditions

Direction des éditions assumée par M. Louis-Philippe Audet, ex-secrétaire de la Commission Parent, qui consacrera toute son activité à ses nouvelles fonctions.

• Vaste programme d'édition

Programme couvrant tous les secteurs de l'enseignement primaire et secondaire (Français, Mathématiques, Sciences, Géographie, Histoire, etc...).

• Formule toujours nouvelle

La **formule coopérative** qui a fait le succès du Centre de Psychologie et de Pédagogie et assure **aux auteurs tout le bénéfice de leur travail.**

Invitation aux auteurs et éducateurs

Prenez contact, soumettez vos manuscrits et projets à :

Monsieur Louis-Philippe Audet
Directeur des éditions
Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 — Tél.: 273-1761

Le ministre fédéral du commerce, M. Mitchell Sharp, dirigeait la délégation canadienne à la conférence de l'OCDE qui vient de s'achever à Paris. (Photo Keystone)

Sharp veut accroître les exportations vers la France mais favorise les investissements français au Canada

PARIS — "M. Valery Giscard d'Estaing encouragera les investissements français au Canada, particulièrement dans la province de Québec", a déclaré M. Mitchell Sharp, ministre canadien du commerce, qui participait à la réunion du conseil ministériel de l'OCDE à l'issue de l'entretien de près d'une heure qu'il a eu, hier matin, rue de Rivoli, avec le ministre des finances et des affaires économiques.

"C'est, a poursuivi M. Sharp, ce qui résulte de l'entretien que je viens d'avoir avec le ministre français des finances."

"L'entretien, a ajouté le ministre canadien, a porté également sur les travaux de la région ministérielle de l'OCDE les négociations tarifaires du Kennedy Round, ainsi que sur les possibilités de développement des échanges commerciaux entre la France et le Canada."

"J'ai souligné à M. Giscard d'Estaing, l'importance d'un accroissement du volume de nos échanges avec la France", a encore déclaré M. Mitchell Sharp.

M. Sharp a rappelé les deux raisons de son voyage en France: participer aux réunions de l'O.C.D.E. et, ensuite, s'entretenir avec ses collègues français, MM. Giscard d'Estaing, des finances, et Edgard Pisani, de l'agriculture.

"Nous avons parlé, avec M. Pisani, de toutes sortes de sujets et notamment de l'introduction du bétail français au Canada, a déclaré M. Sharp. J'ai exprimé l'espoir que les barrières françaises aux exportations canadiennes vers la France soient abolies et M. Pisani a souhaité de pouvoir poursuivre les négociations là-dessus dans le cadre du Kennedy Round".

M. Sharp a renouvelé, a-t-il dit, l'invitation à M. Pisani de visiter le Canada, déjà faite par M. Hayes, son collègue canadien. M. Pisani aurait accepté avec plaisir de faire le voyage "au cours du premier semestre de l'année prochaine".

Le conseil de l'OCDE, réuni à Paris, au niveau des ministres, les 2 et 3 décembre 1964, sous la présidence de M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a examiné la situation économique des pays membres de l'organisation ainsi que leurs relations économiques avec le reste du monde. Le Japon a participé pour la première fois à cette réunion en qualité de membre de l'organisation.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion note que, à l'exception de celle du Royaume-Uni, les balances de paiements des pays de l'OCDE se sont rapprochées de l'équi-

(Suite à la page 22)

Il y a cinq ans, la Corvair déclenchait une révolution

...et c'est pas fini.

La Corvair 65 reprend les innovations des Corvair précédentes, mais les pousse encore plus loin. Les lignes sont nouvelles, le moteur plus puissant, l'intérieur plus luxueux, la maniabilité encore meilleure. Une nouvelle venue, la Corsa, prend la tête des séries.

Le style de la Corvair 65 est vraiment frappant. La silhouette est basse; les lignes nettes ont le chic des automobiles de grande classe. Voilà une voiture admirable sous tous les angles. Vous n'en trouverez aucune autre de cette élégance sur la route.

Et les performances ne sont pas en reste! En effet, la Corvair est équipée de son fameux moteur à 6 cylindres à plat, refroidi par air, qui développe, selon les versions, de 95 à 180-CV dans ce dernier cas, avec turbo-compresseur-(disponible sur la Corsa).

La Corvair 65 tient mieux la route que jamais. La suspension modifiée (avant et arrière), la direction aux réactions plus vives, la voie élargie, sont autant de perfectionnements qui vous feront rechercher les mauvaises et sinueuses petites routes de campagne . . . juste pour le plaisir de voir comment la Corvair s'y comporte.

La révolution Corvair n'est pas finie! Allez de l'avant! Pilotez une révolutionnaire Corvair 65. Passez chez le concessionnaire Chevrolet.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Le coupé sport Corsa

la corvair 65

nouvelle du tout au tout!

CHEVROLET · CHEVELLE · CHEVY II · CORVAIR · CORVETTE

K-165AF

VENDEURS AUTORISES CORVAIR DANS MONTREAL METROPOLITAIN :

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 rue Amherst, LA. 6-3701

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est rue Jarry, 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est rue Jean-Talon, 725-9811

CLERMONT MOTORS LIMITED
5363 rue St-Denis, 279-6301

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150 rue Notre-Dame (coin 21ème Ave.)
Lachine, Qué. 637-4651

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 3-6781

BARNABE MOTORS LTD.
925 boul. Laurentien, St-Laurent, Qué.
RI. 4-6401

HAROLD CUMMINGS LTD.
3255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie), RE. 9-1911

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine, LA. 6-4471

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830 rue Lajeunesse (coin boul. Gouin)
DU. 9-8461

DOYLE MOTORS LIMITED
4501 Avenue Bannantyne, Verdun, Qué.
PO. 9-4501

SALOIS AUTOMOBILES LTEE
610 boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Qué., 688-3892

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LTEE
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué.
671-5501

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8:30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

Gordon et les trésoriers des provinces se réunissent lundi

OTTAWA. — Les trésoriers provinciaux et le ministre des finances, M. Walter Gordon, confèrent lundi, dans le but de préciser la conjoncture économique avant la préparation des budgets de 1965. Il s'agit de la seconde réunion du genre. La première a eu lieu l'an dernier, à la faveur de la conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu à Ottawa. Une tradition s'établira probablement. Il ne faut pas croire pour autant que le désir des économistes, d'une coordination des plus étroites entre les décisions fiscales de tous les paliers de gouvernement, soit réalisé. La réunion consiste plutôt en un échange de vues sur les événements passés dans le domaine économique et sur les indices qui permettent d'établir des prévisions pour l'an prochain.

M. MacEachen confirme la démission de M. le juge Dryer, commissaire à la Commission de tutelle du SIM

OTTAWA. — M. le juge Victor Dryer a remis sa démission du poste de président de la Commission de tutelle du Syndicat international des marins, a annoncé, hier soir le ministre du travail, M. MacEachen. Il y a eu hier un entretien entre le ministre et le juge Dryer, à la suite de rumeurs de démission de ce dernier.

Le ministre a déclaré que la démission est acceptée en date du 15 décembre, mais que le juge Dryer ne comparaîtra pas moins devant le comité des relations industrielles des Communes.

Le comité entendra dans deux semaines, les juges Dryer et Lippé, ainsi que M. Charles Millard, tous trois commissaires de la Commission de tutelle.

Le juge Dryer, âgé de 53 ans, désire retourner depuis quelques mois au poste de juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Dans la brève déclaration qu'il a remise à l'issue de l'entretien de trois heures avec M. le juge Dryer, le ministre a simplement dit que le juge a consenti à occuper son poste jusqu'à la fin de la saison de navigation. M. le juge Lippé a également pris part à l'entretien.

"Le peuple canadien doit toute sa reconnaissance à M. le juge Dryer pour son dévouement à la tête de la Commission de tutelle," lit-on dans la déclaration de M. MacEachen.

Elle souligne également que "M. le juge Dryer et ses collègues ont réussi à restaurer des conditions de travail pacifiques chez les marins qui fréquentent la voie maritime du Saint-Laurent et les Grands Lacs. Ils ont établi des mesures constructives afin que les syndicats de marins au Canada tombent sous le contrôle et la direction de la Commission de tutelle."

Wagner...

(Suite de la première page)

(a sensible man) puisse commuer une peine de mort à partir d'une telle preuve."

Quelques instants plus tard, M. Wagner affirmait qu'en telle matière, les administrateurs de la justice ne devraient pas "se laisser influencer par l'opinion publique, mais agir selon leur conscience".

Au sujet de M. Phillip Michael, analyste de recherche qui, avec Me Mayrand, a travaillé à éviter la pendaison de Marcotte, M. Wagner a dit, d'un air dédaigneux : "Michael n'est que l'agent de relations publiques d'un criminel (Public Relation Officer of a criminal).

Selon le procureur général, il en a coûté au bas mot $25,000 aux citoyens pour le procès et les appels de Marcotte. Cela ne fait rien, dit-il, "la justice est égale pour tout le monde. Mais une fois que c'est final, c'est final."

Le procureur général estime que les autorités fédérales doivent se prévaloir "avec discrétion" de la "prérogative de pardon" (prérogative of mercy). Il a fait appel encore une fois à la "justice coopérative," c'est-à-dire une plus grande consultation entre le fédéral et les provinces dans l'administration de la justice. M. Wagner veut également que cette consultation se fasse lorsqu'il s'agira d'étudier l'abolition de la peine de mort. "Il ne faut pas, dit-il, qu'on en discute seulement en Chambre : qu'on consulte aussi les procureurs généraux qui ont quelque chose à dire sur cette question."

M. Wagner a noté que le procureur général de la Colombie-Britannique partageait probablement son point de vue sur la peine de mort. Le cabinet, dit-il, a commué la sentence de mort contre un homme reconnu coupable de meurtre passionnel, mais le procureur de la Colombie n'a pas lui non plus été consulté dans cette affaire.

Le procureur général, malgré sa fatigue visible, a fait preuve de courtoisie à l'égard des journalistes de la radio, de la télévision et des journaux, se prêtant de bonne grâce aux questions qui fusaient de toute part.

Toujours, il répondait avec netteté et fermeté.

...sauf à une question concernant un dénommé Crafcenco.

Crafcenco est cet individu dont le nom est mentionné à deux reprises par Fournel, au cours du procès Marcotte, comme ayant participé avec Fournel à des vols de banque.

— Y a-t-il eu poursuites d'intentées contre Crafcenco, lui a-t-on demandé ?

— Il n'y a pas eu de poursuite, de répondre M. Wagner.

— Est-ce qu'il y en aura ?

— Je ne sais pas...

Nouveau plenum du PC soviétique

MOSCOU — Le comité central du parti communiste de l'URSS tiendra un plenum à Moscou à partir du 7 décembre déclare-t-on de diverses sources à Moscou.

Ce plenum fera suite à celui du 14 octobre (qui mit fin aux fonctions de M. Khrouchtchev) et à celui du 16 novembre (qui procéda à des promotions dans l'appareil du parti et à la fusion des organismes industriels et agricoles).

De même source, on déclare que le plenum comporterait l'ordre du jour suivant :

1) Examen des problèmes sino-soviétiques et du mouvement communiste international;

2) Nouvelles modifications (complétant celles du plenum du 16 novembre) au praesidium et au secrétariat du comité central. Expulsion possible de M. Khrouchtchev de la liste des membres du comité central;

3) Réorganisations nouvelles dans le fonctionnement des divers étages du parti;

4) Examen de la situation économique et décision possible sur le rôle des "Sovnarkhozes," dans un sens restrictif.

Les accusations...

(Suite de la première page)

LES AVOCATS MAHER ET GRAVEL

"C'est avec regret que je me vois dans la pénible obligation de prier les autorités de référer à l'attention du barreau des faits concernant Me Raymond Maher et Me François de B. Gravel, tant au cours du procès qu'au cours de cette enquête. D'une étude attentive par le Barreau des faits que je porte à son attention pourront résulter une clarification et un assainissement des règles d'éthique professionnelle et une conception rajeunie et améliorée des devoirs de l'avocat".

Le juge Brossard n'est pas tendre, par moments, envers les deux principaux procureurs de Coffin, Me Raymond Maher et Me François de B. Gravel.

Selon lui, le cas Maher est un cas pathétique. Il lui reproche particulièrement son enlèvement clandestin de la carabine de Jack Eagle au camp de Wilbert Coffin et sa lettre au ministre de la justice où, dans l'intention d'empêcher l'exécution de Coffin, il fait une déclaration relative à la jeep Arnold "qu'il savait n'être pas conforme entièrement à la vérité".

Le juge s'en prend également au témoignage de Me Maher devant la commission d'enquête. "Nous nous trouvions, dit-il, dans la pénible obligation d'impliquer que Me Maher avait tenté consciemment ou inconsciemment d'induire la commission en erreur.

Quand à Me Gravel, le commissaire se pose la question suivante : "Dans quelle mesure était-il en droit et justifié de continuer à agir comme conseil de Me Maher et à représenter Coffin après avoir reçu de la bouche de Me Maher lui-même l'information que c'était lui qui avait enlevé la carabine de Jack Eagle au camp de Coffin ?"

Il ne trouve pas édifiant le fait que Me Gravel ait vendu à un journal de Toronto pour la somme de $3,000 le soi-disant testament de Coffin.

POLICIERS ET COURONNE

Le juge affirme qu'il ne peut faire aucun reproche à aucun officier de police pour des manquements sérieux à son devoir au cours de l'enquête dans le cas de Vincent Patterson, des Dumaresq et surtout des frères Tapp, le tout relié à l'incident de la jeep mystérieuse.

De toute façon, les erreurs commises par la Couronne n'ont pu changer le résultat du procès.

Le juge reproche au capitaine Alphonse Matte d'avoir "joué au plus fin" avec le sergent Doyon autour de la recherche de la carabine de Jack Eagle et d'avoir, après le procès Coffin et malgré les renseignements obtenus de J.-G. Hamel, fait montre, comme l'assistant procureur général, Me Cantin et les procureurs de la Couronne, d'une retenue peu approuvable à l'endroit de Me Maher quant à la disparition de la carabine.

Cependant le commissaire estime que si ces erreurs pouvaient justifier M. Hébert de reprocher au capitaine Matte "de n'avoir pas fait les enquêtes qui s'imposaient", cela ne l'excusait pas de l'avoir traité de "sadique", "type de policier dur, brutal et cynique", "cerveau maladif", etc. . . . . .

Le seul reproche que le juge fait à Me Cantin est d'avoir donné son accord à la décision de ne pas faire entendre comme témoins les frères Tapp et les Dumaresq et le silence manifesté vis-à-vis Me Maher.

"Les mots me manquent, dit le juge Brossard, pour traduire la révolte que suscitent en mon esprit de juge de tels excès de pensée et de paroles. Ces accusations et ces injures n'ont pu être inspirées que par une haine incontrôlable envers les représentants de l'autorité plus particulièrement chargés de la défense de la justice.

Le commissaire fait ici allusion aux accusations que M. Hébert a portées contre l'ex-premier ministre et procureur général, M. Maurice Duplessis, et l'ex-solliciteur général, M. Antoine Rivard.

Il note que M. Duplessis n'est intervenu personnellement, dans l'affaire Coffin, qu'à l'automne de 1955, pour donner aux officiers de son département des instructions de contester la validité de l'arrêté ministériel fédéral référant à la Cour suprême le jugement rendu par la Cour d'appel du Québec.

"On pourrait peut-être, dit le juge Brossard, reprocher à M. Duplessis et à M. Rivard d'en avoir fait l'objet d'une conférence de presse alors que l'affaire se trouvait "sub judice" devant la Cour suprême; cette conférence de presse avait nettement un caractère politique; mais, si l'on se reporte au climat, de caractère politique lui aussi, né de la campagne tapageuse et dans une large mesure insidieuse de certains journaux du pays autour de l'affaire Coffin, campagne qui ne pouvait avoir pour effet, sinon pour but, que de discréditer l'administration provinciale de l'époque, il devenait nécessaire pour ceux à qui incombait le devoir de défendre l'honneur de la province et de ses institutions, de faire connaître les raisons de leur intervention en Cour suprême."

Quant aux rares interventions de M. Rivard, le juge Brossard n'y voit rien qui soit répréhensible.

Quant à Me Noël Dorion, le juge souligne que la règle qui exige que la Couronne porte à la connaissance de la défense les noms des témoins que, suivant son pouvoir discrétionnaire, elle n'entend pas faire témoigner, est une règle jurisprudentielle de la Common Law et que cette tradition si équitable ne paraît malheureusement pas avoir été suivie dans le Québec, sauf dans des rares cas où la Couronne entretient des doutes sur le mérite de la poursuite.

En ce qui concerne Me Blanchard et Me Miquelon, le rapport estime que leur participation restreinte à la préparation de l'enquête ne justifie pas qu'ils soient blâmés.

Le juge Brosard estime qu'il est impossible de croire en l'objectivité de M. Henri Doyon, ex-sergent de la Sûreté provinciale, et principal informateur de M. Hébert.

"Dans la mesure, dit le rapport, où les faussetés du livre de M. Hébert ont pu se faire l'écho de renseignements communiqués par M. Doyon, il semblerait que M. Hébert eut dû se montrer plus circonspect envers M. Doyon et ses renseignements".

Loi des coroners

Le juge Brossard se demande s'il n'y aurait pas lieu de limiter les pouvoirs et la juridiction du coroner et de son jury à la découverte des circonstances dans lesquelles la mort d'un homme s'est produite sans imputer la responsabilité de cette mort, par un verdict d'un caractère semi-judiciaire, à un ou à des individus déterminés.

"Dans ce cas, comme dans les autres, ajoute-t-il, la Couronne aurait la responsabilité de porter une accusation sans que sa conduite lui soit dictée par six hommes plus ou moins qualifiés et renseignés pour prendre une telle décision."

Quant à la loi des jurés, le juge propose qu'on modifie le texte concernant le choix des jurés selon leur langue, afin d'éviter ce qui s'est passé à Percé alors que deux personnes, portant des noms anglais, comprenant sans doute l'anglais mais possédant une meilleure connaissance du français, furent choisies, sans objection de qui que ce soit, comme jurés de langue anglaise

Il suggère également qu'on amende la loi du libelle diffamatoire.

"A la lumière, dit-il, des abus qui ont tendance à se commettre en plus grand nombre dans l'exercice de la liberté d'information, il y aurait peut-être lieu de repenser et de clarifier ces dispositions du code criminel et de rendre la loi d'application plus facile et plus utile.

Selon le juge Brossard, la loi de la presse n'offrirait pas une protection suffisante à ceux qui se sentent lésés La formule de la rétractation n'efface pas complètement les traces et les effets nocifs d'une nouvelle mensongère.

Le juge Brossard...

(Suite de la première page)

plir la vacance créée par la nomination du juge Brossard à la Cour du banc de la reine. Cette nomination entre également en vigueur le 14 décembre.

Avant sa nomination à la Cour supérieure, le 12 septembre 1950, M. le juge Brossard avait pratiqué le droit à Montréal. Il avait été admis au Barreau du Québec en 1923 et créé conseiller de la reine en 1941.

M. le juge Auclair avait été admis au Barreau du Québec en 1938 et créé conseiller de la reine en 1961. Il a pratiqué le droit à Montréal en qualité d'associé de l'étude Guérin, Auclair, Taillefer et Brunet.

21 responsables du meurtre des 3 intégrationnistes du Mississippi

WASHINGTON — La police fédérale (FBI) a publié les noms et un bref portrait des vingt-et-une personnes responsables du meurtre des trois étudiants, militants intégrationnistes, l'été dernier dans le Mississippi. Presque tous sont jeunes, la plupart commerçants, certains dans la police et en général sympathisants ou membres actifs du Ku Klux Klan.

Le directeur du FBI, a lui-même annoncé vendredi à Washington, l'arrestation des seize personnes, impliquées à titres divers dans le meurtre des trois étudiants militants intégrationnistes. Il a précisé que le nombre des accusés, certains n'ayant pas encore été arrêtés, s'élevait à 21, que 19 d'entre eux étaient poursuivis pour avoir empêché l'application des lois fédérales. (Il s'agit des lois intégrationnistes).

Les deux plus "spectaculaires" prévenus sont un shériff et un shériff adjoint, les nommés Andrew Rainey et Cecil Ray Price, du comté de Neshoba.

Sharp...

(Suite de la page 21)

libre. L'important déficit de l'Italie a fait place à un excédent, tandis que les excédents de la France et de la république fédérale d'Allemagne ainsi que le déficit des Etats-Unis ont été réduits.

Les Etats-Unis doivent continuer à réduire le déficit de leur balance des paiements. L'important déficit du Royaume-Uni, bien que partiellement dû à des facteurs temporaires, est une source de préoccupations. Il appelle la mise en oeuvre d'une politique économique visant à une amélioration durable des finances extérieures britanniques.

La situation devra être suivie de près par l'organisation. Les ministres ont pris note des diverses mesures qui ont déjà été adoptées. Ils ont également pris note du caractère temporaire et de la force non discriminatoire des surtaxes à l'importation et du fait que le gouvernement du Royaume-Uni est fermement résolu à les réduire de manière non discriminatoire et à les abolir dès que possible.

Favoriser l'expansion

Le communiqué dit encore que les ministres ont procédé à un examen de la situation telle qu'elle se présente à la suite de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Ils ont chargé l'organisation de poursuivre l'analyse des problèmes de développement — commerciaux, financiers et autres — soulevés au cours de cette conférence et de continuer à coordonner les efforts des pays membres pour formuler des politiques constructives visant à favoriser l'expansion économique des pays en voie de développement.

Le débat sur le...

(Suite de la première page)

M. Winkler a rejeté les accusations d'obstructions portées contre son parti, ajoutant que plus de 60 projets de loi avaient été adoptés durant la session, à venir à aujourd'hui, ce qui est plus que le résultat habituel d'une session.

M. J. Angus MacLean (PC - Queens) a dit de son côté que le but du gouvernement n'était pas tant de doter le Canada d'un drapeau que de bannir l'Union Jack, "symbole respecté des Canadiens".

L'ancien ministre des pêcheries a ajouté que le gouvernement ne s'était jamais engagé à agir ainsi au cours des dernières campagnes électorales et qu'il n'a pas le mandat de le faire.

"Un gouvernement minoritaire n'a pas le droit d'imposer des mesures qui ne peuvent être abrogées par des gouvernements subséquents."

Il a réclamé au moins pour les provinces qui ne voudront pas arborer ce nouveau drapeau le droit de le faire.

Quand M. Rod Webb (PC-Hastings-Frontenac), s'est levé à son tour, M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) lui a fait porter un chapeau par un petit messager et a déclaré, sur un rappel au règlement, que M. Webb en était à son troisième discours sur le même sujet et avait fait le tour du chapeau.

En face des nombreuses interruptions de la part des libéraux de langue française et des créditistes, M. Théo Ricard (PC-St-Hyacinthe-Bagot) a réclamé l'ordre à la Chambre.

M. Auguste Choquette (L-Lotbinière) a repris que les députés de langue française avaient honte de la trahison de M. Ricard qui a voté en faveur d'une motion de son parti, alors que les autres conservateurs de langue française ont voté contre.

M. Ricard a insisté pour que la liberté de parole soit accordée à M. Webb.

Se levant à nouveau, M. Grégoire a signalé que, selon des statistiques faites par son parti, le mot "plébiscite" avait été prononcé 3,743 fois au cours du débat.

"Ce n'est pas la liberté de parole, ça ? Et la liberté de répétition ? Et la liberté de marotte ?"

M. Webb, reprenant son discours, dit quatre mots : "Why not a plebiscite ?"

La Chambre pouffe de rire, applaudit, tandis que M. Grégoire crie : "3,744 fois".

Indigné, le député reprend : "Les électeurs de Lapointe pourraient acheter un perroquet pour $50 et l'envoyer ici. Il y ferait le même travail que leur député actuel..."

AVIS DE DÉCÈS

COURY — A Montréal, le 4 décembre 1964 à l'âge de 51 ans, est décédé, Michel Coury, Ing.P., époux de Adeline Nassis, demeurant à 7644, rue Dumail, Ville d'Anjou. Père de David. Les funérailles auront lieu lundi le 7 décembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Limitée No 743 rue Crémazie est à 1 heure 30, pour se rendre à l'église orthodoxe syrienne St-Georges où le service sera célébré à 2 h. Et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX — A Montréal, le 3 décembre 1964 à l'âge de 86 ans, est décédé, Jean-Baptiste Lacroix, époux de feu Marie-Louise Giguère, demeurant à 4641, rue Royal. Les funérailles auront lieu lundi le 7 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée Angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A TROIS-PISTOLES — Le 2 décembre 1964 à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédé M. Epiphane Litalien, inspecteur régional des écoles à sa retraite, époux de dame Yvonne Fortier, demeurant à 161 ouest, Notre-Dame, Trois-Pistoles. Les funérailles auront lieu samedi à 10 hres a.m. Départ de la résidence du défunt 161 ouest, Notre-Dame, Trois-Pistoles, à 9 h. 30 pour l'église de Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles et de là au cimetière paroissial.

SILVERSTONE — A Montréal, le 3 décembre 1964, est décédé M. Henry Silveratone, époux bien-aimé de Dora Lazarus, père de Herschel, frère de Thomas et David de Los Angeles. Il laisse également un petit-fils. Les funérailles auront lieu dimanche le 6 courant à 11 hres a.m. Le convoi funèbre partira des salons Paperman et Sons No 5605 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à 4867 ave Carlton. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire des dons aux fonds des bourses d'études de l'université juive.

SYLVESTRE — A Windsor Ontario, le 2 décembre 1964, est décédé M. Raoul Sylvestre, célibataire fils de M. S. Pierre Sylvestre et de feu Mathilda Lavallée. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire Bernard Lanoix No 6 rue De Bienville, pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à compter de dimanche matin.

Helen Jo Adios visiterait encore dimanche le cercle des vainqueurs

Sélections — Dimanche

1	Wildwood Ruby Calumet Rosecroft Nobleman
2	Lady Camden Sign Raider Melissa Volo
3	Cindy Dale Billie Halliday Rock Chief
4	Miss Flame Meadowbrooke Gene D
5	Dale Freehall Miss Mironac C.D. Texas
6	Lucky Shot Irene Mir Mr. Hughby
7	Frivolous Ede Janet's Victory Kim D. Grattan
8	Doctor Kirk Widower Patch Demon Rainbow
9	Helen Jo Adios J.J. Wann Starbound
10	Golden Spark Sandy Gallon Check Up

Une course formidable est à l'affiche de l'avant-dernier programme dominical de la saison locale à Blue Bonnets. Un seul des sept inscrits dans un Amble préféré de $4,000 n'a pas soit gagné sa dernière course ou terminé "dans l'argent". Il s'agit de Wildwood Ruby.

Starbound, Bolo Hal et Helen Jo Adios ont remporté la victoire à leur dernière sortie, de façon impressionnante, Ted Hanover et J.J. Wann ont fini deuxième et Bullets, troisième.

Helen Jo Adios, la plus rapide ambleuse à Blue Bonnets, sera probablement installée favorite car on n'a pas oublié sa plus récente victoire, remportée en 2:05.1.

Starbound aura des partisans car il a interrompu dimanche dernier la série victorieuse du sensationnel J.J. Wann.

Bobo Hal, conduit par Rhéo Filion, aura des supporters, lui aussi. Ne vient-il pas de gagner une course, cette semaine, en 2:05.3?

Ross Curran se maintient par un fil au premier rang des conducteurs.

L'épreuve principale de ce soir est un Trot de $2,400 et les experts favorisent Lucknow's Price, un trotteur de sept ans qui est maintenant entraîné et conduit par Marc Gingras après avoir été vendu à Rosario Carrière, de St-Scholastique.

Lucknow's Prince a rapporté $8,863 en bourses cette année a remporté deux victoires et deux deuxièmes à ses quatre derniers départs.

Gloria Elkington, qui aime prendre les devants, sera menaçante car elle démarre de la deuxième position.

Albert Hanna aura également son mot à dire dans le sulky de Kilter, une trotteuse qui a visité récemment le cercle du vainqueur à deux reprises...

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Chief Corsica	27.00	10.20	3.70
Sherbrooke Way		3.60	3.00
Frist Frost			2.30

Temps 2:17.3

DEUXIEME COURSE

oey Johnston	7.30	5.40	4.10
Raffles		11.60	7.40
Lovely Princess			6.20

Temps 2:20.1
Pari double: $133.00

TROISIEME COURSE

Dudley Counsel	12.30	5.10	3.80
Success Stormy		3.80	3.40
C. B. Sal			3.40

Temps 2:10.1

QUATRIEME COURSE

Chester Brown	8.10	5.40	4.50
Rome Hanover		11.80	7.40
Brown Hope			5.10

Temps 2:17.2
Quinella: $55.20

CINQUIEME COURSE

Cheer Victory	15.80	9.10	5.40
Red Top		6.60	5.20
Missouri Hanover			4.10

Temps 2:18.4

SIXIEME COURSE

Banjo Pick	29.70	12.70	6.40
Princess Stars		6.90	4.60
Windsor C. Chief			3.70

Temps 2:20

SEPTIEME COURSE

Absand Jr	9.70	3.10	3.00
Prudence's Boy		2.80	2.40
Iosola Hanover			4.70

Temps 2:15.3
Quinella: $5.80

HUITIEME COURSE

Ima Johnston	12.70	5.50	3.50
Senor Adios		4.20	2.90
Instinct Yates			3.40

Temps 2:16.2

NEUVIEME COURSE

Nobo Lem	19.60	7.90	5.00
D and M		4.80	3.50
Active Bud			4.80

Temps 2:14.4

DIXIEME COURSE

Fred Scott Jr	6.80	3.50	2.70
Moomie Dolly		7.30	4.90
Forgetfull			7.90

Temps 2:20
Exacta: $49.50

AU CENTRE I.-C.

Entraînement athlétique

La section d'athlétisme léger du Centre des Loisirs Immaculée-Conception a récemment ouvert sa 2e saison d'entrainement d'hiver à l'intention des coureurs de fond et de demi-fond. Ces séances athlétiques sont sous la responsabilité du spécialiste bien connu Paul Larue.

L'entrainement a lieu, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 5 h. 30 à 7 h., ainsi qu'à l'auberge "le P'tit Bonheur", au lac Quenouilles (près de Ste-Agathe), en fin de semaine.

Ces cours d'initiation à l'athlétisme sont ouverts aux jeunes gens et jeunes filles de 15 ans et plus. Les participants qui démontreront des aptitudes particulières, seront appelés à faire partie d'une équipe spéciale et à profiter d'un entrainement individuel adapté à leurs conditions physiques.

Déjà, cette initiative de la section d'athlétisme du Centre l.-C. a produit de nombreux athlètes de classe. Parmi ces derniers, mentionnons : le coureur de vitesse Guy Lépine, qui se méritait le 5e rang (et le 1er, parmi les athlètes du Québec), lors du récent "Cross Country" du mille et demi tenu à Hamilton; deux coureurs réputés, Claude Desjardins et Barbara Jalbert, ainsi que Michel Charland, vedette des sauts en hauteur et en longueur.

Une autre tentative de Campbell

MELBOURNE. — L'un des hommes les plus "vites" du monde, Donald Campbell, compte s'attaquer aujourd'hui au record mondial de vitesse sur l'eau. L'endroit qu'il a choisi pour cette tentative est le "plan d'eau" du lac Bonney, en Australie méririonale.

Le champion a déclaré que les conditions météorologiques étaient jusqu'ici favorables, et qu'il espérait réussir quoique, a-t-il ajouté, les conditions qu'il trouvera sur place aujourd'hui restaient imprévisibles.

Inscrits à B. Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,000

1 Julian Nathan	M. Turcotte	3
3 The Capon	Baillargeon	4
4 Dare Devil Pick	Cyrenne	9-2
5 Pine Acres Scott	Hanna	6
8 Lady Jersey Ritz	Hauver	6
2 S. Ibaf	Y. Plouffe	8
7 Sammy Boy	L. Lapage	8
6 Lucky Dare	R. Grenier	10
Aussi éligible		
Easter Nimitz	St-Amour	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900

3 McAbbereeze	Hen. Filion	3
2 Royale Bel	Martineau	4
1 Sargas Pick	R. Filion	9-2
4 Robert L.		6
6 Meadow Fanny	Gingras	6
5 Little Keith Cone	Gauthier	8
7 Borderview Ester		
	J. P. Courchesne	8
8 Mr Grace	G. Beauvais	10
Aussi éligible		
Doc Johnston	W. Martel	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

1 Hi Haven	T. Horton	3
5 Mike Ben	Y. Plouffe	4
6 Linda's Lad	R. Filion	9-2
2 Mr O'Keefe	Desrosiers	6
3 Our Chance	P. Caldwell	6
4 Lise Drummond	Veilleux	8
7 Dick Johnston	Johnston	8
8 Sleepy Hollow Girl	Gamache	10
Aussi éligible		
Argyel Red		

QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,200

5 Cindy Will	P. Grenier	3
2 Jersey Boy Jr	Laframboise	4
7 Poplar Perk	Vilandre	9-2
4 Singing Duke	J. Hauver	6
6 Wild Indian	P. Hebert	6
1 Titan Galophone	R. White	8
3 Mandy's Girl	R. Babbin	8
8 King Tony	Fearnaley	10
Aussi éligible		
Alice Lind	P. Caldwell	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

2 Butch Johnston	Johnston	3
4 Abbe Dean	Lefebvre	4
1 Sir Hal	Gil. Lachance	9-2
5 Wantawin Wick		8
8 Mr Hughes	Martineau	6
2 Winged Freight	Desjardins	8
7 Great Adios	Cyrenne	8
6 Caper Cutter	Y. Plouffe	10

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600

4 Reed's Dream	K. Waples	3
5 Lee Croft	Carmichael	7-2
2 Prince Flyer	Baillargeon	4
1 Melody Brook A	Gingras	6
3 Regal Yates	Hen. Filion	8
7 Adios Ray	Robillard	8
8 Tecumseh Chief	Johnston	8
6 Gallant Star	C. Poulin	10
Aussi éligible		
Demon Rainbow	Martineau	

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000

3 Wicomico Way	L. Turcotte	3
2 Singing Pence	Lachance	7-2
5 Josedale Pronton	M. Aubin	4
4 Conestoga Fritz		6
6 Chief's Royal		8
1 Star Riggs	Gauthier	8
7 Allen Creed	R. Bolly	8
8 Nancy's Prince	Dagenais	10
Aussi éligible		
Major's Fairy		

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600

2 Stewart's Dillard		3
6 Well Away	M. Turcotte	7-2
3 Malcolm Hart	P. Dussault	4
1 Franco Tim	L. Lapage	6
4 Jimmy Count	V. Larose	6
5 Mc's First	R. Curran	8
8 Garry Johnston	C. PePlletier	8
7 Burton Hi Le	P. Caldwell	10
Aussi éligible		
Demon Rainbow	Martineau	

NEUVIEME COURSE
TROT — Conditions — $2,400

6 Lucknow's Prince	Gingras	3
3 Kilter	A. Hanna	7-2
2 Gloria Elkington	Alain	4
1 Intrusion C	Brosseau	6
7 Kindle	R. White	6
4 Foundation	J. Cyrenne	8
5 Leland Hanover	Carmichael	8
8 Fill Mon	P. Dussault	10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

1 Adios Mike	R. Turcotte	3
3 Fleet Hal	A. Rogers	7-2
6 Detonator	L. Lapage	4
1 Stormy M	R. Bolly	5
7 Josedale On Top	Gingras	6
4 Atom Direct B	R. Curran	8
8 Senator Pete	Hen. Filion	8
5 Senator Eric	J. Hebert	10
Aussi éligible		
Marie Handy	R. Curran	

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
TROT — Réclamer — $1,000

2 Wildwood Ruby	R. Coutu	3
5 Calumet Rosecroft	Alain	4
6 Nobleman	Létourneau	9-2
1 Todd Riddell		6
3 Fabric K	B. Pike	6
4 Mr Joe	L. Bourgon	8
8 Half Song	A. Rogers	8
7 Lady S. D.	C. Bélanger	10
Aussi éligible		
Empiretta	Lachance	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000

4 Lady Camden	Hen. Filion	3
3 Sign Raider	R. Curran	7-2
1 Melissa Volo	P. Robillard	4
2 Vollo Diamond		6
7 Indian Creed	E. Bradette	6
5 Trail Blazer	B. Bérard	8
6 Sweet Mozelle	Lachance	8
8 Buckeye Pick	Vanderpaelt	10
Aussi éligible		
Emil Jay	Dagenais	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000

4 Cindy Dale	Vanderpaelt	3
2 Billie Haliday	P. Caldwell	4
3 Rock Chief	G. Baril	9-2
1 Famous Pick	Lachance	6
6 Willow Brook Ned	Larose	6
5 J. Ko	R. Ste-Marie	8
8 Kelly McWin	M. Picard	8
7 Express Belle	P. Grenier	10
Aussi éligible		
Meadow Charm	K. Waples	

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,200

3 Miss Flame	R. Curran	5-2
7 Meadowbrook	Hen. Filion	4
8 Gene D.	L. Bourgon	9-2
4 Quick Prime	C. Peletier	6
5 Chipman's Direct	Lapage	6
2 Borderview Sally	A. Grisé	8
6 Smitty Rainbow	M. Gingras	8
1 Hal Volo		10
Aussi éligible		
Mr Cricket	E. Turcotte	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,100

2 Dale Freehal	C. Bélanger	5-2
1 Miss Mironac	P. Grenier	3
6 C. D. Texas	O. Dupré	9-2
4 Wesley G. Grattan	Gorski	6
8 Franco May	L. Lapage	6
3 Tourne Brooke	Courchesne	8
5 Gilbert Mir	Y. Gamache	8
7 Dicky Dean	A. Grisé	10
Aussi éligible		
Kay Mac	Vilandre	

SIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,100

7 Lucky Shot	M. Ging

HOCKEY

HIER
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh à Cleveland
Providence à Rochester
Baltimore à Springfield
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Chicago à Montréal
Détroit à Toronto
New York à Boston
LIGUE AMERICAINE
Québec à Baltimore
Providence à Cleveland
Hershey à Springfield
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal à Détroit
New York à Chicago
LIGUE AMERICAINE
Springfield à Buffalo
Québec à Pittsburgh
Hershey à Providence
Cleveland à Rochester
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Toronto à Montréal
Oshawa à St. Catharines
Peterborough à Kitchener

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	21	11	6	4	53	41	26
Montréal	20	9	6	5	55	45	23
Toronto	22	9	8	5	56	53	23
New York	21	8	8	5	50	54	21
Chicago	19	8	9	2	53	51	18
Boston	21	5	13	3	43	66	13

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	24	18	6	0	102	58	36
Hershey	21	13	6	2	78	52	28
Springfield	23	9	13	1	68	90	19
Baltimore	20	6	11	3	60	83	15
Providence	22	7	15	0	58	84	14

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	22	13	7	2	73	63	28
Buffalo	20	10	8	2	62	60	22
Pittsburgh	21	10	7	2	59	56	22
Cleveland	19	3	12	4	46	66	10

LIGUE JUNIOR "A"

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	19	14	4	1	95	72	29
Niagara F.	19	10	4	5	87	32	25
Oshawa	20	8	6	6	76	69	22
Pet'rough	17	9	6	2	76	53	20
Kitchener	19	7	12	0	70	90	14
Hamilton	19	5	10	4	71	89	14
S. Cat'nes	18	5	10	3	66	89	13
Montréal	17	5	11	1	64	71	11

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Ullman, Détroit	10	14	24
B. Hull, Chicago	17	6	23
Mikita, Chicago	7	15	22
Henry, NY	10	7	17
Provost, Canadien	8	8	16
Goyette, NY	5	11	16
Pulford, Toronto	8	7	15
Smith, Détroit	7	8	15
Rousseau, Can	4	11	15
Howe, Détroit	4	11	15
Green, Boston	3	12	15
Bathgate, Toronto	8	6	14
Bucyk, Boston	8	6	14
Béliveau, Can.	5	8	13
Ferguson, Can.	5	8	13
Kelly, Toronto	4	9	13
Selling, NY	1	12	13
Pilote, Chicago	0	13	13
Prentice, Boston	8	4	12
Backstrom, Can.	6	6	12
Gilbert, NY	6	6	12
G. Tremblay, Can.	5	7	12
Mahovlich, Tor.	4	8	12
Hay, Chicago	1	11	12
Douglas, Tor.	1	11	12
Delvecchio, Dét.	5	6	11
Esposito, Chicago	5	6	11
Fleming, Boston	5	6	11
P. MacDonald, Dét.	4	7	11
Ellis, Toronto	7	3	10
Maki, Chicago	6	4	10
Hadfield, NY	4	6	10
McKenzie, Chic.	3	7	10
MacGregor, Dét.	8	1	9
Nevin, NY	7	2	9
Stewart, Toronto	6	3	9
Balon, Can.	5	4	9
Wharram, Chic.	5	8	9
Brewer, Tor.	1	8	9
Howell, NY	0	9	9

Les Dodgers et les Sénateurs réalisent le plus gros marché inter-ligues, cette année — Bob Belinsky passe aux Phillies

HOUSTON. — Bo Belinsky, qui a connu autant de difficultés au monticule qu'en dehors du jeu, est passé aux Phillies de Philadelphie lors d'un échange avec les Angels de Los Angeles hier.

Les Phillies ont cédé en retour le joueur de premier but Costen Shockley et le lanceur Rudy May.

Le nouveau gérant de Belinsky, Gene Mauch, a déclaré que le lanceur gaucher avait définitivement des chances de s'assurer un poste régulier avec les Phillies.

Pour sa part, Belinsky "s'est dit assuré d'un poste régulier car je suis confiant de gagner".

Mauch n'est pas inquiet de la réputation de Belinsky. "Nous ne l'avons pas acquis pour ses difficultés, mais son habileté à lancer. Espérons seulement qu'il est aussi bon qu'on le dit".

Quant au gérant Bill Rigney, des Angelsè il croit que Schockley et May seront deux joueurs réguliers en 1965.

Shockley a affiché une moyenne de .281 dans la ligue du Pacifique en 1964, en plus de dominer avec 36 circuits et 112 points produits. Quant à May, un gaucher de 20 ans, il a présenté des fiches de 13-6 dans la ligue Caronine et 4-2 dans le LP.

Belinsky

Quand on a rejoint Belinsky à sa demeure de Hollywood, il a déclaré: "J'ignore qui est responsable de mon échange, mais il s'agit certes d'Anges déguisés... Je n'ai jamais été aussi heureux.

"Je ne suis pas aussi vilain que certains le pensent. Je ne déshonorerai pas Philadelphie. J'espère obtenir un peu d'aide de la presse.

"Les Angels ne m'ont guère aidé en me laissant à la merci des loups. Je crois que les Angels commençaient à croire ce qu'ils lisaient dans les journaux."

Belinsky a affiché un record de 9-8 la saison dernière, tout en présentant une excellente moyenne de 2.87 points alloués. Les Angels l'ont suspendu à la suite d'une altercation avec un chroniqueur sportif à Washington le 14 août. Ils l'ont ensuite réinstallé et envoyé à Hawaï, mais, quand il a refusé de se rapporter, les Angels l'ont privé de son salaire.

Pour sa part, Belinsky a admis que l'année lui avait coûté passablement cher, "si bien que je suis cassé".

Belinsky et le lanceur Dean Chance se partagent le record des amendes imposées par les Angels. Ils ont dû d'abord débourser $250 chacun pour une sortie tardive en 1962 et $500 chacun pour être arrivés en retard à un partie hors concours le printemps suivant.

Les Dodgers de Los Angeles ont cédé le voltigeur Frank Howard et obtenu le lanceur gaucher Claude Osteen dans un échange de six joueurs avec les Senators de Washington, hier.

De plus, les Dodgers ont reçu le joueur d'intérieur John Kennedy et une somme d'argent non dévoilée et les Senators, les lanceurs Phil Ortega et Pete Richert ainsi que le joueur d'intérieur Ken McMullen dans le plus gros marché inter-ligues cette année.

Osteen a présenté une fiche de 15-13 avec les Senators en 1964, tandis que Kennedy affichait une moyenne de .230 au bâton.

Le gérant Howard a affiché une moyenne de .226, y compris 24 circuits et 69 points produits, Ortega, un lanceur droitier, a eu un record de 7-9 et Richert, un gaucher, 2-3 avec les Dodgers et 7-8 dans la ligue du Pacifique. Enfin, McMullen a cogné .234.

D'autre part, les Twins de Minnesota, ont échangé le lanceur Gary Arrigo 7-4 aux Reds de Cincinnati en retour de Cesar Tovar, un joueur d'intérieur qui a frappé .275 dans la LP, y compris sept circuits et 52 points produits en 151 parties.

L'Américaine Jean Saubert s'affirme comme la meilleure skieuse mondiale actuelle

GENEVE. — Le comité féminin de la Fédération internationale de ski vient de publier les classements féminins pour la première moitié de la saison 1964-65.

Ces résultats tiennent compte des deux meilleurs résultats obtenus par les skieuses. Si l'Autrichienne Christl Haas est seule créditée de la note idéale de zéro point en descente, en slalom spécial et en slalom géant, trois championnes se partagent la première place avec cette même note. Sur ces résultats, l'Américaine Jean Saubert, seconde en descente, première ex-aequo en slalom spécial et en slalom géant, est certainement la meilleure skieuse mondiale actuelle.

En descente, la première place revient à Christl Haas avec 0 point devant Jean Saubert 5.44 et l'Italienne Pia Riva 6.50. Dans cette spécialité, la Canadienne Nancy Green est 15ème avec 30,34.

En slalom spécial, Jean Saubert partage la première place avec les Françaises Christine et Marielle Goitschel, une autre Française, Annie Famose 4ème avec 1.27 alors que Christl Haas est 8ème avec 10.05.

A la première place du slalom géant, on trouve encore Jean Saubert qui est première ex-aequo avec Marielle Goitschel et l'Autrichienne Edith Zimmermann.

Avant le début de la seconde partie de la saison 1964-65, Jean Saubert a donc pris un bon départ pour s'imposer comme la meilleure skieuse avant les championnats du monde 1966 de Portillo (Chili)."

Palmer découvre un adversaire de classe

Arnold Palmer, considéré comme le maître au golf, devra se surveiller constamment jusqu'à la fin du tournoi pour la Coupe Canada, qui se déroule présentement à Hawaii, car il pourrait bien être supplanté par un jeune golfeur chinois qui a nom Chen Ching-Po.

Ce golfeur chinois a causé la plus forte surprise, hier, en s'installant en seconde place, deux coups derrière Palmer, au terme de la deuxième ronde du tournoi. Il a réussi un 68 contre 66 par Arnold Palmer.

Chen Ching-Po jouait en compagnie de Al Balding l'un des membres de l'équipe du Canada dans ce tournoi. Ce dernier a déclaré aux journalistes que le jeune golfeur chinois était tout simplement renversant.

Tous les golfeurs en présence dans ce tournoi accordent de magnifiques chances à Chen Ching-Po de l'emporter. Quant à lui, il estime que Palmer l'emportera. "Personne ne peut le battre," dit-il.

Plager rappelé par les Rangers

NEW YORK — Les Rangers de New York, de la Ligue Nationale de hockey, ont rappelé Bo Plager, une recrue à la défense, de la Ligue de Vancouver et ont expédié Don Johns, un joueur de défense également au club Baltimore, de la Ligue Américaine de hockey.

Les jeux gymniques de 1965

Plusieurs se souviennent de l'immense succès remporté par les premiers jeux gymniques du mois de juin dernier. Or, monsieur Yvan Dubois, directeur des Services d'Education Physique et d'Activités dirigées à l'Ecole Régionale de Duvernay, annonce la tenue des deuxièmes jeux gymniques. A cette fin, de nombreux comités d'organisation ont été mis sur pieds pour préparer l'événement.

Ainsi, le 22 décembre en soirée au Centre Maisonneuve, 3000 rue Viau, tous les éducateurs physiques seront invités à présenter une démonstration d'exercices préliminaires en vue du grand déploiement de juin prochain. De fait, un comité consultatif présidé par monsieur René Bélisle du Service des parcs et de la récréation de la Cité de Montréal, jugera alors du potentiel et de la qualité des exercices de chacun avant de faire suivre des recommandations au comité exécutif des jeux gymniques qui rendra une décision finale.

Rappelons également qu'il y aura des compétitions athlétiques entre athlètes de réputation inernationale. Aussi, il est possible que ces épreuves soient sanctionnées par les organismes nationaux et intenationaux. Enfin, tous les écoliers et étudiants des écoles de la province se doivent de participer aux jeux gymniques 1965; une façon saine et virile d'exprimer le dynamisme d'une nation en marche vers de plus grands sommets. Donc, tous les éducateurs physiques ont rendez-vous — au nom des jeunes — le 22 décembre 1964 au Centre Maisonneuve, 3000, rue Viau, Montréal. Personne ne saurait justifier une absence à une si importante réunion, déclare M. Dubois.

LA SAISON S'OUVRE DIMANCHE

Quatre équipes formeront le circuit Potvin de ballon-panier

Le président de la Ligue de Ballon-Panier de Montréal, M. Doug Potvin, est très heureux d'annoncer que pour la première fois en quelque dix années, la section Senior 'A' de son circuit comptera quatre équipes très équilibrées. Ce fait a été rendu possible par suite de l'arrivée de trois nouvelles franchises, soit celles de la Brasserie Dow, des Blues du YMHA et de St-Jean.

Une seule équipe de l'an dernier bataillera à nouveau dans ce circuit, les Northern Oilers. Ils formeront sans aucun doute l'équipe la plus expérimentée de la section. Toutefois, le club Dow, piloté par Gerry Lafferty, formera probablement l'une des meilleures attractions du circuit. En effet, Lafferty a réuni sous ses couleurs plusieurs joueurs des Alouettes, dont George Bork, leur quart-arrière.

Quant aux Blues du YMHA, ces derniers effectuent un retour à la compétition senior à la suite de six ans d'inaction; ils avaient plusieurs équipes dans la catégorie Senior 'B'. La quartième équipe du circuit, le St-Jean, aura comme noyau de joueurs les meilleurs membres de son équipe Senior 'B' qui sera renforcée par l'addition de plusieurs joueurs américains qui résident dans cette région.

La saison débutera dès demain soir, dimanche, alors que le St-Jean sera l'hôte des Blues. Le champion du circuit participera plus tard au tournoi visant à établir le champion national du Canada.

"Campisme et Famille" occupera plus de 300,000 pieds carrés

Le quatrième salon "Campisme et Famille", qui aura lieu du 23 avril au 2 mai 1965, occupera une superficie de plus de 300,000 pieds carrés. Le hall d'entrée, l'aréna et le gymnase du Centre sportif Paul Sauvé ont été réservés aux exposants tandis que salle attenante l'aréna servira de cinéma éducatif.

Plus d'une soixantaine d'exposants prendront place à l'intérieur de l'édifice, mais on prévoit que l'exposition aura lieu aussi bien à l'extérieur car nombreux sont les manufacturiers qui désirent présenter au public leurs nouveaux modèles de tentes-remorques et de caravanes spécialement conçues pour la famille canadienne.

Entièrement organisée par le Centre des loisirs Immaculée-Conception, l'exposition dont le thème est "Campisme et bon voisinage" groupera bon nombre de provinces canadiennes et d'Etats américains. De plus, les organisateurs se proposent d'intensifier l'éducation du plein air en incitant les campeurs et leurs familles à faire preuve de civisme sur les terrains du gouvernement et ceux de l'entreprise privée.

Déjà, les demandes de participation au choix de la famille-type du campisme sont considérables. On sait que cette famille doit être choisie avant le 1er avril 1965 et que chaque famille intéressée peut se procurer cette formule en s'adressant au Centre des loisirs Immaculée-Conception, 4265, avenue Papineau, Montréal 34.

CE SOIR, A LA PALESTRE NATIONALE

Les meilleurs leveurs de poids du Québec présents au tournoi St-Jean-Bosco

Le 18e tournoi annuel Saint-Jean-Bosco a lieu ce soir à la Palestre Nationale, où seront invités les meilleurs haltérophiles de la province de Québec. Ce concours se déroulera dans le grand gymnase et débutera à 8 heures précises.

Cette année cinq athlètes de la région de Montréal et quatre de la région de Québec auront la chance de se mériter ce trophée, ainsi qu'un buste de Louis Cyr offert par le Dr Gérard Aumont, petit-fils de Louis Cyr.

Les leveurs de la région de Québec sont: Charles Cazeault, Marcel Bédard, Yvon Chouinard et Maurice Daigle, tandis que ceux de la région de Montréal sont: Roger Charbonneau, Marcel Perron, Cosford White, Joseph Roberge et Pierre Saint-Jean. Pierre Saint-Jean prendra part à ce tournoi à titre d'invité et cet excellent leveur de la Palestre Nationale aura l'occasion d'enregistrer de nouveaux records.

Voici les athlètes qui se sont mérités le trophée Saint-Jean-Bosco au cours des 18 dernières années:

1947: Gérald Gratton;
1948: Rosaire Smith;
1949: Robert Prévost;
1950: John Stuart;
1951: Jules Sylvain;
1952: Jean Fortin;
1953: Dave Baillie;
1954: Jean-Guy Dubé;
1955: Marcel Gosselin;
1956: Adrien Gilbert;
1957: Robert Prévost;
1958: Michel Lipari;
1959: Jules Sylvain;
1960: William Swaluck;
1961: Nigel Da Silva;
1962: Pierre Saint-Jean;
1963: Yok Sun Tam.

Ce tournoi sera dirigé par les représentants de l'Union Athlétique du Canada et les leveurs se feront la lutte aux trois levées olympiques, c'est-à-dire développé, arraché, épaulé et jeté. Chaque athlète a trois chances à chaque levée et c'est sa meilleure performance qui est enregistrée. Le vainqueur sera proclamé d'après la méthode Hoffman qui tient compte de la performance de l'athlète et de son total obtenu aux trois levées olympiques.

Les Black Hawks en visite au Forum, ce soir

Le Canadien devrait occuper seul la 2e position, lundi

Les Maple Leafs de Toronto ont perdu un autre match aux mains des Canadiens de Montréal, jeudi soir, et on a immédiatement émis l'opinion que les vétérans des Leafs commençaient à chanceler.

Les Leafs reçoivent les meneurs de la ligue Nationale de hockey, les Red Wings de Detroit, ce soir alors que Chicago se rend à Montréal et New York, à Boston. Dimanche, les Canadiens jouent à Détroit et les Rangers, à Chicago.

Critiques

Aussitôt que les Leafs perdent quelques matches, les critiques portent sur les vétérans Johnny oBwer, 40 ans, Red Kelly, 37 ans, Allan Stanley, 38 ans, et George Armstrong, 34 ans.

Toutefois, si l'on en juge par l'expérience du passé, les vétérans se sont toujours ressaisis pour faire taire leurs critiques.

Ainsi, Stanley a toujours su rebondir depuis trois ans, soit depuis le temps où on parle de sa retraite.

Quant à Kelly, on prétend qu'il ne peut cumuler les charges de député et jouer du hockey, ce qui ne l'a pas empêché d'afficher l'enthousiasme d'un jeune depuis le début de la saison.

Par ailleurs, Bower a semblé rouillé jeudi, mais il n'avait pas évolué régulièrement depuis sept parties. Il aura probablement peu de chances de regagner sa forme d'antan, car on croit que Terry Sawchuk affrontera ses anciens coéquipiers ce soir.

Toutefois, il ne faudrait pas être surpris de voir les Leafs se ressaisir en fin de semaine avec "quelques vieilles barbes" en vedette.

Il n'y a pas de doute que le pilote Punch Imlach manque beaucoup les services de Frank Mahovlich, dont on garde secrète la nature de la maladie qui le tient en dehors du jeu.

La recrue Ron Ellis souhaite certes son retour, car, depuis l'absence de son coéquipier, il n'a pu trouver le fond du filet rival en 11 parties avant de briser la glace jeudi.

Il n'en reste pas moins que Imlach devra peut-être trouver une autre combinaison gagnante, mais les critiques devront se garder de négliger trop tôt les Leafs.

Enfin, chez les Wings, Marcel Pronovost, en raison d'un os fracturé au pied gauche, sera absent en fin de semaine. De plus, Ron Murphy et Ed Joyal ne pourront évoluer ce soir. Le pilote Sid Abel utilisera encore le centr eButch Paul, qui a fait ses débuts professionnels jeudi soir.

"Les caisses de contreplaqué de sapin... une économie exceptionnelle!"

—de dire Fred Crone, président de Crone Moving and Storage Ltd., agents de Allied Van Lines.

Les caisses de contreplaqué permettent un coût initial réduit, un empilement élevé protégé par des parois rigides, une expédition et un entreposage de toute sécurité, une manutention facilitée, une réduction des frais d'expédition grâce à leur poids léger et un meilleur rendement. Ils servent plusieurs fois et demandent peu d'entretien. Le contreplaqué de sapin joue un rôle aussi important dans maintes autres applications industrielles.

Demandez l'avis et la documentation au sujet du contreplaqué à votre conseiller technique PMBC, Monsieur H. P. Vokey, 2380, boul. Laurentien, Montréal 9, P.Q., 747-7112.

CONTREPLAQUÉ DE SAPIN à colle imperméable
Plywood Manufacturers Association of B.C., Vancouver 1, C.-B.

FORUM
CE SOIR A 8 HEURES
Hockey · Ligue Nationale
CHICAGO
— vs —
CANADIENS
PRIX : Billets d'admission générale à $1.75 et $1.50 maintenant en vente. Billets d'admission générale à $1.25 en vente ce soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

FORUM
Dimanche,
le 6 décembre à 7.00 p.m.
— HOCKEY —
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
TORONTO
— vs —
CANADIENS
2ème partie · Ligue de hockey Métropolitaine
MONTREAL-NORD
— vs —
N.D.G.
PRIX : Sièges réservés : Loges, Promenade et mezzanine : $2.00 — Amphithéâtre : $1.50 — Admission générale : $1.00 — ENFANTS : 50 sous dans les sections non réservées seulement. Billets maintenant en vente. Veuillez noter que nos guichets ne seront pas ouverts avant 6 heures dimanche.

FUMEURS DE PIPE

Amphora est sans égal, le tabac authentique hollandais pour la pipe, le premier au Canada. Importé de HOLLANDE:

fiez-vous au vrai tabac...
BONFUMEURFUM'AMPHORA

1. Régulier (blague brune)
2. Aromatique doux (blague bleue)
3. Aromatique fort (blague rouge)

D·E
Mélangé et empaqueté pour VOUS en HOLLANDE par
DOUWE EGBERTS Koninklijke Tabaksfabriek N.V.
N2F

Souhaitant des réformes dans la pratique du droit et du journalisme, le juge Brossard affirme:

Le procès Coffin n'a pas été une injustice mais l'affaire Coffin, "née dans les officines ténébreuses des journaux", en est une!

QUEBEC (DNC) — Dans les conclusions générales de son rapport, le juge Roger Brossard soutient que le procès Coffin n'a pas été une injustice, mais que l'affaire Coffin en a été une et que plusieurs personnes ont contribué à la perpétration de cette injustice.

Il y décrit la naissance de cette affaire "dans les officines ténébreuses des journaux," récapitule les conclusions semées à la fin des chapitres du rapport et souhaite des réformes dans la pratique du droit et du journalisme.

Voici le texte de ces conclusions générales:

Un procès pour meurtre est toujours l'un des événements les plus graves, les plus pathétiques, les plus lourds de conséquences de la vie judiciaire.

Le procès de Wilbert Coffin, comme beaucoup d'autres du même caractère, eût ses moments de notoriété et retint l'attention de ceux qui suivent la marche tragique des procédures qui conduisent à la condamnation et à l'exécution d'un homme accusé d'avoir tué un autre homme. Ces moments de notoriété furent cependant accrus en intensité et en durée par ce que je désigne sous le nom de "L'affaire Coffin."

"L'affaire Coffin" est toute autre chose : elle englobe tous les événements, réels ou fictifs, qui se sont déroulés ou qui ont été imaginés autour du procès sans s'intégrer dans la substance même du procès.

C'est cette affaire qui a fait l'objet essentiel de cette enquête.

L'histoire de cette affaire, c'est l'histoire de la boule de neige qui dévale la pente, grossit, grossit de toute la neige sur laquelle elle roule en s'incorporant les détritus qu'elle peut contenir, jusqu'au moment où elle se heurte au mur sur lequel elle vient s'effriter.

"L'affaire Coffin" a débuté modestement dans les officines ténébreuses de journaux et agences de presse à la recherche de nouvelles sensationnelles et dans l'imagination trop impulsive de journalistes pour lesquels les droits de la "nouvelle" priment ceux de l'exactitude et de la vérité; elle a pris de l'ampleur sous l'impulsion d'une publicité tapageuse et de mauvais goût donnée à des procédures judiciaires ou à des démarches quasi-judiciaires qui eussent dû demeurer plus sereines; elle a ramassé, au passage, des affidavits et des déclarations de véracité douteuse et un pseudo "testament" rendu public dans des circonstances plus ou moins honorables; elle a été soufflée à des proportions énormes par des écrits remplis d'un grand nombre d'inexactitudes et de faussetés voisinant avec des demi-vérités; elle a, sur son passage, éclaboussé des hommes propres et déshabillé des hommes qui l'étaient peut-être moins; l'enquête qui se termine devrait être le mur sur lequel sera venue s'effriter cette boule de neige monstrueuse et dangereuse.

J'ai, tout au cours de ce rapport, suggéré les conclusions qui pouvaient se dégager de chaque sujet étudié; le rapport a déjà été suffisamment long pour qu'il me soit permis de faire une récapitulation sommaire de ces conclusions :

1. C'est volontairement que Coffin n'a pas offert de défense. Il s'est tu, parce que, d'accord avec ses avocats, il n'a pas voulu courir le risque de ne pouvoir expliquer les contradictions de ses diverses déclarations ni celui de faire révéler au jury des faits qu'il connaissait, mais que la Couronne pouvait ignorer.

2. Ce fut bien, "the muzzle of a rifle" que Wilson Mac Gregor vit à l'arrière de la camionnette de Coffin, lorsque celui-ci revint de la brousse et de la forêt le 12 juin 1953, deux jours après y être entré avec le jeune Lindsay.

3. Le véhicule américain que Coffin a prétendu avoir vu demeure toujours aussi "immatériel" qu'aux premiers jours.

"La jeep" dont un bon nombre de témoins ont parlé était ou bien une jeep dont il fut question au procès, ou bien une jeep qui n'en était pas une, ou bien une jeep qui ne correspondait nullement au véhicule que Coffin prétendit avoir vu, ou bien une jeep qui avait été inexactement, faussement ou illégalement décrite dans le but d'induire les administrateurs de la justice en erreur. Aucune jeep, s'il y en a eu plus qu'une, n'a pu être reliée, par elle-même et par ses occupants, au véhicule "immatériel" de Coffin.

Les récits de MM. Belliveau et Hébert autour de cette jeep étaient remplis d'inexactitudes et basés sur un ouï-dire; ils étaient imprudemment faussés et ne représentaient qu'une faible part de vérité.

4. Les concessions minières de Wilbert Coffin ne correspondaient ni en valeur, ni en nombre, à celles qu'il a alléguées ni à celles qu'ont soufflées à loisir MM. Belliveau et Hébert.

5. Coffin avait menti, quant aux argents personnels qu'il pouvait avoir sur lui lors de son départ de Gaspé pour Montréal, le 12 juin 1953, tant en ce qui avait trait au montant de ces argents qu'à leur provenance.

6. Ce fut sur les instructions de Coffin que la carabine que lui avait prêtée Jack Eagle disparut et ne fut jamais retrouvée.

7. Il n'a jamais existé, autrement que dans l'imagination de quelques rares personnes, une note signée par l'un des chasseurs en date du 13 juin 1953.

8. Il n'y a aucune preuve que deux bouteilles de boisson retrouvées sur les lieux du crime aient pu appartenir à d'autres qu'à M. Lindsay.

9. L'expert Peclet n'induisit pas le jury de Percé en erreur : au contraire, il instruisit les défenseurs de Coffin.

10. L'ensemble de la preuve soumise à cette commission tend à confirmer — et non à contredire — le verdict du jury de Percé et les décisions de nos tribunaux à l'effet que Coffin n'était pas innocent du meurtre dont il fut accusé.

11. L'incident Thompson ne fut qu'une immense fumisterie et non pas seulement de la part de Thompson; l'histoire mensongère qu'y greffa M. Hébert sur le voyage "hypothétique" du notaire Moreau en fut une elle aussi, mais celle-ci injurieuse pour plusieurs personnes.

12. L'intervention de la "Court of Last Resort" se termina presque tout de suite après s'être manifestée; elle a été, sans aucune raison valable, montée en épingle par des journalistes manquant d'objectivité ou simplement du respect de la vérité.

C'est faussement et sans motifs valables qu'ont été accusés les ministres et les hauts officiers des ministères du procureur général et du solliciteur général de la province en fonctions à l'époque des meurtres;

a) quant aux pressions de l'étranger,

b) quant aux motifs personnels du choix des policiers chargés de l'enquête policière,

c) quant aux motifs personnels du choix des procureurs de la couronne,

d) quant à un acharnement inhumain contre Wilbert Coffin,

e) quant à des interventions personnelles et intéressées sur la conduite du procès.

Se sont avérés mal fondés presque tous les reproches et accusations dirigés contre la police et les représentants de la couronne; quelques griefs, en petit nombre, étaient partiellement vrais; aucune accusation ne fut complètement vraie.

Une preuve prépondérante a établi la fausseté des accusations relatives :

1. à une intervention de la Couronne dans le choix de l'un des avocats de Coffin;
2. à une suppression illégale de la preuve;
3. à des instructions données par la couronne à certains témoins de cacher la vérité en tout ou en partie;
4. à des tentatives de subornation de témoins;
5. à des menaces à des prisonniers pour les induire à témoigner;
6. à la brutalité de la police envers Coffin et d'autres personnes qu'elle a interrogées;
7. à la réputation de brutalité et de sadisme du capitaine Matte;
8. à la suppression d'un télégramme d'instructions envoyé à Coffin par son premier avocat;
9. à la majeure partie des renseignements communiqués quant à la présence d'une jeep;
10. à l'argent que la victime Lindsay, père, pouvait avoir en sa possession au moment de son meurtre;
1. à l'attitude sinistre et cynique du capitaine Matte lors de l'exécution de Coffin;
12. au complot du capitaine Matte pour faire enlever la carabine de Jack Eagle par Me Raymond Maher;
13. à des orgies à la cabine du capitaine Matte et de son épouse;
14. à la menace de violence contre J.G. Hamel;
15. aux intentions injurieusement attribuées à la couronne, aux magistrats et aux jurés, quant à la condamnation de J.G. Hamel;
16. à des déclarations attribuées au juge J.-L. Duguay;
17. à des lettres écrites par Coffin la veille de son exécution et destinées aux membres de sa famille;
18. à l'ignorance du contenu de l'affidavit de Coffin par le cabinet fédéral.

Furent sans aucune justification ou excuse et nullement provoquées les paroles injurieuses de l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" envers un certain nombre d'administrateurs, de représentants de la couronne et de policiers; ces injures nombreuses, violentes et venimeuses sont incompréhensibles chez un auteur qui se prétend féru de justice, à moins qu'elles ne soient un prurit causé par une haine incontrôlable de tout ce qui touche à l'administration de la justice et à l'autorité; ces injures, je les ai déjà énumérées; ma main se refuse à les écrire de nouveau; je répète qu'elles sont incompréhensibles sous la plume d'un homme qui, par ailleurs, a prouvé devant cette commission qu'il peut être fort courtois, sauf, parfois, lorsqu'il est contredit ou lorsqu'il croit à des complots sinistres de la police.

Tout ceci est d'autant plus regrettable que tout ce qu'a écrit M. Hébert n'était pas faux ou erroné et que M. Hébert eut pu, s'il n'avait pas écouté uniquement ses ressentiments violents et destructeurs, attirer l'attention, en faisant les réserves et les distinctions nécessaires, sur des faiblesses de notre système administratif et sur certaines manifestations de déformation professionnelle chez certains avocats.

Les reproches et griefs suivants étaient, d'après la prépondérance de la preuve, en partie bien fondés:

1. Celui que la police n'a pas suffisamment poursuivi ses enquêtes dans le cas de la jeep vue par les Tapp et les Dumaresq, non plus que dans le cas de Vincent Patterson;

2. celui que la Couronne a mal interprété et exercé son pouvoir discrétionnaire quant à la preuve qu'elle ne jugeait pas pertinente dans les mêmes cas, en ne la portant pas à la connaissance de la défense pour que celle-ci en fasse ce qu'elle eut pu croire utile;

3. celui de l'enlèvement clandestin de la carabine de Jack Eagle par l'un des procureurs de Wilbert Coffin;

4. celui du désintéressement apparent de la couronne à s'enquérir des circonstances de la disparition de la carabine en direction de Me Maher;

5. celui portant sur l'insuffisance de l'aménagement du palais de justice de Percé pour assurer l'isolement complet des membres du jury.

Si M. Hébert ne s'était pas fié aussi imprudemment aux reportages de certains de ses confrères en journalisme et aux renseignements d'un ancien policier aveuglé par sa rancoeur et ne s'était pas arrêté à en augmenter les inexactitudes ou faussetés, s'il n'avait pas entretenu, de façon aussi tenace, des préjugés favorables envers certain défenseur de Coffin uniquement parce que cela pouvait l'aider dans la défense de sa thèse sur l'abolition de la peine capitale, sans doute aurait-il découvert, comme nous, qu'une interprétation erronée des devoirs professionnels, une déformation professionnelle qui porte à placer le succès au-dessus du respect de la vérité, et peut être aussi une vaine gloriole qui porte à des indiscrétions de mauvais aloi, sont souvent mauvaises conseillères et la source d'erreurs néfastes à la justice; M. Hébert eut pu se rendre compte, comme nous, que certaines dispositions de notre loi du coroner peuvent devenir une source d'injustice pour un accusé et que certaines dispositions légales relatives aux jurés demandent à être clarifiées. Cela, il ne l'a pas voulu ou ne s'y est pas intéressé; il a préféré le recours à l'invective et à l'injure injustifiée. Il me faut bien, à regret, le reconnaître et vous en informer.

Le procès Coffin n'a pas été une injustice.

"L'affaire Coffin" en a été une; plusieurs personnes ont contribué à la perpétration de cette injustice.

Cette affaire n'en fut pas une dont aient pu se réjouir ceux qui, par leurs qualités intellectuelles et morales s'efforcent de maintenir les traditions de dignité et de grandeur du barreau et du journalisme d'information.

Puisse la réalisation du mal qu'elle aura pu causer injustement à des individus lésés dans leur honneur et leur réputation, de l'ombre qu'elle aura fait descendre sur certaines de nos institutions les plus essentielles au maintien de l'ordre public, de l'injure dont elle aura sali le bon nom de cette province, devenir la source de réformes salutaires au sein de deux grandes professions, celle de la pratique du droit, celle de l'exercice de la liberté d'information, pour que, par delà les lois et les écrits d'hommes faillibles, soit avant tout respectée la justice.

"Ce sont les journalistes qui ont alimenté l'affaire Coffin!"

QUEBEC (DNC). — Les journalistes devraient être obligatoirement groupés en un organisme professionnel chargé non seulement des intérêts de la profession mais aussi de ceux du public. De plus, nos gouvernements devraient avoir le courage de repenser les lois relatives au libelle, à la presse et à l'information.

Le juge Brossard consacre à la liberté d'information un chapitre de son rapport d'enquête sur l'affaire Coffin.

Il souligne que ce sont des journalistes qui ont alimenté l'affaire Coffin et ont inspiré en grande partie le livre de M. Jacques Hébert.

"Notre enquête, dit-il, aura démontré le tort immense et difficilement réparable que peuvent causer les abus dans l'exercice de la liberté d'information. De plus en plus, sous notre régime de liberté quasi absolue de parole, de presse et d'information, trop de gens s'arrogent des connaissances, une compétence, une capacité de jugement, une importance intellectuelle et sociale qu'en fait ils ne possèdent pas et se font, dans le domaine de l'interprétation et de l'application des lois, à la fois accusateurs et juges de leur prochain, se substituant ainsi, d'une part, à ceux dont c'est la fonction sociale de surveiller l'application des lois et d'autre part aux juges dont c'est la responsabilité de les interpréter et de les faire respecter".

Le juge Brossard va plus loin : "Si jamais, soutient-il, en ce pays, les libertés individuelles devraient être étouffées par une dictature de droite ou de gauche, ce sera dû en grande partie, aux abus que commet une infime mais trop agissante minorité de journalistes... La puissance de la presse est devenue telle que certains journalistes, faisant partie du petit nombre de ceux qui ne comprennent pas leurs devoirs et leurs responsabilités envers la société, sont portés à se croire au-dessus des lois et à se constituer en une espèce de mafia intellectuelle".

Le juge attribue ces abus à trois causes :

1 — A l'absence de contrôle par les journalistes honnêtes, consciencieux, qualifiés et responsables sur les médiocres, les incompétents, les frustrés et les irresponsables qui forment la minorité de leur profession ;

2 — A l'abdication d'un trop grand nombre de gouvernants devant la crainte intéressée qu'ils ont des journaux et journalistes en général et du petit nombre des journalistes destructeurs en particulier ;

3 — A l'apathie du peuple lecteur devant les excès et les abus que d'aucuns commettent au nom de la liberté de presse et d'information.

Le commissaire - enquêteur rappelle que de tous les corps de profession et de métiers, seuls les journalistes ne possèdent pas de régie interne comparable, par exemple, au barreau ou au collège des médecins.

"Le groupement des journalistes et autres informateurs du public en un corps professionnel organisé, dirigé et surveillé par les membres de la profession eux-mêmes ne serait pas une entrave à l'exercice de la liberté de presse et d'information, mais il pourrait peut-être développer chez tous les journalistes, dans un climat de solidarité professionnelle, le sens des responsabilités envers le public".

"Si je fais ces remarques désagréables (envers certains journalistes), dit-il, c'est que je suis profondément convaincu, par suite des faits qui ont été révélés au cours de cette enquête et à raison d'événements plus récents, de la nécessité pour nos gouvernants, quels qu'ils soient, d'avoir le courage de repenser les lois relatives au libelle, à la presse et à l'information afin que soient évités les mouvements subversifs nés d'un mécontentement artificiellement créé par des nouvelles mensongères, malicieuses ou dangereusement tendancieuses."

Comme un exemple d'abus, le juge cite un article de M. Jean-Luc Lacroix dans l'hebdomadaire Québec - Journal du 6 novembre dernier alors que le journaliste parlait de l'affaire Coffin tandis que celle-ci était prise en délibéré par le juge Brossard. Ce dernier attire l'attention du procureur général sur cet article qui, à son avis, constitue un mépris de cour caractérisé.

Tout semble indiquer que la sidérurgie du Québec sera installée à Bécancourt

par la Presse Canadienne

QUEBEC — La construction de Sidérurgie-Québec, le plus récent complexe sidérurgique du Canada, doit débuter en 1965 et tout le monde, ou presque, intéressé à l'affaire, croit que l'emplacement sera Bécancourt.

Une telle décision est considérée ici comme étant la réalisation d'un mouvement au Québec pour transformer l'économie agricole en économie industrielle. Bécancourt est le modèle du Québec rural.

Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré au début de la semaine qu'il y a 90 chances sur cent que Bécancourt soit choisi. M. Gérard Filion, directeur général de Sidbec, comme la nouvelle sidérurgie sera connue, appuie également cette décision, comme d'ailleurs à peu près tous les gens reliés à cette entreprise.

Les libéraux, lors de leur campagne électorale de 1960, ont promis non seulement une sidérurgie pour le Québec, mais également une décentralisation de l'industrie. Ils sont d'avis que la sidérurgie répondra à ces deux exigences.

Bécancourt deviendra un autre pôle d'attraction. Le site sera au centre d'un arc qui ira de Montréal à Québec, en passant par Sherbrooke.

Trois-Rivières est situé juste de l'autre côté du fleuve St-Laurent, en face du site proposé, à 90 milles au nord-est de Montréal. Les responsables de l'entreprise sont d'avis que la sidérurgie attirera d'autres industries, que la prospérité s'étendra depuis Bécancourt jusque dans la région avoisinante.

D'autre part des spécialistes ont choisi Bécancourt comme étant le site le plus approprié, en dehors de la région de Montréal. L'endroit possède une baie en eau profonde, pouvant accueillir des navires qui transporteront du minerai de fer et le site n'est pas loin de la route transcanadienne ou de la ligne principale du Canadien National. L'extrémité sud du pont de $35,000,000, au-dessus du fleuve St-Laurent, place Trois-Rivières à peu de distance.

On dit également que les lignes de transmission de 735 kilowatts de la Manicouagan traverseront la région de Bécancourt et qu'un pipeline de gaz naturel qui se prolonge actuellement jusqu'à l'est de Montréal, pourrait être prolongé jusqu'à cet endroit.

2,000 hommes

L'industrie de $225,000,000, qui emploiera 2,000 hommes et produira 600,000 tonnes d'acier par année, probablement vers 1969, pourrait faciliter la venue d'industries secondaires. Et Bécancourt deviendrait le pôle d'attraction.

Il y a environ un mois, Sidbec n'était qu'un nom et une adresse. Cinq directeurs seulement avaient été nommés — dont M. Peter Thompson, de la Power Corporation.

L'adresse est l'immeuble des Prévoyants du Canada sur la Place d'Armes à Montréal, à quelques pas seulement du quartier des affaires de Montréal.

Celui qui répond au téléphone est M. Cyrille Dufresne, âgé de 45 ans, le premier, et jusqu'ici le seul représentant de l'entreprise. Un ingénieur en métallurgie qui a été à l'origine du développement de l'Ungava, M. Dufresne a consacré les deux dernières années à faire la liaison entre le gouvernement du Québec et les conseillers privés de la sidérurgie.

Les nombreux rapports que ces conseillers ont préparés pour le gouvernement, sont actuellement entre les mains des directeurs et serviront de guides pour les décisions qui devront être prises au sujet du site, d'ici quelques mois.

Garantie du Québec

M. Dufresne a confiance que la première pelletée de terre sera levée dans la seconde moitié de 1965 et qu'une émission d'obligations de $175,000,000 à $215,000,000 suivra

L'émission sera garantie par le gouvernement. Il s'agira de conserver le contrôle de Sidbec. Sans la garantie, a dit une source gouvernementale, Sidbec devrait abandonner son indépendance, pour pouvoir recueillir du capital.

"S'il ne s'agissait que d'une succursale d'une entreprise des Etats-Unis, de l'Europe ou du reste du Canada, nous pourrions en souffrir", a dit cet informateur.

Ces derniers mois, les membres du cabinet provincial ont intéressé les capitalistes européens à cette affaire.

Le premier ministre Jean Lesage et le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, ont fait les manchettes des journaux parisiens et ont eu des entretiens avec d'importants capitalistes, des financiers et des industriels, qui sont venus depuis Edimbourg jusqu'à Milan, pour les rencontrer

Intérêt européen

A Londres, M. Kierans a été étonné du calibre des 170 invités qui ont assisté à sa réception organisée par la Maison du Québec. Lors de son séjour à Paris, Zurich lui a demandé s'il pouvait adresser la parole à des banquiers suisses.

Selon la manière que le message du Québec a été livré, il semble que des représentants européens viendront ici dans les mois à venir pour voir de plus près ce qui se fait dans la province.

Selon des sources du cabinet, des entreprises françaises et belges sont à faire des offres, plus alléchantes les unes que les autres, à Sidbec, pour fournir de $15,000,000 à $20,000,000 d'équipement.

Les entreprises canadiennes devraient toutefois fournir une bonne partie du reste, soit environ $130,000,000. Il est coutume que les entreprises qui vendent de la machinerie, comme des fournaises, entraînent les hommes qui en auront la responsabilité.

On prévoit particulièrement que la France aidera à préparer des techniciens en métallurgie tout en prêtant, en même temps, des spécialistes pour que l'entreprise soit lancée.

Cette aide est nécessaire si la langue de l'industrie doit être française, disent les sources gouvernementales.

"Nous aménagerons sans aucun doute un complexe sidérurgique", a dit M. Dufresne, au cours d'une entrevue.

Cinéma Distribution & Service
H. de LANAUZE INC.

42e ANNIVERSAIRE
1922 - 1964

La MAISON H. de LANAUZE Inc.
1027, rue Bleury, Montréal • UN. 1-2825

Peut rencontrer toute concurrence honnête des bas prix

Nous nous spécialisons dans les marques recommandables et assurons le service technique qui confirme notre réputation.

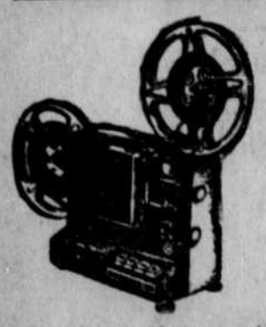

VENTE • LOCATION • RÉPARATION

Nous offrons cette semaine, une réduction de 25 à 30% sur toutes bobines de 9.5 ou 16 mm. et 40% sur quantité de 12 et plus.

La plus ancienne maison spécialisée présente toujours du NOUVEAU que vous ne trouverez ailleurs qu'après un certain temps.

- Des écrans d'une luminosité incomparable, de fabrication italienne
- Projecteurs 8 mm "Noric" de fabrication allemande. Luminosité et fonctionnement impeccables. Appareils classiques manuels ou automatiques.

H. de LANAUZE INC.
1027, rue BLEURY — MONTRÉAL — UN. 1-2825

EN QUOI LE SERVICE DE DECORATION EATON EST-IL SI DIFFERENT!

Tout d'abord ce service dispense en tout temps une attention personnelle toute particulière rarement rencontrée ailleurs. De plus, les consultations, renseignements et dessins n'entraînent aucuns frais. Sans compter que le service est doté des assortiments les plus complets et apporte une assistance judicieuse aux commandes de meubles, tissus, tapis et accessoires pour le foyer. Les travaux sur mesure sont exécutés à même les ateliers d'Eaton et se méritent les plus hauts standards. Des formules de paiements différés peuvent être établies. Eaton possède les assortiments et le décorateur qu'il vous faut.

Pour un rendez-vous COMPOSEZ 842-9331 poste 771

EATON

Service de décoration d'intérieur EATON